

**Les LGBT font
bouger
les sociétés !**

Chez le même éditeur

DES MIROIRS

La transyclopédie : tout savoir sur les transidentités. (Collectif, dirigé par K. Espineira, M.-Y. Thomas, A. Alessandrin)

QUEER MAROC : Sexualités, genres et (trans)identités dans la littérature marocaine. (Jean Zaganiaris)

Le Lesbictionnaire, 1000 choses à savoir quand on est lesbienne. (Collectif)

L'encyclopédé, 1000 choses à savoir quand on est gay. (Collectif)

Strike a pose : histoires du voguing. (T.Bressin et J.Patinier)

Tous les gays sont dans la nature : 80 portraits pour s'y retrouver (A. Le Blanc)

LES ANNÉES GAI PIED (1979-1992) : Tant et si peu, l'homosexualité il y a 30 ans... (Thomas Dupuy)

REVUE MIROIR/MIROIRS

Nouvelle revue-livre d'analyse et de réflexion autour des sexualités, des genres, des familles et des sociétés. Son approche pluridisciplinaire compile les points de vue d'intellectuels, d'artistes et de professionnels sur un même sujet par numéro. Comprend 20 pages d'archives issues de GAIPIED !

Numéro 1 : Grindr, mon amour ?

Numéro 2 : Genderfucking : masculinités, féminités, etc....

Numéro 3 : Stonewall 2.0 : les oubliés du mariage pour tous

Hors-série 1 : Genre, l'essentiel pour comprendre

Numéro 4 : Plus gouine la vie ? Où sont les lesbiennes ?

DES FOLIES

L'arc en ciel des familles (livre pour enfants) de Muriel Douru

Ma cuisine homosexuelle, 25 recettes très gay ! (D. Courtin et V. Archéno).

Ma cuisine lesbienne, par OcéaneRoseMarie ! (D. Courtin et V. Archéno)

PROJET 17 MAI N° 1 : 40 dessinateurs contre l'homophobie

DES PLUMES

Les lucioles, un livre pour le Refuge. (Collectif)

Elles se marièrent et eurent beaucoup de chats persans. (Happyk)

Lesbiennes dans tous leurs états. (BARBIETURIX)

15 minutes d'anonymat : dans la peau de Beyoncé. (J. Patinier)

Un cœur..., trilogie théâtrale. (C. Botti)

Les LGBT font bouger les sociétés !

*Cultures et politiques
de l'émancipation*

*Débats et conférences ayant eu lieu lors des forums
euroméditerranéens organisés par le collectif IDEM de Marseille
lors de l'Europride de Marseille (10-20 juillet 2013)*

COLLECTIF



NB : Si vous constatez des erreurs, des fautes, des oublis : n'hésitez pas à nous le signaler par mail : suruntracteur@gmail.com

SUIVEZ-NOUS !

Suivez l'activité des éditions sur la page Facebook :
<https://www.facebook.com/Desailessuruntracteur>
Ou sur le site www.desailessuruntracteur.com

ISBN : 978-1-326-20337-5

© Éditions « Des ailes sur un tracteur »

DÉCEMBRE 2014 - Diffusion : Des ailes sur un tracteur

Tous droits de reproduction, de traduction, et d'adaptation réservés pour tous pays. Reproduction interdite.

ÉDITIONS « DES AILES SUR UN TRACTEUR »
www.desailessuruntracteur.com

Présentation du collectif IDEM

Le collectif IDEM (Identités-Diversité-Egalité-Méditerranée) rassemble plus de 10 associations locales et nationales et une quarantaine de personnes qui créent des projets en commun ouverts à toutes et tous (SOS Homophobie, Amnesty International, le Planning Familial, Mémoire des Sexualités, Les 3G, MPPM, Boucle rouge, Observatoire des Transidentités, Sawa United, UEEH, La Zouze...).

Membres

Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant rassemblant des personnes qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion des droits humains.

Créé par des femmes pour des femmes, il y a 15 ans déjà ! L'association « Aux 3G » est un lieu d'accueil Lesbien et Féministe. Ouverture : Jeudi : 19h – 00h, vendredi & samedi : 19h – 2h. Adresse : 3 rue Saint Pierre 13005 Marseille. Téléphone : 0491487636. Email : 3g.cominfos@gmail.com. Site internet : aux3g.site-forums.com

L'Observatoire des transidentités (ODT) est un site indépendant d'information et d'analyse sur les questions trans, inter et les questions de genre. Outre l'équipe permanente (L'équipe de ODT), il s'appuie sur un réseau d'acteurs-actrices de terrain, d'associations-partenaires et d'universitaires. Plus d'informations sur : www.observatoire-des-transidentites.com

SOS homophobie est une association nationale de soutien aux victimes (via sa ligne d'écoute anonyme), et de sensibilisation aux risques de l'homophobie dans le

milieu scolaire. L'association publie chaque année le Rapport sur l'Homophobie en France. Plus d'informations sur : www.sos-homophobie.org

Le Planning Familial est un mouvement féministe qui défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, mène des actions de lutte contre la transmission du VIH et des autres IST, s'oppose à toutes les formes de discrimination et notamment au sexisme, à la lesbophobie, à l'homophobie, à la transphobie, et lutte contre les inégalités sociales.

MPPM : Permettre à un large public d'être confronté à différentes formes d'expressions artistiques et intellectuelles, aux créations d'artistes fortes d'une singularité allant toujours dans le sens de la nouveauté afin que de ces rencontres naissent questionnements, plaisir, désir de comprendre, enrichissement personnel.

Sawa signifie ensemble en arabe. cette association est dédiée à la promotion des cultures arabes et méditerranéennes. Elle oeuvre à la mise en place d'axes d'échanges entre les deux rives de la Méditerranée

PREFACE

« Mariage pour tous », nation et race : logiques et rhétoriques politiques en France

*Par Éric Fassin. Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis.
Laboratoire d'études de genre et de sexualité (LEGS, CNRS / Paris 8 /
Paris 10)*

Eric Fassin a été invité à l'initiative du Collectif IDEM pour la conférence introductive du Forum euroméditerranéen LGBTI qui a inauguré le 10 juillet 2013 le cycle de rencontres du MUCEM en résonance avec l'exposition le Bazar du Genre (7 juin 2013-6 janvier 2014) au catalogue de laquelle il a d'ailleurs participé. Issu de cette conférence dont il actualise la réflexion jusqu'en 2014, l'article présent ici, traduit par Clément Demeure, a fait l'objet d'une parution originale en anglais, sous le titre: "Same-Sex Marriage, Nation, and Race: French political logics and rhetorics", dans le numéro spécial qu'il a co-dirigé avec Daniel Borrillo, « Au-delà du mariage. De l'égalité des droits à la critique des normes », Contemporary French Civilization, 39:3, automne 2014, p. 281-301. Nous remercions cette revue d'avoir autorisé cette publication en français.

Si le débat sur le « mariage pour tous » a semblé répéter celui sur le PaCS, les termes ont changé depuis la fin des années 1990 – en passant du registre laïque au religieux, et de l’anthropologie à la biologie. Mais il s’agit toujours d’identité nationale. Si la filiation est sacralisée en France, c’est qu’elle définit à la fois la famille et la nationalité. La comparaison avec les États-Unis le montre bien, l’opposition au mariage homosexuel porte aussi sur la race : elle articule la racialisation de la nation et la biologisation de la famille. Toutefois, les rhétoriques politiques ne coïncident pas toujours avec cette logique de naturalisation/dénaturalisation : tandis que les nationalismes sexuels des années 2000 opposaient la « démocratie sexuelle » aux minorités racialisées, les polémiques de la décennie suivante, depuis la loi Taubira jusqu’à la (prétendue) « théorie-du-genre », offrent de nouvelles configurations des intersections entre politiques sexuelles et raciales. Avec la *Manif pour tous*, mouvement bourgeois catholique, s’agit-il de blanchité, ou bien une alliance des conservatismes moraux est-elle possible avec les Français des banlieues « issus de l’immigration » et les musulmans ? La conclusion de cet article met l’accent sur les tensions entre les logiques (d’équivalence) et les rhétoriques (d’articulation) en matière d’intersectionnalité : le mariage homosexuel signifie la race, mais il est également signifié par les différents acteurs politiques.

Après la culture

Pendant les récentes mobilisations contre ce qu’il est convenu d’appeler le « mariage pour tous », il régnait en France un étrange sentiment de déjà-vu. Ceux d’entre nous, bien rares à l’époque, qui avaient pris part au débat public pour défendre le Pacte Civil de Solidarité (PaCS) jusqu’à son adoption en 1999 ont entendu des arguments similaires pendant les polémiques autour de la loi

de 2013 : un même refus de l'égalité des droits, pareillement présenté comme dénué de toute homophobie, et émanant parfois des mêmes personnes – à commencer par la figure de proue de la droite religieuse française, Christine Boutin. Autre ressemblance frappante : la stupeur incrédule des soutiens de ces deux lois face à pareille résurgence de la violence symbolique. Ils ont (nous avons) d'abord cru que l'homophobie politique ouverte et généralisée était révolue, étant donné l'évolution de la société française vers la tolérance (au moment du PaCS), ou vers la reconnaissance (aujourd'hui)...

Ces deux batailles s'inscrivent dans une même guerre. En effet, au-delà des unions civiles, du mariage et de la famille, au-delà des droits des homosexuels et de l'hétéronormativité, si ce n'est de l'homonormativité, cette grande lutte touche à la définition même de la société : d'où vient la définition des règles sociales ? Les normes et les lois sont-elles fixées une fois pour toutes par une entité transcendante (Dieu, la Nature ou la Tradition), ou bien est-ce que nous les déterminons nous-mêmes de manière immanente ? L'ordre social repose-t-il sur des fondements qui transcendent l'histoire et la politique, ou bien est-il au contraire sujet à délibération, négociation, contestation – en un mot, à la transformation politique et historique ? La question se pose aujourd'hui à propos du mariage et de la famille. Est-ce que le sexe constitue la dernière frontière du politique, ou bien existe-t-il des limites (sexuelles) à l'empire de l'immanence ? C'est tout l'enjeu de l'extension de la logique démocratique aux questions de genre et de sexualité, soit ce que j'ai appelé « démocratie sexuelle ». (Fassin, « A Double-Edged Sword »)

Bien sûr, d'une loi à l'autre, la carte des positions a été redessinée. L'ancien Premier ministre socialiste Lionel Jospin et son épouse la philosophe Sylviane Agacinski, dont l'opposition implicite ou explicite trouvait à la fin des années 1990 un écho dans la réticence de beaucoup à gauche, en particulier au sein des élites politiques, intellectuelles et médiatiques, sont aujourd'hui plus populaires au *Figaro* que dans *Libération*, auprès de l'UMP que du PS. C'est que le sens commun de gauche a évolué de façon radicale, y compris chez les intellectuels. L'illustration la plus spectaculaire en est le revirement de la sociologue Irène Théry (d'abord opposée à l'égalité des droits, elle les défend aujourd'hui tout en continuant de critiquer farouchement ceux qui contestent ses positions successives). Ainsi, alors que la première bataille avait suscité un large consensus (les progressistes supposés rejoignant souvent les conservateurs de tout poil), rendant le succès final de la loi d'autant plus remarquable, quinze ans après, la seconde a révélé et creusé un réel fossé entre

les conservateurs et les progressistes, à tel point qu'on peut s'étonner que les gouvernants se soient à nouveau arrêtés sur le chemin de l'égalité, en refusant d'ouvrir la Procréation médicalement assistée aux couples de même sexe. Certes, l'ambivalence du président de la République en 2013 a rappelé la réticence en 1998 du Premier ministre, également socialiste. Mais les sondages ont clairement montré qu'au même titre que l'opposition entre jeunes et vieux, la distinction entre électeurs de gauche et de droite marque désormais clairement le clivage entre les promoteurs et les opposants à l'égalité des droits.

La transformation du paysage politique s'est traduite par un changement de la rhétorique politique. À l'époque du PaCS, le refus de l'égalité des droits était justifié par des arguments culturels, comme le montraient les références fréquentes à la psychanalyse et plus généralement aux sciences humaines, unies pour défendre « l'ordre symbolique ». En invoquant les « fondements anthropologiques de la société », ce discours bénéficiait d'un large soutien, à gauche comme à droite, contre la reconnaissance des couples de même sexe et de leurs familles. Il permettait de rapprocher l'universalisme (proclamé) de la République française de l'universalité (présumée) de la « Culture ». Ce tour de passe-passe était favorisé, parmi les progressistes, par le contexte politique : sur un autre versant de la démocratie sexuelle (en termes de genre plutôt que de sexualité), les chantres de la parité en politique superposaient (à l'instar de Sylviane Agacinski) le principe universaliste d'égalité à l'universalité empirique de la différence des sexes.

À la fin des années 1990, le républicanisme de l'universalité ainsi proclamé supposait une approche laïque des politiques sexuelles. Les conservateurs de gauche comme Irène Théry revendiquaient leur filiation avec le juriste Pierre Legendre, mais récusaient toute parenté avec le prêtre Tony Anatrella, même si les diatribes virulentes de ces deux psychanalystes contre l'homosexualité ne différaient guère. De la même manière, si le geste de Christine Boutin brandissant la Bible à l'Assemblée nationale semblait déplacé à l'époque du PaCS, le nom et les travaux de Claude Lévi-Strauss constituaient alors une version légitime de la transcendance permettant de refuser des droits égaux aux couples de même sexe (ou, pis encore, aux familles homoparentales) : son nom tout comme son ouvrage fondateur de 1948 sur *Les Structures élémentaires de la parenté* étaient alors mobilisés dans ce même lieu, temple sacré de la République – tant par un député de l'opposition conservatrice que par la Garde des Sceaux socialiste Élisabeth Guigou (Robcis).

En France, le caractère laïque du débat public permet d'expliquer la relative discrétion de la hiérarchie catholique à la fin des années 1990, d'autant plus remarquable en comparaison du poids des arguments religieux dans le débat sur le mariage de même sexe qui se déroulait simultanément aux États-Unis. Bien sûr, les représentants des différentes religions prenaient part aux auditions publiques, y exprimant leur opposition au projet de loi. Toutefois, les évêques de France ne publiaient à l'époque qu'un bref communiqué sans aucune référence à la Bible ni aux textes du Vatican ; ainsi, leur opposition au PaCS reposait uniquement sur les sciences humaines. L'universalité de la Culture anthropologique permettait alors, non seulement de résister aux revendications universalistes des soutiens du PaCS (et au-delà, à la pleine égalité des droits), mais aussi de se passer d'arguments religieux : elle en offrait un équivalent laïque et donc publiquement légitime, mis en avant à la fois par les conservateurs et les progressistes, religieux ou non. Même les autorités catholiques pouvaient évoquer la Culture plutôt que les Écritures comme justification transcendante.

Ce n'est plus le cas. Le mot signifie aujourd'hui autre chose, ou s'écrit différemment : on est passé d'un singulier universel à un pluriel relativiste, traduit par le passage de la Culture majuscule à une culture minuscule. L'explication en est simple : en 2001, les Pays-Bas sont le premier pays à ouvrir le mariage aux couples de même sexe ; l'exemple néerlandais est vite suivi, non seulement loin de chez nous, au Canada et en Scandinavie, mais aussi chez nos voisins belges et espagnols – sans parler de plusieurs autres États européens (et bien sûr ailleurs dans le monde, de l'Afrique du Sud à l'Argentine). Dans cette nouvelle ère, l'argument anthropologique (sur la Culture universelle) ne pouvait qu'être remplacé par un argument ethnologique (sur la diversité des cultures). Le mariage des couples de même sexe a donc cessé d'être impensable : comme je l'annonçais à la fin des années 90, *l'impensable* s'avère finalement n'être qu'un *impensé*. De fait, il est devenu « bon à penser » (pour citer le même Lévi-Strauss) : les différences comme les similitudes des politiques liées au « mariage homosexuel » à diverses époques et dans différents pays en disent long sur les contextes nationaux en évolution, et en l'occurrence sur les reconfigurations politiques et sociales en France.

L'effondrement de l'argument (prétendument) anthropologique, qui découle d'événements historiques survenus à l'étranger, explique deux grandes transformations qui apparaissent dans le débat français autour du « mariage pour tous » (cet intitulé quelque peu cocasse jouant habilement sur

l'universalisme républicain). La première est que la « Nature » s'est substituée à la « Culture ». Les opposants au PaCS affirmaient que l'« ordre symbolique » était autre chose qu'un simple euphémisme pour signifier l'ordre biologique. Une génération plus tard, en revanche, les adversaires du mariage de même sexe n'ont aucun scrupule à biologiser leur discours. Dans les cortèges imposants de *La Manif pour tous*, des pancartes ont rappelé aux partisans de l'égalité des droits qu'il n'y a « pas d'ovules dans les testicules ». Le message est clair : la filiation est, ou doit être, calquée sur la reproduction. La loi doit imiter la biologie. Évidemment, les nouveaux conservateurs ou réactionnaires ont continué d'affirmer, même si c'est moins systématique, qu'ils n'ont rien contre l'homosexualité en soi ; à les entendre, une seule chose pose problème : la transformation du mariage et de la famille, qu'ils entendent préserver (sans craindre l'oxymore) comme « institutions naturelles ». Mais l'exclusion sociale des minorités sexuelles ne repose-t-elle pas traditionnellement sur l'idée que l'homosexualité serait « contre nature » ?

La seconde reconfiguration majeure du paysage politique est d'ordre religieux. La bataille autour du mariage a vu la République laïque du PaCS céder la place à la restauration de la France catholique. La discrétion religieuse appartient désormais au passé : l'homophobie est sortie du placard – même si elle n'ose pas (tout à fait) dire son nom. Les catholiques sont entrés en campagne en 2010 contre le dessin animé *gay-friendly* « Le Baiser de la lune », destiné aux enfants d'école primaire, puis en 2011, de façon beaucoup plus visible, contre la prétendue « théorie du genre » (cliché qu'il vaut mieux écrire : « théorie-du-genre ») dans des manuels de Sciences de la vie et de la terre de lycée. La suite a montré qu'il s'agissait de répétitions générales pour 2012 : le 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge, Monseigneur André Vingt-Trois, alors président de la Conférence nationale des évêques, lance l'assaut contre le « mariage pour tous » dans les églises du pays. Au fil des mois suivants, les évêques se joignent parfois aux manifestants contre le projet de loi. Personne ne peut alors ignorer la pression des autorités religieuses. Si ce glissement du laïque vers le religieux a coïncidé avec un autre, de la culture à la nature, c'est aussi qu'au début des années 2000 (sous la houlette du cardinal Ratzinger qui deviendra Benoît XVI), la théologie vaticane a redéfini la « loi naturelle » en « lois de la nature », mariant ainsi raison divine et biologie (Fassin, « Les “forêts tropicales” »). En 2012, même le grand rabbin a publié un document faisant écho aux discours catholiques jusqu'à (révélation embarrassante) les plagier ;

on ne s'étonnera donc pas que le Pape Benoît XVI ait cité ce texte de Gilles Bernheim en gage de bonne volonté œcuménique.

Désormais, l'influence de l'Église catholique déborde des cercles religieux : elle a un poids politique. Comment cela a-t-il pu arriver dans une France dont la laïcité est proverbiale ? Et pourquoi, lors du « mariage pour tous », Christine Boutin a-t-elle retrouvé les faveurs de ses camarades conservateurs, qui l'avaient isolée après le PaCS ? L'explication est politique : durant la campagne présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy a mobilisé une version laïque de l'identité nationale pour capter les voix du Front national. Mais peu après son élection, à l'occasion d'une visite au Vatican, ce discours nationaliste est devenu religieux : dans un renversement spectaculaire de la mythologie républicaine, il a alors estimé que le prêtre était moralement supérieur à l'instituteur. C'est à cette occasion que le nouveau président a emprunté au Pape Benoît XVI – autre échange œcuménique – l'expression « laïcité positive ». C'était sous-entendre qu'à l'islam est réservé une laïcité négative, tandis que l'Église catholique conserve ou recouvre ses privilèges traditionnels. En échange de leur soutien, Nicolas Sarkozy offrait aux autorités catholiques un poids politique renouvelé. Cette influence est devenue évidente après son mandat, sous la présidence de François Hollande, à l'époque du « mariage pour tous » : alors que « la Culture » était remplacée par « notre culture », et que l'universalisme républicain cédait le pas à l'identité catholique, la rhétorique politique associée au mariage des couples de même sexe passait du registre anthropologique au registre national – ou, pour être précis, la question de l'identité nationale, auparavant implicite, devenait explicite.

Sacralisation de la filiation et racialisation de la nation

Le juriste Daniel Borrillo a exposé avec force la redéfinition récente de la filiation dans la jurisprudence française, glissant d'un modèle civil (classique) à un (nouveau) modèle biologique rappelant le droit canon (ancien). Pour ce chercheur, le fait que cette biologisation de la filiation ait commencé dans les années 1990 indique que ce phénomène s'inscrit en réaction contre les revendications des mouvements LGBT favorables à l'égalité des droits au même moment. Si la filiation est calquée sur la reproduction, l'homosexualité peut éventuellement accéder à la parentalité ; toutefois, elle reste exclue, par définition, de la parenté. Cette naturalisation de la filiation peut donc se lire

comme une homophobie juridique : elle justifie l'exclusion légale des gays et des lesbiennes hors de la famille (Borrillo, « La vérité biologique » et « La parenté »). Cette thèse est d'autant plus convaincante que ce mouvement de réaction apparaît non seulement dans les milieux juridiques, mais aussi, comme on vient de le voir, théologiques (ou plus paradoxalement encore en psychanalyse ou en sociologie). La biologie en tant que fiction fondatrice est aujourd'hui devenue le dernier refuge de l'hétéronormativité.

Cependant, une question importante subsiste. Pourquoi la résistance politique à la reconnaissance de l'homosexualité porte-t-elle en France sur la filiation, plutôt que sur le mariage lui-même, comme aux États-Unis ? (Fassin, « Same Sex, Different Politics »). Cette question est rarement posée : pour les commentateurs français, il semble naturel que la résistance à l'égalité des droits soit plus forte pour l'adoption ou les techniques de procréation. Qu'il s'agisse de s'opposer au PaCS à la fin des années 1990 ou au « mariage pour tous » au début des années 2010, même les discours catholiques ont insisté non pas sur le caractère sacré du mariage, mais sur la valeur symbolique de la filiation. Une approche comparative révèle que cette hiérarchisation des problématiques n'a rien d'universel. Aux États-Unis, le combat politique se concentre depuis longtemps sur les couples de même sexe et non sur l'adoption par le second parent ou l'accès à l'insémination artificielle. Dans le *Defense of Marriage Act* (Loi sur la défense du mariage) de 1996 comme dans les décisions de la Cour suprême de 2013 sur les affaires *Windsor* et *Perry*, la question cruciale était le mariage et non la filiation.

Certes, des flambées d'homophobie comparables ont été observées des deux côtés de l'Atlantique, mais le cœur du problème s'avère différent. Les deux polémiques révèlent ce que chaque société juge essentiel, ce qui peut être qualifié de « sacré », soit ce qui doit être soustrait aux évolutions historiques et à la négociation politique, échappant ainsi à la logique immanente de la démocratie sexuelle. La sacralisation du mariage aux États-Unis est l'image en miroir de la sacralisation française de la filiation. Cette distinction nationale tient aux modèles divergents de la nation. Car il ne s'agit pas seulement de différences entre nations ; la définition même de ces nations est en jeu. Pour être plus précis, dans les deux cas, la question touche aux définitions racialisées de la nation, c'est-à-dire des communautés nationales imaginées.

Aux États-Unis, le mariage est depuis longtemps un enjeu racial. Il ne s'agit pas seulement des « mariages mixtes » et donc du métissage, comme avant la décision de la Cour suprême *Loving v. Virginia* en 1967. À l'époque

comme aujourd'hui, la construction politique de la « famille noire » comme un problème joue sur l'absentéisme des pères et sur les grossesses adolescentes, et donc les naissances hors mariage (Moynihan). Deux anecdotes politiques l'illustrent. Pendant la campagne présidentielle de 1992, le vice-président Dan Quayle lançait une polémique contre une sitcom populaire, *Murphy Brown* : son héroïne, journaliste de télévision d'une quarantaine d'années, choisissait d'avoir un enfant seule, au mépris de la désapprobation escomptée du télévangéliste Pat Robertson, de la militante antiféministe Phyllis Schlafly et de « la moitié de l'Utah » ! Les « valeurs familiales » mobilisées contre ce personnage de fiction par ce conservateur républicain étaient imprégnées de connotations raciales. En effet, la mère célibataire aux cheveux blonds incarnée par l'ancien mannequin Candice Bergen ne ressemblait en rien à une adolescente noire pauvre : cette professionnelle accomplie n'aurait-elle pas dû servir de modèle familial (blanc) ? Le second exemple est le reflet inversé des mêmes stéréotypes raciaux. En 2008, une quinzaine de jours avant les élections présidentielles américaines, Barack Obama déclare (lors d'un dîner public où les deux candidats en lice font assaut de traits d'humour) que « certaines rumeurs deviennent vraiment délirantes » : « Fox News m'a accusé d'avoir conçu deux enfants dans le cadre du mariage ». Il est alors inutile d'explicitier la plaisanterie : tout le monde saisit l'allusion et l'inversion du stéréotype racial.

En France, la situation est différente : au lieu du mariage, c'est la filiation qui résonne le plus avec la question raciale. Les règles en matière de filiation, mais aussi de nationalité, sont posées par le Code civil : celui-ci définit qui appartient à la nation et qui à la famille, et inversement, qui n'en fait pas partie (Fassin, « Entre famille et nation »). Cela tient au fait que l'immigration n'a pas le même rôle dans la mythologie nationale d'une rive à l'autre de l'Atlantique : tandis que le droit du sol reconnaît tous les enfants nés sur le territoire américain, quelle que soit la nationalité de leurs parents, il s'applique de manière bien plus restrictive en France. En pratique, depuis les années 1980, le débat public sur l'immigration met l'accent sur la nécessité d'imposer plus de conditions, avant de les reconnaître comme pleinement français, aux enfants de migrants : leur pleine reconnaissance semble toujours différée. D'ailleurs, ne les qualifie-t-on pas (contradiction révélatrice) d'« immigrés de la deuxième génération » ? *De facto* (même si ce n'est pas *de jure*), l'« immigration » peut donc se transmettre d'une génération à l'autre (au même titre que la « francité ») : le terme est bien devenu un euphémisme de « race ».

La pression sans cesse accrue exercée par le Front national fait constamment pencher la balance en faveur du droit du sang, sur le plan juridique, mais aussi au-delà dans les représentations de la nation : comme à l'époque de l'affaire Dreyfus, ou encore dans les années 1930, on constate une même obsession pour les « origines », les « racines », en un mot pour le « sang ». Cette obsession est manifeste dans la langue elle-même, qu'il s'agisse d'évoquer les « Français de souche » ou à l'inverse les « Français de papier » ou « issus de l'immigration » (ou même, et l'absurdité est plus parlante encore, « issus de la diversité »). En réalité, le combat français autour de la parenté ne se rapporte pas seulement à la famille ; il concerne tout autant la nation. Naturaliser la filiation (comme le voudraient les conservateurs) ou la dénaturiser (en termes progressistes) n'a pas seulement à voir avec l'hétérosexualité ou l'homosexualité ; il s'agit au même titre de francité, c'est-à-dire de ce qu'il faut bien appeler la « blanchité » de la France postcoloniale. Que les « Français d'origine contrôlée » puissent être menacés d'une déchéance de nationalité, notamment lors du discours de Grenoble de 2010 du président Sarkozy, ne fait que confirmer la racialisation de la nation.

Dans ce contexte, le terme juridique « naturalisation », qui relie immigration et nationalité, finit par paraître ironique (Mazouz) : n'est-ce pas la nation même qui est « naturalisée » au sens biologique ? À l'heure actuelle, on a l'impression que les étrangers ne pourront jamais devenir Français « à part entière » ; pour reprendre la formule d'Aimé Césaire à propos des Antillais, on leur donne le sentiment d'être « entièrement à part ». C'est comme si la nationalité était un attribut naturel plutôt que social, biologique plutôt que juridique – comme si la naturalisation (au sens légal) était contre-nature (ou contraire aux normes) (Fassin, « *Unusual Suspects* »). Il ne faut donc pas considérer les mobilisations contre un accès égal à l'adoption et aux techniques de procréation seulement en termes d'homophobie. La naturalisation conservatrice de la famille opposée aux couples de même sexe prend sens au regard de cette biologisation réactionnaire de la nation opposée aux non-Blancs.

Ce constat permet d'expliquer la différence, dans le débat public français, entre ouvrir aux couples de même sexe l'adoption et la PMA (procréation médicalement assistée). Pourquoi le « mariage pour tous » inclut-il le droit à l'adoption, mais pas à la PMA ? Il ne s'agit pas seulement d'une question technique. Le manque de courage politique du gouvernement socialiste, reniant ses promesses de campagne en faveur d'une pleine égalité, révèle d'inégales

résistances sur ces deux fronts : l'adoption paraît moins problématique que la PMA. Ainsi, à la fin des années 90, au moment du PaCS, les conservateurs mettaient déjà l'accent sur celle-ci, les progressistes sur celle-là. Il y a quelque chose de paradoxal dans cette hiérarchie des peurs. Après tout, l'homophobie joue depuis longtemps sur l'amalgame (que facilite la langue française) entre homosexualité, pédérastie et pédophilie ; pourquoi la PMA, qui bénéficierait aux lesbiennes, apparaît-elle plus inquiétante que l'adoption, qui concerne aussi les couples d'hommes ?

En France, le droit de l'adoption (Perreau) diffère radicalement de celui de la PMA. Tandis que les couples qui souhaitent adopter un enfant doivent être mariés, ce n'est pas le cas s'ils veulent recourir à la PMA ; mais ils doivent être de sexe différent. On leur demande d'être « en âge de procréer », mais stériles, alors que la procédure d'adoption n'est assortie d'aucune de ces conditions. Si les personnes seules peuvent adopter, les femmes célibataires n'ont pas accès à l'insémination artificielle. Toutes ces différences vont dans le même sens. Contrairement à l'adoption, les lois dites de « bioéthique » définissent depuis 1994 ce qui peut être qualifié de fiction biologique, reposant sur l'illusion de l'acte sexuel : la procréation artificielle imite (paradoxalement) la « nature » (Iacub).

Aussi n'est-il guère étonnant que l'homosexualité, que bon nombre de conservateurs jugent contre-nature, soit encore interdite de PMA, même si l'adoption lui est désormais ouverte en même temps que le mariage. L'inégale naturalisation de ces deux voies d'accès à la filiation a d'autres conséquences. Les normes actuelles soulignent l'importance de « dire la vérité » sur les origines (biologiques), que certains souhaitent même intégrer dans la filiation : on dit aux parents qu'il ne faut pas cacher à leur enfant son parcours d'adoption. Mais le consensus est moins clair s'agissant de PMA. De fait, les donneurs de sperme et d'ovocytes restent légalement anonymes, alors qu'une adoption simple permet également d'inclure les « parents biologiques » dans la filiation de l'enfant (contrairement à l'adoption plénière, qui ne reconnaît que les parents adoptifs).

Comme on peut s'y attendre au vu de tous ces éléments, la différence de biologisation entre ces deux modes de filiation a une dimension raciale. L'essor de l'adoption internationale, qui va à rebours de la racialisation de la nation, rend cette dimension manifeste : comme, en raison de leur origine, les enfants adoptifs ne ressemblent pas forcément à leurs parents, ce type de filiation n'est pas, et ne peut pas s'appuyer sur la fiction biologique du sang. L'adoption est

manifestement « artificielle » - un mot que d'ailleurs on n'utilise plus en France pour qualifier la PMA : paradoxalement, tout se passe comme si l'intervention médicale rendait la reproduction « naturelle ». De fait, la race joue des rôles opposés dans les deux types de filiation : tandis que les parents blancs recourant à l'adoption internationale ont souvent des enfants de couleur, les règles de sélection pour la PMA (tri selon la couleur des cheveux, des yeux et de la peau) visent à garantir la ressemblance phénotypique. Les lois dites « de bioéthique » reposent ainsi sur le principe du trompe-l'œil, sur la « vraisemblance » dans l'imitation de la procréation « naturelle », tandis que la législation sur l'adoption se présente clairement comme une fiction qui révèle la nature sociale de la filiation (Fassin, « Biopower »).

Rhétoriques de l'intersectionnalité

La naturalisation de la famille est parallèle à celle de la nation, comme le montrent les politiques françaises de la filiation. Cependant, malgré cette logique commune, race et sexe ne coïncident pas toujours dans les diverses rhétoriques mobilisées autour du « mariage pour tous » : la nature de leurs articulations complexes finit par constituer une question politique à part entière. Ce n'est pas propre à la France : aux États-Unis, cette intersection joue un rôle important dans les débats publics sur le mariage des couples de même sexe. D'un côté, les conservateurs opposés à l'égalité des sexes sont souvent réticents aussi en matière d'égalité raciale. De l'autre, dans le mouvement noir, certains refusent de considérer les droits des personnes homosexuelles comme des droits civiques. Quant à la Cour suprême, ses décisions progressistes *Windsor v. United States*, contre le *Defense of Marriage Act*, et *Hollingsworth v. Perry*, contre la Proposition 8 en Californie, coïncidaient en juin 2013 avec deux autres qui marquaient un recul de la cause des Noirs aux États-Unis : *Fisher v. University of Texas-Austin*, qui remet en cause les programmes de discrimination positive fondés sur la race, et *Shelby County v. Holder*, qui sape le *Voting Rights Act* (qui vise à protéger le suffrage des Noirs).

Quelques années plus tôt, en 2008, les résultats des urnes avaient des connotations raciales : alors que la Californie offrait une nette majorité à Obama dans l'élection présidentielle avec 61 % des votes, ce même État s'exprimait à 52 % en faveur de la Proposition 8. Non seulement les Californiens se montraient alors plus enclins à accepter un président noir que

les couples de même sexe, mais les enquêtes indiquaient que 70 % des Noirs avaient voté pour la proposition homophobe. Ces chiffres ont évidemment fait l'objet de débats houleux, tout comme leur interprétation (par exemple, le problème était-il racial ou religieux ?). Mais les choses n'ont fait qu'empirer quand le président fraîchement élu a invité le révérend Rick Warren, qui venait de défendre cette proposition discriminatoire, à officier pour son investiture en janvier 2009, tandis que les églises noires fêtaient ce chrétien évangélique californien à l'occasion de la journée d'hommage à Martin Luther King. Les droits civiques semblaient alors s'opposer à ceux des personnes homosexuelles.

La manière dont le premier président noir a « évolué » (mot qu'il emploie en 2010) est d'autant plus frappante. Après sa réélection, Obama change de cap dans son discours d'investiture du 21 janvier 2013 : « Notre parcours ne sera pas terminé tant que nos frères et sœurs homosexuels ne seront pas traités comme n'importe qui d'autre selon la loi ». Au lieu de privilégier une revendication au détriment de l'autre, il choisit alors d'inscrire les droits des personnes homosexuelles (et ceux des femmes) dans l'histoire des droits civiques : « Nous, le peuple, déclarons aujourd'hui que la plus évidente des vérités – que nous sommes tous créés égaux – est l'étoile qui continue à nous guider ; comme elle a guidé nos ancêtres de Seneca Falls à Selma et Stonewall ». L'argument culturaliste sur les différences raciales a donc finalement été mis de côté. Le parallèle établi entre race et sexe n'était plus réservé aux conservateurs opposés à l'égalité des droits : désormais, les progressistes favorables à ces droits pouvaient également s'en saisir.

On trouve des articulations comparables en France. En premier lieu, racisme et homophobie peuvent s'exprimer conjointement, comme l'a révélé au grand jour la bataille autour du « mariage pour tous ». La Garde des Sceaux a alors essuyé des attaques ouvertement racistes ; des partisans de *La Manif pour tous* ont notamment plusieurs fois comparé Christiane Taubira à un singe – d'une affiche la représentant en King Kong au titre « maligne comme un singe », en une du magazine d'extrême droite *Minute*, sans oublier, pendant une manifestation le 25 octobre 2013 à Angers, une fillette offrant une banane à l'ancienne députée de la Guyane. Une candidate du Front national a même fini par être condamnée pour une injure raciste similaire. Ces attaques n'étaient pas motivées seulement par la couleur de sa peau : beaucoup se rappelaient aussi qu'il y a deux grandes lois Taubira – avant celle sur le mariage de 2013,

un débat enflammé avait accompagné l'adoption de la loi reconnaissant l'esclavage comme un crime contre l'humanité en 2001.

Il faut néanmoins garder à l'esprit que la couleur de peau n'est pas une condition nécessaire pour qu'apparaisse le lien entre racisme et homophobie : lorsque Noël Mamère marie deux hommes le 5 juin 2004, en écho aux cérémonies célébrées par Gavin Newsom à San Francisco en février de la même année, le maire de Bègles reçoit d'innombrables courriers injurieux, non seulement homophobes (alors qu'il se trouve être hétérosexuel), mais aussi misogynes, antisémites et racistes, bien que l'affaire n'implique que des hommes, qu'aucun ne soit juif et que tous soient blancs (Provencher). Une fois encore, la dénaturalisation de la famille par le mariage des couples de même sexe va clairement à l'encontre de la naturalisation qu'implique la racialisation de la nation.

La comparaison avec les États-Unis ne s'arrête pas là : il existe des équivalents français, non seulement au vote noir en faveur de la Proposition 8, mais aussi à son inversion rhétorique telle qu'elle a été opérée par le président Obama dans son discours d'investiture de janvier 2013. Ces deux événements ont eu lieu durant le débat parlementaire précédant le vote de la loi Taubira. Le 30 janvier 2013, Bruno-Nestor Azerot, député de la Martinique de la majorité, se désolidarise du projet de loi socialiste pour plaider contre le « mariage pour tous », non seulement parce qu'il y a selon lui des questions plus urgentes à traiter, en particulier pour les défavorisés, mais aussi pour défendre l'« égalité dans la différence ». Portant cette affirmation au nom de l'outremer où « la quasi-totalité de notre population est opposée à ce projet qui bouscule toutes les coutumes, toutes les valeurs sur lesquelles reposent nos sociétés », il s'exprime également à titre personnel : « Comment voulez-vous qu'un homme dont les ancêtres ont été vendus et "chosifiés" ne soit pas inquiété par cela ? » Azerot apporte ainsi à son argument culturaliste une coloration historique en invoquant l'héritage de l'esclavage, « où le système social était un système qui refusait à un homme et à une femme de pouvoir avoir un enfant et de se marier légitimement, où le mariage était interdit et fut une conquête de la liberté » (Azerot).

La réponse de Taubira, pendant la deuxième session de la même journée, renverse son argument. Bien sûr, le combat pour les droits des personnes homosexuelles ne doit pas détourner de la lutte contre le chômage. En outre, elle reconnaît l'existence d'un contexte culturel particulier : « Il est vrai que le sujet est difficile pour les outremer, comme l'avait été le PACS. Mais c'est tout

l'honneur des parlementaires et des élus locaux qui soutiennent ce projet de loi de le faire courageusement, par conviction et par éthique. » Enfin, et surtout, elle finit par répondre à l'argument historique : « M. Azerot nous rappelle qu'au temps de l'esclavage les couples n'avaient pas le droit de se marier » en vertu du Code noir. « Mais si le mariage était interdit au temps de l'esclavage, c'est que les esclaves n'étaient pas reconnus en tant que personnes humaines. Et c'est précisément parce que nous portons la mémoire vive de cette histoire que nous supporterions moins encore que le mariage fût aujourd'hui refusé à des personnes dont on douterait peut-être. » Elle conclut ensuite, saluée par des applaudissements nourris : « Les esclaves ont détruit le système esclavagiste au nom des libertés individuelles ! » (Taubira, « Ouverture », 30 janvier 2013). La garde des Sceaux revient sur ce point sensible et controversé dans ses remarques clôturant le débat parlementaire : « Les collectivités d'outre-mer n'ont donc aucune raison, ni historique ni culturelle, d'être en retrait sur les libertés » (Taubira, « Ouverture », 12 février 2013).

En fait, la question des origines affleurerait déjà dans son discours introductif du 29 janvier : Taubira avait alors choisi de conclure par une citation de Léon-Gontran Damas, poète (et figure politique) de sa Guyane natale à l'origine de la négritude avec Césaire et Senghor (Taubira, « Mariage pour tous »). Cette citation n'est pas passée inaperçue. Le 5 février, Hervé Mariton, à la pointe de l'opposition au projet de loi, suggère que Taubira a mal lu Damas : le poète refusait l'assimilation (raciale) et estimait que « les différences entre les personnes ne devaient pas être niées, mais assumées, acceptées et promues ». Les politiques homosexuelles ne devraient-elles pas refuser les politiques assimilationnistes du mariage ? Taubira rétorque immédiatement par une citation enflammée du même auteur : « “nous les Nègres [...] / Qu'attendons-nous [...] / pour jouer aux fous / pisser un coup / tout à l'envi contre la vie / stupide et bête / qui nous est faite ?” Ne pas accorder l'égalité des droits, ne pas reconnaître la liberté, cela revient à dire aux Français : “Qu'attendez-vous pour jouer aux fous contre la vie stupide et bête qui vous est faite” ? » (Taubira, « Ouverture », 5 février 2013). La manœuvre de Taubira est comparable à celle d'Obama. Chacune s'appuie (implicitement ou explicitement) non seulement sur les convictions de la personne qui s'exprime, mais aussi sur la couleur de sa peau, pour réfuter les arguments culturalistes et historiques : les Noirs doivent soutenir l'égalité des droits des lesbiennes et des gays non pas malgré le souvenir de l'oppression qu'ils incarnent, mais pour

cette raison précisément, c'est-à-dire *en tant que* Noirs. L'histoire prend le pas sur la culture.

La rhétorique raciale fait ici écho à la logique de la dénaturalisation de la nation et de la famille. Mais il s'agit d'une reconfiguration des intersections entre la race et le sexe qui prédominaient dans les débats du début des années 2000 autour de l'« homonationalisme » (Puar). Celui-ci a d'abord pris forme aux Pays-Bas à partir de 2001 – de l'ouverture du mariage et du 11 septembre : pour défendre la culture homosexuelle de son pays, Pim Fortuyn revendiquait hautement son islamophobie. Depuis, à travers l'Europe, les nouveaux « nationalismes sexuels » ont tracé une frontière entre « eux » (présupposés homophobes) et « nous » (supposés *gay-friendly*) : les revendications de la « démocratie sexuelle » ont ainsi redéfini le « choc des civilisations » en termes sexualisés pour justifier le rejet de l'immigration dans « l'Europe forteresse » (Fassin, « La démocratie sexuelle » ; « National Identities »). L'homosexualité est ainsi devenue une question de blancheur, l'homophobie étant désormais renvoyée aux « autres », les racisés (Dudink ; Fassin, « From Criticism to Critique »).

Pourtant, les mobilisations contre le « mariage pour tous » sont venues démentir l'hypothèse d'une homophobie réservée aux Français musulmans ou d'origine étrangère : les femmes et les hommes qui ont battu le pavé étaient en majorité catholiques. Ils ne vivaient pas dans des cités défavorisées, mais dans les beaux quartiers ; ils venaient de province, pas des banlieues. Malgré la présence de quelques musulmans (au moins « d'apparence », selon l'éloquente expression de Nicolas Sarkozy), *La Manif pour tous* puis *Le Printemps français*, qui a pris le relais, étaient des mouvements très majoritairement composés de Blancs, parfois ouvertement racistes, notamment les *identitaires* ancrés à l'extrême droite. Au lieu de défendre une modernité sexuelle menacée par l'archaïsme des « autres », comme l'avait fait Nicolas Sarkozy pendant la campagne présidentielle de 2007, ils fondent l'identité nationale sur le conservatisme sexuel. Le rejet des lesbiennes et des gays ne renvoie donc pas – ou plus – à « eux », mais de nouveau à « nous ». La « blancheur » ne signifie plus l'homosexualité, mais à nouveau l'homophobie.

Même si elle n'y a joué qu'un rôle marginal, la question de l'homonationalisme n'a évidemment pas complètement disparu du débat sur le « mariage pour tous ». En particulier, la porte-parole des Indigènes de la République, le mouvement anti-impérialiste postcolonial fondé en 2005, a bien tenté de ranimer ce thème lors de l'émission *Ce soir ou jamais*, diffusée sur

France 3 le 6 novembre 2012. Houria Bouteldja prend d'emblée ses distances : « Moi je n'ai pas d'avis sur la légitimité ou pas des revendications homos » ; en fait, « je suis même en dehors de tout ça, puisque ma parole est située quelque part politiquement. Je suis située dans l'histoire de l'immigration postcoloniale et dans les quartiers populaires. » C'est l'argument que développera Bruno-Nestor Azerot : non seulement les classes populaires auraient d'autres priorités, mais aussi, plus fondamentalement, pour les racisés, ces différences sociales seraient également culturelles : dans « les quartiers », il y a « des manières de gérer son homosexualité de la manière la plus intime qui soit, pas du tout publique », mais « ça ne se manifeste pas par une revendication identitaire politique » ; en revanche, « dans les milieux homosexuels, majoritairement, et c'est ce qu'on appelle homonationalisme et que je préfère appeler homoracialisme », poursuit-elle, « lorsqu'on est homosexuel, on doit faire son *coming out* et les revendications qui vont avec. »

Toutefois, Houria Bouteldja bute alors sur un obstacle. En avançant que les pratiques homosexuelles dans les banlieues ne débouchent pas sur des identités politiques, elle suscite l'approbation totale de Frigide Barjot, égérie de *La Manif pour tous* assise à côté d'elle, et même l'enthousiasme stupéfait de Paul-Marie Coûteaux, figure de l'extrême droite : « Alors là, là, il faut être chez Taddéi pour qu'il se passe ce qui se passe. J'aurais jamais cru dans ma vie tomber d'accord avec Madame la Présidente des Indigènes. Écoutez, je souscris tout à fait à ce que vous venez de dire ». « Sauf que moi », corrige alors la porte-parole, « je ne me reconnais pas dans le discours homophobe d'extrême droite. Moi, je suis ailleurs ». Que cette figure radicale se sente obligée de préciser : « je ne suis pas située à l'extrême droite » ne fait que trahir le dilemme politique auquel elle est alors confrontée. Au début des années 2000, la critique anti-impérialiste de l'homonationalisme découlait de la récupération impérialiste du discours sur la modernité sexuelle. En 2012, quand Houria Bouteldja s'exclame en conclusion : « Je ne supporte pas l'impérialisme gay », elle semble oublier la résurgence des réactionnaires sexuels mobilisés en masse contre le « mariage pour tous ». En leur présence, alors qu'elle est sur un même plateau de télévision, la porte-parole des *Indigènes* semble effectivement « ailleurs ».

Au-delà du mariage : « le genre pour tous »

Au début de la bataille du « mariage pour tous », l'émergence de Frigide Barjot à la tête des traditionalistes n'a pas manqué de déconcerter, et pas uniquement à cause de son pseudonyme *camp* : cette catholique « branchée » (ou décadente ?) avait jadis été la reine des nuits homosexuelles parisiennes. Cependant, la tactique était transparente : qui oserait accuser son mouvement d'homophobie ? Mais quand la figure de proue de *La Manif pour tous* rejoint les positions de la porte-parole des *Indigènes*, il ne s'agit nullement d'humour. Frigide Barjot veut récupérer la critique de l'homonationalisme dans une stratégie d'alliance entre deux types de conservateurs sexuels : d'une part les Versaillais et autres bourgeois de la droite chrétienne, d'autre part les musulmans du 93 et plus généralement des « quartiers ». Sans ceux-ci, la mobilisation de ceux-là risquait d'échouer. Pour l'égérie papiste, cet étrange attelage politique devait permettre de l'emporter.

Cette stratégie politique éclaire une autre rencontre étonnante, qui n'a pas suscité toute l'attention qu'elle méritait sans doute. Le 30 mars 2013, veille du dimanche de Pâques, Barjot est invitée à intervenir au Congrès annuel de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF). Elle encourage les musulmans à participer à la prochaine manifestation contre le « mariage pour tous », le 26 mai : « On sera deux millions, mais on le sera pas sans vous ! Vous êtes ceux qui feront basculer la loi ! » Il est vrai que, finalement, Frigide Barjot n'a pu prendre part à cette dernière mobilisation, juste après la promulgation de la loi le 17 mai : elle venait d'être exclue de son propre mouvement. C'était officiellement à cause de sa modération *gay-friendly* (elle était en effet favorable aux unions civiles) ; on se demandera pourtant si les catholiques fondamentalistes et les groupes d'extrême droite qui ont pris ou repris le contrôle du mouvement (du *Printemps français* à *Civitas*) n'auraient pas tenté ainsi d'empêcher cette alliance « contre nature ».

Le 21 mai, les médias ont braqué leurs projecteurs sur un autre événement, généralement mal interprété. Un homme s'est suicidé par balle devant l'autel de Notre Dame de Paris : Dominique Venner s'opposant au « mariage pour tous », certains ont voulu en faire le premier « martyr » de la cause. En réalité, il n'était pas catholique (son geste sacrilège le laissait deviner) : cet historien d'extrême droite, qui avait combattu avec l'OAS cinquante ans plus tôt pour l'Algérie française, se définissait comme un païen :

son respect de l'héritage catholique de la France était d'ordre culturel et non religieux. Dans le dernier billet publié sur son blog, le jour de sa mort, Dominique Venner explique son geste : si le titre rappelle son soutien à la manifestation du 26 mai, il évoque un blogueur algérien pour rappeler que les islamistes sont également opposés au mariage des couples de même sexe – « C'est bien le seul point commun, superficiellement, entre la tradition européenne (qui respecte la femme) et l'islam (qui ne la respecte pas). »

Néanmoins, sa conclusion tranche radicalement avec la stratégie d'alliance de Frigide Barjot : à cause de « l'immigration afro-maghrébine » estime-t-il, « une France tombée au pouvoir des islamistes fait partie des probabilités ». Ainsi, « les manifestants du 26 mai ne peuvent ignorer cette réalité. Leur combat ne peut se limiter au refus du mariage gay. Le "grand remplacement" de population de la France et de l'Europe, dénoncé par l'écrivain Renaud Camus, est un péril autrement catastrophique pour l'avenir. » Dominique Venner fait ici référence à la personnalité littéraire d'extrême droite qui a théorisé les politiques culturelles de l'islamophobie et les politiques raciales de la xénophobie en termes démographiques. Renaud Camus s'est d'abord fait connaître en 1978 par un livre intitulé *Tricks* (préfacé par Roland Barthes), chronique d'une culture homosexuelle de la promiscuité. On voit ici les priorités de Dominique Venner : les politiques raciales doivent l'emporter sur les politiques sexuelles. Au contraire, Frigide Barjot était prête à mettre de côté les différences religieuses entre catholiques et musulmans pour forger une alliance des conservateurs de tous horizons contre le « mariage pour tous ».

Qu'allait-il advenir de ces deux stratégies opposées, une fois le projet de loi adopté ? La droite et l'extrême droite tenteraient-elles de tirer parti des mobilisations contre la loi Taubira, favorisant ainsi les politiques sexuelles conservatrices, et donc la réconciliation religieuse, ou reviendraient-elles à la logique du début des années 2000 en opposant la « démocratie sexuelle » à d'autres racialisés (définis par l'immigration et l'islam) ? On peut noter que le Front national a salué le geste sacrificiel de Dominique Venner, alors que ce parti était resté remarquablement silencieux pendant toute la campagne contre le mariage des couples de même sexe. De fait, des enquêtes ont confirmé que les électeurs du parti d'extrême droite étaient moins hostiles à la loi que ceux de l'UMP. Ce n'est pas si surprenant. Le 10 décembre 2010, juste avant de succéder à son père à la tête du Front national, Marine Le Pen déclarait : « Dans certains quartiers, il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni juif, ni même français ou blanc. » En pratique, beaucoup insinuent, jusque dans son propre

parti, qu'elle est sous l'influence d'homosexuels. En imitant ainsi les populistes néerlandais Pim Fortuyn puis Geert Wilders, Le Pen a adopté une version racialisée de la modernité sexuelle que l'on pourrait appeler « blanchité sexuelle » (Fassin, « Sexual Whiteness »).

Reste que la réaction sexuelle s'est poursuivie après le vote de la loi Taubira. Le combat vise désormais le « genre » – ou plutôt la prétendue « théorie-du-genre » : le mouvement lancé avant le « mariage pour tous » (depuis 2011, on l'a vu) et actif tout au long des manifestations (comme dans la banderole : « mariage pour tous = théorie du genre pour tous »), a ensuite perduré. Sans retracer toute cette trajectoire, qui porte bien au-delà de la question du mariage, c'est dans ce contexte qu'il convient d'analyser la relance de la stratégie d'alliance réactionnaire que Frigide Barjot avait échoué à mettre en œuvre. Le 24 janvier 2014 était organisée la première Journée de retrait de l'école (JRE) en France : les parents étaient invités à retirer leurs enfants des écoles pour protester contre l'introduction de la « théorie-du-genre » dans les classes. Le relatif succès populaire de cette première action s'appuyait sur des rumeurs extravagantes (comme l'apprentissage de la masturbation, le travestissement forcé ou même le changement de sexe), suscitant une très forte attention des médias et du monde politique (qui ne porteront pas la même attention à l'échec de la JRE lors d'une seconde mobilisation, quelques mois plus tard).

Farida Belghoul était à l'origine de cette action. Bien peu se rappelaient son rôle de porte-parole du mouvement *Convergences* en 1984, un an après la Marche pour l'égalité des immigrés de 1983 (que les médias avaient surnommée « Marche des Beurs »). Cette figure longtemps marginale s'est soudainement retrouvée au premier plan (comme en écho à Frigide Barjot deux ans auparavant), même si elle a refusé d'apparaître dans les médias légitimes, car elle incarne (par son nom et son parcours) la possibilité de mobiliser les banlieues contre les droits sexuels. De fait, les textos servant à propager les rumeurs ont particulièrement ciblé les musulmans des « quartiers », notamment à Meaux. Le maire de la ville, Jean-François Copé, exprime alors sa « compréhension » à l'égard des préoccupations des familles. Étonnamment, ce chef de file de l'UMP était jusqu'alors mieux connu pour son islamophobie : le 5 octobre 2012, il compatissait plutôt avec les familles « françaises » dont le fils risquait d'être agressé pour avoir mangé un « pain au chocolat » pendant le ramadan. Au début des années 2000, les musulmans étaient constamment attaqués pour leur conservatisme ; pour la même raison,

ils étaient désormais devenus les alliés d'une partie de la droite et de l'extrême droite : ainsi Farida Belghoul a-t-elle immédiatement reçu la bénédiction de Christine Boutin, Béatrice Bourges du *Printemps français* et Alain Escada du mouvement catholique extrémiste *Civitas*. L'exclusion de Frigide Barjot, coupable d'avoir tenté de s'allier aux islamistes de l'UOIF, appartenait alors au passé.

Le succès de Farida Belghoul, pourtant d'abord isolée, s'explique par le soutien de deux figures qui, depuis des années, élaborent une étrange synthèse entre l'extrême droite et les banlieues, les électeurs du Front national et les militants pro-Palestiniens : Alain Soral, avec son site *Égalité & réconciliation*, et l'humoriste controversé Dieudonné. Avec Farida Belghoul, qu'ils récompensent d'une « quenelle d'or » en juin 2013, les deux hommes tentent de donner corps à une version « Black-Blanc-Beur » du populisme masculiniste opposé à la « théorie-du-genre ». La « quenelle », salut nazi inversé de Dieudonné, est devenue leur emblème : ce geste se veut « antisystème » (contre l'impérialisme américain et la mondialisation financière) ; il est également ouvertement antisioniste, mais aussi homophobe (« glisser une petite quenelle dans le fond du fion du sionisme ») ; il verse fréquemment dans l'antisémitisme explicite (par exemple, lorsque la quenelle est faite devant une synagogue). Du fait des plaisanteries de Dieudonné, qui jouent même sur le négationnisme, Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, est allé jusqu'à interdire son spectacle dans les semaines qui précédaient la première JRE de Belghoul en janvier 2014, renforçant ainsi la légitimité « subversive » de l'humoriste.

Frigide Barjot et Dominique Venner symbolisaient des stratégies opposées en faveur des politiques réactionnaires, en prônant la morale traditionnelle contre le « mariage pour tous », ou en défendant l'identité nationale contre le « grand remplacement ». La nouvelle alliance formée autour de Farida Belghoul, de Christine Boutin et Béatrice Bourges à Soral et Dieudonné, peut se comprendre comme une tentative de réconciliation des deux logiques de réaction sexuelle et raciale. En effet, le 23 mai 2013, après le suicide de Notre-Dame, Alain Soral suggère (sur le site d'extrême droite *Boulevard Voltaire*) que Dominique Venner et lui menaient des combats parallèles (bien que différents) ; il entend désormais continuer l'œuvre du disparu avec des « compagnons de route » comme Dieudonné, « que Dominique Venner, pour des raisons de génération, ne pouvait pas rejoindre ». Si l'abîme qui sépare l'OAS et le soutien à la cause palestinienne, l'identité blanche et la mobilisation des banlieues ne laisse pas de rendre le rapprochement

surprenant, on peut postuler qu'ici comme pour des générations précédentes, l'antisémitisme pourrait bien servir de pont entre différentes versions de l'extrême droite – de Renaud Camus à Alain Soral.

D'étranges reconfigurations voient le jour. En 2014, Élisabeth Lévy, fondatrice du très droitier mensuel *Causeur*, soutient Dieudonné contre les attaques de Manuel Valls. Éric Zemmour, figure médiatique d'extrême droite, déjà condamné en 2011 pour ses sorties racistes contre les Arabes et les Noirs, puise ses arguments contre le « genre » dans *Égalité & réconciliation*. Le paradoxe est double. D'une part, comment Élisabeth Lévy et Éric Zemmour, qui n'ont de cesse de critiquer les « jeunes » des « quartiers », peuvent-ils rejoindre Dieudonné et Soral, qui prétendent parler au nom des populations des banlieues ? D'autre part, comment ces personnalités qui revendiquent leur judaïté peuvent-elles fermer les yeux sur l'antisémitisme de la quenelle ? La question se posait déjà quand l'essayiste Alain Finkielkraut avait volé à la défense de Renaud Camus : celui-ci était accusé d'antisémitisme pour une entrée de son journal publié en 2000, où il se plaignait du nombre de juifs à l'antenne de *France Culture*. Ce qu'ils avaient alors (et ce qu'ils ont encore aujourd'hui) en commun, à savoir la vision mélancolique d'une identité nationale menacée par l'immigration, importait plus pour le philosophe juif que leurs points de divergence. Élisabeth Lévy et Éric Zemmour vont plus loin : en matière de politiques raciales, ils ont certainement peu à partager avec Dieudonné et Soral ; ils ne se retrouvent que sur les politiques sexuelles – contre la « théorie-du-genre » et le « mariage pour tous ». Ou peut-être plus simplement : ce qu'ils ont en commun, c'est l'appartenance à la droite de la droite ; il est donc bien possible que les postures stratégiques importent plus que les positions idéologiques.

Langue et parole

Les configurations complexes des politiques raciales et sexuelles qui ont émergé en France à la fin des années 1990 entre le PaCS et la loi Taubira, et qui continuent de se déplacer aujourd'hui, peuvent être interprétées de deux manières différentes. Sous l'angle de la naturalisation (ou inversement de la dénaturalisation), la démocratie sexuelle et la démocratie raciale sont les deux faces d'une même pièce. Toutefois, les politiques sexuelles et raciales, que ce soit dans leurs versions progressistes ou conservatrices, ne suivent pas

toujours le même cap : elles peuvent se trouver en porte-à-faux, lorsque l'une avance en opposition avec ? l'autre. Dans la mesure où ces rhétoriques de l'intersectionnalité ne coïncident pas avec les logiques de naturalisation (ni de dénaturalisation), on tombe souvent sur ces « alliances contre nature » (comme Frigide Barjot courtisant l'UOIF ou Élisabeth Lévy faisant des ouvertures à Dieudonné, sans oublier Paul-Marie Coûteaux félicitant Houria Bouteldja).

Face à ces contradictions apparentes, la première solution est de décider qu'il s'agit de rhétoriques superficielles et qu'il faut chercher la véritable cohérence idéologique plus en profondeur, dans la logique politique fondamentale des concepts, en l'occurrence dans l'équivalence entre race et sexe sous l'angle de la (dé)naturalisation. La seconde option consiste à aborder cette incohérence sérieusement, c'est-à-dire à considérer qu'au-delà des idéologies, la politique est avant tout affaire de rhétorique. Dans ce cas, il n'y a rien de « logique » à la convergence des politiques sexuelles et raciales : c'est le résultat d'efforts rhétoriques – comme Barack Obama et Christiane Taubira l'ont mis en évidence en 2013.

Il existe deux façons opposées et complémentaires d'observer les politiques, en l'occurrence les politiques associées au mariage des couples de même sexe. Pour mieux clarifier cette distinction, le moment est venu de revenir à la définition classique proposée par Joan W. Scott : le genre n'est pas qu'une affaire d'hommes et de femmes, ni de rôles masculins et féminins ; c'est aussi « une façon première de signifier des rapports de pouvoir » (Scott). Cette approche symbolique permet de saisir pourquoi les politiques relatives au mariage des couples de même sexe vont au-delà du mariage et de la famille, de l'hétérosexualité et de l'homosexualité ; le mariage homosexuel « signifie » bien plus – notamment en termes de nation et de race.

Mais « signifier » peut se comprendre de deux manières. La distinction essentielle opérée par Ferdinand de Saussure entre *langue* et *parole* est ici précieuse. Le mariage des couples de même sexe parle des rapports de pouvoir ; c'est pourquoi sa signification n'est pas seulement sexuelle, elle est aussi raciale : c'est une *langue* politique. Mais c'est aussi une langue parlée par différents acteurs : la *parole* politique donne du sens aux intersections entre sexe et race, en s'en servant au gré des contextes. Le mariage de couples de même sexe est non seulement *signifiant* politiquement, mais il est aussi *signifié* par l'usage politique. C'est la raison pour laquelle il est important de combiner démarches théoriques et historiques pour analyser la démocratie sexuelle – à la

fois *ce qu'elle signifie* (logiquement), et comment elle est signifiée (rhétoriquement).

Références bibliographiques

Azerot, Bruno Nestor. Assemblée nationale. « Ouverture du mariage aux couples de même sexe : discussion générale ». Web.

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2012-2013/20130120.asp#P794_179372>. Consulté le 9 mars 2015.

Borrillo, Daniel. « La vérité biologique contre l'homoparentalité : le statut du beau-parent ou le "PaCS de la filiation" ». *Droit & société* 72 (2009) : 361–71. Revue.

—. « La parenté et la parentalité dans le droit. Conflits entre le modèle civiliste et l'idéologie naturaliste de la filiation ». *Reproduire le genre*. Dir. Elsa Dorlin et Éric Fassin. Paris : BPI/Beaubourg, 2010. 121–31. Monographie.

Bouteldja, Houria. « Universalisme gay, homoracialisme et « mariage pour tous » ». Web.

<<http://indigenes-republique.fr/universalisme-gay-homoracialisme-et-mariage-pour-tous-2/>>. Consulté le 9 mars 2015.

Dudink, Stefan P. « Homosexuality, Race, and the Rhetoric of Nationalism ». *History of the Present* 1.2 (2011) : 259–64. Revue.

Fassin, Éric. « Same Sex, Different Politics: Comparing and Contrasting 'Gay Marriage' Debates in France and the United States ». *Public Culture* 13.2 (2001) : 215–32. Revue.

—. « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations ». *Multitudes* 26 (2006) : 123–31. Revue.

—. « Entre famille et nation : la filiation naturalisée ». *Droit & société* 72 (2009) : 373–82. Revue.

—. « Les "forêts tropicales" du mariage hétérosexuel. Loi naturelle et lois de la nature dans la théologie actuelle du Vatican ». *Revue d'éthique et de théologie morale* 261 (2010a) : 201–22. Revue.

—. « *Unusual Suspects* : la précarité nationale ». *Vous êtes français ? Prouvez-le !* Dir. Catherine Coroller. Paris : Denoël, 2010b. 155–68. Monographie.

—. « National Identities and Transnational Intimacies. Sexual Democracy and the Politics of Immigration in Europe ». *Public Culture* 22.3 (2010c) : 507–29. Revue.

—. « A Double-Edged Sword: Sexual Democracy, Gender Norms, and Racialized Rhetoric ». *The Question of Gender. Joan W. Scott's Critical Feminism*. Dir. Judith Butler et Elizabeth Weed. Bloomington : Indiana University Press, 2011a. 143–58. Monographie.

—. « From Criticism to Critique ». *History of the Present. A Journal of Critical History* 1.2 (2011b) : 265–74. Revue.

—. « Biopower, Sexual Democracy, and the Racialization of Sex ». *Foucault Now*. Dir. James Faubion. Cambridge (Royaume-Uni) et Malden (Massachusetts) : Polity Press, 2014a. 131–51. Monographie.

- . « Sexual Whiteness and National Identity. Race, Class, and Sexuality in Color-Blind France ». *Theories of Race and Ethnic Relations: Contemporary Debates and Perspectives*.
- Dir. Karim Murji et John Solomos. Cambridge : Cambridge University Press, 2014b. À paraître. Monographie.
- Iacub, Marcela. *Le crime était presque sexuel et autres essais de casuistique juridique*. Paris : EPEL, 2002. Monographie.
- Mazouz, Sarah. « Une célébration paradoxale. Les cérémonies de remise des décrets de naturalisation ». *Genèses. Sciences sociales et histoire* 1.70 (2008) : 88–105. Revue.
- Moynihan, Daniel Patrick. *The Negro Family: The Case for National Action*. U.S. Department of Labor (Office of Policy Planning and Research) : Washington (District de Columbia), 1965. Monographie.
- Perreau, Bruno. *The Politics of Adoption: Gender and the Making of French Citizenship*. Cambridge : MIT Press, 2014. Monographie.
- Provencher, Denis M. « 'I dislike politicians and homosexuals': Language and homophobia in contemporary France ». *Gender and Language* 4.2 (2010) : 287–321. Revue.
- Puar, Jasbir. *Terrorist Assemblages: Homonationalism in Queer Times*. Durham : Duke University Press, 2007. Monographie.
- Robcis, Camille. *The Law of Kinship: Anthropology, Psychoanalysis, and the Family in France*. Ithaca : Cornell University Press, 2013. Monographie.
- Scott, Joan W. *Gender and the Politics of History*. New York : Columbia University Press, 1988. Monographie.
- Taubira, Christiane. Assemblée nationale. « Ouverture du mariage aux couples de même sexe : discussion générale ». Web. <<http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2012-2013/20130121.asp>>. Consulté le 9 mars 2015.
- . Assemblée nationale. « Ouverture du mariage aux couples de même sexe : vote sur l'ensemble ». Web. <<http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/provisoire/P20130144.asp>>. Consulté le 9 mars 2015.
- . « Mariage pour tous : Taubira met de la poésie dans son discours ». *Le Monde*. Web. <http://www.lemonde.fr/politique/video/2013/01/29/mariage-pour-tous-taubiramet-de-la-poesie-dans-son-discours_1824154_823448.html>. Consulté le 9 mars 2015.
- . Assemblée nationale. « Ouverture du mariage aux couples de même sexe : discussion des articles (article 4, amendement 1771) ». Web. <<http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2012-2013/20130135.asp>>. Consulté le 9 mars 2015.

1^{ère} PARTIE

Les transidentités : genre, santé, enjeux politiques et sociaux

■ Introduction

Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille. Chercheure associée au LIRCES (Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures Et sociétés). Équipe d'accueil 3159 – ministère de la Recherche. Université de Nice-Sophia Antipolis.

Nous n'allons pas parler des parcours de vie trans en les réduisant à des définitions ou à des catégories avec le risque de formuler à notre insu ce qui pourrait ressembler à un diagnostic. La question trans a été trop longtemps réduite à une question d'opération dite « de changement de sexe », occultant le véritable enjeu d'un parcours de vie trans : le « changement de genre » dans des sociétés que l'on voudrait plus bienveillantes.

Nous allons tenter de donner quelques clés afin d'éclairer modestement le chemin qui va être dessiné tout au long de la journée avec des exposés sur la situation internationale. Psychiatrisation et pathologisation ne sont pas sans effets sur nos existences. Nous ne sommes pas des études de cas. Nous sommes des personnes inscrites dans un tissu relationnel. Nous sommes enfants, parents, frères, sœurs, ami-e-s, conjoint-e-s. Nous sommes partie prenante de la culture commune à travers nos propres subcultures.

Il sera question des réponses que les trans ont formulées dans le champ des savoirs pour exister. Il sera dit comment nous nous sommes mobilisé-e-s pour élaborer des réseaux d'action comme d'entraide, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, et comment des supports de santé communautaire ont été mis en place. Enfin, nous verrons que sur les questions de genre, les questions de santé et de prévention, d'autres structures travaillent aujourd'hui avec les associations et collectifs trans. Nous verrons que les apports de la pensée féministe sont pour nous des outils essentiels. Nous interrogeons aussi le genre au sens de rapport sociaux de sexe.

Pour certains et certaines d'entre nous, nous mettons en avant une inscription dans ce qui pourrait être appelé le *post trans* et le *transféminisme*. À travers une identification de genre trans nous proposons des féminités et des masculinités croisées, non oppositionnelles, non hiérarchisées. En un mot : débinarisées. Nos

vies ne peuvent pas être contenues dans une éprouvette symbolique ou dans un cabinet de psychiatrie. Nous verrons en fil rouge que nous ne nous proposons pas un modèle figé, que nous évoluons tout comme nos discours.

Le groupe de travail qui a œuvré à l'organisation de cette conférence était composé de : Pascal Court, Naouelle Corniglion, Naïel Lemoine, Nicole Roussel, Malvina Roussin, Jessika Francesca Tonnelier, Karine Espineira.

■ Regard pour une socioanthropologie du fait trans

Par Maud-Yeuse Thomas (Chercheuse indépendante, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités ODT, Marseille)

Il est d'usage fréquent de signaler que le fait trans existe dans toutes les sociétés. Il est également d'usage courant d'aligner nos expériences en Occident à ces lointains cousins trans dans d'autres sociétés. Je voulais revenir là-dessus. Laurence Héraut présentait sa Journée transgenre ainsi :

« Si les sociétés humaines ont traité et conçoivent les personnes "transgenres" de manière très diverses, le fait de raconter cette expérience revêt partout un enjeu important car la composition même du récit engage la légitimité de la personne "transgenre" et ses possibilités d'existence. Les récits sont, en effet, non seulement produits pour donner sens à une expérience singulière mais aussi pour engager des actions multiples et diverses par rapport à cette situation. (...)»¹

En un mot, l'on restitue l'expérience trans dans sa singularité, tout en laissant en suspens cette recevabilité sociopolitique et sa régulation sociétale et institutionnelle dont nous savons qu'elle peut être cette appropriation malveillante, justifiant une psychopathologisation sans maladie ni affection et la régulation des changements de genre par la contrainte des changements de sexe pour l'obtention de papiers d'identité.

Dans toutes les sociétés et à toutes les époques, le fait est connu et engage cette importance de l'enjeu de définition ; dans certaines d'entre elles, ces passages sont organisés en franchissements ritualisés pour des raisons de sex-ratio (Mahu de Polynésie), culturelles et/ou individuelles (Kathoey de Thaïlande, Métis du Népal et Hijras d'Inde du Nord, Feminielli à Naples, Muxe du Tehuamtepec-Mexique), chamaniques (sociétés amérindiennes – avant l'ethnocide amérindien-, Inuit, Yakoutes...) ou encore organisant des communautés fermées dans la société très

¹ Laurence Héraut, La journée transgenre, Maison Méditerranéenne des Sciences Humaines (MMSH), Aix-en-Provence.

hiérarchisée des castes (Hijras d'Inde du Sud²). Le comparatif permet de voir que chaque société donne une réponse différente. Cela permet de revenir sur la géopolitique occidentale : ce n'est pas une réponse universelle ou scientifique mais la réponse politique de l'aire sociétale Occident. L. Héraut prévient en se demandant ce que l'on compare et comment comparer et avec quels outils³ ? Ne transsexualise-t-on pas ces tiers culturels un peu trop vite et pourquoi ? Il y a un précédent historique que signale Pat Califia (*Le mouvement transgenre*), c'est la transformation des *two spirit* amérindiens en homosexuels. Mais avons-nous nous-mêmes réinterprétés les *two-spirit* en transsexuels et désossés ces identités de leur contexte.

Nommer, trier, classer

Pierrette Désy, une anthropologue de l'université de Laval au Québec, donnait un instantané historique de la figure du « Berdache » construit au XVIII^e siècle par les voyageurs occidentaux : le mot berdache, tel qu'on l'emploie en anthropologie, vient du français bardache. Selon le Littré, c'est un terme obscène qui désigne « le mignon ou le giton ». Avec les variantes bardash et berdash, il a été repris par les voyageurs français et canadiens pour nommer les homosexuels autochtones d'Amérique du Nord. L'Occident transforme le *two spirit*, cet « esprit double » en *berdache* homosexuel et le système spirituel des sociétés chamaniques en société de sauvages. L'origine du *berdache* et de la figure *trans* sont communes à l'aire occidentale. Cette description décrit en creux comment l'Occident a effacé les variations concernant non seulement l'identité de genre des individus, leur socialisation dans le genre d'élection, mais surtout les ressources sociales et spirituelles constituant ces franchissements de genre – constituant et non pas « permettant » ou « tolérant ». Si les identités-tiers sont parfois des chamans et les « passeurs de monde » que décrivent les ethnologues et anthropologues (par ex. L. Héraut et F. Sironi⁴), il nous faut reconnaître qu'il n'y a rien de tout cela en Occident mais cette théorie malveillante du « transsexualisme », théorie ethnique, non pas d'une pathologie mentale, mais de la création de ce tiers identitaire à l'extérieur de son aire mentale, culturelle et sociale (« ethnoscape », Appadurai).

2 Flora Yacine, « Des Indiens du troisième sexe », *Sciences humaines*, n°235, mars 2012, <http://www.scienceshumaines.com>,

3 Laurence Hérault, « Introduction Tour du monde trans », in *Transyclopédie*, (coor.) A. Alessandrin, K. Espineira, M-Y. Thomas, Ed. Des ailes sur un tracteur, 2012.

4 Françoise Sironi, *Psychologie(s) des transsexuels et des transgenres*, Ed. Odile Jacob, 2010.

Les discours et récits sont saturés de termes médicaux, ne permettent pas de narrer la personne que nous sommes.

Dans un monde rationalisé, entièrement démagifié et déchamanisé, nous n'avons la plupart du temps aucune idée de ce que peut signifier un « passage de monde ». Or nous avons besoin de ces ressources pour dire cette personne en transition, en franchissement, non pas seulement en des termes médicaux mais en des termes sociaux, culturels, philosophiques. Des récits pour abattre les classements nosologiques, les scripts déviants, pour répondre à nos besoins, pour faire condamner les actes transphobes, moraux comme physiques. Non seulement, il n'y a pas de passeurs/euses mais encore ceux et celles qui ont pris symboliquement cette charge sont également pathologisés.

Là où l'Occident parle de transgression, d'individualisme, de travestissement, de dysphorie... le passeur de monde capte ce sens du franchissement. Marie-Antoinette Czaplicka⁵, une anthropologue, le décrivait déjà en 1914 :

« Socialement, le chamane n'appartient ni à la classe des hommes ni à celle des femmes, mais à une troisième classe, celle des chamanes [...] ils ont des tabous particuliers, comportant des traits à la fois masculins et féminins. La même chose peut être dite de leur costume, qui combine des caractéristiques propres aux vêtements des deux sexes ».

Un autre anthropologue, B. Saladin d'Anglure, écrit (vers 1985) :

« Les travaux de Margaret Mead (1935) faisaient alors école, depuis qu'elle avait démontré que cette division des tâches avait un caractère relatif et résultait de choix culturels et sociaux et non pas d'un déterminisme biologique lié à la différence des sexes. Elle établissait par là les fondements d'une définition du genre (...) ».

M. Mead établit surtout un comparatif en défaveur de l'universalisme omnipotent de l'Occident dont la fonction majeure est de masquer le colonialisme et de s'appropriier les ressources symboliques majeures. Cet espace « troisième » est social et ne peut être convoqué ni par sexe ni par le genre. En lui-même, il est un espace d'intermédiations transgenre des passages. Nul besoin de la notion sociale ou médicale de « travestissement » : le terme de chamane est utilisé, outre ses fonctions, comme espace sociologique de relations et non d'une quelconque intériorité d'un individu minoritaire et médicalisé, ce qui est le propre de la

5 Marie-Antoinette Czaplicka, *Aboriginal Siberia. A study in Social Anthropology*, 1914, Oxford, Clarendon Press.

lecture occidentale qui trie et classe, qui nous distingue d'autrui dans le lien social. L'éventuel « troisième » (sexe ou genre) est le rite de passage qu'indique le chaman, au-delà du « changement » qui est spécifique à la binarité oppositionnelle sans rite ni gué de passage ; cet espace « troisième » est distinct d'une culture à l'autre. Si la place du chaman peut être enviée, c'est autant pour ce rôle de passeur que ce qu'il ouvre en termes de ressources symboliques. En ritualisant ce franchissement, il guérit les âmes blessées dans ce passage. Il a un rôle de médiation globale, de type socioculturel. Ajoutons qu'au contact des catégories occidentales, sa fonction serait d'empêcher que ces passages soient interprétés comme des franchissements indus ou des troubles. Fonction qu'occupent déjà des responsables associatifs, militants ou non, trans ou non.

On se trouve face à une question anthropologique majeure : la relativisation socioculturelle de système sexe-genre incluant des gués a été digérée par la conception rationaliste de l'Occident rejetant ces gués et avec eux les ressources psychiques et sociales des individus.

Ce que met en lumière l'anthropologie, me semble-t-il, outre le fait que les savoirs médicaux ne sont pas des ressources mais une réponse technique, c'est qu'aucune ressource sociale n'a été mobilisée pour ritualiser ces franchissements et faciliter nos passages, soulager les solitudes et souffrances, condamner les actes transphobes. On a fabriqué une exception médicale valant pour exception sociojuridique s'appuyant sur ces solitudes et souffrances. Il s'ensuit cette situation typique en Occident où les militances tiennent lieu de gué et de lien social ténu, à la fois sociopolitique et psychique, sans appui. La population trans occidentale s'est comportée faute de ressources sociales, se constituant en double aveugle (non pas, quel genre me convient le mieux, mais pourquoi ne puis-je pas choisir ?) et face à une discrimination massive à l'instar des Hijras d'Inde du Sud, à un phénomène des castes, non pensées comme telles en Occident.

▪ **Le « sujet trans » : une représentation hégémonique ou une figure alternative ?**

Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille.

Cet exposé s'appuie sur une partie des données des travaux une thèse de doctorat intitulée *La construction médiatique des transidentités : une modélisation sociale et médiaculturelle*, soutenue le 12 novembre 2012. Pour mémoire, cette étude s'est appuyée sur cinq années d'observation participante du terrain transidentitaire et sur un corpus formé à l'Institut national de l'audiovisuel qui nous a permis de regrouper 886 documents sur la période 1946-2010. Le cadre d'énonciation étant aussi militant, des positionnements engagés seront clairement assumés dans cette communication.

Les tendances

L'étude des glissements sémantiques du lexique médiatique des transidentités (le vocabulaire utilisé pour parler des trans) permet de décrire et d'analyser les liens objectifs qu'entretiennent des représentations sociales et des représentations médiatiques devenues désormais consubstantielles. Le qualificatif de « fait divers » disparaît peu à peu au profit de celui de « fait de société », qui cède lui-même progressivement la place à la notion subversive d'« égalité des droits ». Le terme travesti est le seul désignant les trans qui préexiste à la télévision. Dès les débuts de la télévision, ce terme désigne « déguisés en femme ». Le document de 1946 par exemple, s'intéresse à la fête de la demi-lune à Lyon. La mariée est jouée par un homme, ce qui vaut au document de l'Office Radiodiffusion Télévision Française le descripteur « travesti » et son inscription dans le corpus. La télévision parle massivement de travestis jusqu'à nos jours. Cette figure qui est en fait un bouc émissaire oblitère déjà la réalité du changement de genre car le travestissement est déjà un changement de genre sanctionné par la société. Pensons à ces femmes portant pantalon que l'historienne Christine Bard analyse dans sa recherche.

À partir de la prise en charge institutionnelle en 1979 en France par exemple, on parle moins de « travestis » et plus des « transsexuels ». En cela, la télévision suit l'esprit du temps pour reprendre cette belle expression d'Edgar Morin. Pour ainsi dire « les transsexuels chassent les travestis de la télévision » et les médias « transsexualisent » toutes les identifications de genre trans. Les trajectoires de vie sont homogénéisées comme tenant de l'ordre du sexe alors sur le terrain l'hétérogénéité est la règle. Dans le discours des médias, la tendance globale est celle-ci : les trans changeraient de « sexe » par souci identitaire et non sexuel. Dans ce glissement sémantique, on note qu'un terme comme « transgenre », très présent dans le monde associatif et militant, les gender studies et les cultural studies, est bien plus confidentiel aussi bien à la télévision que dans les fiches d'archivage de ces matériaux audiovisuels à l'INA. Transidentité est inexistante. On prononce parfois le mot dans les émissions mais on ne l'écrit que très rarement dans les documents d'archivages et il ne figure jamais dans les titres des émissions qui préfèrent de loin les termes transsexuels, transsexualité ou travestis.

Définitions ?

Définir est toujours un exercice risqué. Comment définir sans normer ? Comment nommer sans disqualifier ? Mais nous savons aussi que nommer c'est faire exister. Le retournement du stigmaté est ici évocateur. Pensons comment les insultes « pédés » ou « gouines » ont donné lieu à réappropriation jusqu'à la fierté transpédés-gouines. En télévision, quand on parle des trans, la question porte le plus souvent sur les différences entre transsexuels, transgenres et travestis. Souvent la réponse donnée est des plus réductrices : on dit que « les transsexuels se font opérer », « les transgenres ne se font pas opérer », « les travestis c'est pour le sexe ». On oublie trop vite que ce que toutes les trans ont en commun, c'est le changement de genre et pas le changement de sexe et on s'attache pourtant à les différencier sur le sexe et la sexualité. La question du travestissement est une nouvelle fois l'occasion de rappeler les discriminations subies par les « femmes en pantalon » ou aux cheveux courts.

Créer des catégories revient parfois à s'incriminer dans un processus conduisant à des définitions aux allures de diagnostic. L'une des plus grandes colonisations du système binaire et de l'instance médico-légale c'est d'avoir proposé des outils permettant aux personnes trans de se catégoriser entre eux. Dans un schéma qui

montrerait combien le lexique trans militant et féministe est plus riche que celui proposé par l'institution médicale et les médias, on ne manquerait pas de souligner l'apport des gender studies et des épistémologies féministes. À lui seul, le préfixe « trans » est riche de sens et d'ouvertures.

Des « institués » à contextualiser

Dans notre étude, on voit très précisément que les médias abordent « l'institué transsexé » (la représentation dominante, valorisée et rassurante) aux détriments de « l'institué transgenre » (la représentation confidentielle, minorée et paniquante). L'un rassure puisque les personnes disent ne pas contester l'ordre social et historique (ici celui du genre) tandis que les autres créent de la panique et troublent le genre et l'ordre public en refusant l'assignation et l'inscription dans une société estimée sexiste, inégalitaire et hétéro normative.

Dès les premiers visionnages à l'Inathèque, il ne faisait aucun doute qu'un document décontextualisé ne donnerait qu'un sens limité et trompeur à l'étude si on ignorait logiques de production, structures de représentation de la période de production, dynamiques sociales en action, et pour tout dire un esprit du temps. Les productions des années 1970 sont imprégnées symboliquement par « la libération sexuelle », mais aussi par une télévision sous tutelle passant du noir et blanc à la couleur. Elle était parfois très audacieuse tant dans ses choix thématiques que dans ses traitements médiatiques. La télévision garde ainsi une trace de la rencontre quelque peu avortée entre trans et féministes dans la seconde moitié des années 1970 et les émissions destinées « aux ménagères » sont bien plus subversives qu'on ne le pense. Les téléspectatrices présentent en plateau font preuve de savoirs féministes et sont politisées. Elles interpellent amicalement les trans comme de possibles alliés sur « les questions de genre » dirait-on aujourd'hui avec notre esprit du temps. L'édification de « l'institué transsexé » coïncide avec l'arrivée des « experts » de la question sur les plateaux de télévision et les formations d'équipes hospitalières dédiées à « la prise en charge ». L'ensemble de l'analyse permet de dire que les médias formulent durant cette période une « transsexualisation » globale. Le sujet transsexuel est institutionnalisé en une valeur plus enviable que le statut de « travesti » rejeté à la marginalité.

Christine Jorgensen : un exemple d'inscription dans les imaginaires

Le premier document proposé est celui des actualités américaines montrant Christine Jorgensen sa descente d'avion et présentée comme la première transsexuelle opérée du monde. Ce document de la presse filmée diffusé massivement et il montre une femme accueillie par une nuée de journaliste des photographes à l'instar des célébrités du cinéma et du sport dans les années 1950. [Avant de le diffuser, j'ai proposé au public de considérer ce document comme « une histoire non trans » dans laquelle les personnes trans sont des objets de savoir.]

Le second document est un extrait du biographical motion picture réalisé par Irvin Rapper en 1970 intitulé *The Christine Jorgensen Story* et dans lequel Christine est impliquée comme consultante. Cette fois, à sa descente d'avion, on découvre des journalistes moqueurs et raillant Christine. [Avant de le diffuser, j'ai proposé au public de considérer ce document comme « une histoire trans » dans laquelle les personnes trans sont des sujets de savoir.]

Même lieu, même événement en apparence mais deux versions différentes comme autant d'inscriptions dans les imaginaires distants de 27 ans. Dans l'histoire et l'imaginaire « non trans » : on voit Jorgensen accueillie comme une star. On peut aussi lire inscription de la « transsexualité » dans l'imaginaire commun comme suit : une femme, blanche, occidentale, citadine et hétérosexuelle.

Dans l'histoire trans, on peut lire le récit d'un mépris enfin raconté, d'un récit d'une transphobie qui ne dit pas son nom et qui n'a pas encore de nom.

Bien au-delà de l'exemple de la médiatisation de Jorgensen, la télévision a tout particulièrement contribué à l'inscription de la « transsexualité » dans l'imaginaire commun ainsi : une femme, blanche, occidentale, citadine et hétérosexuelle. Et l'histoire des trans et leur culture a longtemps été écrite par des non-trans dans les médias comme dans les « sciences ».

Dans le cadre français particulièrement, il va falloir attendre la deuxième moitié des années 2000 pour voir surgir ce qui pourrait être appelé une histoire trans d'une part avec des productions telles que les courts-métrages militants (les Do-It-Yourself du GAT, Sans Contrefaçon et STS), et d'autre part avec une image et une parole plus proche de la réalité grâce à des documentaires comme *Screamin Queens — The Riot at Compton's Cafeteria* (Victor Silverman et Susan Stryker, 2005) qui raconte l'histoire d'une première révolte à San Francisco en 1966 venant compléter à rebours dans la légende celle de Stonewall. *L'Ordre des mots*

(Cynthia et Mélissa Arra, 2007), *Nous n'irons plus au bois* (Josée Dayan, 2007), *La Transparentalité aujourd'hui* (Maud-Yeuse Thomas, 2007), *Identités remarquables* (Emmanuelle Vilain et Nathalie Lépinay, 2010), *Diagnosing Difference* (Annalise Ophelian, 2009), *Fille ou garçon, mon sexe n'est pas genre* (Valérie Mitteaux, 2011) ou encore *Mes questions sur les trans* (Serge Moati et Charlotte Lessana, 2011).

Ces documents laissent s'exprimer des « identités paniquantes », qui dérangent dirait un supporter de la manif pour tous. Avec ces paroles qui créent du trouble, « l'institué transgenre » trouve à s'exprimer hors de la norme dominante d'une société donnée. Dans la nôtre précisément, nous parlerions d'une norme hétérosexuelle et binaire. Si « l'institué transsexe » se plie à cet ordonnancement, on ne peut plus ignorer que les identités « autres » et « alternatives » ont aussi des effets identitaires sur les journalistes, les réalisateurs, les documentaristes mais aussi sur l'ensemble de la société. Ce qui rassure est toujours plus valorisé que ce qui panique. On doit donc l'évolution du sujet à des personnes engagées côté trans, des documentaristes parfois très engagés ou très curieux côté médias.

Conclusion

L'évolution de la représentation des personnes trans a été le fait de personnes en grande majorité militantes ou engagées. À défaut de maîtriser « le dossier trans », chacun tente d'en saisir les enjeux : qui suis-je au-delà du genre assigné et reproduit ? La culture inhérente à mon genre est-elle effet de domination, de soumission, ou rien de tout cela ? Ma place détermine-t-elle mon rôle ? Mon rôle détermine-t-il mon rang dans le monde ? La condition transidentitaire amorce ou confirme à notre avis un tournant culturel. Ces questions nous semblent aussi politiques qu'existentielles.

La figure du « travesti » m'intéresse beaucoup. Grâce aux études de genre par exemple, la figure est « dépervertie » et analysée comme franchissement de genre sanctionné par une bouc-émisssarisation. On peut banaliser cette figure et la banaliser en la plaçant du côté du genre et non plus du côté du « sexuel » tel que considéré dans les discours moralistes religieux et parfois « psychiatriques ». Les « transsexuels » se défendent souvent en télévision de l'assimilation à cette figure bouc émissaire. Dans ma recherche, j'ai aussi noté que la parole des travestis des années 1970 est souvent plus politique et plus critique que celle des transsexuels des années 1980, alors que justement lors cette période les personnes trans passent sous la tutelle psychiatrique. Faut-il vraiment n'y voir qu'un hasard ?

Références bibliographiques

- BERTINI Marie-Joseph, *Ni d'Ève ni d'Adam — Défaire la différence des sexes*, Max Milo, Paris, 2009, Paris, 288 p.
- BORNSTEIN Kate, *Gender Outlaw : On Men, Women and the Rest of Us*, Routledge, New-York, 1994, 304 p.
- BOURCIER Marie-Hélène, *Sexpolitiques, Queer zone 2*, La Fabrique, Paris, 2005, 301 p.
- BUTLER Judith, *Défaire le genre*, traduction de Maxime Cervulle, éditions Amsterdam, 2006, 311 p
- BUTLER Judith, *Trouble dans le Genre*, traduit par Cynthia Kraus, La Découverte, Paris, 2005, 281 p.
- COULOMB-GULLY Marlène, « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française gender blind », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, 2010, p. 175-182, 228 p.
- CALIFIA Patrick, *Le mouvement transgenre*, traduction de Patrick Ythier, Epel, Paris, 2003 (1997), 384 p.
- CERVULLE Maxime et QUEMENER Nelly, « Genre, race et médias. Divergences et convergences méthodologiques dans les sciences de l'information et de la communication », in BOURDELOIE H. et DOUVÈRE D. (sous la direction de), *Méthodes de recherche sur l'information et la communication. Regards croisés*, Paris, Mare & Martin, coll. « MédiaCritic », Paris, (à paraître en 2014).
- CRENSHAW Kimberley Williams, « Cartographe des marges : intersectionnalité, politique de l'identité, et violences contre les femmes de couleur », traduction d'Oristelle Bonis, *Les Cahiers du genre*, n° 39, Paris, L'Harmattan, p. 51-82, 2005, 220 p.
- DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, collection Philosophies, Presses Universitaires de France, Paris, 2008, 153 p.
- ESPINEIRA Karine, « Transidentités et média (tion) s », in ALESSANDRIN A. et RAIBAUD Y. (sous la direction de), *Géographie des Homophobies*, Armand Colin, Paris, 2013, p. 57-69, 224 p.
- ESPINEIRA Karine, *La transidentité de l'espace public à l'espace médiatique*, collection Champs Visuels, L'Harmattan, Paris, 2008, 197 p.
- ESPINEIRA Karine, « La médiatisation des politiques transgenres : Du statut de contre-public à l'inégalité de la représentation », *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, rubrique « Émergences », n° 4, coordonné par Nelly QUEMENER, et Virginie JULLIARD, 2014 (à paraître).
- ESPINEIRA Karine, « Depathologization », avec Amets Suess et Pau Crego Walters, *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, Duke University Press, Paisley CURRAH & Susan. STRYKER Editors, 2014 (à paraître).
- ESPINEIRA Karine, « La construction médiatique des transidentités : Une modélisation sociale et médiaculturelle », rubrique « Recherche Actualités » de la revue *Le Temps des médias*, n° 20, coordonné par Jamil DAKHLIA, printemps 2013.
- FEINBERG Leslie, *Transgender Warriors : Making History from Joan of Arc to Dennis Rodman*, Boston, Beacon Press, Boston, 1997, 147 p.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, 360 p.
- FRASER Nancy, « Rethinking the Public Sphere : A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », *Social Text*, n° 25/26, Duke University Press, 1990, p. 56-80, 272 p.
- GOFFMAN Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1, « La Présentation de soi », Paris, Éditions de Minuit, 1973, 256 p.
- GUILLOT Julie, BEAUBATIE Emmanuelle, « L'invisibilité FtM : aspects sociaux et politiques », in *La Transidentité : des changements individuels au débat de société*, ALESSANDRIN A. (sous la direction de), L'Harmattan, Paris, 2011, p. 71-92, 160 p.
- HARAWAY Donna, *Manifeste cyborg et autres essais*, Sciences – Fictions – Féminismes, Anthologie établie par ALLARD Laurence, GARDEY Delphine & MAGNAN Nathalie, Exils Éditeur, Paris, 2007, 333 p.

- HARDING Sandra, « L'instabilité des catégories analytiques de la théorie féministe », *Multitudes Web* 8, [En ligne], accès et disponibilité : <http://multitudes.samizdat.net/L-instabilite-des-categories>. Première publication en avril 1991, *Signs*, traduit par Michael Hardt, vol. 11, n° 4, 1986.
- NICOT Stéphanie et AUGST-MERELLE Alexandra, *Changer de sexe : identités transsexuelles*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2006, 187 p.
- SIRONI Françoise, *Psychologie (s) des transsexuels et des transgenres*, Odile Jacob, 2011, Paris, 272 p.
- THOMAS Maud-Yeuse, ALESSANDRIN Arnaud, ESPINEIRA Karine (dir.), collectif, *La Transyclopédie*, édition Des Ailes sur un tracteur, 2012, 350 p.

■ **Droits civiques et accès aux soins des personnes trans**

Par Florence Bertocchio (Arc-en-ciel, Toulouse)

La commission trans d'Arc-en-ciel Toulouse s'est donné pour objectifs de :

- Contribuer à la plate-forme des revendications AEC sur les droits LGBT ;
- Contribuer à la visibilité des personnes trans ;
- Informer le public, en premier lieu les personnes trans et leurs proches, et les professionnels (santé, droit).

Or, la maîtrise de la question des droits ne sert pas seulement à revendiquer. Elle sert aussi à mieux accueillir, conseiller, orienter les personnes. En effet, on voit encore trop souvent arriver aux permanences d'écoute des personnes convaincues qu'elles vont être mises sous tutelle, qui appréhendent le processus de transition comme « réglementé », ignorant le plus souvent l'étendue de leurs droits réels.

1. Étape n° 1 de l'accueil des personnes trans : « Leur rappeler leurs droits »

Ce rappel des droits fondamentaux tient en deux points :

- 1- Il n'existe aucune loi qui limite la possibilité de se dire « il », « elle » ou autre.
- 2- Il n'existe aucune loi qui limite spécifiquement la liberté des personnes Trans à disposer de leur corps.

Le fait qu'il existe deux restrictions sérieuses à ces libertés ne diminue pas le fait qu'en matière de genre c'est le régime de la liberté qui prévaut. Il est malheureusement tout aussi important de bien connaître les restrictions actuelles à ces libertés.

- 1) Le changement d'état civil est soumis à des conditions définies par la jurisprudence.

2) La prise en charge des soins et des actes médicaux spécifiques à la transidentité, ainsi que de certains soins et actes médicaux non spécifiques, est soumise à des conditions mal définies et probablement arbitraires.

Les conditions liées au changement d'état civil ne limitent pas la liberté d'affirmer son identité de genre mais la possibilité de la justifier légalement. Il est opportun de rappeler que la quasi-totalité des organisations trans et LGBT revendiquent aujourd'hui la démedicalisation et la déjudiciarisation complètes de la procédure. Quant aux conditions mises à la prise en charge des soins, elles limitent la liberté des personnes les plus vulnérables économiquement à disposer de leur corps et les mettent plus particulièrement en danger.

2. Mettre en chantier les questions d'accès aux soins des personnes trans

Cette mise en question est nécessaire pour se situer en partenaires exigeant-e-s et pleinement citoyen-ne-s du système de santé : professionnels de santé, médecins, organismes de sécurité sociale, administration, ministères de tutelle. Elle s'organise selon nous en quatre thèmes :

- Des effets irréversibles ?
- Des soins spécifiques ?
- Des traitements hormonaux, pour quoi faire ?
- Être opéré-e, pour quoi faire ?

2.1. Des effets irréversibles ?

La jurisprudence concernant le changement de la mention du sexe à l'état-civil exige de prouver « la réalité du syndrome transsexuel ainsi que le caractère irréversible de la transformation de son apparence ». Ainsi, le champ du droit, influencé par quelques médecins pratiquant sans scrupule l'abus de pouvoir, semble en retour légitimer cette notion d'irréversibilité. Or l'idée que la transformation de l'apparence puisse être irréversible est très fantaisiste.

La notion d'irréversibilité, actuellement encore invoquée dans la jurisprudence, est aussi peu rigoureuse que le « syndrome de transsexualisme ». La seule chose que l'on peut affirmer à cet égard est que l'ablation des gonades a un effet irréversible sur la fertilité naturelle d'une personne. C'est pourquoi, un grand

nombre d'associations ont dénoncé ce critère d'irréversibilité comme étant une exigence de stérilisation. En France, cette exigence ajoutée à l'impossibilité de conserver ses gamètes aboutit en effet à une stérilisation de fait des personnes trans, y compris par les techniques de PMA. La circulaire de 2010 a hasardé maladroitement que l'irréversibilité pourrait être prouvée par la persistance d'un traitement hormonal et certaines opérations de chirurgie esthétique. C'est très peu rigoureux en ce qui concerne l'apparence de la personne. Ce qu'une opération esthétique a fait dans un sens, elle peut le défaire dans l'autre : par exemple, une augmentation mammaire peut être effacée par un retrait des implants. Certaines évolutions physiologiques sont en effet irréversibles, comme la mue de la voix à la suite de la prise de testostérone. Mais la mue de la voix est également irréversible chez les garçons à l'adolescence et pourtant la plupart des personnes MtF ayant transité après la mue n'ont aucun mal à faire passer leur voix pour féminine. Il n'est pas davantage rigoureux d'affirmer qu'un traitement hormonal « à long terme » possède un effet irréversible sur la fertilité car il faudrait alors mieux définir le « long terme » : on a rapporté des cas de grossesse chez des femmes biologiques dont la compagne, MtF, suivait un traitement hormonal depuis plusieurs années. La seule évolution irréversible et très significative que l'on puisse provoquer est la stérilité acquise par la castration. Dans le cas des personnes FtM, l'ovariectomie et l'hystérectomie obligatoires sont encore plus controversées. Ces organes internes ne sont pas visibles, ils n'affectent donc pas l'image de la virilité, ou de la féminité d'ailleurs. D'autre part le traitement hormonal à base de testostérone interrompt les mécanismes physiologiques féminins qui ont leur siège dans ces organes, en particulier les règles. Certes il existe des divergences sur les risques liés au traitement hormonal. Mais ces risques ne sont pas prouvés et certaines personnes FtM souhaitent conserver leur utérus. La seule chose que l'on peut affirmer avec certitude est que l'hystérectomie élimine une situation potentielle où un homme trans porterait un enfant, comme Thomas Beatie et plusieurs autres l'ont fait. Si cette seule raison devait être retenue, on serait dans une intention délibérée de stérilisation. On doit juger sérieusement de cette intention de stérilisation forcée au regard des droits humains.

En réalité, pendant la transition, comme d'ailleurs pendant toute la vie de n'importe quel individu, le corps connaît des évolutions plus ou moins réversibles. En ce qui concerne la transition, la seule évolution irréversible et très significative que l'on puisse provoquer est la stérilité acquise par la castration. Or ce ne sont pas les personnes trans qui l'exigent actuellement mais la jurisprudence, de fait.

2.2. Des soins spécifiques ?

La plupart des actes et des soins que l'on estime habituellement associés à la transition ne sont en fait pas spécifiques à ce processus. Les actes et soins spécifiques correspondent à des évolutions physiologiques et anatomiques peu réversibles antérieures (chirurgie génitale, mammectomie, épilation faciale). Certains soins ou actes spécifiques correspondent à des prises en charges très particulières et forcément transitoires. **Les hormonothérapies ne sont pas des actes spécifiques.** En effet, tous les corps, cisgenres comme transgenres, connaissent des modifications cycliques ou tendanciennes du régime hormonal à travers la vie. Tous les corps, cisgenres comme transgenres, sont retravaillés en permanence sous l'effet du régime hormonal. La modification du régime hormonal n'est pas spécifique au corps trans. La « transformation » du corps sous l'effet du régime hormonal n'est pas spécifique au corps trans.

La question du régime hormonal est une question qui concerne tout le monde et en premier lieu toutes les femmes. Par exemple, dans un numéro récent de *Causette*, la parole est donnée à ces femmes « sportives, étudiantes, bêtes à concours, mères de familles lasses de cet éternel recommencement » qui réclament qu'on les débarrasse de leurs règles. Le médecin et auteur Martin Winckler a toujours défendu leur revendication comme légitime et un certain nombre de médecins y voient en outre un enjeu de santé publique car les cycles sans grossesse augmentent selon eux les risques de cancer. Un autre exemple est donné par le choix du mode de contraception, le stérilet ayant pour certaines femmes la qualité de ne pas perturber leur régime hormonal naturel. Certaines femmes se retrouvent dans la notion de cyclicité, d'autres moins. Certaines femmes accordent une importance particulière aux variations spontanées de leur régime endocrinien, hors de toute régulation exogène, avec les conséquences sur les paramètres corporels qui en découlent, d'autres moins. Ainsi, la question de l'artificialisation du régime hormonal n'est vraiment pas spécifique aux personnes trans. On entend trop souvent que les personnes trans prennent des hormones pour « se transformer ». Il faut en finir avec le mythe de la « transformation ». La plupart des associations trans de terrain partagent aujourd'hui une vision commune et mesurée des effets morphologiques attendus. Ils sont modestes et se mettent en place sur le long terme. Nous savons faire de la pédagogie à ce sujet. Mais si ce n'est pour « se transformer », à quoi cela sert-il ?

2.3. Traitements hormonaux, pour quoi faire ?

Sous l'effet du régime hormonal, beaucoup de paramètres corporels évoluent. Comprendre quel est son « rapport au monde » permet à chaque personne trans de définir le régime hormonal qui lui correspond. *Quel rapport au monde ? Quels ressentis ? Quels désirs ?* Des complications, des difficultés peuvent surgir dans n'importe quel traitement. Toutefois, aucune des hormones naturelles concernées (œstradiol, progestérone et testostérone) ne peut être considérée comme dangereuse au point de restreindre sa manipulation à des spécialistes triés sur le volet.

La petite population que représentent les trans n'a jamais justifié jusqu'ici une étude significative des effets des traitements hormonaux. Dans les contextes de restriction des dépenses publiques vers lesquels on s'oriente, il convient d'être pragmatique et d'utiliser ce que l'on sait déjà. Les hormones sexuelles produisent leurs effets sur les différents génotypes (XX, XY et leurs variantes) d'une façon qui n'apparaît significativement sensible qu'à une seule chose : l'existence de variants génétiques sur les récepteurs à ces hormones (par exemple le fameux « syndrome du testicule féminisant ») et/ou l'absence de cible physiologique (le fait par exemple qu'une femme trans n'ait pas d'utérus). L'ensemble des caractères sexuels secondaires se met en place à partir de l'imprégnation hormonale à laquelle échappe un seul aspect de la sexuation qui est la mise en place des gonades (les glandes sexuelles). Autrement dit, les corps « mâle » et « femelle » du point de vue génétique sont également faits pour recevoir l'un ou l'autre des deux grands régimes endocriniens : ceux à base d'androgènes et ceux à base d'œstrogènes. Il n'existe pas de réponse spécifiquement différente des génotypes XX et XY (et de leurs variantes) à l'action des œstrogènes et de la progestérone, en dehors de l'absence de réceptivité de certaines cibles comme l'utérus simplement parce que ces cibles n'existent pas dans l'anatomie d'une femme trans. Pour cette raison-là, et du moins en ce qui concerne les femmes trans, c'est une escroquerie intellectuelle de faire penser que la prescription de ces hormones nécessite une formation particulière tout simplement parce que les millions de THS (traitement hormonal de substitution) délivrés dans le monde à des femmes bio, principalement en réponse à la ménopause, créent un retour d'expérience largement suffisant pour indiquer au médecin comment prescrire : ceci concerne aussi bien les dosages que les précautions à prendre, qui portent sur l'aggravation des risques cardiovasculaires et de cancer du sein.

En exprimant cela, nous ne nous situons pas davantage comme médecin que nos camarades des commissions « Santé » dans les différentes organisations LGBT. Ces camarades des commissions « Santé » se sentent fondés à s'emparer de sujets tels que le don du sang, la prévention combinée, les traitements post-exposition et dialoguer avec les médecins sur ces thèmes, y compris dans leurs dimensions scientifiques et techniques, à leur place d'utilisateur du système de santé. C'est exactement ce que nous faisons ici, ni plus, ni moins.

2.4. Opéré-e, pour quoi faire ?

La chirurgie génitale, improprement et scandaleusement appelée chirurgie de réassignation, peine à trouver sa place entre le fantasme, le mythe et le non dit. La pratique associative de l'accueil, de l'écoute et du conseil nous amène à rechercher sa place réelle, qui sera celle où les personnes trans elles-mêmes voudront la mettre.

Tout d'abord, il est affligeant en 2013 que des personnes soient encore amenées à penser cette chirurgie uniquement en termes de conformité sociale. Non seulement la loi ne dit plus tout à fait clairement qu'elle est imposée – ce qui apparaît aujourd'hui comme un défi aux principes de liberté et de dignité de la personne – mais de plus un nombre croissant de personnes montre par leur exemple qu'elle ne doit pas être pensée comme une nécessité. L'une des premières actions, lorsque cette question est évoquée parmi les projets d'une personne, est donc d'interroger, sans jugement de valeur et dans le plus grand respect de l'autonomie de chacun-e, le désir de conformité sociale.

S'agissant du corps intime, le fait de mettre en question le désir de conformité sociale permet de favoriser une réflexion individuelle sur les buts et les désirs intimes et d'amener chacun-e à penser la chirurgie génitale en termes de représentations personnelles et de fonctions corporelles. Il s'agit en particulier de (re)prendre en compte la question de la sexualité, particulièrement importante à cet endroit du corps. Face à la thèse du désir de conformité sociale, nous devons développer une exigence de respect et d'épanouissement des capacités fonctionnelles du corps intime. Parmi ces capacités essentielles se trouve la sexualité, composante de la vie relationnelle et, en tant que telle, de l'identité de genre.

Afin de permettre une meilleure prise en compte de la sexualité, ceci nous amène à rechercher des méthodes d'évaluation objective de la chirurgie génitale qui

dépassent la question de l'apparence. Bien entendu, cette recherche ne peut être menée par les seules associations et nécessite la collaboration de médecins, en particulier de gynécologues et de sexologues en ce qui concerne les femmes trans.

3. Conclusion

Quelques objectifs de court terme :

- Constituer des réseaux de médecins partageant nos valeurs (zéro-psychiatisation, liberté, responsabilité, consentement éclairé).
- Interpeller les organismes de sécurité sociale sur les règles et procédures appliquées pour la prise en charge des personnes trans.
- Participer à la création de référentiel d'évaluation des chirurgies génitales.
- Créer de la visibilité sur les questions de santé et de sexualité nous concernant.
- Promouvoir une approche de la sexualité des personnes trans pas seulement à travers la (mauvaise) santé mais aussi sous les angles du relationnel et du plaisir.

■ **Aborder l'identité de genre dans les interventions de prévention auprès d'un public jeune ou adulte**

Par Alain Martelli (SOS Homophobie)

SOS homophobie a fait de la prévention des discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre un axe prioritaire de son action. Dans ce but, SOS homophobie effectue deux types d'intervention auprès du public depuis plusieurs années : les interventions en milieu scolaire (IMS), qui s'adressent à des élèves allant de la 4^e à la terminale, et les interventions et formations pour adultes (IFPA). Alors que la diversité des orientations sexuelles est, en apparence, connue du grand public, y compris chez les plus jeunes, les questions relatives à l'identité de genre et aux transidentités restent très méconnues ou mal comprises. Aborder les LGBT-phobies dans leur ensemble reste pourtant essentiel dans l'action de prévention car ces discriminations ont une même origine. Pourquoi et comment parler d'identité de genre et de transidentités auprès d'un public non averti ? Voici une des questions à laquelle nous souhaitons amener quelques réponses.

L'action de prévention est essentielle dans la lutte contre les discriminations. Elle a pour but d'informer, de sensibiliser le public aux causes des discriminations pour l'inviter à devenir acteur éclairé d'une société du vivre ensemble. La présente contribution propose des modes d'action pour la prévention des discriminations à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bi'et trans' (LGBT) auprès de divers publics, qu'il soit jeune ou adulte. Ces propositions se basent non seulement sur le travail de terrain de SOS homophobie depuis quelques années, mais aussi sur une réflexion et un travail au sein de l'association, notamment lors de nos séminaires sur les interventions en milieu scolaire (IMS) ou via la récente création du groupe Transidentités et Genre, qui cherche à élaborer de nouveaux outils pédagogiques.

SOS homophobie est une association qui a été créée en 1994, et qui s'est construite tout d'abord autour d'une ligne d'écoute visant à recueillir les témoignages et aider les personnes victimes d'homophobie. En 2013, l'association compte plus de 1300 adhérentEs et 360 bénévoles participant de façon active à la

vie et aux actions de l'association. Depuis assez récemment, des délégations régionales ont été créées : elles sont au nombre de 21 à ce jour⁶.

Trois axes définissent l'action de SOS homophobie sur le terrain :

- 1) soutenir : écoutes sur la ligne téléphonique, accompagnement et soutien juridique ;
- 2) prévenir : action dans les collèges et lycées, ou auprès du public adulte ;
- 3) militer : rendre compte au travers de notre rapport annuel sur l'homophobie des témoignages, des faits divers relatant des actes homophobes ou transphobes, prendre position au travers de revendications.

Dans le cadre de la prévention des discriminations, deux types d'interventions auprès du public sont effectués par l'association :

- 1) Les IMS qui touchent les élèves des collèges et lycées (de la 4^e à la terminale). Durant l'année scolaire 2012-2013, SOS homophobie a ainsi sensibilisé 15866 élèves sur tout le territoire. Les IMS ont reçu un agrément en 2009 et en 2013 de la part du ministère de l'Éducation nationale au titre des associations complémentaires de l'enseignement public ;
- 2) Le deuxième type d'intervention est l'intervention et formation pour adultes (IFPA). Ces interventions/formations sont élaborées pour un public adulte, généralement dans le milieu professionnel, mais également institutionnel ou associatif.

Dans l'action de prévention, le premier travail est de choisir et mettre en place l'approche qui sera utilisée. Il y a essentiellement deux façons de voir l'action de prévention concernant les discriminations à l'encontre des personnes LGBT :

- 1) Aborder les spécificités de chacune des discriminations : l'homophobie d'un côté, la transphobie de l'autre, les spécificités de la lesbophobie, de la gayphobie et de la biphobie, etc. Une approche spécifique qui peut s'avérer efficace mais qui segmente cependant les problématiques de discrimination envers les personnes LGBT ;
- 2) Une prise en compte plus globale des discriminations : pour éviter de différencier le but est d'identifier, disséquer et mettre à jour la cause commune qui aboutit à ces discriminations LGBT-phobes et de l'utiliser comme axe central

6 Plus d'informations sur www.sos-homophobie.org

des interventions. Pour cette dernière approche, qui se veut transversale, un constat est donc nécessaire : la prévention des LGBT-phobies se base sur une lutte commune, une origine commune. Cette origine prend la forme d'une norme sociale qui hiérarchise et à partir de laquelle se construit également le sexisme. La lutte contre les discriminations LGBT-phobes est, en ce sens, une lutte féministe.

La norme en question est basée sur une différence perçue et hiérarchisée des sexes. La perception est binaire puisque sont distingués des mâles et des femelles. À chacune de ces catégories sont attribués, de façon linéaire et stricte, des rôles sociaux et identités sociales « homme » et « femme », respectivement. Ces identités sociales prédéfinies, conceptualisées sont elles-mêmes à la base de l'hétéronormativité qui érige en tant que norme l'hétérosexualité. Il s'agit ainsi d'une norme binaire et linéaire stricte qui, de fait, est exclusive puisque dans ce cadre, quid des personnes intersexes ? De la singularité, de la multiplicité des identités de genre ? Des transidentités ou encore des sexualités alternatives à l'hétérosexualité ? Dans un contexte de norme telle que décrite ici, comment vit, quels droits a, quel regard doit supporter une personne étant qualifiée de « hors norme » ? Pointer du doigt cette norme comme cause des LGBT-phobies est un puissant élément d'action car cela questionne un système de « cases », de « catégories » dans lequel tout le monde, pas seulement les personnes LGBT, peut être, peut se sentir enfermé.

Une fois l'élément constitutif d'une action transversale identifié, concrètement, quels outils et quel langage utiliser dans les interventions ? Le public auprès duquel nous intervenons va tout d'abord déterminer le langage et les outils. Les intervenantEs doivent être à leur écoute et comprendre leurs attentes pour identifier les outils pédagogiques adéquats.

De façon générale, nous proposons néanmoins de commencer l'intervention en définissant un certain nombre de termes (ex. le sigle LGBTQI – le I faisant référence aux personnes intersexes). Il s'agit d'amener des définitions tout en s'efforçant de ne pas catégoriser ou hiérarchiser, ce qui n'est pas forcément évident.

Une approche qui est également assez intéressante, en rapport avec le fait que l'identité de genre concerne tout le monde, c'est d'utiliser le sexisme comme porte d'entrée pour parler des représentations sociales genrées et de leur aspect hiérarchisant. La particularité de cette discrimination est qu'elle est connue de touTEs.

Enfin, sur le plan de l'approche de prévention, nos interventions ne cherchent pas à apporter des réponses, mais essayent de remettre en question des « évidences », c'est-à-dire des « normes » qui sont parfois perçues comme « naturelles ». Pour être plus précis, prenons l'exemple d'interventions en milieu scolaire (IMS), et de comment nous pouvons aborder les LGBT-phobies dans un cadre transversal. Les IMS telles qu'effectuée par SOS homophobie se déroulent en deux heures et peuvent se décomposer en trois parties :

- 1) Définitions de termes, échanges autour des discriminations en général et en particulier LGBTQI-phobes. Les conséquences du rejet de l'autre sur un critère discriminant et le rappel à la loi (si elle existe).
- 2) Projection d'une vidéo qui est ensuite décryptée avec les élèves.
- 3) Questions anonymes sur papier – réponses/débats avec les élèves. Ce programme reste néanmoins modulable puisque nous privilégions l'interaction et le débat avec les élèves, ce qui peut nécessiter une adaptation au niveau du temps et des thèmes abordés.

Dès le début, nous proposons de placer l'intervention dans le contexte large des LGBTQI-phobies. Nous pouvons alors définir l'acronyme LGBT(I) en sollicitant les élèves, et aborder les notions d'orientation sexuelle et d'identité de genre. La première notion est généralement acquise et connue, même des plus jeunes. Pour l'identité de genre, qui concerne les T et les personnes intersexuées, c'est beaucoup moins évident, et à part les mots « transsexuelLE » ou « travestiE », rien de très précis ne survient dans l'esprit des élèves.

Nous pouvons noter que ce moment précis de définitions peut amener aussi à définir l'hétérosexualité, qui n'est pas toujours connue des élèves. Cela amène également la question soulevée précédemment de la catégorisation par les définitions. En effet, à un âge où l'adolescentE ne se définit pas forcément dans une catégorie sexuelle ou d'identité, amener toutes ces définitions est aussi amener un langage poussant l'élève à s'inscrire dans l'une de ces cases. Cette approche est donc quelque part à double tranchant, mieux vaut donc en être conscient. La méconnaissance de l'identité de genre peut être utilisée pour expliciter des notions autour des représentations sociales du genre. De façon approximative mais intuitive, le genre peut être identifié comme ce qui « dicte » ou « détermine » le féminin et le masculin, et par extension l'homme et la femme. À partir de là, plusieurs points peuvent être soulevés, plusieurs questions et débats peuvent être amenés. Quelques exemples sont donnés ici, mais la liste n'est évidemment pas exhaustive :

- Ca fait quoi, ça dit quoi, ça porte quoi un homme ou une femme ?
- Quels sont les stéréotypes du genre ?
- L'aspect temporel et culturel de ces codes genrés peut être discuté ainsi que l'origine de ce qui dicte qui je dois/qui j'ai le droit d'être.
- Quand je dis que je suis un homme ou une femme, que dis-je sur moi-même ?
- Quel type d'homme ou de femme suis-je ?
- Est-ce si définissant de se dire « homme » ou « femme » ?

Par extension, qui je suis, ce que j'aime, comment je me perçois, comment je veux que les autres me perçoivent, sont finalement de données très personnelles, en rapport avec sa propre identité. Tout cela forme une singularité. Ce point est particulièrement intéressant à aborder avec les adolescentEs, parce qu'ils sont généralement très préoccupés non pas de savoir « qui ils sont vraiment », mais plutôt « qui ils peuvent être ». L'influence du regard des autres, du respect de la « norme » est importante à cet âge. Leur montrer qu'il ne s'agit que de « normes » et qu'il ne tient qu'à nous d'en changer la portée peut amener un élément de soulagement personnel et de compréhension des enjeux des discriminations.

Le sexisme, issu de la conception hiérarchisée et binaire homme/femme, est intéressant à utiliser. Par exemple, la pire insulte pour un garçon est de se faire « traiter » de « fille ». Ce point est acquis même pour les filles. Il est alors intéressant de discuter (avec elles notamment) pourquoi diminuer un garçon au niveau d'une fille est si outrageant : qu'est ce que cela implique sur le plan des hiérarchies des personnes. Se considèrent-elles donc inférieures ? Le but de ces quelques points est d'arriver à un élément essentiel : nous sommes touTEs des êtres humains et comment je m'identifie, qui je suis ou qui j'aime n'ont pas de raison d'être des critères de rejet car ce sont des ressentis individuels et relatifs. Ce premier travail d'échange qui permet de sensibiliser aux normes et à la singularité de chacune de nos existences/identités peut ensuite être complété en précisant les conséquences du rejet de l'autre, le rappel à la loi, ou en faisant un travail sur les insultes par exemple.

Dans le cadre des interventions pour adultes (IFPA), plusieurs publics peuvent être concernés : professionnels, institutions, associations, grand public. Le sujet abordé est également très variable et peut être plus précis : lesbophobie, jeunesse, transphobie, milieu du travail etc. Ces approches spécifiques n'empêchent pas d'aborder les questions LGBT dans leur ensemble. Par ailleurs, les outils sont plus nombreux : jeux de rôles, travail de groupe, l'utilisation de l'historique pour situer une lutte dans un contexte, etc.

Prenons l'exemple d'une intervention sur la transphobie et les transidentités. Dans ce cadre, quelques évidences sont à respecter :

- 1) La transidentité n'est pas une maladie. Inutile de l'introduire sous l'angle médical (transsexualisme ou dysphorie de genre sont à proscrire).
- 2) Nous parlons de transidentités, mais nous parlons avant tout d'identités.
- 3) Le point d'entrée et le sujet de l'intervention sont les discriminations : discrimination de l'identité de genre et transphobie.

Sur le plan de la terminologie, nous préférons utiliser les termes trans' et transidentités. Nous évitons de hiérarchiser ou catégoriser les travestiEs, les transgenres et transsexuelLEs, ce qui ne veut pas dire que nous nous interdisons d'utiliser ces termes puisqu'ils sont les plus connus par le grand public car les plus médiatisés. Ce biais médiatique et de connaissance implique que l'aspect « médical » associé aux transidentités peut être un point important de discussion. Il faut alors savoir le replacer dans son contexte. Enfin et surtout, on parlera transphobie : transphobie d'état, transphobie dans la vie de tous les jours (ex. accès au travail). On pourra aussi prendre appui sur les textes internationaux⁷ notamment pour asseoir des revendications ou mettre à jour des retards nationaux évidents sur la défense des droits humains appliqués à l'identité de genre. La notion d'identité de genre sera également un point important à développer car elle renvoie au fait que tout le monde, pas seulement les personnes trans', est concerné par ces droits.

Pour conclure, cette contribution développe des outils possibles pour une approche de prévention transversale en tant que moyen de lutte contre les discriminations LGBT-phobes. Elle sous-entend qu'il est souhaitable de faire émerger un fond commun d'action pour les personnes L, G, B, T, I et H (hétérosexuelles) visant à lutter pour une société plus juste et respectueuse de chacunE.

⁷ Exemples : résolution 1728 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ou les principes de Jogjakarta.

▪ **Pour une approche féministe de la santé sexuelle trans**

Par Ian Zdanowicz et Ali Aguado (Outrans, Paris)

L'association OUTrans est une association féministe d'auto-support créé en 2009. Par auto-support nous entendons une approche historique et politique du *self-help* au sens où les actions de l'association sont proposées par et pour des personnes trans dans une dynamique de soutien mutuel par et pour le groupe. Ainsi nous sommes dans des pratiques militantes d'experts profanes où nous proposons des ressources d'*empowerment* pour notre communauté.

Nous proposons des permanences d'accompagnement pour les personnes trans en questionnement une fois par mois, que ce soit dans les démarches juridiques, médicales, administratives ou sociales. Nous proposons aussi des permanences d'accueil et d'écoute pour les personnes trans et leurs proches (comme les amis, les parents, les partenaires amoureux etc.) afin qu'en non-mixité, même si souvent les parcours de transitions sont différents d'une personne à une autre, nous puissions avoir des ressources communes par l'échange de savoirs et d'expériences pour éviter l'exclusion familiale et la précarisation des personnes en transition ou désirant entamer un parcours de transition. Aussi – et c'est pour ce pan de nos actions que nous avons été invités à la conférence internationale « Les transidentités : genre, santé, enjeux politiques et sociaux » organisée dans le cadre l'Europride à Marseille – car nous travaillons sur les questions de santé globale et plus particulièrement de santé sexuelle et d'accès aux soins pour les personnes trans et leurs partenaires. Nous estimons effectivement que la question de la santé sexuelle ne peut être de la seule responsabilité des personnes trans mais que les partenaires amoureux des trans doivent aussi être informés des questions spécifiques liées aux corps, aux opérations, à la constellation de manière de se penser et se vivre dans sa transidentité. Il est notamment aussi précieux et nécessaire pour nous de continuer à pouvoir penser toutes les manières de vivre son corps, ses désirs et ses pratiques sexuelles, d'intégrer les partenaires de personnes trans qui sont souvent invisibilisées ou dont leur propre autodéfinition est remise en question du fait qu'ils ou elles aient des relations sexuelles et/ou amoureuses avec des personnes trans. Ainsi, c'est l'accès à la santé globale et sexuelle et à une offre de soins adaptée pour laquelle nous militons. Cet accès à la santé ne peut se faire sans la circulation d'outils et de ressources pour

l'émancipation des trans, de notre *empowerment* et de fait de lutter contre les effets de vulnérabilisation de certaines catégories minorisées dont nous faisons partie

En tant qu'association de terrain, nous revendiquons donc une expertise profane et défendons l'idée selon laquelle notre parole, nos exigences politiques et nos luttes, ont une valeur autant dans le champ des politiques de santé publique que dans la critique que nous faisons de la médecine, de la psychiatrie et des systèmes de domination tels qu'ils sont à l'oeuvre dans nos vies quotidiennes. Nous défendons l'idée selon laquelle notre vie privée et notre relation au monde sont aussi politiques et relèvent d'un dispositif de pouvoir sexiste, hétéro normatif, validiste, raciste : autrement dit, normalisant, faisant de nous des sujets capitalisables et rentables.

C'est en défendant cette position politique que nous décrivons l'association OUTrans comme une association transféministe. Pour nous, le transféminisme est d'abord une *praxis* politique. La plupart de nos militantEs présentEs et anciennEs sont issus du mouvement féministe et/ou de la communauté queer, communauté transpédégouine. La question que nous nous posons est donc de savoir comment peut-on inclure nos positionnements/principes féministes dans la *praxis* politique de notre association et plus largement dans l'agenda du mouvement trans ? La référence et l'inspiration politique très importante pour nous, dans nos réflexions, ont été les collectifs transféministes de Barcelone comme Guerilla Travolaca, Trans Block ou Octobre Trans. Le GAT à Paris, Groupe Activiste Trans, a été aussi très fondateur dans le positionnement politique d'OUTrans. Le point de départ de notre réflexion sur la convergence des luttes trans et féministes et leur articulation dans le terme « transféminisme » était le constat que **la transphobie contre laquelle lutte notre association est un produit de plusieurs systèmes de rapport de pouvoir**. Alors pour reconnaître la diversité des formes de la transphobie et pour y résister, nous nous sommes emparéEs d'outils à la fois politiques et théoriques produits par le féminisme. Le courant du féminisme qui nous est proche et qui, selon nous, ouvre la possibilité de tisser des alliances politiques entre les groupes minorisés est un courant qui interroge le sujet politique de « nous, les femmes ». Cette critique interne et perpétuelle de l'universalisme abstrait menée au sein du féminisme à partir des années 70/80 jusqu'à aujourd'hui, a produit une perspective complexe des rapports de pouvoir. Dans cette perspective, il n'y a jamais une seule cause ni une seule forme d'oppression mais une complexité de relations entre les grands systèmes de rapport de pouvoir comme le sexisme, le racisme, l'homophobie, la lesbophobie, la

transphobie, le classisme, le validisme etc. qui s'entrecroisent, qui se produisent et se reproduisent mutuellement et constamment.

Dans OUTrans nous nous considérons comme des héritiers et héritères de la *praxis* féministe, telle qu'on vient de la décrire. Pour nous le féminisme et notre pratique transféministe sont une précieuse boîte à outil, pour penser les mécanismes de domination qui sont à l'oeuvre dans la fabrication de la transidentité telle qu'on voudrait la voir mais aussi tel que le système juridique, psychiatrique et médical actuel participe à fabriquer : en souffrance, passive, aliénée, enfermée dans des corps qui ne serait soi-disant pas les nôtres : bref, des victimes. Or, au sein d'OUTrans nous ne sommes pas des victimes passives, rêvant de corps que nous n'avons pas, tempêtant contre une erreur de la nature. Ce que nos corps et nos identités nous apprennent c'est qu'il y a un système qui nous opprime. Pas seulement les personnes trans, mais toutes les catégories minorisées.

Nous faisons parties, avec tout un ensemble de catégories politiques, des catégories dites « vulnérables ». Vulnérables au VIH/hépatites et IST parce qu'il n'existe ni enquête épidémiologique sur les spécificités trans, notamment sous traitement hormonal, ni outils de réduction des risques adaptés à nos besoins et nos réalités si les associations trans ne les conçoivent pas. De plus, concernant notre vulnérabilité au VIH/hépatites et IST, un contexte transphobe permet difficilement de négocier des relations sexuelles protégées pas plus que de prendre confiance en soi ou de la valeur de nos personnes. Vulnérables aux agressions racistes, transphobes, sexistes, lesbophobes, homophobe, putophobe, handiphobe et la liste n'est pas exhaustive, parce qu'être trans c'est aussi et souvent appartenir à plusieurs de ces catégories à la fois, qui s'invisibilisent l'une l'autre dans le droit, dans la politique et dans certaines pratiques militantes à tendance universalisante.

Notre transféminisme vise à nous donner des outils pour ne plus nous laisser imposer un langage qui n'est pas le nôtre, mais de renverser le discours dominant et normalisant et ainsi repenser nos alliances ou nos projets sociétaux dans un spectre plus large. Un spectre qui ne partira plus d'en haut mais d'en bas, dans les termes de celles et ceux qu'on appelle sans en dire le nom la « honte de la Nation » et avec lesquelles sans conteste, nous nous allions. Le transféminisme que nous défendons vise donc à la transversalité de toutes ces luttes et se bat contre l'exclusion, la fragmentation et l'aliénation des minorités invisibles de notre communauté en l'élargissant au-delà du sujet « trans » à tous les sujets minorisés

par les nombreux dispositifs de pouvoir qui nous touchent toutes et tous à différentes intersections.

Pour penser notre santé, la santé des personnes trans en termes globaux, comme s'y réfère le titre de cette conférence ; pour analyser nos expériences de terrain et pour choisir ensuite les armes de lutte appropriées et pertinentes, il nous faut alors une perspective beaucoup plus vaste que la politique strictement identitaire, concentrée sur les revendications d'un groupe social (vu comme isolé/détaché de dispositifs beaucoup plus larges).

Il nous faut une réflexivité qui englobe toute la complexité des facteurs qui produisent et augmentent notre vulnérabilité pour comprendre les vraies causes de notre exposition aux divers risques par rapport à notre santé :

- pas d'enquête épidémiologique sur les effets des hormones à long terme,
- pas d'enquête épidémiologique en France sur les interactions entre hormones et ARV,
- la transphobie et l'ignorance des questions trans dans les milieux LGBT qui n'offrent pas de contexte facilité à la négociation de rapports sexuels protégés,
- le manque d'informations adaptées à nos identités et nos réalités corporelles opérées ou non,
- le mauvais accueil des médecins de santé générale pour des questions de santé n'ayant pas de rapport avec nos transidentités,
- l'obligation ou la croyance d'obligation de passer par des dispositifs de soins institutionnalisés relevant des hôpitaux publics,
- la nécessité d'avoir l'aval d'un psychiatre pour oser se vivre et se penser comme personne trans etc.

Aujourd'hui nous intervenons dans le cadre de l'Europride non pas car nous nous retrouvons sur un plan politique dans ce type d'événements et que nous croyons à l'efficacité de cette façon de faire de la politique, ça n'est pas du tout le cas, mais nous sommes là parce nous voudrions proposer un regard critique et une autre manière de penser les questions de santé des personnes trans de façon générale depuis notre expertise de terrain en particulier. Le fait que l'Europride se déroule à Marseille, événement européen avec une tendance facile à se complaire dans une rhétorique homonationaliste : nous les gays d'ici et eux les gays d'ailleurs comme une ultime vitrine démocratique, n'est selon nous pas anodin. Comme liés toujours aux autres formes d'exclusion – la question de l'habitat en fait partie. C'est pour cette raison que l'on voudrait parler ici de liens entre la question de la santé globale de la communauté trans et de la gentrification de Marseille.

En tant qu'association trans, voulant préserver son autonomie sans tomber dans l'institutionnalisation de nos combats notamment en gardant comme perspective la question de la valeur de nos vies qui sont « hors normes » et qui avons de fait, gagné notre puissance et notre indépendance, nous avons appris à ne pas nous laisser imposer le discours que l'État et la société attendent de nous et à ne pas nous contenter des miettes qu'ils nous donnent comme étape obligée à accepter. On le voit avec le mariage pour tous, où les minorités de la minorité ont été évincées : 11 nationalités sont exclues du mariage pour tous, les trans et les lesbiennes n'ont pas accès à la PMA et les coparents non mariés n'ont pas l'autorité parentale même en ayant participé à la conception d'un enfant et pourvu à son éducation. Qui est ce « tous » que ce mariage protège ? Qui l'a défendu dans ces termes au nom de tous et toutes ? Pour nous il s'agit de celles et ceux qui ont toujours été dans le cercle de normes (appartenant aux catégories garantissant un relatif confort social : blancs, français, valides, cis-genre, avec l'accès au travail) et qui ont toujours été perçus comme intègres et intégrés, à une société qui formate et exclut celles et ceux qui n'y correspondent pas. Nous ne pouvons alors qu'être méfiantEs par rapport aux événements comme l'Europride parce qu'on pense qu'elles sont très souvent instrumentalisées d'une part par l'État (comme avec l'homomonationalisme et la conquête d'autres pays pour « libérer » les minorités comme les « femmes », les « homosexuelles » etc.), d'autre part par les investisseurs et des dynamiques de *pinkwashing* comme les enjeux économiques et la revalorisation de villes etc., comme c'est le cas aujourd'hui à Marseille. La gentrification qui est en cours à Marseille : l'expulsion de populations qui habitaient dans des quartiers depuis des années — en élevant les loyers, en laissant les biens immobiliers se dégrader, l'insalubrité, les poubelles non vidées dans certains quartiers etc. — pour que les populations plus riches puissent s'y installer pendant que les plus pauvres en partent, pour que les investissements puissent se réaliser à travers la revalorisation de la ville avec des projets comme EuroMed, Europride, pour redorer Marseille la capitale européenne de la culture. Le logement et les conditions matérielles de l'habitat en tant qu'une de conditions matérielles basiques qui produisent notre vie quotidienne et définissent ses contours ont selon nous, des conséquences directes sur notre vie, notre santé globale (sexuelle, physique et mentale) et les façons de relationner avec les autres et notre bien-être. Le processus de gentrification est un symptôme de la logique étatique et économique beaucoup plus vaste, dont la population trans subit aussi les conséquences. C'est une logique dans laquelle il y a certaines populations, groupes sociaux, certaines vies qui méritent d'être protégées par l'État, parce qu'elles sont valeureuses aux yeux de l'État – économiquement rentables,

dynamiquement reproductibles – et d'autres qui ne le méritent et qui sont en conséquence exposées à toutes les sortes de violences : étatiques (policières et administratives), sociales (violence verbale, physique, exclusion sociale), économiques (précarité et pauvreté). La gentrification est une illustration de cette logique sur le plan spatial : les populations dont les vies ne sont pas valeureuses sont condamnées à vivre dans des conditions d'insalubrité, avec un taux d'habitants sur 1m² beaucoup plus élevé que dans des populations « valeureuses » (classe moyenne, français etc.). Le processus de la gentrification est lié directement aux questions de santé : l'insalubrité augmente le taux de maladie, la localisation définit l'accès aux soins (les hôpitaux, les centres médicaux). Le droit à l'habitat n'est pas acquis pour toutes les personnes vivant sur le territoire français mais uniquement pour les personnes légales sur la terre « française ». Les personnes sans-papiers ou les plus précaires sont confrontées à des difficultés énormes pour trouver un logement. Ils ne peuvent pas choisir où et comment ils vivent et sont alors exposés et soumis à la bonne ou mauvaise volonté de personnes qu'ils rencontrent. Ces populations peuvent être aussi expulsées à n'importe quel moment par l'État ou des investisseurs privés (de leurs logements ou du territoire) – et elles n'ont pas des moyens suffisants pour se défendre contre cette forme de la violence étatique et économique. C'est ce qui se passe en ce moment à Marseille. Au lieu de faire l'Europride pour revaloriser la ville, il aurait été pour nous plus judicieux que la communauté LGBT se solidarise à travers d'autres formes d'événements LGBT, horizontaux et autogérés, avec les populations expulsées de leurs quartiers ou du territoire de vie qu'ils ont choisi pour différentes raisons, et aussi des raisons médicales, au moment où l'on se questionne sur l'accès aux soins, à la santé pour toutes et tous et à la dignité et la valeur de nos vies. Au lieu de cela, nous nous retrouvons dans une ville pour parler de la question trans et de notre expertise de terrain en taisant constamment le nom de la gentrification, sans repenser que tous les individus les plus précaires se sont retrouvés poussés et parqués dans les banlieues nord, avec un accès réduit aux ressources de soins de santé sexuelle et globale.

À OUtans il nous semble nécessaire de questionner nos pratiques de terrain et notre façon de militer :

- À qui sert ce type d'événements comme l'Europride ? Pour qui est pensé ce mode de politique ? Dans quel but ? Quel objectif ? Pour nous il s'agit de la politique du haut par le bas : c'est pour cela que nous parlons de la gentrification – nous partons des conditions matérielles qui ont construit le contexte de cet événement

qu'est l'Europride et qui nous questionnent aussi dans nos pratiques de terrain sur la question de l'accès à la santé et globalement, à la dignité.

- Qu'est-ce qui justifie que la « culture LGBT » prévale, à travers le projet EuroMed et Europride plus que la culture de la rue, la culture de quartiers, la subculture des minorités enragées, politisées et radicales ?

OUTrans, ne participera pas au *pinkwashing* rejoué par l'organisation de l'Europride sans taire les mécanismes qui sont à l'oeuvre dans le processus de gentrification de la ville. Il nous semble plus qu'urgent et vital pour nos survies et la survie de nos luttes d'émancipation, de cesser de se désolidariser des autres minorités qui ont été enjointes ces dernières années à partir de leurs quartiers, pour entre autres, que nous lesbiennes, gay, bi, trans, puissions circuler dans des espaces où nos alliés politiques ont été exclus. Nous refusons de dorer la vitrine d'un projet culturel européen pensé et géré de façon managériale et consumériste, dans la perspective d'une manifestation LGBT européenne venue le renforcer sans qu'en émane aucune remise en question.

Si l'expérience de terrain était un intitulé dans cette conférence, force est de rappeler que chaque terrain est surtout matériel, localisé, ancré dans le contexte spécifique de la géopolitique et cette localisation définit aussi l'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et aux droits. Pourtant à OUTrans, nous partons du principe que pour penser la santé de manière globale et pour bien comprendre notre terrain, il nous faut un regard vaste, critique et attentif à la complexité des enjeux politiques sur plusieurs niveaux de la vie sociétale. Nous considérons aussi que pour changer les conditions matérielles de nos vies et pour diminuer notre exposition aux divers risques sur notre santé et nos vies, il nous faut tisser des alliances – il nous faut une lutte massive et solidaire, menée sur l'intersection des divers modes d'exclusion – pas que liées aux questions de genre ou d'orientation sexuelle mais aussi au racisme, nationalisme, validisme, etc.

▪ **L'accueil des personnes trans au Planning Familial : quel accompagnement ? Quels enjeux ?**

Par Malvian Roussin (Planning familial, Marseille)

« Les actions pour la déconstruction des rapports sociaux de sexe et le refus des assignations s'inscrivent dans l'objectif d'obtenir un changement de société fondé sur une égalité effective et non sur des rapports de domination. La présence du Planning dans les luttes contre la lesbophobie, l'homophobie et pour la reconnaissance de la transidentité doit être affirmée »

Position du Congrès de Lille, 2009.

Introduction :

Mon propos s'appuie sur une dynamique locale et nationale de prise en compte des questions relatives à la transidentité au Planning familial. Pour le construire, je me suis basée sur un travail de mémoire que j'ai mené dans le cadre de ma formation de conseillère conjugale et familiale. J'ai réalisé des entretiens avec des personnes trans sensibilisées à la question des rapports sociaux de sexe, je me suis également appuyée sur les retours de médecins concernant leurs pratiques et ceux de personnes trans qui ont eu recours au Planning familial.

Constats récurrents :

Certains constats se retrouvent dans les différents témoignages tels que :

- les difficultés d'accès aux soins, soit liés à une transition soit pour les soins liés à leur santé globale,
- les problèmes légaux liés au changement d'état civil,
- les personnes ne se reconnaissent pas dans le travail des équipes dites officielles, ils-elles invoquent notamment les critères d'inclusion jugés absurdes et/ou discriminatoires,

- le lien entre les revendications féministes et trans : émancipation, droit à disposer de son corps, émancipation du pouvoir médical, un réseau social plus bienveillant, un espace où il est possible de s'interroger l'identité de genre,
- les normes sociales pèsent énormément sur la trajectoire des personnes,
- il y a un besoin d'accompagnement sur les prises de risques liés à la sexualité, la vie affective...

Cette énumération rapide n'est pas exhaustive mais elle renvoie déjà à de nombreuses dimensions communes avec le travail mené par le Planning familial.

1-Pistes d'accompagnement de personnes trans au Planning familial

Les actions du Planning s'appuient sur des axes principaux qui fondent notre pratique, il s'agit de l'approche genrée, de la réduction des risques, de l'éducation populaire, du travail en réseau et de l'écoute centrée sur la personne.

1.1-Rapports sociaux des sexes/approche genrée :

Du point de vue du Planning familial, il s'agit à la fois de participer à la lutte contre la transphobie et d'accompagner les personnes dans la construction de leur identité de genre. En effet d'un point de vue général, la réflexion critique sur les normes sociales de genre qui touchent les personnes concernées par la transidentité et les femmes sont en partie les mêmes. « *Il s'agit de remettre en question l'idée de nature et de questionner qui maintient l'oppression⁸* ». Sachant qu'il s'agit dans les deux cas de questionner la création des catégories sociales du masculin et du féminin, « *ce serait abusif de classer les gens dans le sexe phénotypique et d'attribuer des qualités sociales, le classement en soi est absurde* ». Ce questionnement étant d'autant plus nécessaire que les normes sociales sont très pesantes dans les trajectoires des personnes trans (entre autres...). Au-delà des aspects généraux, ces dimensions peuvent être réinvesties notamment dans les interventions d'éducation à la sexualité, où l'on rejoint là encore tout le travail de questionnement de la construction sociale des catégories du masculin et du féminin. Les questions relatives à la transidentité peuvent donc être un support intéressant dans le sens où « *les trans remettent en cause la linéarité du devenir*

⁸ Toutes les citations sont issues d'entretiens menés dans le cadre du travail de mémoire présenté en introduction.

hommes pour un garçon et du devenir femme pour une fille ». Le fait d'aborder ces questions auprès d'adolescent-e-s vise aussi celles et ceux qui peuvent être dans des questionnements autour de leur identité de genre. Il s'agit de leur permettre de repérer des lieux et des personnes ressources et ne serait-ce que d'évoquer la possibilité d'une transition sans que cela soit abordé sous un angle péjoratif, pathologisant ou assignant. *« Il n'y a pas de modèles pour se représenter une identité trans, on ne pense pas qu'une transition est possible »*.

Enfin, la construction de l'identité de genre dans le cadre du parcours individuel des personnes peut être accompagnée dans l'idée déjà énoncée : *« devenir un homme mais quel homme, une femme mais quelle femme »*. Il s'agit alors d'accompagner les personnes dans leurs choix *« On ne veut pas forcément devenir les hommes ou les femmes que la société veut qu'on soit »* et de les soutenir dans leur démarche. L'enjeu est donc le suivant : *« Il faut aider les personnes à y voir clair par rapport aux assignations, leur permettre de se poser les bonnes questions au bon moment. »*

1.2-Réduction des risques :

Une approche en terme de réduction des risques vers les personnes trans concernerait notamment les personnes éloignées du soin ou qui n'entrent pas ou ne souhaitent pas entrer dans les protocoles. Il s'agit en priorité de donner des informations complètes aux personnes pour qu'ils-elles puissent faire leur choix. Par ailleurs un accompagnement en termes de réduction des risques liés à la sexualité permettrait notamment de travailler autour des vulnérabilités des personnes trans notamment quant à la négociation de rapports protégés, les violences, les risques de grossesse chez les personnes qui ne prennent pas ou peu d'hormones. La réduction des risques porte également sur les souffrances psychiques, par exemple cela consiste à travailler avec les personnes autour de ce qu'ils-elles attendent de leur transition et de certaines étapes. Par exemple : la façon dont elles peuvent investir un traitement hormonal ou une modification corporelle, les aider à préciser leurs attentes avec des éléments concrets.

1.3-Éducation Populaire

Cette dimension s'inscrit dans les axes du manifeste de Villeurbanne sur l'éducation populaire (1968) qui prône le fait de *« se politiser, se choisir librement par delà le sentiment d'impuissance et d'absurdité que ne cesse de générer le système*

social où les hommes ne sont pratiquement jamais en mesure d'inventer ensemble leur propre humanité ». Il s'agit principalement de soutenir certains groupes trans dans l'émergence de dynamiques propres en se portant solidaires de revendications élaborées par les personnes Trans pour eux-elles-même et si on a les moyens, de favoriser ces temps-là en soutenant, y compris matériellement, des regroupements non mixtes. On peut aussi se questionner sur la place de personnes trans dans les équipes du Planning familial.

1.4-Travail en réseau :

Le fait d'inscrire notre action dans une perspective de travail en réseau peut avoir plusieurs dimensions. D'une part, comme énoncé précédemment, il s'agit de s'inscrire dans un mouvement collectif de réflexion politique et sociale en faveur d'une remise en cause des rapports sociaux de sexe. Ensuite, d'un point de vue très pragmatique, il s'agit d'identifier une pluralité de professionnel-le-s permettant d'accompagner les personnes sur différents aspects de leur vie que ce soit en lien ou non avec les questions liées à la transidentité. *« Les priorités des personnes ne sont pas toujours les traitements mais plutôt l'alimentation, le logement, l'accès à des pratiques non discriminatoires »*. Cela consiste également de développer une politique de relais autour des questions relatives à la transidentité dans le cadre de formations et de sensibilisations de professionnel-le-s et de futurs professionnel-le-s.

1.5-Écoute entrée sur la personne :

Cette dimension est la plus investie dans un travail d'accompagnement tel qu'il est mené par les conseiller-e-s du Planning Familial. Pour décrire cette approche on peut se baser sur trois principes fondamentaux qui sont l'empathie, l'authenticité et la bienveillance. On peut également s'appuyer sur des déclinaisons plus pratiques de ces principes en termes d'attitudes d'écoute (jugement, interprétation, conseil, questionnement...)

1.5.1-Empathie :

Une approche empathique viserait à se centrer sur l'expérience réelle et émotionnelle des personnes plus que sur des normes pré-établies. Par exemple, il est incontournable d'entendre la façon dont la personne s'identifie et la façon dont ça médiatise son rapport au monde, d'entendre le choix des mots pour se définir et de les respecter. Si l'on considère que ce sont les personnes qui sont expertes

pour elles-mêmes, charge aux écoutant-e-s de développer une écoute qui ne soit pas centrée sur la transidentité mais sur des personnes et leur système de référence.

1.5.2- Authenticité :

La part d'authenticité dans l'écoute de personnes trans renvoie surtout au fait d'assumer notre absence d'expertise, de repérer qu'il puisse y avoir de la gêne chez nous (ex : ne pas savoir comment une question va être vécue). Lorsque nous parvenons à repérer cela, il s'agit de pouvoir le formuler pour que la personne ne se méprenne pas sur l'origine de cette gêne qu'elle peut repérer chez nous. Ceci a pour but de ne pas laisser la personne dans un doute éventuel (Il y a l'air d'y avoir un problème ? Est-ce en lien avec ce que je dis ? Est-ce le fait que je sois trans qui pose un problème ?). Les erreurs étant inévitables quelles que soient les personnes reçues, le plus simple reste encore de pouvoir dire et entendre d'éventuelles erreurs, méprises. Le fait d'assumer cette place et les imperfections de notre pratique est d'autant plus important que cela donne une dimension humaine, égalitaire à une relation avec des personnes qui ont souvent été confrontées à des personnes qui se proclamaient expertes à leur propre place.

1.5.3-La bienveillance/Le non jugement :

Dans mon cheminement cette question-là s'est surtout posée autour de la trajectoire des personnes en termes d'identité de genre, si la personne incarne une identité de genre qu'on peut trouver très stéréotypée (trop ou pas assez subversif, binaire...). Cette situation renvoie surtout au fait que les personnes évoluent au cours de leur vie, des choses qui peuvent leur paraître importantes ou nécessaires à certains moments ne le seront peut-être plus dans quelques mois, certaines étapes peuvent paraître nécessaires à des personnes. Par ailleurs, il y a un point de vigilance à avoir concernant les attentes que l'on pourrait avoir vis-à-vis de personnes trans, la binarité de la construction sociale du masculin et du féminin peut concerner tout un chacun et la transidentité ne prémunit en rien contre cela.

1.5.4-Les attitudes d'écoute :

Ce sont des attitudes que l'on peut repérer dans la posture et la façon de mener les entretiens, elles ont pour effet de freiner l'expression de l'autre et de renforcer une relation de dépendance entre la personne reçue et la personne qui l'accueille.

- Le **jugement** porte souvent sur la légitimité du parcours des personnes, par exemple, les équipes médicales avaient pour habitude de distinguer les « vrais » et les « faux » trans. Or il semble évident que la réalité de l'expérience des personnes est à leur seule appréciation. On retrouve une part de jugement dans le fait d'associer des comportements ou des traits physiques au genre assigné à la naissance, il s'agit en fait d'une réassignation des personnes, d'une façon de les réinscrire malgré tout dans une identité de genre qui n'est pas la leur (ex : un homme trans qui serait nul en maths, ce serait lié à sa construction sociale en tant que femme... sous entendu, s'il était un homme lambda il serait forcément fort en maths...)
- **L'interprétation** se repère surtout dans des tendances à tout vouloir ramener à la transidentité, la vie affective, les joies, les tristesses, les problèmes de santé, les changements importants. Les personnes se trouvent alors résumées à leur transidentité comme si leur être entier pouvait se réduire à cette simple question.
- Les **conseils**, même lorsqu'ils sont bienveillants peuvent consister à pousser les personnes vers des espaces de parole, des lieux qui seraient « spécialisés » où les personnes pourraient trouver une bonne prise en charge. Mais les questions qui se posent pour les personnes trans ne sont pas toujours en termes de souffrance, et ne nécessitent pas toujours une « prise en charge ».
- Le **questionnement** est sûrement l'une des attitudes les plus mal vécues par les personnes trans. Le fait de poser la question du prénom des personnes avant leur transition, ou de les interroger sur leur « génèse » : comment elles en ont pris conscience, se sont-elles toujours senties ainsi... Les trans se voient aussi poser beaucoup de questions sur leur intimité, leurs pratiques sexuelles. Du point de vue du Planning, il peut parfois être nécessaire de poser des questions précises, intimes pour comprendre certaines situations, évaluer des prises de risques. Chaque question doit pouvoir être justifiée, expliquée, doit pouvoir rester cohérente avec une approche centrée sur la personne et non pas sur sa transidentité.

1.5.5-Thématiques d'accompagnement

Les thématiques qui peuvent être abordées lors des entretiens peuvent être très larges. Cela peut concerner l'accompagnement des personnes dans la construction d'une identité de genre la plus choisie possible, sans les enfermer dans une trajectoire qui irait d'un point A à un point B et qui est susceptible d'évoluer à tout moment de la vie. Se centrer sur l'expérience émotionnelle et affective des personnes peut leur permettre de formuler leurs ressentis vis-à-vis de moments vécus comme charnières, vis-à-vis des nouvelles assignations auxquelles elles

peuvent être renvoyées, vis-à-vis de ce qui ne change pas chez elles, de la façon dont elles sont réinterprétées dans leur rapport aux autres, aux partenaires, aux proches.

En termes de vie affective et de sexualité cela consiste essentiellement à accompagner la personne à mettre des mots sur une nouvelle expérience de son corps et des rapports de séduction, des pratiques ressenties différemment, à pouvoir envisager la façon dont elles souhaitent parler de leur corps et de la sexualité avec leurs partenaires.

1.6-Suivi médical

Comme pour la contraception, il s'agit d'accueillir des personnes qui ne sont pas malades mais qui ont recours au médical par rapport à des choix. Cela rejoint les principes fondamentaux du Planning familial quant à la prise en compte de la parole des personnes (ex : « *quand les médecins ont fait des IVG au Planning Familial dans les années soixante, ils ne se sont pas dit que les personnes viendraient porter plainte, ils ont pris en compte leur parole et ils leur ont fait confiance* »). Les personnes sont plus en recherche d'une façon d'être accueilli que de compétences techniques. Ceux et celles qui ont manqué d'écoute dans leur trajectoire sont d'autant plus apaisé-e-s de rencontrer des professionnel-le-s leur permettant d'investir une place de personne experte d'elle-même.

2- Les personnes accueillies, ce qu'elles y trouvent ?

Les personnes trans qui s'adressent au Planning familial peuvent avoir des demandes différentes : d'écoute, de formation, de suivi médical mais aussi de reconnaissance « *c'est un lieu où on suit des femmes et je suis une femme donc je veux être suivie ici* ». Ils-Elles peuvent également rechercher un accueil bienveillant où le médecin ne va pas avoir un regard stigmatisant, ou ne va pas chercher à avoir une posture d'expert. Certaines personnes préfèrent le Planning familial pour le suivi gynécologique, elles apprécient l'idée de chercher ensemble et le fait que le médecin prenne en compte ce qu'elles amènent.

Conclusion : enjeux et perspectives

Du point de vue du Planning familial, les enjeux consistent surtout à poursuivre la lutte contre les stéréotypes de genre notamment par la remise en cause de l'idée de nature et la visibilisation des assignations du masculin et du féminin. Il s'agit de poursuivre la lutte contre toutes les discriminations dont la transphobie, notamment pour prévenir la souffrance psycho sociale des personnes (passages à l'acte suicidaires, automutilations). Lors des interventions scolaires nous pouvons porter un discours déstigmatisant pour des ados potentiellement concernés et leur permettre de repérer des lieux ressource, d'entendre qu'il est possible de transitionner, donner une image moins stigmatisante des trans (loin de l'alternative prostitution/cabaret qu'on retrouve généralement dans les médias), donner des mots, nommer les choses dans un cadre respectueux. Dans nos accueils, nous pouvons proposer un accompagnement individuel, une écoute, et parfois un suivi médical avec une posture bienveillante. Par ailleurs, le Planning familial constitue un réseau national d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation et s'inscrit lui-même dans d'autres réseaux, ceci constitue un appui considérable notamment sur certains territoires.

▪ **L'accès à la santé des personnes trans en région PACA**

Par Pascal Court (Aides, Marseille, Paris)

En tant qu'acteur de terrain d'une association de santé communautaire et que garçon trans il me paraissait important d'interroger l'accès à la santé des personnes trans sur le territoire marseillais et plus globalement sur la région PACA.

Il s'est avéré que les ressources destinées à un public trans sont peu nombreuses et quasi inexistantes, d'autant plus en termes de santé, que ce soit au niveau d'un parcours de transition médicalisé ou de la santé globale des personnes. En effet, l'ATCA à Nice est la seule structure de PACA proposant un accueil et un accompagnement spécifiquement en direction des personnes trans. À Marseille, il n'existe actuellement aucune association communautaire trans, ni aucune association dont l'objet serait la promotion de l'accès à la santé des personnes trans, bien qu'Autres Regards (association de santé communautaire travaillant avec et pour les personnes prostituées) accueille des personnes trans en situation de prostitution. Au niveau de l'accès à un parcours de transition médicale, seule l'équipe hospitalière de Sainte Marguerite bénéficie d'une visibilité publique. Or les associations de terrain et une majorité de personnes concernées considèrent les prises en charges des équipes hospitalières comme discriminantes. Pour autant, des intervenant.e.s du Planning familial, professionnel.le.s de santé compris.e.s, se forment à l'accueil des personnes trans et mettent en place d'actions de sensibilisations aux transidentités. Pour ces raisons, des personnes trans, principalement FtM, prennent contact avec le planning dans le but d'y trouver du soutien, des informations, des soins. De ces contacts par le « bouche à oreille » ont découlé des orientations de personnes trans afin qu'elles puissent commencer des parcours de transition hormonale et chirurgicale hors équipe hospitalière.

En parallèle des associations LGBT, féministes, de santé communautaire se mobilisent pour les trans à Marseille et des événements ponctuels à l'initiative de ces associations ont permis de rassembler/mobiliser sur les questions des transidentités :

- le TDOR organisé à Marseille et Nice conjointement, en partenariat avec ATCA, ODT, SOS Homophobie, AIDES, Polychromes et les cinémas Les Variétés et Le Mercury le 20 novembre 2012
- Projection du film Diagnosing Difference suivi d'un débat animé par l'ODT et AIDES dans le cadre des réunions d'adhérents du Planning familial le 5 mars 2013

Afin de repérer les besoins des personnes trans localement, nous avons organisé à AIDES des « Rencontres trans à l'heure du thé » en non-mixité trans, le 15 juin 2013 dans nos locaux. 11 personnes étaient présentes : 6 FtM, 4 MtF, 1 FtX dans une vraie mixité d'âge, de parcours, d'orientations sexuelles, d'origine socio-culturelle et économique, d'identités de genre, etc... :

- **Besoins repérés** : réseau et convivialité entre personnes concernées (besoin d'échanger entre pairs), informations et soutien autour de la trans-parentalité, sortir d'un isolement familial, affectif et sexuel, accès aux soins et à la santé globale, trouver des ressources face aux discriminations subies dans le cadre de l'embauche et du travail, sexualités et violences sexuelles, ressources de professionnels de santé dans le cadre d'un parcours de transition (autre qu'équipe hospitalière) et hors cadre, informations sur les opérations, etc.
- **Projet** : multiplier ces rencontres, créer un réseau partenarial associatif, une offre de santé sexuelle incluant la spécificité des parcours trans, repérer des professionnel.le.s de santé « transfriendly », former les acteurs et actrices de terrain d'AIDES à l'accueil et l'accompagnement des personnes trans au niveau national

Dans des villes où il n'y a pas de ressources spécifiques, si des associations comme AIDES ou le Planning familial (globalement présentes sur le territoire français) deviennent des espaces-temps repérés par les personnes trans comme pouvant les accompagner au niveau de leur accès à la santé et aux soins, et comme ayant de bonnes pratiques, cela bénéficie aux personnes trans isolées, peu ou pas informées. Cela permet un accompagnement centré sur la personne et non sur son parcours de transition. Ces lieux permettent aussi de rencontrer des pairs ou simplement accéder à de l'information.

▪ **Trans et VIH : un contexte épidémiologique méconnu.**

Par Fred Bladou (Aides, Paris)

En France, aucune donnée argumentée n'existe sur la prévalence au transexualisme, il n'existe pas non plus de données fiables sur la prévalence au VIH au sein des communautés trans tenant compte de ses diversités. Les données indiquent une épidémiologie très élevée (du moins chez les femmes trans en situation de prostitution et migrantes) même si d'autres facteurs doivent être pris en compte pour nuancer ce constat. L'on peut également considérer d'autres facteurs aggravants tels que les relations HSH, Hommes trans et hommes HSH non trans exposant particulièrement les FtM aux mêmes problématiques face à une prévalence très élevée. À quoi, il convient d'ajouter le déficit de communication adaptée à toutes ces formes de situation.

D'abord, le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* n° 42 (novembre 2011) indique en effet une prévalence au VIH de 17,2 % pour les MtF ayant déjà été en situation de prostitution, en précisant que les 20,6 % des MtF ayant participé à l'enquête indiquent avoir été en situation de prostitution au moins une fois dans leur vie (12,5 % pour les FtM). 10,9 % des MtF interrogés dans l'enquête du *BEH* nées à l'étranger sont séropositives. La prévalence du VIH parmi les MtF nées à l'étranger et ayant eu recours au travail du sexe est de 36,4 %. La communauté d'appartenance de ces personnes trans peut introduire un biais dans l'évaluation de la prévalence au VIH.

Des difficultés d'accès aux soins

Le taux de dépistage au VIH est relativement élevé au sein de la population trans, encore d'après l'étude du *BEH* 42, 82,5 % des MtF et 63,3 % des FtM ont déclaré avoir fait le test au moins une fois dans leur vie, 32,3 % des FtM et 39,2 % des MtF déclarent l'avoir fait sur les 12 derniers mois. En dépit de ces taux élevés de dépistage, on note une inégalité de fait dans l'accès aux soins des personnes trans, cette inégalité a plusieurs causes : stigmatisations sociales, stigmatisations dans les soins, précarité sociale et financière, encadrement de certaines procédures médicales par l'état et dans un cadre psychiatriqué, humiliation des personnes par

l'administration sourdes à la parole des personnes... Ces freins à la santé se conjuguent avec des méconnaissances graves sur les interactions entre hormonothérapies et traitements antirétroviraux (ARV). Cette situation est d'autant plus difficile que dans le cadre des difficultés et contraintes liées aux « passing », beaucoup de trans ont recours à des auto-hormonothérapies non cadrées et donc plus difficile à contrôler par rapport aux traitements ARV mais aussi sur la santé globale.

Vers une prise en charge globale de la santé trans.

Confrontés à un manque d'informations sur la prévention, sur l'épidémiologie, il est urgent de financer des études en direction de ses populations afin d'avoir des connaissances scientifiques renforcées pour permettre des réponses plus adaptées aux besoins des personnes mais aussi à la lutte contre l'épidémie dans cette communauté. Ces études doivent être financées en parallèles d'actions spécifiques trans, à l'image de ce qui est proposé dans le plan national de lutte contre le VIH et les hépatites 2010-2014. Enfin, dans le cadre d'actions communautaires, des dispositifs de promotion de la santé et de la santé sexuelle chez les trans pourraient être proposés au sein de centres de santé communautaires qui pourraient intégrer dans leurs missions des dispositifs spécifiques adaptés aux besoins en termes d'informations, de préventions mais aussi de traitements. Aujourd'hui, la prise en charge médicale des Trans est un échec et représente en elle seule une discrimination majeure et une inégalité flagrante.

AIDES demande à ce que les recommandations du plan national de lutte contre le sida et les hépatites 2010/2014 et les mesures budgétaires correspondantes soient appliquées dans les meilleurs délais. AIDES demande également que le groupe de travail interrompu de manière arbitraire par le précédent ministre de la Santé, Monsieur Xavier Bertrand, soit réactivé et que la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) pilote cette réflexion « at large ». AIDES demande que les questions Trans soient abordées dans leur globalité afin d'améliorer la situation sanitaire catastrophique de ces communautés :

- amélioration, simplification du changement d'état civil
- campagnes de sensibilisation à la transphobie
- modification des parcours de santé et de soin

Ces différentes mesures devant s'accompagner d'une très large et complète consultation des personnes trans et de leurs représentants associatifs ainsi que des associations de santé communautaire ou de lutte contre le sida pour les questions spécifiquement liées au VIH sida, hépatites et IST. L'Agence nationale de recherche contre le sida et les hépatites doit être également dotée de moyens importants afin de mener des études complètes sur la qualité de vie, les comportements et les interactions entre traitements anti-rétroviraux et hormonothérapie.

AIDES rejoint les revendications de ses associations identitaires partenaires (Chrysalide et OUTrans).

▪ **Genre et santé : l'intégration des transidentités dans une association féministe**

Par Nicole Roussel et Nadège (Association Genre et Santé, Toulon)

Bonjour. Nous, Nadège et moi, représentons une association qui n'a pas encore une année d'existence : Genre et Santé. Nous avons participé au groupe de travail qui a organisé ce colloque et nous sommes très heureuses et « fières » de pouvoir intervenir.

Pourquoi une association féministe dans un colloque sur les transidentités ?

Évidemment nous ne sommes pas des féministes sexistes, celles qui renvoient aux « hommes » c'est-à-dire à un groupe social qui se définirait par son sexe, la responsabilité des discriminations, oppressions et autres violences que vivent les femmes. Nous sommes conscientes d'être prises dans un système, et d'y être prises avec les hommes, et avec celles et ceux qui refusent d'être catégorisés en fonction de leur anatomie. Les féministes sont directement concernées par la binarité construite autour du sexe anatomique. Tout le monde subit les assignations de genre, tout le monde mais pas tous de la même manière. Nous questionnons tous les jours dans nos interventions les représentations qui en découlent. Il y a du boulot ! Les représentations sur les filles qui viendraient de Vénus et seraient donc « génétiquement » aptes au souci d'autrui, à la douceur et à la soumission, et les représentations sur les garçons qui viendraient de Mars et seraient donc eux aussi « génétiquement » programmés pour la compétition et le pouvoir sont reçues comme « naturelles » dans les médias comme partout ailleurs. Si nous questionnons ces assignations c'est parce qu'elles enferment, limitent l'expression de nos possibilités : les filles biens ne font pas ça par exemple ou un garçon qui fait ça n'est pas un vrai mec... ou vous mettent devant des défis permanents qui devraient faire de vous wonder-woman et superman. Bref les assignations font souffrir. Et nous préférons le plaisir à la souffrance. Le mouvement féministe travaille aussi pour déconstruire les rapports sociaux basés sur le genre. Car ce sont des rapports inégalitaires. Nous avons intérêt à travailler avec les hommes, à leur faire admettre que la domination n'est pas seulement une position gratifiante, elle fait mal à plein d'endroits, notamment à la sexualité. Et les hommes ont donc intérêt à être féministes.

Et la trans-identité ?

Le système binaire et hiérarchisé qui s'est construit autour du sexe a fondé le système de production, de relation, toutes les constructions sociales. Il n'y a pas de place pour être autre chose qu'homme ou femme, comme par conséquent il n'y a pas de place pour être autre chose d'hétérosexuel nous avons encore pu le constater récemment, en résumé il n'y a pas de place pour être différents et égaux. Nous voulons donc travailler avec les associations et les personnes trans qui de manière fondamentale, exhaustive et radicale remettent en question l'association sexe/genre et ces associations ont je crois aussi intérêt à travailler avec le mouvement des femmes. Oui je parle d'intérêt, car le travail de déconstruction qui nous rapproche de nos identités vraies est long et difficile. Bien que notre association soit très jeune, ses militantEs ont une expérience de terrain car pour la plupart nous étions déjà militantEs dans une autre association où nous avons mis en place des accueils pour les personnes trans. Nous en avons reçu une dizaine en un an. Nous proposons surtout des entretiens individuels de counseling. (Une copine m'ayant signalé que tout le monde ne connaît pas le counseling je dirais pour faire vite que c'est un médicament contre la distorsion cognitive la plus répandue, celle qui consiste à attribuer à l'autre — l'autre étant de préférence femmes, noirs, trans... — des intentions, des désirs qu'il n'a pas et à lui dénier les compétences qu'il a.)

Pourquoi des entretiens individuels ?

C'est que nous recevons des personnes en questionnement, n'osant pas affirmer leur désir de changement ou le vivant dans la difficulté à cause du regard des proches ou du regard social.

Et pourquoi du counseling ?

Parce qu'il est important de mener les entretiens de façon à permettre aux personnes reçues, de prendre conscience de leurs compétences et de leurs capacités du moment à vivre selon leurs besoins et leurs désirs, alors que tout leur dit que ces désirs, ces ressentis ne sont pas « normaux »... C'est l'*empowerment*. Il est aussi nécessaire d'être empathique, c'est-à-dire entraîné à laisser de côté mes normes, (car j'en ai, heureusement, mais j'en suis consciente) pour voir la situation exposée avec les yeux de l'autre, ses normes, ses valeurs. Nous

propositions aussi un travail sur le corps (massage et shiatsu). D'abord parce qu'en tant que militantes féministes nous avons expérimenté que notre corps ne nous appartient pas. Celui des hommes non plus. Bien sûr le contrôle exercé sur le corps des femmes est plus visible : exigence de virginité, contrôle de la sexualité, réduction à la fonction de génitrice. Mais le contrôle du corps des hommes est fort aussi : taille du sexe, durée des érections, musculature etc... Ce contrôle et ce normage des corps sont la source de souffrances que nous dénonçons depuis longtemps. Nous avons aussi une expérience autre, totalement autre, qui est celle de travail avec des femmes séropositives. Lors des rencontres nationales inter associatives qui ont lieu chaque année à Paris mais aussi sur Marseille, la question du corps revient souvent et nous avons donc mis en place des journées « bien-être » avec shiatsu, massages, yoga, bercing, relaxation et sophrologie. Or dans les entretiens avec les personnes trans que nous avons reçues la question du corps est très présente aussi, c'est pourquoi dès cette année nous allons mettre en place des « journées bien-être » pour personnes trans.

▪ **Principes de Jogjakarta, *Droits de l'homme et identité de genre* de M. Thomas Hammarberg et Apartheid du genre**

Par Delphine Philbert (Toulon), auteure de Devenir celle que je suis, marraine et administratrice, responsable des questions d'identité de genre chez Objectif Égalité Lorraine, membre du groupe identité de genre de SOS Homophobie.

Qui connaît réellement ce qu'est l'identité de genre ? Qui connaît réellement l'importance des droits humains appliqués à l'identité de genre ? L'Europride, qui se doit d'être lieu de revendications hors des chemins battus, a accepté que soit abordé l'apartheid du genre au travers de la présentation concise des Principes de Jogjakarta⁹ et du document *Droits de l'homme et identité de genre*¹⁰ de M. Thomas Hammarberg. Il est, en effet, fondamental de comprendre que l'apartheid du genre est LA cause de discrimination majeure responsable de celles liées aux étiquettes (homme, femme, hétéro, homo, bi...) tout comme il est fondamental de comprendre que l'identité de genre concerne l'ensemble de la population, soumise à une norme imposée (norme qui consiste à définir un homme ou une femme selon son sexe génital de naissance). Enfin, il est tout aussi fondamental de comprendre l'importance de la dépathologisation de nos identités trans' par un arrêt des normalisations via les obligations de traitement médical et/ou chirurgical, ce qui se traduit par le fait de mettre le droit au-dessus du médical car le corps médical agit sans respecter l'égalité des droits humains.

Principes de Jogjakarta

Ces principes écrits en 2006 par des juristes et des personnes luttant pour les droits humains devraient être lus par toute personne disant lutter pour l'égalité

9 http://www.yogyakartaprinciples.org/principles_fr.htm

10

<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CommDH/IssuePaper%282009%292&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CommDH&BackColorInternet=FEC65B&BackColorIntranet=FEC65B&BackColorLogged=FFC679>

des droits. Il s'agit du premier texte mentionnant de façon officielle l'identité de genre et la définissant.

Définition de l'identité de genre :

« L'identité de genre est comprise comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire »

En gras l'élément essentiel de cette définition qui démontre l'universalité de son application et traduit la diversité des expressions des identités de genre, diversité qui concerne les 7 milliards d'individus qui peuplent la planète à ce jour. Nous pouvons en conclure qu'il existe autant d'identité de genre que d'individus sur terre. De ce seul élément, deux questions fondamentales se posent : qu'est un homme ? Qu'est qu'une femme ? Chaque individu a sa propre définition qui est différente à celle de son voisin. La deuxième partie de cette définition renforce cette notion d'extrême diversité des identités de genre. En effet, chaque individu exprime son identité de genre différemment de celle de son voisin via son habillement, son discours et ses manières de se conduire. Ce qui permet d'arriver à la conclusion que toute la population de cette planète porte l'étiquette trans, puisqu'être trans consiste à exprimer son identité de genre.

Quelques exemples en utilisant les étiquettes habituellement usitées :

- une lesbienne butch exprime son identité de genre en « masculinisant » son apparence.
- un gay bear exprime son identité de genre en arborant sa pilosité
- une femme hétéro habillée en « homme » exprime elle aussi via son habillement son identité de genre.
- Une femme choisissant d'effectuer une implantation mammaire (ou une réduction mammaire) exprime elle aussi son identité de genre puisqu'elle effectue « *si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres* »

En fait, rien qu'en regardant autour de soi, chaque être humain exprime sa propre identité de genre et, si vous désirez appliquer des étiquettes, vous pouvez dire que tout le monde est « trans » ! Concernant ces principes de Jogjakarta, il est important de saisir qu'aucun pays au monde ne les applique. Et, contrairement à ce qui est régulièrement dit, l'Argentine elle-même ne les applique nullement au travers de sa loi sur l'identité de genre. En effet, cette loi maintient un choix binaire obligatoire, puisqu'elle autorise seulement un changement d'état civil selon un choix restrictif : homme ou femme. L'apartheid du genre est maintenu.

« Droits de l'homme et identité de genre »

Le document *Droits de l'homme et identité de genre* a été écrit en 2009 par M. Thomas HAMMARBERG, alors commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe qui avait deux priorités : la lutte contre les discriminations touchant les Roms et la lutte contre les discriminations touchant les trans. Ce document fondamental est le premier texte réellement politique établi sur la mise en application des principes de Jogjakarta. Il a été rédigé après de multiples rencontres avec des associations trans, avec des trans mais aussi en confrontant la réalité des discriminations subies aux diverses législations (ou absence de législation) des différents pays faisant partis du Conseil de l'Europe. Ce document comporte 12 recommandations aux États membres du Conseil de l'Europe afin que cessent les discriminations. La première recommandation est fondamentale, les 11 autres ne sont que la suite logique de la première :

« Mettre en œuvre les normes internationales des droits de l'homme sans distinction et interdire expressément la discrimination fondée sur l'identité de genre dans la législation nationale antidiscrimination. Cette mise en œuvre au niveau national devrait s'inspirer des principes de Yogyakarta sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre »

Ce bref résumé des principes de Jogjakarta et du travail de M. HAMMARBERG ouvre la porte à :

- Ma première polémique : quand un gouvernement (tel le gouvernement français actuel mais aussi le gouvernement précédent) ou des associations LGB ou T parlent de créer (ou de participer à) un « groupe de travail » en vu

de lutter contre les discriminations liées à l'identité de genre, il est évident qu'il ne s'agit que d'enterrer la question et d'éteindre toute volonté politique de réaliser l'égalité des droits. En effet, ce travail de groupe a déjà été largement réalisé lors de la rédaction des principes de Jogjakarta et du document *Droits de l'homme et identité de genre* !

- La notion fondamentale que le besoin d'aide médicale des personnes trans est la conséquence de la violence de la discrimination liée à l'apartheid du genre.
-

Apartheid du genre

La base de cet apartheid est le diktat politique qui veut que « le sexe fait le genre » : un pénis et vous êtes un homme, un vagin et vous êtes une femme. Ce diktat engendre la différence artificielle, politiquement entretenue et considérée comme fondamentale et inaltérable, entre les hommes et les femmes. Tout comme l'apartheid raciste, lui aussi politique, veut/voulait qu'existe une différence considérée comme fondamentale et inviolable entre les blancs et les personnes colorées (« *White only* » et « *colored only* »!). Cet apartheid du genre, comme l'apartheid raciste, est construit sur des bases essentialistes et sur le patriarcat. Cette non-reconnaissance de l'identité de genre via l'apartheid du genre, arrange les forces politiques et religieuses leur assurant la main mise sur le pouvoir. Ce qui se traduit, entre autre, par l'idée d'une « théorie du genre » et d'un complot visant à détruire la société ! Pourtant nous ne sommes nullement une « théorie », nous sommes bien réelles. L'autre résultante est la volonté politique d'enterrer la question via les groupes de travail. Il est important de comprendre que cet apartheid du genre est :

- La cause des besoins de transition pour les personnes étiquetées trans. Une violence identique à celle qui forcerait un humain de couleur à vouloir devenir blanc afin de pouvoir vivre !
- La cause des discriminations de tous les LGBTI mais aussi des femmes.
- À l'origine de l'idée de minorités.

Ma deuxième polémique découle de cette brève réflexion sur l'apartheid du genre : se cantonner à des revendications archaïques tel un changement d'état civil avec plus ou moins de judiciarisation comme le demandent tant d'associations LGB et T ou le proposent des députés, applaudir lors de

l'introduction d'une notion non fondée juridiquement appelée "identité sexuelle" dans la loi sur le harcèlement sexuel en juillet 2012 en disant haut et fort que la transphobie est enfin reconnue (voir les commentaires de HES et d'autres associations LGB et T de cette période), promouvoir une loi sur la transidentité ce qui ne ferait que cantonner l'identité de genre à une petite partie de la population humaine... tout cela concourt à renforcer l'apartheid du genre.

Ma troisième polémique est aussi liée à cet apartheid du genre car le communautarisme trans et le refus de nombre de trans de considérer que des non-trans puissent s'exprimer sur la question de l'identité de genre traduit une incompréhension de ce qu'est réellement l'identité de genre et renforce l'apartheid du genre !

Conclusions

Avez-vous compris ce qu'est l'identité de genre ? Si oui, ma quatrième polémique est pour vous : vous comprenez l'absurdité de l'Europride et de ses divisions entre journées trans, journées lesbiennes sans compter d'autres manifestations communautaristes. Ces divisions artificielles ne font qu' « ***adhérer à l'idéologie de l'opresseur, [ce qui] renforce l'ignorance et la division*** » en créant encore plus d'étiquettes (LGBTQI, Z, X...). Un exemple simple, combien y a-t-il de trans à Marseille ? Mais combien de trans FtM pédés et blacks ? L'Europride (ou toute autre manifestation) ne devrait-elle pas créer une journée intitulée « journée d'étude sur les trans pédés et blacks de Marseille » ? Si oui vous comprenez que tant que l'apartheid du genre existera, les discriminations liées au patriarcat persisteront : sexisme, LGBTQIphobies... sans compter l'invisibilisation des étiquettes lesbiennes, trans FtM voire le mépris qu'elles et ils subissent par les autres étiquettes. Si oui, vous comprenez qu'il faut ramener l'importance du sexe génital au même niveau que la taille des pieds ce qui se traduit par la suppression de toute mention du sexe/genre sur l'ensemble des papiers officiels. Donc, bien évidemment, pas de « troisième sexe » tel « X » qui ne fait que créer une étiquette discriminatoire de plus et renforce, elle aussi, l'apartheid du genre. Si oui, vous comprenez que la reconnaissance de l'identité de genre permet à chaque individu de se définir et cela quelle que soit sa définition personnelle (homme, femme ou autre). Si non, et ce sera ma dernière polémique, vous favorisez d'office les discriminations contre lesquelles vous dites lutter et vous en êtes les acteurs principaux ! Vous renforcez l'apartheid du genre et favorisez les forces politiques

et religieuses qui nous gouvernent en s'appuyant sur cet apartheid. Si oui, vous comprenez que la seule lutte pour en finir avec le patriarcat et les discriminations induites est la lutte pour l'abolition de l'apartheid du genre.

Un exemple simple et récent : "le mariage pour tous", ou plutôt le mariage dit pour tous. Il s'agit d'un mariage basé sur la notion même d'apartheid du genre puisqu'il ne concerne que les mariages entre un homme et une femme, une femme et un homme et un homme et un homme. Il exclut d'office tout individu ne désirant pas se classer dans une de ces deux étiquettes ou ne pouvant, tels les intersexes, se classer dans une de ces deux étiquettes. Si les associations LGB et T avaient compris ce qu'induit la reconnaissance de l'identité de genre (donc l'abolition de l'apartheid du genre), elles auraient avancé une seule revendication : l'application de la première recommandation d'HAMMARBERG avec la reconnaissance officielle de la primauté de l'identité de genre donc l'abolition de l'apartheid du genre !

Et le mariage serait devenu réellement le mariage pour touTEs puisque, sans toucher au mariage et la mention du sexe/genre disparaissant, tout être humain aurait pu se marier avec un autre être humain hors de toute étiquette.

■ « La Cissexualité, ce douloureux problème » : quand les minorités viennent nommer et questionner la norme

Par Naïel

Toutes les minorités (personnes racisées, gays, lesbiennes, intersexes, précaires, femmes, ...) sont des minorités, car elles ont en commun des actions exercées par la norme sur elles. Elles sont ainsi:

- invisibilisées
- nommées par les autres
- stigmatisées, via des différences érigées au nom de « Dame Nature »
- /ont leurs corps exotisés, fantasmés par les normes en vigueur
- de par des différences fabriquées comme fait de nature, discriminées d'un point de vue légal ou / et social
- /ont LEUR parole confisquée par des pseudo expert.e.s
- des objets d'étude (exemple : la construction du concept de race par la médecin et sa mesure...)

Elles se re-nomment aussi, elles, mêmes « minorités » pour se regrouper, pour lutter, remettre en question les normes et montrer la fabrique de l'a/normal par la société et souvent via la distinction « sain/ pathologique ».

Ce travail aborde plus spécifiquement la/ les minorités que constituent les personnes trans.

Qui, en effet, n'a jamais entendu parler de « La Transsexualité*, ce douloureux problème »?

Les médias nous inondent de la souffrance supposée et nécessaire; des « transformations spectaculaires » des personnes trans, en invitant des médecins pseudo expert.e.s et gardien.ne.s des possibilités de vie des trans, pour parler sur les trans comme objets d'étude, de pratiques sur et de discours sur.

Pour les trans, comme pour bien d'autres minorités, la question majeure qui se pose est: comment reprendre du pouvoir sur nos vies, s'empowerment quand on est constamment montré.e comme victime, « erreur de la nature », sans possibilité de se nommer, dépendant.e des décisions du pouvoir biopolitique...Quand d'autres nous nomment et décident à notre place qui nous sommes et ce que nous avons le droit de faire de nos vies?

Une des formes de « la capacité de pouvoir d'agir » (empowerment) est le retournement et le questionnement de LA norme. LA Norme qui possède ce privilège de ne jamais avoir à se nommer, car considérée comme naturelle et donc, invariante et universelle (et n'ayant SURTOUT rien à voir avec une production de la société dont le processus même de production aurait été invisibilisé).

Ainsi, cette exposition reprend à son compte les techniques d'empowerment et de retournement, en nommant la norme: le « cisgenrocentrisme* » et les personnes CIS* ; en les prenant comme objets d'étude, de discours sur, d'écrits sur, tout comme le sont toujours les personnes trans.

Elle reprend les représentations et les questions les plus courantes des Cis sur les trans, les protocoles psychiatrico-médicaux et la nécessaire et Unique Histoire Trans écrite par des cis, pour continuer à co-produire des hommes et des femmes plus conformes pour et par un régime politique hétérosexiste, pour les appliquer aux Cis,

Elle déplace les « questions trans » d'un champ purement médico-légal à une question politique, tout comme le font les luttes trans, en (f)rance, depuis le début des années 2000.

Elle aborde plus particulièrement la question de la maltraitance des psychiatres et autres pseudo expert.e.s du « transsexualisme », qui exercent leur toute puissance. Ces psychiatres et autres qui ont écrit sur les trans, ont créé et continuent à exercer dans les équipes off *, à maltraiter les personnes trans et qui pour certain.e.s ont récemment créé la SOFECT* afin de lutter contre ces militant.e.s trans qu'yels assimilent à des nazis.

Les citations à coté des photographies sont des citations détournées (en noir) et les citations originales (en rose ou bleu) des auteur.e.s ci-dessous:

Je n'ai pris que les plus prolixes et connu.e.s pour avoir été zappé.e.s entre autres par le GAT (Groupe activiste trans) et Act Up, à savoir Colette Chiland, Patricia Mercader, Mireille Bonieherbale et Pierre-Henri Castel (dont vous pourrez consulter les écrits transphobes dans la petite bibliothèque du cissexualisme*).

Cette transphobie d'état agit comme une norme, par laquelle nous sommes tout.e.s « formaté.e.s », traversé.e.s en permanence et il s'agit ici, non seulement de questionner la fabrique de cette norme par la société en vigueur mais aussi et surtout de permettre à toute personne cis de se questionner quant à ce système et à ses propres représentations.

Ce travail, de fait, met à mal le « cisgenrocentrisme* ».

Il m'est apparu comme primordial, dans cet espace/ temps particulier (un colloque fait par des trans sur les transidentités), d'arrêter de pointer ou de montrer des personnes trans pour mettre un terme à l'imagerie du spectaculaire, de la foire aux monstres et à la re et co-production des discours des personnes cis sur les personnes trans. En mettant les personnes cis au cœur d'une exposition, à ce moment particulier, j'espère qu'elles pourront s'identifier et commencer à questionner leurs privilèges de personne CIS. Le questionnement débute par le fait d'avoir à se nommer, ce que peu de personnes cis font, (il en va de même pour les personnes hétérosexuelles), de faire son « coming out » de cis pour prendre conscience que la nature n'a pas grand chose à voir dans cela, que les constructions qu'elles soient cis, trans, intersexes ou autres relèvent du même régime politique « hétérosexiste, raciste, classiste, validiste ... » qui fabrique des normes (CIS, hétérosexuelles, blanches, viriles, valides, de classe..) en les faisant passer comme fait de nature.

Et les personnes trans, intersexes et autres « identitéS non binaires » ne sont pas moins légitimes à exister que les personnes cis et qu'ilLEs sont yels-mêmes expertEs de leurs trajectoires de vie!

Nous sommes issu.e.s pour certain.e.s des mouvements féministes et en reprenant ces grilles d'analyses à notre compte, nous affirmons:

« Nos corps nous appartiennent ! »

« Ne me libère pas, je m'en charge ! »

Pour aller plus loin et consulter le texte dans son intégralité, vous pouvez acheter le livre ou/ et voir l'exposition en ligne.

- Le livre est paru en avril 2014 en auto-édition et est disponible ici : <http://naiel7.wix.com/naiel#!le-livre-la-cissexualit-ce-douloureux/c1uij> et ici : <https://www.facebook.com/cisgenre>
- L'exposition est aussi disponible sur le web : <http://naiel7.wix.com/naiel#!la-cissexualite-/c199t>

Ce « travail » comporte 25 photographies, 5 grands chapitres, un mini lexique, un schéma récapitulatif des contraintes s'exerçant sur les corps trans, un kit du psychiatre spécialisé en Cissexualisme, un kit du patient Cis, une bibliothèque du Cissexualisme (composée de 4 doubles livres avec le livre « réel » et son détournement). Elle a été exposée la première fois lors du colloque fait par des trans sur les transidentités à Marseille en Juillet 2013, puis à Nice du 21/09 au 05/10 et du 07/10 au 15/10 à Marseille et à Toulouse en novembre 2014.

Le livre a été présenté dans divers lieux (toutes les informations ici : <http://blog.naiel.net/> et <http://www.naiel.net/>)

EXTRAITS :

Citation 1 :

« Tous souffrent, ils sont même si pathétiques qu'ils finissent par entraîner les médecins dans un affolement de la boussole du sexe et obtenir d'eux au finish ce qu'ils ont décidé d'obtenir. »

(CHILAND Collant, *Garder le sexe*, OhMYGodE, p. 41).

Inspiré par :

« Tous souffrent, ils sont même si pathétiques qu'ils finissent par entraîner les médecins dans un affolement de la boussole du sexe et obtenir d'eux au finish ce qu'ils ont décidé d'obtenir. »

(CHILAND Colette, *Changer de sexe*, Odile Jacob, Paris, 1997, p 41 ; 282 p.).

Citation 2 :

« Certains se font l'avocat de l'acceptation des comportements de l'enfant (...). D'autres pensent d'autre part que l'enfant en souffre, et pas seulement en fonction de l'intolérance de l'environnement ; d'autre part que le CISsexualisme est une condition si douloureuse qu'il vaudrait mieux tenter d'en éviter la survenue ».

(CHILAND Collant, *Le CISsexualisme*, PAF, Que sais-je ?, n° 3671, Paris, 2003, p. 127)

Inspiré par :

« Certains se font l'avocat de l'acceptation des comportements de l'enfant (...). D'autres pensent d'autre part que l'enfant en souffre, et pas seulement en fonction de l'intolérance de l'environnement ; d'autre part que le transsexualisme est une condition si douloureuse qu'il vaudrait mieux tenter d'en éviter la survenue ».

(CHILAND Colette, *Le transsexualisme*, PUF, Que sais-je ?, n° 3671, Paris, 2003 p. 127)

Citation 3 :

« En 1980, le DSM III introduit la notion de CISsexualisme dans les troubles psycho-sexuels : trouble de l'identité sexuelle »

Inspiré par :

« En 1980, le DSM III introduit la notion de transsexualisme dans les troubles psycho-sexuels : trouble de l'identité sexuelle »

ESPINEIRA Karine, THOMAS Maud-Yeuse et ALESSANDRIN Arnaud (dir.), *La Transyclopédie : Tout savoir sur les transidentités*, Éditions des Ailes sur un Tracteur, 2013, p. 254)

Citation 4 :

« Selon Roné TCHUSS, le CISsexualisme se caractérise par le "sentiment profond et inébranlable d'appartenir à un sexe, celui qui est génétiquement, anatomiquement et juridiquement le sien", accompagné du "besoin intense et constant de garder le sexe et l'état civil". Le CISsexuel qui est le plus souvent un trans qui se sent victime d'une erreur insupportable de la nature dont il demande la rectification tant physique que civile pour parvenir à une cohérence de son psychisme et de son corps et obtenir ainsi une réinsertion sociale dans le sexe »

(Définition de Roné TCHÜSS , pipilogue, ancien président de l'Académie nationale de médecine/cis/ne, 1982, reprise par les conclusions de la Cour de cassation, décembre 1993, lors d'une des condamnations de la (F)rance par la Cour européenne des droits de l'homme, 25 mars 1992, violation de l'article 8)

Inspiré par :

« Selon René KUSS, le transsexualisme se caractérise par le "sentiment profond et inébranlable d'appartenir au sexe opposé à celui qui est génétiquement, anatomiquement et juridiquement le sien", accompagné du "besoin intense et constant de changer de sexe et d'état civil". Le transsexuel qui est le plus souvent un homme qui se sent victime d'une erreur insupportable de la nature dont il demande la rectification tant physique que civile pour parvenir à une cohérence de son psychisme et de son corps et obtenir ainsi une réinsertion sociale dans le sexe opposé »

(Définition de René KÜSS , urologue, ancien président de l'Académie nationale de médecine, 1982, reprise par les conclusions de la Cour de cassation, décembre 1993, lors d'une des condamnations de la France par la Cour européenne des droits de l'homme 25 mars 1992, violation de l'article 8)

(in ESPINEIRA Karine, THOMAS Maud-Yeuse et ALESSANDRIN Arnaud (dir.), *La Transyclopédie : Tout savoir sur les transidentités*, Éditions des Ailes sur un Tracteur, 2013)

Citation 5 :

« Même les individus les moins instruits sont capables d'interrogations dont la force laisse sans voix ».

(CIERGE Pastel- Harry, *La Bétamorphose impensable : Essai sur le CISsexualisme et l'identité personnelle*, Genaimard, 2003, p 14)

Inspiré par :

« Même les individus les moins instruits sont capables d'interrogations dont la force laisse sans voix ».

(CASTEL Pierre Henri, *La Métamorphose impensable : Essai sur le transsexualisme et l'identité personnelle*, Gallimard, 2003, p 14)

2^e PARTIE

Transféminismes vs trans-nationalismes

▪ **Le transféminisme : de la biopolitique à la géopolitique**

Par Maud-Yeuse Thomas, chercheuse indépendante, co-créatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille.

Je vais commencer par une remarque d'ordre générale. Le mouvement féministe a été et est toujours un premier changement culturel et conceptuel sur ce qu'il était convenu d'appeler les mœurs et dont découlait l'identité privée et publique des individus. Le mouvement homosexuel a amplifié ce changement. Le mouvement trans le radicalise. Non seulement du côté du genre et de l'identité de genre mais également du côté de l'orientation sexuelle. Cette dernière n'est pas une surface, une identité fixe mais une dynamique ouverte. La transidentité est doublement cette transition et déconstruction. Non seulement le sexe n'est pas le genre mais le privé n'est pas le public. La violence symbolique s'est d'ailleurs tout particulièrement attachée à effacer le transsexualisme par l'homosexualité et, aujourd'hui, la transidentité par le transsexualisme. On le voit toujours dans la polémique SVT et le mariage pour tous illustrant la géopolitique des groupes sociaux constitués. Mais, et alors que la révolution féministe et transidentitaire a entièrement secoué la conception naturaliste et essentialiste, ce sont ces deux pensées politiques, ces deux groupes sociaux, les féministes et trans, qui sont les plus invisibles. De tous les articles publiés à chaud sur l'Europride (ou eurocrade, c'est selon), les termes « féministe » et « transidentitaire » ne sont pas cités. Il n'est même question dans un article que de « lesbienne et gay pride ». Plus encore, de riches et de pauvres. D'argent. On y discute de subventions et non de démocratie. Quelqu'un a dû appuyer sur le bouton « pause » s'agissant du sujet de fond pour, semble-t-il, ne marcher que pour les droits encore manquants des homosexuels, hommes et femmes, pour s'aligner enfin sur une même égalité avec les hétérosexuels, hommes et femmes. Ce débat de fond, c'est l'inégalité structurelle de société. Il vaut toujours mieux être un homme qu'une femme, masculin que féminin, gay que lesbienne, homosexualité que trans, trans que travesti...

Alors que les reformulations des études de genre puisent au genre et au transgenre¹¹, que l'on place la question T et secondairement la question intersexe au centre du débat que l'on veut humaniste, du côté d'une nouvelle lumière, l'on a jamais autant gommé ces deux forces vives. Que cela puisse émaner du côté de ces contre-lumières, de ce même et vieil obscurantisme, nul ne s'en étonne. Frigide machin a perdu, hurlent de joie les gays et lesbiennes. Avec raison. Mais je vois réapparaître un féminisme antitrans virulent. Paradoxalement, c'est ce mouvement de pensée politique se définissant comme postféministe qui invite le mouvement trans à une même table, qui fonde ce transféminisme et abandonne la posture d'un *nous-les-femmes* et un *nous-les-trans*. Je dis « mouvement de pensée politique » et non « femmes » ou « assignés-femmes » ou « trans et réassignés ». Ce n'est pas un groupe homogène, unitaire avec une pensée unique et unifiée, un ordre raboutant le public au privé, le citoyen à l'amant ou l'amante, le politique au lit. Ce mouvement veut examiner tout cela de regards différents et doit montrer toutes les oppositions, les invisibilisations, ces obscurantismes passés, présents et prévisibles. Son véritable objet n'est pas cette division H/F, m/f, homosexualité/hétéro... mais le pluralisme socioculturel, vu du côté de la géopolitique des résistances et des hiérarchies et du côté du sensible, des émotions. De ce qui nous constitue en humanité.

Quand la télévision grecque cesse d'émettre, que l'on voit les résistances au mariage, au maintien des protocoles psychiatriques, cette fois du côté des enfants trans, en poursuivant les assignations chirurgicales et juridiques des intersexes, nous nous disons que nous n'en verrons pas le bout.

L'Europride ne nous aide pas, ne nous reconnaît pas, continue à dire que les trans, ce sont des gens qui changent de sexe et uniquement cela. Notre journée est passée de 3 à 1 jour, s'est reconstruite en autogestion sans subvention, entièrement bénévole. Non pas à cause ou simplement en raison d'une inorganisation entre l'EPOA et LGP mais de ce déni des tiers identitaires tout en soulignant le fait qu'il s'agit là de luttes globales. On ne nous dit pas quelles sont ces luttes, qui bénéficient d'une visibilité politique. Mais le global, ça oui. C'est l'argent qui a fait la une des articles sur l'Europride – accessoirement les conflits. Le mot démocratie n'y apparaît pas. C'est pourquoi les mots féministes et trans n'apparaissent pas.

11 Au sens de traversée des genres, changement de genre, indépendamment de changements corporels (organes génitaux dits primaires ou secondaires).

■ Le transsexualisme est un nationalisme

Par Arnaud Alessandrin, sociologue, maître de conférences à Bordeaux

Homonationalisme made in France

Rappelez-vous les débats autour de l'homonationalisme dont l'affiche de la marche des fiertés de Paris en 2011 était suspectée¹². De cet événement est née une somme d'interrogations, jusque-là peu déclinées en France¹³, sur ce qu'est l'assimilation aux normes nationales en termes de race comme de genre, ainsi nommée l'homonationalisme¹⁴ en référence aux marques de docilités de l'agenda militant homosexuel à l'égard d'un modèle républicain anti-communautaire et assimilationniste. Le débat autour de l'affiche parisienne de 2011 aura donné la parole à ceux et celles qui voyaient en cette affiche un symbole nationaliste¹⁵, viriliste et blanchiste, incarné par le coq. Sur Facebook¹⁶ notamment, on critiquait aussi un slogan (« En 2012, je vote ») ressenti par certains comme excluant vis-à-vis des personnes étrangères, mais aussi vis-à-vis de certaines personnes trans dont les papiers d'identité ne reflètent pas l'apparence de genre. En opposition avec l'affiche, mais déployant un argumentaire bien différent, des associations comme Le Refuge ont fustigé le boa arboré par le gallinacé incriminé, signe d'une homosexualité folle, loin de l'image « assimilable » de l'homosexuel que souhaiteraient diffuser ces mêmes associations. En réalité, le rendu visible est la scission entre un courant assimilationniste et un courant différentialiste au sein de la communauté homosexuelle et plus largement LGBT. Ce que Marie-Hélène Bourcier critique comme étant un courant « homonormatif »¹⁷ ne se limitait pas à

12 Illustration : affiche de la marche des fiertés parisiennes de 2011.

13 On notera le livre de Maxime Cervulle, *Homo-exoticus, classe race et politique queer*, 2010 ; ainsi qu'un chapitre sur l'anti-assimilationnisme dans *Q comme Queer* de Marie-Hélène Bourcier, 1997.

14 Puar Jasbir, *Terrorist Assemblages: Homonationalism in Queer Times*, Duke University, Durham, 2007

Lire à ce propos : « Homonationalisme et imperialisme sexuel : quand les gays changent de drapeau » de Clémence Garrot et Oury Goldman : <http://www.revuedeslivres.fr/homonationalisme-et-imperialisme-sexuel/>

15 Une affiche du FN de 2008 avait utilisé les mêmes symboles (coq de profil et couleurs nationales)

16 « L'affiche de la marche des fiertés 2011 est infecte » ; « L'affiche de la marche des fierté doit dégager »

17 Bourcier Marie-Hélène, *Queer zone 3*, op. cit., (p. 288)

l'invisibilité des lesbiennes ou des trans, il s'exprime plus spécifiquement en concordance avec des normes de genre neutralisantes dont l'incorporation devient une preuve anti-communautaire d'allégeance à « l'indifférence aux différences », c'est-à-dire d'invisibilisation des caractéristiques homos, trans ou folles, bref, des altérités de genre. L'émergence d'un mouvement homosexuel homonormatif, c'est-à-dire à la fois normatif au sein de la « communauté » LGBT mais aussi en voie de « normalisation », déplace la question du « minoritaire ». Les corps « hors-cadre »¹⁸ ne sont plus les corps homosexuels qui s'intègrent dans le cadre « hétéronormé » (non plus stigmatisés par la mort, le VIH, mais par la vie, le mariage et l'adoption)¹⁹. Tandis que, dans un même temps, d'autres corps, d'autres vies, sont promises à l'humiliation²⁰.

Pour reprendre Judith Butler²¹, la sélection, le cadrage, devient à la fois un principe de visibilisation de ce qui est au centre du cadre et un principe d'invisibilisation de la logique du cadrage et de l'exclusion qui en découle. Le cadre « *nous rend aveugles autant que voyants* »²². Ceci n'est pas sans lien avec la question transidentitaire. En effet, lorsqu'un real life test est imposé, la marque de la psychiatrie est celle de la conformité aux normes.

Nationalisme et « transsexualisme » : produire des corps sages

C'est pourquoi il ne serait pas impensable de mettre en parallèle l'agenda homosexuel intégratif et l'arsenal clinique et conceptuel du « transsexualisme » dont l'horizon est la conformation d'un corps ou d'une identité aux attentes sociales qui pèsent sur ces derniers. Au concept d'homonationalisme viendrait

18 Butler Judith, *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil*, Zones, coll. « Zones », 2010.

19 Puar Jasbir, *op.cit.*

20 On pourra souligner l'arme politique, à double tranchant, de l'association « non blanc » = homophobe, qui entraîne un ralliement de certains homosexuels pour les thèses de la droite nationaliste. Au même titre, nous pourrions citer l'apparition, dans des formulaires pour l'obtention de titres de séjours, d'une question sur l'homosexualité, délimitant une modernité sélective et un agenda homonormatif.

21 On se souviendra du refus par Judith Butler du prix du « courage civil » à la marche des fiertés berlinoise pour dénoncer le gaycentrisme et l'homonationalisme de cette manifestation, c'est-à-dire le développement d'une identité homosexuelle nationalisée.

22 Bordonada Laure, « Questions de cadrage », *La Vie des idées*, septembre 2010.

alors s'ajouter celui de « transnationalisme »²³ qui, indépendamment du concept signifiant les mouvements inter-nationaux, viendrait appuyer la spécificité d'une production identitaire et corporelle nationalisée (les refus liés aux demandes de remboursements des opérations à l'étranger en seraient la preuve). On retrouve aussi cette opposition avec la cristallisation d'une identité transsexuelle autour des codes du féminin ou du masculin et qui exprime une critique sévère face aux revendications publiques trans jugées prosélytes : un bon trans serait-ce un trans invisible ? Les trans sont alors entendus à la condition qu'ils expriment le souhait d'une cisgenrification c'est-à-dire d'une conformité aux normes de genre hégémoniques. Pour le dire à la manière de Beatriz Preciado, les contraintes à même le corps sont préférées à la modification du régime normatif. C'est en ce sens que Colette Chiland écrira :

« Depuis quelques années s'est développé un mouvement transgenre ou trans' qui se définit comme n'ayant plus rien à voir avec les transsexuels calmes, bien élevés et cachés attendant poliment que les juges et les professionnels médicaux leur donnent le traitement bienfaisant dont ils avaient besoin pour poursuivre leur vie dans l'ombre de la société normale »²⁴.

Autrement dit, on soumettra plus facilement un corps à la transformation dans un but d'intégration, ou d'assimilation, qu'on ne questionnera le contexte cisgenre qui oblige ce corps. De ce point de vue l'avis de la CNCDH encourage à juste titre la France à conditionner son droit aux attentes des usagers et non l'inverse, ce qui laisse espérer une prise en compte rapides des élus sur ce dossier²⁵.

Transnationalisme et colonialisme

Je voudrais dire aussi ce que n'est pas le « transnationalisme ». Il n'est pas la caractéristique des personnes trans' ou transsexuelles. Il est l'effet d'une collusion entre les attentes d'assimilation d'une nation et les productions techniques de la médecine et du droit. Il n'est pas non plus un exact parallèle de l'homonationalisme

23 Plusieurs exemples à ceci. L'opposition de quelques forums ou associations Trans aux mariages Trans pour « *respecter les règles de droit* » ou bien le combat que mènent certains militants Trans contre les opérations faites à l'étranger.

24 Chiland C., « *D'un sexe à l'autre* », *Pour la science*, n°350, 2006.

25 <http://www.cncdh.fr/fr/actualite/la-cncdh-souhaite-retablir-la-dignite-des-trans>

dont il se différencie un peu de quant à sa portée colonisante. Ainsi, récemment, les Indigènes de la République, à la suite de Joseph Massad dans *Desiring arabs*, affirmaient que l'homosexualité était un concept occidental inadapté aux mondes arabes ou africains. Par analogie, l'affirmation soutenait que l'homosexualité n'avait pas sa place dans les quartiers populaires où le concept colonisait non seulement des identités mais aussi des préoccupations autres que global american gay way of life (Martel, 2013) universalisant. Dans *Les féministes blanches et l'empire* (2012), l'homosexualité devient un concept à vocation « civilisatrice » qui tendrait à exotiser l'homophobie. À l'opposé de cette posture, l'écrivain marocain Abdellah Taïa dénonce l'idée que l'homosexualité serait imposée aux arabes. Selon lui, des voix luttent tous les jours pour se faire entendre (*Rue 89*, 8 février 2013). C'est-à-dire qu'à l'hypothèse d'une homosexualité surplombante et colonialiste vient s'opposer la capacité des peuples à une réappropriation des notions dans des échanges culturels à la fois mondialisés (depuis l'essor des NTIC) et contextuels. Il s'agit là de queeriser la comparaison en même temps que de faire la comparaison avec le queer²⁶. Dans une optique naturaliste, le « transsexualisme » est une entité nosographique à part entière qui s'exprime dès lors qu'une demande individuelle rencontre une offre thérapeutique²⁷ ... ce qui exclut d'emblée les nombreux franchissements de genre observés par l'anthropologie (Hérault, 2008, 2010). Les enjeux des nomenclatures internationales montrent bien la nécessité de comparer l'effet, sur différentes aires géographiques, y compris non occidentales, de l'exportation d'un concept tel que celui de « dysphorie de genre ». Des articles comme ceux de Jack Drescher, notamment « Queer Diagnoses » (2010) ou bien encore « Penser le corps : situer l'identité de genre dans la CIM 11 » (2012), inaugurent alors une pensée médicale qui, via la théorie queer, pense l'acteur en contexte avant de penser la nosographie. Dans un vif échange dans le magazine Têtu, Marie-Hélène Bourcier écrit « *quel est l'intérêt d'aller expliquer à un Moshe de Oaxaca au Mexique que nous savons mieux que lui qu'il est trans... ce qu'il n'est pas* ». La réponse de la militante Hélène Hazera ne se fait pas attendre :

« *Ce qu'une personne trans sait justement c'est qu'il suffit de proposer aux para-trans des systèmes traditionnels, des œstrogènes ou de la testotérone pour que beaucoup passent vers un nouveau système en train de devenir universel. Combien*

26 Hayes J., Higonnet M. R., Spurlin W., « Introduction : comparing queerly, queering comparison theorizing identities between cultures, histories and disciplines », *Comparatively queer – Interrogating identities across time and culture*, Palgrave MacMillan, New York, 2010, notamment p. 2.

27 Sur cette question, Alessandrin A., « Le transsexualisme : une catégorie nosographique obsolète », *Revue française de santé publique*, vol. 24, 2013/3.

de "deux esprits" amérindiens, de "katoeys" du Laos ou de Thaïlande, de "raéraés" de Tahiti, d'"hijras" d'Inde et du Pakistan, de "métis" du Népal ont aujourd'hui conservé une part de leur identité traditionnelle tout en devenant des "trans" modernes grâce aux hormones ? ».

Cela vient nous renseigner sur l'existence d'un discours et de pratiques queers dans des aires non occidentales dans la mesure où ce que le centre attend, la périphérie ne le fait peut-être pas.

La nationalisation du « transsexualisme ».

On l'aura compris : si le « transsexualisme », tel qu'il a été défini par la psychiatrie, est un nationalisme c'est qu'il fait allégeances aux normes de genre nationales. Un second point m'apparaît : notons que les protocoles sont « nationaux ». En ce sens, malgré les concertations mondiales²⁸, ils restent spécifiques à la France à la fois dans leur méthode chirurgicale et dans leurs modes de suivi. La production d'un corps trans est à ce point nationalisée qu'il est compliqué de se faire rembourser des opérations à l'étranger, même dans des pays limitrophes²⁹. Ce qui est vrai pour n'importe quelle opération l'est encore plus pour le cas du « transsexualisme ». En 2010, lors d'une réunion ministérielle, la SOFECT propose de bloquer la circulaire de prise en charge des opérations dans l'U.E. Selon un des responsables associatifs présents à cette réunion :

« La demande de circulaire que nous avons déposée pour les prises en charge hors de France n'a pas pu quitter le ministère de la Santé. La SOFECT s'y étant opposée ».

Toujours lors de cette réunion, la SOFECT remet un document de travail au ministère de la Santé s'opposant aux demandes des associations et de la HAS (Haute Autorité de Santé) qui, dans son rapport de 2010, envisageait un remboursement des opérations faites à l'étranger « *tant que l'offre de soins ne sera pas suffisante* ». La SOFECT y répondra de la manière suivante :

28 La WPATH (World Professional Association for Transgender Health) propose en effet des rencontres internationales et un protocole de soins, disponible sur :

<http://www.wpath.org/documents2/socv6.pdf>

29 Cf : formulaire E112

« Le libre choix du médecin devrait obéir aux règles générales sur le territoire national [...] et non à des présupposés [...] Il n'y a aucune justification rationnelle pour un remboursement de la prise en charge à l'étranger ».

Suite à cette réunion, les demandes des associations sont restées lettre morte. D'ailleurs, ces interventions à l'étranger sont désignées par certains praticiens français comme du « tourisme médical »³⁰. On soulignera dans cette formulation la méfiance qu'inspirent ces pratiques chirurgicales internationales alors qu'il s'agira, nous concernant, de s'intéresser de plus près à cette « industrie émergente » du soin, concurrentielle et mondialisée³¹ comme le souligne la conclusion de l'enquête Giami de 2011.

Conclusion : du coq aux qoc.

Cependant, plus récemment, des mouvements tels que ceux des *LOC*³² (« Lesbiennes of colors ») ou des *QOC* (« Queer of colors ») sont venus ouvrir un nouveau front intersectionnel sur la question des minorités de genre et de sexualité, relatif aux caractéristiques racialisantes internes aux mobilisations homosexuelles et trans. Ces mouvements qui reconfigurent les espaces d'actions et de théorisations (conceptuellement comme géographiquement) sont les indices récents d'une exigeante mutation de l'agenda militant LGBT auquel en appellent certaines associations ou mouvements trans³³ en contact direct avec la question des discriminations ethnoraciales. Et plus que la question ethnoraciale, c'est celle du « modèle » national assimilateur qui est montré du doigt. L'exclusion des figures prostituées ou séropositives de certains protocoles questionne aussi le programme transsexuel et les volontés d'assimilations cisidentitaires qu'il crée ou auxquelles il répond. La question trans se situe donc sous un feu croisé entre les ponts créés avec les collectifs et associations LGBT d'une part et la nécessité de redessiner les contours des alliances associatives et militantes d'autre part, ces

30 Bourgeois Marc-Louis, « Introduction », *Petit Mutatis Illustré*, (manuel de parcours trans édité par l'association Mutatis Mutandis)

31 Le Borgne Catherine, « Concurrence et santé. Le tourisme médical : une nouvelle façon de se soigner », *Sève, les tribunes de la santé*, n°15, Presses de Sc. Po., 2007, pp.47-53.

32 <http://www.espace-locs.fr/>

33 Notamment certains ateliers ou thématiques de colloque des UEEH.

alliances ne se contentant alors plus d'une similitude des luttes en référence à un sigle LGBT unifié mais hiérarchisant.

■ **Transféminismes vs trans-nationalisme**

Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille.

Invisibilisation(s)

Commençons par un coup de gueule vis-à-vis des médias généraux, des médias communautaires comme de la presse locale. Où sont donc les trans ? Où la question trans a-t-elle été reléguée ? Les conférences du samedi (13 juillet) ont pu être maintenues et ce, grâce au travail du groupe de travail et de l'engagement des intervenants et des intervenantes. Jamais en France, on avait pu donner dans un seul lieu un aperçu des différentes approches permettant de considérer les transidentités. Jamais on n'avait vu autant de groupes venir exposer leurs positionnements militants et politiques, et partager avec nous leurs outils aussi créatifs que novateurs pour apporter une réponse à une transphobie aussi bien culturelle que politique. Les trans prennent en main leurs destinées. Ils et elles prennent en charge les questions de prévention, de sexualité et de santé *via* des dispositifs de santé communautaires partout en France. On a pu voir aussi à quel point la lutte face aux nomenclatures internationales est âpre et technique. Et que les personnes trans se mobilisent à l'international sur des questions d'une grande complexité. Croire que les questions trans ne concernent que les trans est une erreur monumentale.

J'espère que cette discussion grâce à la tribune offerte par le collectif IDEM vous donnera envie de vous intéresser au travail de OUtans à Paris, de Santé Active et Solidaire et d'Arc-en-ciel à Toulouse, de Chrysalide à Lyon, de STS à Strasbourg et de nombreux autres groupes en France, de lire les travaux de l'Observatoire des transidentités, d'apprécier le travail de la coordination internationale Stop Trans Pathologization, de GATE ou de TGEU qui travaillent sur les processus de révisions du DSM (manuel statistique des maladies mentales) de l'American Psychiatric Association et de la CIM (classification internationale des maladies) de l'Organisation mondiale de la Santé.

Théoriser prise de conscience

À l'heure où certains mouvements féministes renvoient les trans à des corps biologisés et des identités renaturalisées, pour lesquelles, quoi que je fasse, je serais un homme en vertu du critère du sexe biologique de naissance et du sexe social assigné. Je serais donc un « homme infiltré » et un « ennemi de classe ». Qu'on en revienne là, les bras m'en tombent. C'est pourtant grâce aux outils de la pensée féministes qu'un certain nombre de personnes trans se sont émancipées en se politisant, en théorisant et en interrogeant une société sexiste, xénophobe, ultra-libérale et inégalitaire. Nous nous sentons ainsi concernées par toutes les luttes sociales et nous disons notre solidarité avec les sans-papiers, les chômeurs fliqués et criminalisés, les syndicats de travailleurs et travailleuses, les féministes, les folles, les butchs, les fems, les pédés et les gouines qui souhaitent se marier et/ou engager une filiation, les femmes battues, les « putes », les intersexes et tous les parias et les *freaks* de nos sociétés égoïstes et bien pensantes qui ne veulent pas que nos vies soient vivables. Cette liste pour être complétée comprendrait au final une partie non négligeable de l'humanité. On ne parvient jamais à l'exhaustivité. Petite parenthèse sur le terme « pute ». Avec des guillemets pour dénoncer la traite des femmes et le viol de leur corps, et marquer tout autant en solidarité avec les travailleurs et travailleuses du sexe. Qu'on ne me demande pas, même par solidarité, de faire comme si certain.es de mes ami.es n'existaient pas et que le travail sexuel n'existait pas non plus.

Je vais opérer maintenant un retour vers le passé avec « Les séminaires Q »³⁴ organisés par l'association le ZOO sous la direction de Marie-Hélène Bourcier (période 1996-1998). Pour Maud-Yeuse Thomas et moi, y participer représentait une première tentative de théorisation sinon de s'engager dans cette politisation qui va aboutir au transféminisme tel que définit par les membres de l'association OUTrans ce samedi lors des conférences (ils/elles publieront rapidement leur communication sur le blog d'OUTrans). Nous ne sommes bien entendu les ancêtres de personne. Il y a continuité et passages générationnels et non filiation directe et héritage d'une pensée. Pour exemple, OUTrans se réclame de la lignée du GAT (Groupe Activiste Trans) et non des trans du Zoo.

Cette période du milieu des années 1990 nous semblait écartelée : rare conscience politique, mais riche inventivité d'un groupe prenant conscience de la nécessité de support et d'avoir à composer avec les institutions autant qu'à les contourner.

34 *Q comme Queer*, collectif dirigé par Marie-Hélène Bourcier, Éditions Gay Kitsch Camp, 1998.

Accéder aux savoirs et expériences du féminisme pour penser l'inégalité de la différence des sexes et poser l'idée du « binaire » que les trans eux-mêmes pouvaient reproduire, est devenu un enjeu théorique pour les transidentités du ZOO. L'idée a connu d'autres développements avec le Groupe Activiste Trans jusqu'à OUTrans je l'ai dit. Souvenons-nous que beaucoup de personnes trans refusaient la confusion ou l'amalgame avec l'homosexualité, la prostitution, les travestis, voire les transgenres. Nous avons voulu que cela change, d'autres l'ont voulu depuis avec la même force.

Ce que nous avons compris avec la pensée féministe c'est que nous pouvions aussi être les acteurs et les actrices de notre propre émancipation. En formulant une base de pensée aussi bien politique que théorique nous pouvions refuser l'injonction au « tout homme » ou « tout femme », et refuser de participer à la politique de la différence des sexes perçue comme franche inégalité.

Avec cette pensée queer définie avec Judith Butler et Eve Sedgwick aux États-Unis, les « séminaires Q » postulaient aussi l'hétérosexualité comme système politique suivant la pensée de Wittig (1992), ce système formant le cadre majeur de l'oppression des femmes. Notre « opium » au ZOO était un concentré d'études de la diversité, et ce, par notre prise de parole comme intervenant-e-s s'autodéterminant gay, lesbienne, bi, trans et/ou queer. Pour Marie-Hélène Bourcier, l'objectif des séminaires queer du ZOO était « de faire circuler le plus largement possible un type de savoir et de références relatifs à la construction historique, sociale, politique et culturelle de l'homosexualité, de l'hétérosexualité, de la bisexualité, de la transsexualité et des genres. De mettre en valeur les travaux et les initiatives qui relèvent d'une critique hyperbolique des lieux de formation des identités sexuelles et de genre normatives, qui déconstruisent les savoirs qui fondent et naturalisent la discipline du corps »³⁵.

Si des transidentités ont pu se greffer à des mouvements divers de façon individuelle et sporadique, c'est avec le ZOO que les transidentités ont été invitées pour la première fois à théoriser et à partager leurs études et non plus seulement à témoigner de leurs existences (dans le contexte français) alors que ce mouvement avait déjà été initié aux États-Unis depuis près de dix ans. La rupture est nette avec la considération du « transsexualisme » comme fait unique,

35 Bernard Andrieu, « Entretien avec Marie-Hélène Bourcier », *Dilecta Corps*, n°4, 2008, pp. 5-11, [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-corps-2008-1-page-5.htm>

individuel, perpétuellement rejoué comme une première fois – donc avec l’oblitération du paradigme politique du changement de genre. Le ZOO et « son queer » furent cependant fort incompris en ces premières années. Ces théories nouvelles furent moins saisies comme affranchissement intellectuel et politique que nouvelle complexité imposée dans l’urgence – contrainte médico-légale, obligation d’insertion sociale et professionnelle au sein d’une « société féroce binaire » (M.-Y. Thomas, 2007). Il faudra attendre les années 2000 pour que ces idées se répandent un peu mieux et soient en partie acceptées donnant lieu à de nouvelles études et perspectives de savoirs. Toutefois, des questions ne peuvent être éludées comme l’acceptation des trans’ par les féministes ou encore celle de la prise de conscience des enjeux du féminisme par l’ensemble des transidentités. Le sujet mérite que l’on s’y arrête.

Je vais conclure sur un « je » plongé dans le temps : en 1997, j’allais sur mes 30 ans et j’écrivais dans l’ouvrage *Q comme Queer* paru un an plus tard : « *Je me dis "trans" parce que je fais du politique et pas du transsexualisme* »³⁶. En 2013, j’approche les 46 ans et cette formule me paraît plus que jamais toujours d’actualité.

36 Karine Espineira, « Q comme Question », in *Q comme Queer*, op. cit., p. 114.

3^e partie
Globalisation
et multipolarisation
des dynamiques LGBT :
homonationalisme ou
internationale LGBT ?

Table ronde animée par Olivier Fillieule (sociologue). Avec : Élodie Brun (EPOA), Louis-Georges Tin (IDAHO), Gérard Koskovich (historien, San Francisco), Martin K.I. Christensen (ILGA),

■ Introduction

Par Olivier Fillieule (Sociologue)

Nous avons cet après midi une table ronde autour de la question de la globalisation et bipolarisation des dynamiques LGBT. Je propose de découper le présent débat autour de trois questions. La première est celle de ce que nous appelons « l'homo-nationalisme ». À savoir, si les États occidentaux instrumentalisent, et ce de quelle manière, les organisations LGBT afin d'avancer leur propre agenda intérieur. Par exemple, et nous allons commencer par l'intervention de notre collègue palestinien, la politique de défense et de promotion des droits des minorités sexuelles en Israël comme moyen de mettre à distance le monde arabe, la Palestine, en quelque sorte de les stigmatiser comme un monde de sauvages. Cette question, bien évidemment ne concerne pas seulement les rapports entre Israël et la Palestine, mais plus largement, entre autre, la question de la politique internationale des États-Unis. L'idée générale serait de procéder à un tour de table sur la question de la « globalisation de l'homosexualité ». C'est à dire la diffusion, notamment dans les pays du Sud, des identités homosexuelles, de la notion de défense des droits des minorités, de la visibilité des homosexuels à travers des processus de diffusion (internet, l'anglais, la télévision satellitaire...). Ensuite, nous auront un deuxième point à discuter, la question de ce que certains auteurs nomment « l'impérialisme gay », notion qui dénonce l'impérialisme des organisations LGBT dans leurs actions au Sud. Puis, dans un dernier temps nous reviendrons sur cette notion « d'homo-nationalisme », non plus pour s'interroger au niveau des relations internationales mais dans ce qui se passe en interne. Par exemple en France, en Hollande, en Allemagne. Savoir si la promotion des droits des minorités notamment LGBT, comme celle de la défense des droits des femmes dans le cadre de luttes féministes, n'aurait pas pour effets de renforcer le racisme institutionnel, de favoriser les indigènes au sein même de la République.

▪ Discours des intervenant.e.s

Par Nabilla (Association ASWAT - femmes palestiniennes et lesbiennes)

Je suis de l'association Aswat, association de femmes palestiniennes et lesbiennes. Commençons par Aswat qui veut dire les soies. Ceci n'est pas un accident, c'est pour confirmer notre idéologie, nos croyances pour un système d'engagement solide dans le combat contre toutes formes d'oppression à cause de nos croyances. Nos droits ne peuvent être divisibles, priorisés ou hiérarchisés. Nos combats se positionnent sur trois niveaux. D'abord d'être palestiniennes, puis femme et enfin LGBT. En tant que Palestiniennes, nous souffrons, nous faisons face à toutes les discriminations, à toutes les ségrégations institutionnalisées par l'État d'Israël, à travers des lois qui ont pour but de nous isoler, de nous discriminer, de nous humilier. Ces lois violent les droits humains et civils de tous les standards internationaux, ainsi que le droit international. Au jour d'aujourd'hui, nous comptons plus d'une trentaine de lois nouvellement introduites pour discriminer ou renforcer la discrimination des Palestiniens. Tous les Palestiniens souffrent de cette discrimination, y compris les Arabes de 48 (de 1948) qui sont nés citoyens israéliens d'origine palestinienne, les Palestiniens de 1967 autrement appelés ceux qui sont installés sur les territoires palestiniens occupés, tous les autres Palestiniens qui vivent dans des camps de réfugiés, ainsi que ceux qui sont éparpillés dans le monde entier. L'oppression en tant que Palestiniennes est le premier cercle d'oppression que nous vivons et auquel nous faisons face.

Le deuxième cercle d'oppression auquel nous faisons face est celui en tant que femme, car nous vivons dans une société patriarcale. Puis, troisième cercle, en tant que personne LGBT, personne qui remet en question toutes les normes de la société pour des sexualités différentes. Ceci dit, je crois que toutes les sociétés sont homophobes. Le besoin de création d'un espace qui peut répondre à ces trois cercles d'oppression était pour nous évidente, étant donné qu'il n'existait aucun espace capable d'être inclusif pour cette multiplicité d'identités (palestiniennes, femmes et LGBT). Dans les associations LGBT israéliennes et/ou juives, ils sont clairs sur le fait qu'ils ne peuvent faire la relation entre les différents combats. Ils acceptent que nous soyons lesbiennes, mais refusent de voir l'intersection de nos combats en tant que Palestiniennes.

Du « Pink washing »

Quand on parle « d'homo-nationalisme », on ne peut pas ne pas parler de « pink washing ». Politique très bien orchestrée par le gouvernement israélien et tous ses ministères, qui a pour but d'utiliser les droits LGBT, afin de promouvoir l'État d'Israël en tant que pays paradisiaque pour les LGBT, et visant à montrer l'avancée, la démocratie du pays. Le « pink washing » n'est pas une nouvelle stratégie ou nouvellement utilisée, c'est une autre forme de la continuité du « marketing » d'Israël. Des millions de dollars ont été dépensés pour savoir comment passer de l'image de guerre (qui est celle d'Israël) à une image de culture, d'art, de liberté et de démocratie. Le « pink washing » est très dangereux pour trois raisons. La première étant que l'État d'Israël essaye de dévier notre regard sur toutes les violations faites aux droits LGBT pour tous les mouvements. Mouvement LGBT, mouvements féministes, de droits humains ou autres. La deuxième raison est qu'il vise à promouvoir Israël comme un État de droit, de démocratie et de liberté, un pays « gayfriendly » alors qu'en même temps, de l'autre côté, Israël présente les Palestiniens comme retardés, des arriérés, des barbares, des homophobes, appelant à sauver les gays palestiniens et/ou arabes. En tant que lesbienne palestinienne, je pourrais vous dire que j'ai n'ai pas envie d'être sauvée de ma société, mais que j'ai envie d'être sauvée de l'occupation, de l'oppression et de la discrimination. Le troisième point que j'aimerais aborder pour illustrer le danger du « pink washing », est l'isolation des identités multiples, et ce binarisme entre ce qui est bien et ce qui mauvais. Encore une fois, l'idée que les juifs israéliens sont biens alors que les Arabes palestiniens sont mauvais. Je prends l'exemple du programme de l'Europride. Ce que l'on peut lire, sur la dernière page, à propos de Tel Aviv, c'est typiquement du « pink washing ». Cela illustre tout à fait les efforts du gouvernement israélien, avec l'aide du ministère des Affaires étrangères et toutes les organisations qui coopèrent avec eux, y compris des individus parmi nous. Ils veulent promouvoir l'image d'Israël en tant qu'État aimant les LGBT, célébrer Israël, pour pouvoir continuer à opprimer, à discriminer les Palestiniens, gays, bis, trans, queer, intersexes ou hétéros. Les gens ne font pas attention au « pink washing », peut-être qu'ils n'en n'ont pas conscience. Lorsque le premier mariage homo fut célébré en France, j'ai été vraiment heureuse pour eux. J'ai posté l'événement sur ma page Facebook. Et j'ai vraiment adoré quand mes amis ont mis « J'aime » sur ce post. Les deux mariés étaient vraiment très mignons, très beaux durant la cérémonie, mais ils ont fait leur voyage de noces à Tel Aviv. Je ne veux pas juger, peut-être ne savaient-ils pas. Soyez conscients, soyez sensibilisés à tout ce qui peut renforcer

toutes les formes de discrimination, que ce soit des Palestiniens LGBT ou pas. Je vous appelle à ne pas limiter votre soutien uniquement aux Palestiniens LGBT, car les soldats israéliens aux barrages de police ne font pas la différence si je suis ou pas lesbienne. Pour eux, je suis Palestinienne, et c'est pour cela que je suis opprimée. Un dernier commentaire pour conclure, Israël a le droit de se célébrer comme paradis pour les LGBT mais pas au détriment des autres droits.

Par ELYS (Association Narda – Turquie) :

Bonjour, je travaille au sein de l'association Narda, située à Istanbul en Turquie. Chez nous, les choses ne fonctionnent pas comme ici, et il est très important pour nous de partager notre expérience avec vous. Nous avons eu des informations venant des États-Unis où il était possible d'obtenir des aides pour les associations LGBT en Turquie. Des aides très importantes qui peuvent par exemple nous permettre d'acheter un immeuble entier. Au États-Unis, ils voulaient nous montrer un côté très positif pour les communautés. Et ils nous disaient que nous pouvions dépenser l'argent donné comme nous voulions. Mais au final, nous n'avons pas accepté car les États-Unis ne voulaient pas qu'on travaille sur les droits de l'homme et les droits des LGBT.

Selon notre propre expérience, je dirais que dans notre quotidien on ne voit pas les choses comme le voient ceux qui veulent nous aider, c'est ça, le mauvais côté. Ceux qui veulent bien nous aider ne savent pas comment ça se passe chez nous. De ce fait, il vaut mieux que nous nous organisions nous-mêmes.

Par XXX (souhaite garder l'anonymat) - Militant du Cameroun

Bonjour, je suis fondateur de l'association xxxxxxxx. Ce que je voudrais dire sur la situation au Cameroun, c'est que déjà par rapport au gouvernement, à la population en général, les associations travaillent avec les LGBT mais plutôt sur le volet santé. Car parler des droits des personnes LGBT au Cameroun est vraiment très difficile. Pour preuve, les associations qui au départ n'a pas voulu passer par le canal de la santé pour parler des droits des personnes LGBT sont victimes du combat que nous avons commencé en 2009. Cette année-là, avec certains amis juristes et journalistes, nous nous sommes dit qu'il était important de mettre sur place une structure identitaire tenue par des personnes homosexuelles. Il y avait certes une association d'avocats qui fait dans le droit, mais comme elle n'est pas LGBT, nous avons décidé de mettre sur pied une

association LGBT tenue par des LGBT. Nous avons donc créé cette association et mis en place différentes stratégies, mettant la priorité en matière de communication car nous nous sommes dit qu'il était important de faire la promotion sur les vices de procédure. À savoir que l'article 337 bis condamne les pratiques homosexuelles, mais nous avons mis en lumière plusieurs cas de vice de procédures. C'est-à-dire que lorsque des personnes sont arrêtées, les procédures légales ne sont même pas respectées. Les personnes sont emprisonnées parce que dénoncées ou qu'ils ont envoyé un message d'amour à quelqu'un. Et donc, avec l'aide d'Human right et de l'ILGA, nous avons rédigé une lettre adressée au chef de l'État, notamment en lui rappelant les différentes conventions qu'il avait signé à Genève, lui demandant au final de prendre position. Tout cela pour dire que c'est justement la communication qui a permis à l'association et à ses membres d'être visibles. Aujourd'hui, au Cameroun, de plus en plus de groupes homophobes se créent. Comme ce monsieur qui a fondé une association visant à promouvoir une journée mondiale de lutte contre l'homosexualité. Il y a eu ce Centre Alternatif Cameroun dont plusieurs membres VIH furent pris en chasse, des documents détruits, brûlés. Des avocats ont fait l'objet de menaces de mort. D'ailleurs, on s'est rendu compte que ce n'était pas seulement des menaces car nous avons retrouvé un grand leader activiste, journaliste, assassiné dans sa chambre. On demande sans cesse à mon petit frère (qui travaille à l'association) où est le président, où je suis. Si j'étais resté au Cameroun, que serais-je devenu ? Actuellement, au Cameroun toutes les associations qui font dans la santé auprès des LGBT ont fermé leur centre, elles ont peur. Les grands leaders d'association ont tous le sentiment de vouloir quitter le pays. Et s'ils partent tous, que deviendra le mouvement LGBT ? Et que deviendront les bénéficiaires LGBT qui ont besoin de notre soutien ?

*Par Ernest XXXXXXXXXXXX (souhaite garder l'anonymat) - Militant
en Haïti*

Je représente l'organisation Courage, une organisation LGBT s'occupant des droits de l'homme et de prévention VIH/sida en Haïti. Chez nous, il n'y a pas de répression de l'homosexualité, la religion ne rejette pas les homosexuels, par contre le peuple est très homophobe. Il y a dix ans que le premier mouvement LGBT est né, il s'est transformé en travaillant sur le domaine de la santé. Santé sexuelle, VIH/sida. Après est venue Pause, association pour les femmes, les personnes vivant avec le VIH, mais avec une petite fenêtre (timide) pour les LGBT. En Haïti, les LGBT n'ont pas beaucoup de ressources, il y a de cela douze,

quinze ans on ne pouvait pas parler d'homosexualité. Mais aujourd'hui nous sommes venus avec l'idée de plaider pour les LGBT quand ils sont attaqués, menacés ou même tués, ainsi que de faire de la prévention VIH/sida. Aujourd'hui, je suis à cette tribune et je remercie Aides qui m'a fait venir, dans le cadre de l'Europride, pour dire où nous en sommes en matière de dépistage, en vue de partenariats. Haïti, maintenant, traverse une crise pour les LGBT. Par exemple, aujourd'hui, vendredi, a eu lieu une manifestation anti-gay organisée par les protestants (d'après les informations que j'ai eues). Elle a tourné en chaos total. De notre côté, nous avons interpellé l'organisation des droits de l'homme, le commissaire des droits de l'homme, l'ambassade américaine, l'ambassade de France, afin de demander à l'ambassade américaine d'offrir la sécurité aux homosexuels haïtiens aujourd'hui même. Parce qu'il y a une crise très forte aujourd'hui, la manifestation anti-gay, anti-mariage qu'organisent les protestants. En Haïti, nous sommes confrontés à pas mal de problèmes. Certaines personnes, pour cause d'orientation sexuelle, sont agressées à coup de machette, tuées par balle, pendues, décapitées. Nous avons une organisation d'avocats (BAI, le Bureau International des Avocats) et d'autres défenseurs des opprimés qui travaillent avec nous, et cela fait deux ou trois ans que commencent à ralentir les menaces, les agressions à l'encontre des homosexuels. Nous avons organisé la Journée mondiale contre l'homophobie, pendant deux ans, le 17 mai 2012 et le 17 mai 2013, et nous continuerons à militer, timidement, jusqu'à donner aux LGBT haïtiens leur droit de vivre en paix, comme ils le désirent, de parler, marcher et d'avoir également le mariage pour tous dans notre pays.

Par Élodie BRUN, coordinatrice des VOI

Bonjour, je suis la coordinatrice pour les VOI. Ce sont les organisateurs des Prides en Europe et qui donnent la licence « Europride ». Je ne vais pas vous parler de tous les pays européens, car il y aurait beaucoup à dire. Je ne vais pas, non plus, faire un état des lieux de chacun de nos pays, mais plus simplement interpellier nos hauts dirigeants qui sont prompts à nous donner des leçons, comme notre cher président Français Hollande qui a certes fait passer une loi qui va dans le bon sens pour les LGBT, mais qui signe en même temps des contrats avec monsieur Poutine sans dénoncer ses dernières lois en Russie. Donc posons-nous la question de ce que nous pouvons faire pour inciter nos dirigeants politiques à aller à l'encontre de tout ce qui se passe de part le monde. Et même pas si loin de nos frontières, car en Europe même, la semaine prochaine aura lieu

la Dati Pride, et aucun de nos dirigeants n'impose à Vilnius une organisation sereine de la marche.

Par Gérard KOSKOVICH, responsable du centre d'archives et du musée LGBT de San Francisco

Le centre d'archive existe depuis 1985, et nous avons ouvert le musée LGBT il y a deux ans et demi, à Castro (le quartier gay de San Francisco). Ma thématique principale, c'est la mémoire, l'histoire, les archives. Je vois dans la mémoire collective LGBT un enjeu pour la mondialisation. Un enjeu important, prometteur, mais peu développé face aux risques éventuels de sur-internationalisation dans le cadre de l'homo-nationalisme. On voit de plus en plus, aux États-Unis mais aussi ailleurs dans le monde, un bouillonnement qui commence à faire resurgir cette mémoire collective, cette mémoire LGBT. Mais cela se développe dans le cadre de la mondialisation et du néolibéralisme où nous voyons la domination du secteur des affaires et des finances. Secteurs qui se foutent profondément de l'histoire LGBT, de notre mémoire publique.

Avec la précarisation des budgets culturels des États et des institutions, il y a un manque de ressources de la part des autorités publiques. C'est donc à nous de nous débrouiller pour s'occuper de notre propre mémoire. Avec un risque plus spécifique, un risque de pratique culturelle, de domination culturelle. C'est le risque de la récupération de l'histoire et de la mémoire LGBT, notamment par les films hollywoodiens et autres grands médias des largement États-Unis comme d'autres pays, surtout européens. On voit de plus en plus que l'on passe du silence à la proclamation de droits. On voit que les États-Unis présentés comme le berceau des droits des LGBT, que c'est là où tout s'est passé et se passera sûrement. C'est une représentation très partielle de notre histoire, de notre mémoire. Je dirais que c'est davantage politique que formel. Aux États-Unis c'est une pratique culturelle, une espèce d'aveuglement culturel selon lequel il existe dans le monde une histoire très riche. Face à cette pratique culturelle, au centre d'archive de San Francisco, nous tenons toujours une position critique et autocritique, nous cherchons toujours à ré-instrumentaliser notre histoire comme outils de résistance contre ces attitudes de domination américaine. Nous cherchons à aller vers tout le monde, non pas pour donner des leçons mais pour apprendre l'histoire, la mémoire, les manières de vivre, les stratégies à travers le monde. Il y a une richesse tellement énorme dans nos mémoires, il faut aller les chercher, les trouver. D'autant que nous avons des outils. Mais il nous faut

surtout rester à l'écoute, apprendre. Nous ne sommes pas là pour donner des leçons mais pour recevoir des leçons

Par Louis-Georges TIN, fondateur de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, et donc le président du comité IDAHO (International Day Against Homophobia and Transphobia).

Je dois dire que je suis un peu à distance de cette notion « d'homo-nationalisme », et je vais vous dire pourquoi.

La Journée de lutte contre l'homophobie

Lorsque j'ai lancé, en 2005, la Journée mondiale contre l'homophobie, c'est précisément parce qu'il me semblait qu'il y avait dans beaucoup de pays un défaut de conscience internationale sur ces questions. Notamment dans les pays du Nord où on s'extasiait des progrès apparemment irréversibles, sauf que je constatais que ces progrès n'étaient pas irréversibles dans le Nord, et non plus dans le Sud. On parlait beaucoup du droit au mariage, qui me semble très important, mais pas beaucoup du droit à la liberté, du droit à la vie qui est encore plus important et qui n'est pas du tout garanti dans pas mal de pays, du Nord comme du Sud. C'est pour cela que j'ai souhaité lancer ces journées mondiales. Et j'ai eu finalement deux types d'opposants :

- Des opposants homophobes (on s'y attendait). Des gens qui nous disaient que cela revient à imposer un agenda impérialiste, à imposer des choses qui viennent du Nord... Genre Louis Georges Tin est un impérialiste blanc du Nord.
- Des opposants membres d'associations internationales LGBT (du Nord) ou de droits humains, qui disaient que c'était une très mauvaise idée que de faire une journée mondiale contre l'homophobie car cela serait imposer un agenda du Nord très « homo-nationalité »

Le paradoxe est donc que nous avons une gauche radicale et LGBT, et une droite homophobe, qui (dans beaucoup de pays) disaient exactement la même chose. À savoir qu'il ne faut pas imposer un agenda international. Ils avaient des raisons très diverses de dire la même chose, mais le disaient quand même. Aujourd'hui,

cette journée internationale est célébrée dans plus de 100 pays à travers le monde et, je crois, une majorité de pays du Sud qui se sont appropriés cette journée, qui en font ce qu'ils veulent. C'est cela qui est intéressant. C'est d'ailleurs pour cela, en partie, que j'ai quitté la présidence du comité IDAHO, parce qu'aujourd'hui je pense ne pas être indispensable à cette journée qui vit sa vie, indépendamment du comité IDAHO. J'ai passé la main à quelqu'un d'autre, tout va bien. Aujourd'hui la vie de ce comité est une vie multiforme, très intéressante.

Je crois que cet argument de l'homo-nationalisme est sérieux, il est à prendre au sérieux, mais avec des pincettes. En effet, au moment même où on le dit, il faut prendre garde aux récupérations possibles de ce même argument, récupérations qui sont elles-mêmes déjà très importantes. Dans beaucoup de pays d'Afrique où je me rends en tant que militant pan-africain (car je suis également président du CRAN, association de lutte contre le racisme et contre le colonialisme) j'entends des militants homophobes africains, mais pas seulement, dire les mêmes choses que des militants radicaux LGBT queer, ici en Europe. Et cela crée d'étranges conjonctions. Cela ne signifie pas que l'argument est faux, cela veut dire qu'il faut faire attention aux récupérations de ce qu'on dit, dans tous les sens.

De l'agenda LGBT international

Ce qui m'a frappé, c'est justement la question de l'agenda international LGBT. Aujourd'hui quel est-il ? Je vois deux questions. Celle du mariage pour tous (qui évidemment est la plus médiatique) et celle de la dépénalisation de l'homosexualité dans le monde (question moins médiatique mais pas qui me paraît la plus importante). Aujourd'hui il y a un vrai problème, celui de savoir quelle est la priorité. Je suis pour le droit au mariage, je souhaite pouvoir me marier avec mon partenaire d'ici quelques semaines. Mais les moyens internationaux, où doivent-ils être investis en priorité ? La réponse a été donnée par la communauté internationale LGBT et la communauté internationale des droits humains. Le *momentum* politique, médiatique, mais aussi financier est sur le mariage. Le mariage est la priorité des pays du Nord, mais c'est devenu également celle du mouvement LGBT international. Encore une fois, je ne suis pas contre le mariage, que l'on entende bien ce que je dis, mais j'aurais bien aimé que l'on mette autant d'énergie, sinon plus, sur une question encore plus importante que celle du mariage, celle du droit à la liberté et à la vie. La vie qui est menacée, dans les pays du Nord et dans les pays du Sud. Bien sûr, on peut

être menacé en tant que transsexuel ou homosexuel en Palestine, en Israël ou au Cameroun, mais aussi en France ou aux États-Unis. Ce droit à la vie est partout menacé, mais ce n'est pas la priorité qui finalement a été choisie. Le droit à la liberté, le droit à la vie n'a pas été, jusqu'à ce jour, la priorité. La journée IDAHO a essayé de contribuer à cette conscience internationale, mais au jour d'aujourd'hui celle-ci me semble insuffisante. Quand on travaille sur la dépénalisation de l'homosexualité dans le monde, beaucoup d'associations internationales de droits humains ou LGBT disent que certes cela est important mais qu'on avance petit à petit. C'est cette politique des petits pas qui fait tellement de petits pas que l'on finit par reculer. Alors que lorsqu'il s'agit d'avancer sur le droit au mariage, là les gens sont vigoureux, exigeants. Ils ont raison, certes, mais je vois une différence d'urgence, de sensibilité, d'agenda selon qu'il faille traiter les problèmes du Sud ou ceux du Nord. Et je retrouve dans la sphère LGBT ce que je retrouve dans la sphère internationale, en tant que militant pan-africain. C'est-à-dire qu'au niveau des instances internationales, personne n'est homophobe, mais en revanche lorsque les gens des pays du Sud viennent expliquer quels sont leurs enjeux, on leur répond que ce qu'ils disent est très important mais qu'il y a déjà un agenda. Un agenda quadriennal déjà défini, fixé. Donc de revenir dans quatre ans, histoire de voir alors si leurs priorités pourront alors être traitées. Au niveau international LGBT, c'est un peu la même chose. Lorsque les choses se décident, on dit à certains militants des pays du Sud que la sécurité des personnes LGBT est très importante, mais que déjà les budgets pour les campagnes sur le mariage sont définis. Finalement les urgences, les priorités sont définies par les pays du Nord et le *momentum* politique, médiatique et financier va sur la question du mariage (que je soutiens) mais beaucoup moins à la question de la liberté et de la sécurité des personnes (que je soutiens encore plus).

S'il y a un homo-nationalisme, il est plutôt ici. Cela veut dire que même dans les pays du Nord on voit des gens qui utilisent l'argument de l'homo-nationalisme pour pratiquer l'homo-nationalisme, en disant que parler de droits universels serait impérialiste, et donc qu'il faut que chacun se débrouille car ils ne veulent pas imposer un modèle universel des pays du Nord aux pays du Sud. C'est du « Laissons les gens du Sud se débrouiller avec leurs propres normes culturelles, leurs propres traditions ». C'est évidemment le début du différentialisme culturel (qui est une des formes du racisme) qui dit, en gros, chacun chez soi. Bien sûr, de temps en temps on les aide, mais vous comprenez bien madame la Marquise, imposer nos normes culturelles, si les gens estiment que chez eux cela doit se

passer ainsi, c'est ainsi. Cela nous permet, l'air de rien, en utilisant une rhétorique de l'homo-nationalisme, de pratiquer un homo-nationalisme beaucoup plus fort, beaucoup plus efficace, beaucoup plus impérial, beaucoup plus international. Homo-nationalisme contre lequel je me bats. Car en réalité, quand nous parlons de la Journée contre l'homophobie, nous nous fondons sur la Déclaration universelle des droits humains. C'est-à-dire des choses extrêmement minimales qui justement ne présupposent pas une culture gay internationale. Il y a en Côte d'Ivoire des traditions ancestrales qui ne sont pas celles des gays à San Francisco, qui ne sont pas celles de ceux qui sont en Argentine ou en Russie. Mais ce n'est pas la question. Mon but n'est pas de dire quelle culture gay prévaut, que chacun doit adopter le drapeau arc-en-ciel, que chacun doit adopter une certaine terminologie. En revanche, ce qui aujourd'hui est très international, ce n'est pas la culture gay, c'est la culture homophobe. Celle-ci ne fait pas de différence, elle ne cherche pas à savoir si les relations entre personnes de même sexe obéissent à des traditions locales, ancestrales, capitalistes ou américaines. On tue les gens. C'est cette homophobie internationale que nous combattons, en nous fondant sur des droits internationalement reconnus, droits mentionnés sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Et je remarque que cet agenda minimaliste, mais en même temps universaliste, n'est pas celui qu'adoptent forcément les associations dites internationales mais qui en fait sont dirigées par les pays du Nord, et qui parfois, en disant qu'il faut refuser l'homo-nationalisme ne font jamais que reproduire cela en faisant que l'énergie militante soit principalement tournée vers des problématiques du Nord. Au fond, si je caricature un peu, dans les pays du Sud on voudrait se mobiliser pour des questions de liberté mais on ne le fait pas faute d'être réduit à une certaine forme de clandestinité, et dans les pays du Nord on pourrait bien se mobiliser sur ce sujet mais on ne veut pas parce que ce n'est pas notre priorité, que c'est un truc d'Africains, d'Arabes ou de musulmans. Ceux qui veulent, ne peuvent pas, et ceux qui peuvent, ne veulent pas. C'est pour cela que les choses avancent si lentement au niveau des Nations Unies. C'est une des formes tout à fait méconnue de l'impérialisme dans les questions LGBT, mais ce n'est pas tout à fait l'impérialisme que dénoncent certains qui en font plus sans le savoir. Voilà mon analyse, j'espère que ce n'est pas trop compliqué, mais je vous assure que ça régit très fortement les relations Nord/Sud sur les questions LGBT. Merci.

Par Kristensen (Représentant de l'ILGA Europe) :

Bonjour, je suis un représentant de l'ILGA Europe, et aussi un de ses deux directeurs, ce qui correspond à la géographie européenne, au rayon d'action de l'association. Mon exemple n'est pas à proprement parler national, puisque l'association agit à l'échelle européenne, mais quand on parle « d'homonationalisation » et de « pink washing », l'Europe et l'Union européenne présentent des exemples intéressants. Un de ces exemples est l'établissement récent d'un vocabulaire précis au États membres de l'Union européenne lorsqu'ils doivent traiter de questions LGBT en dehors de l'Union européenne. Cela constitue une boîte à outils très intéressante, utile et même progressiste. Encore une fois, c'est un outil intéressant mais qui n'a pas vocation à être utilisé dans les frontières européennes, puisque l'Union européenne ne peut dicter à ses États membres une quelconque attitude. Mais voilà un décalage entre une attitude progressiste à l'extérieur, et l'impossibilité à appeler, à l'intérieur, ses États membres à être eux-mêmes progressistes dans leurs propres frontières. On voit une sorte d'hypocrisie, de système à double vitesse.

▪ **L'internationale gay et l'impérialisme gay.**

Par Olivier Fillieule (animateur)

En seconde partie de ce débat, j'aimerais poser trois questions à nos intervenants. Trois questions autour de cette question de l'internationale-gay, de l'impérialisme gay :

- La première question tourne autour des identités homosexuelles.

Autrement dit, est ce que l'action des organisations LGBT envers les pays du Sud n'aurait pas pour effet d'imposer ce que l'on appelle une hétérosexualisation des identités, ou une binarisation des identités ? D'imposer dans les pays du Sud (où les identités sexuelles peuvent être multiples) des identités fondées sur le modèle occidental ? D'un côté des homosexuels identitaires, et de l'autre des hétérosexuels également identitaires, au mépris de toutes les formes identitaires diverse et variées que l'on pourrait, ici ou là, identifier. Cette question est très importante, car derrière la notion d'impérialisme il y a l'idée d'imposition d'un monde hétérosexuel partout dans le monde. Est-ce vraiment un fait ? Sous quelle forme ? Dans tel ou tel pays ? C'est aussi un débat politique. Que pouvons-nous faire pour éviter cela ? Si jamais nous sommes d'accord sur le constat. Et là, il est intéressant d'avoir les réactions de notre panel. Juste pour préciser sur ce premier point relatif aux identités, chacun sait que depuis quelques années les organisations LGBT qui agissent à l'international ont un peu laissé tomber le terme « d'homosexuel », de « défense des droits des homosexuels » au profit de « défense des droits des MSM » (hommes qui ont du sexe avec d'autres hommes). C'est un terme qui a été mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre le sida, avec l'idée qu'en employant ce terme plutôt que celui d' »homosexuel » on résolvait le problème des identités. Peut-être que nous avons juste changé le label. C'est un point à discuter.

- La seconde question que j'aimerais poser, c'est celle de l'articulation avec la dimension de classe sociale.

L'idée que les mobilisations à l'international des organisations LGBT en vue de la défense des droits des minorités sexuelles ne seraient utiles et ne pèseraient que sur des fractions très limitées des populations au Sud. C'est-à-dire des personnes qui d'une certaine manière sont déjà occidentalisées, qui ont accès à internet, à la mondialisation, aux moyens d'information, des gens qui appartiennent à la classe moyenne voire supérieure,

qui éventuellement voyagent. Et donc, laissant de côté l'immense majorité des populations qui ne se reconnaissent pas dans les identités homosexuelles, et qui finalement sont les victimes de cet agenda des organisations LGBT qui agissent à international. C'est la question de la dimension de classe. Est-ce que derrière cette politique il n'y a pas aussi une politique de classe qui se fait en faveur des classes supérieures et éduquées, aux dépens de l'immense majorité des populations ?

- La troisième question, déjà abordée par Louis-Georges Tin et notre ami du Cameroun, est celle de la répression et de l'homophobie. Si on regarde l'expansion des actes et des législations homophobes dans divers pays, en Afrique, en Afrique noire ou dans le monde arabe, espaces où l'homophobie politique et les législations répressives se sont multiplié depuis le milieu des années 80, on peut faire l'hypothèse que l'action des organisations LGBT à l'international auraient pour effet pervers (un effet non attendu, non souhaité mais qui se produit malgré tout, personne ne dit que les organisations LGBT génèrent volontairement de l'homophobie) de générer un durcissement des législations nationales, de la répression, et donc au final plus de souffrance que d'ouverture de droits. Ce problème est très important parce qu'il a une conséquence politique. Personne ici ne défendrait l'idée que les organisations qui agissent à l'international arrêtent de la faire. Mais cela pose question, on ne peut pas nier que l'action à l'international des organisations LGBT produit des effets pervers. Comme toutes actions, d'ailleurs. Mais du coup, que faire ? Comment faire pour limiter ces effets pervers ? Comment faire pour les combattre ?

Donc, en résumé :

- La première question tourne autour de la notion de la binarisation du monde, entre hétérosexualisation ou binarisation du monde.
- La seconde question porteur sur la dimension de classes, à savoir si ces politiques, finalement ne touchent et ne visent qu'une petite fraction des populations dans les pays du Sud.
- Enfin, la troisième question interroge sur les effets pervers, c'est-à-dire les effets en termes de répression, d'augmentation de la répression au niveau des législations et d'actes homophobes, d'homophobie en général. C'est parti.

Intervenant du public :

Pour moi, il n'y a aucun doute. Le problème de la binarisation est bien réel. Il y a une migration des identités occidentale vers les pays du Sud. Heureusement, il est clair que dans certaines cultures il y a encore une compréhension des identités sexuelle plus flexibles, sauf que l'imposition de ce modèle binaire va forcément déclencher des conflits et des problèmes. Je n'ai pas de réponse, je ne sais pas vous dire comment je pense arrêter ce phénomène, mais c'est un fait établi par la mondialisation et l'extension des moyens de communication comme internet. Nous parlons là d'orientation sexuelle, mais c'est un problème qui concerne aussi l'identité de genre. Nous voyons, dès que nous passons à ce niveau, et ce sont des problèmes ressentis à un niveau très personnel, et peu importe comment ces problèmes sont ressentis par les individus. Ils ne se posent pas la question de savoir si on leur a ou non imposé cette binarisation. Il y a l'exemple thaïlandais où, par tradition, existe depuis longtemps le travestissement d'hommes en femmes. C'est une histoire ancrée dans la tradition thaïlandaise. Depuis quelque temps, on voit un travestissement de femmes en hommes. On voit bien que c'est avec la mondialisation que ce phénomène est arrivé, qu'il n'a pas de racine dans la tradition thaïlandaise. De toute évidence, c'est un problème de classe. Et au-delà d'un problème de classe, c'est un problème de distribution des richesses entre les pays du Nord et ceux du Sud. Les problèmes marchent dans un sens qui va avec la domination financière de l'Ouest, l'assistance de l'Ouest.

En ce qui concerne la répression et l'organisation à un niveau mondial des assauts LGBT, j'ai deux choses à dire. Notamment dans le contexte de l'action de mon association ILGA. Cette association, de mille membres répartis dans le monde entier, se présente plus comme un réseau, un collectif à l'organisation collégiale dont le but est d'échanger, de faire émerger des stratégies communes, dans un fonctionnement et une intelligence collective. De fait, notre structure refuse la domination d'un pôle sur un autre (c'est l'avantage d'un fonctionnement collégial). Mais récemment nous avons remarqué un autre type de collaboration dans les organisations LGBT de l'Ouest, à savoir (par exemple) que leurs financements peuvent venir de pays comme l'Inde. Ce type de configuration des associations de l'Ouest financées par des pays du Sud présente l'avantage d'être beaucoup moins impérialiste, puisque dépendant financièrement parlant des pays du Sud, il les incite à être plus dans le dialogue, dans la sensibilité et la compréhension. Nous ne sommes plus dans une imposition d'aide, nous sommes dans un échange de personnes qui dans leurs

pays, dans leurs sociétés du Sud localisent un problème et travaillent avec des associations de l'Ouest pour améliorer la situation. Mais toujours dans la collaboration, pas dans l'imposition. Ce n'est qu'un exemple. Je pense que le travail des associations LGBTQI présente bien d'autres vertus, et dans ce sens doit être encouragé et sûrement pas freiné. Bien sûr, ce travail doit être mené de façon égale et équitable.

Louis-Georges TIN

Je vais donc essayer de répondre aux trois questions qui nous sont posées. La première qui porte sur les identités homosexuelles face à une binarisation croissante dans le monde, je dirais oui et non, parce que justement aujourd'hui les mouvements LGBT sont LGBT. Et je suis plutôt frappé par la grande présence des militants et des militantes trans alors qu'ils ne sont pas suffisamment pris en considération. À mon avis, il y a là une émergence assez importante, croissante qui est faite par le travail de milliers de personnes à travers le monde et qui permet justement de limiter les effets de cette binarisation. Par ailleurs, cette binarisation (qui est une réalité plus ou moins significative) ne veut pas forcément dire uniformisation. Car la mondialisation est un métissage assez important. Ce n'est pas seulement des apports culturels du Nord vers le Sud, mais aussi Sud/Sud voir Sud/Nord. Je suis très frappé de voir des manifestations de ce phénomène. Par exemple, pour la première journée IDAHO en Chine, nous avons été interpellés par une militante lesbienne qui voulait organiser une journée IDAHO. J'étais absolument terrifié (Tiananmen...) et je ne voulais surtout pas imposer un modèle culturel. Finalement la manifestation a eu lieu dans de très bonnes conditions. De manière très intéressante, les militants et les militantes ont pu organiser une manifestation à la chinoise, avec des masques chinois, des dragons, et avec des drapeaux arc-en-ciel. Ils ont fait quelque chose de totalement original, de finalement très réussi. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de réactions homophobes, mais il y a aussi des manifestations LGBT qui empruntent à la fois à la culture internationale et aux traditions chinoises authentiques, ancestrales. À l'inverse, ce qui me frappe dans les manifestations occidentales, à New York à Paris, c'est la très forte présence des associations migrantes. À Paris, des associations noires LGBT, des associations brésiliennes LGBT, des associations asiatiques LGBT sont représentées. Sont-elles suffisamment prises en compte par les instances ? Sans doute pas, mais si on regarde la marche (même si c'est ce que les médias montrent le plus), il y a une présence des migrants, des populations d'origines étrangères de plus en plus

forte, même si les instances politiques (peut être) qui organisent tout cela, n'en ont pas encore tiré les conséquences qui s'imposent. Finalement, il me semble que les échanges vont dans tous les sens. Il y a beaucoup de mondialisation qui fonctionne du Nord vers le Sud, mais aussi du Sud vers le Nord. C'est cela qui est intéressant. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de rapports de domination, on est bien d'accord.

Sur la question de classes sociales, je ne peux qu'être d'accord avec vous, avec la supposition que vous faites. Il est vrai que les politiques menées sont très souvent des politiques qui négligent la dimension de classe dans les problèmes que nous rencontrons. La question de classe est transversale, bien entendu. C'est un vrai souci, une vraie préoccupation. Et je crois que d'ailleurs que c'est lié à l'autre chose que vous dite sur le risque d'effet pervers. Vous dites également, à juste titre, qu'il n'y a pas d'action qui ne puisse pas avoir d'effet pervers. C'est évident. Il y a un très bon livre du philosophe Albert Hirschman sur cette notion d'effet pervers, livre qui montre que l'argument de l'effet pervers est un des arguments classiques de la pensée réactionnaire qui ne cesse de dire « vous faites semblant d'avoir des actions progressistes mais elles ont des effets qui finalement vont à l'encontre de ce que vous voudriez faire. Donc ne faites rien ». Ce n'est pas du tout ce que vous dites. Certes ces effets existent, mais il faut réfléchir aux moyens objectifs de les limiter.

Y a-t-il eu plus de répressions homophobes depuis ces campagnes internationales ? Rien ne le prouve. En revanche ce qui est certain c'est que l'homophobie est plus visible. Et j'ai envie de dire que ce n'est pas forcément une mauvaise chose, en ce sens qu'hier cette homophobie était réelle mais invisible et encore plus impossible (si j'ose dire) à résoudre. Je prendrais le cas de l'Ouganda, cas intéressant. Il y a dans ce pays, depuis quelques années, un climat terrible, puisqu'un projet de loi (aujourd'hui suspendu) prévoit la peine de mort pour les homosexuels dans certains cas et des peines de prison pour toute personne qui refuserait de dénoncer un homosexuel de son entourage. Par exemple un médecin aurait l'obligation de dénoncer son patient s'il apprend que ce dernier est homosexuel, ou un parent de dénoncer sa fille s'il apprend qu'elle est lesbienne. Beaucoup de gens disent que les campagnes gays internationales ont renforcé l'homophobie en Ouganda depuis deux ans. Je dis que pas du tout. J'étais allé en Ouganda il y a six ou sept ans, la situation était alors exactement la même sauf que personne n'en parlait. J'y suis allé la première fois (je crois) en 2006, j'étais désespéré voyant que personne n'en parlait. Il y avait des meurtres

homophobes, ce projet de loi était déjà dans les tuyaux. Mais les militantes et les militants ougandais ont fait un travail superbe. L'homophobie a continué, mais, ce n'est pas le verre à moitié vide ou à moitié plein, je suis déjà très admiratif de la capacité de ces associations à faire connaître la situation qui était la leur. Vous me direz que ça ne change pas grand-chose, et bien si car lorsque j'y suis allé, en 2006, le projet de loi était sur le point d'être adopté, et aujourd'hui, sept ans plus tard, il ne l'est toujours pas. Ce qui est presque, dans cette situation catastrophique un début de miracle. Je pèse mes mots, parce qu'il y a un tel consensus en Ouganda pour cette loi, l'opposition et la majorité sont pour, les chrétiens et les musulmans sont pour. Je ne comprends même pas comment elle n'a pas encore été votée. Mais effectivement, si l'homophobie continue et que la loi n'était toujours pas votée, c'est qu'il y a une mobilisation internationale. L'effet pervers, sans doute il existe. Mais en réalité il n'y a pas plus d'homophobie aujourd'hui qu'hier, mais une homophobie plus visible. Et la visibilité est le début de la conscience, le début du combat, le début du progrès. C'est la condition pour que les choses avancent. Ce n'est donc pas la solution, mais le début d'une solution. Et comment faire ? Précisément en faisant en sorte que l'agenda puisse être décidé par les personnes sur place et non pas d'une manière unilatérale, comme cela se fait si souvent. C'est pour ça que la journée IDAHO, telle que nous l'avons conçue, est extrêmement décentralisée. Nous proposons des campagnes qui sont reprises ou pas. Dans tous les pays les gens décident de leur propre agenda sans nous solliciter, sans nous demander d'autorisation. Ils peuvent reprendre le logo sans demander quoi que ce soit (il n'y a pas de charte de bonne conduite, d'autorisation). C'est extrêmement libre, et même libertaire ou autogéré si vous voulez, comme principe. À chacun de décider de son agenda. C'est peut-être cela aussi qui permet de limiter les effets pervers. C'est en tout cas notre philosophie. Je vous remercie.

Gérard KOSKOVICH

Étant donné que le musée à San Francisco est un centre d'archive, il n'a pas de mission internationale. Par contre, ces trois questions ont une importance au sein du musée et du centre d'archive, précisément parce que ces questions de binarisation, d'effets pervers, de classe sociales et de différences de classes, vont toujours dans le sens de nos travaux. Nous cherchons toujours avec notre politique de documentation, d'archivage, d'expositions, d'animations culturelles, de faire en sorte qu'on se pose ces questions de manière critique et autocritique. On se pose toujours ces questions. Quand nous sommes en train de préparer une

exposition ou quoi que ce soit, nous nous demandons quels seront les effets de nos actions, ce que l'on voit dans ce miroir que l'on pose vers le monde ? Est-ce que nous nous voyons nous-mêmes ? C'est un effort de ne pas recréer le musée impérial du XIX^e siècle qui se porte expert sur les histoires, qui se fait gardien des mémoires correctes, qui pour ainsi dire, se porte comme l'empereur de l'histoire. Mais au contraire, d'être un point non pas de référence mais de rencontre, pas d'expertise mais de questionnement et d'auto-questionnement. À travers ces pratiques, de ne pas être un centre homo-nationaliste, mais bien au contraire de constamment chercher à détruire les problèmes d'homo-nationalisme. Et finalement de trouver avec nos moyens, qui restent plutôt modestes, comment être un centre de rencontre ouvert.

Par exemple nous avons actuellement une exposition « Les archives migratoires », à partir d'une page blanche proposant aux centres d'archives autour du monde de nous envoyer quelques scans et/ou photos numérisées ainsi qu'un petit texte sur leur travail et sur une vie qui est documentée dans leur fond d'archive. Laissant à ces centres d'archive de raconter, de choisir l'histoire à raconter, de créer leur priorité. D'utiliser le musée de San Francisco comme un haut-parleur pour raconter leur propre histoire, leur propre mémoire, n'imposant quoi que ce soit comme agenda. Nous avons des participants d'Afrique du sud, de Hongrie, d'Italie... Finalement nous avons bien envie de trouver des moyens pour ouvrir cette fenêtre envers n'importe qui dans le monde. Bien que nous soyons un musée LGBT, nous restons très intéressés par tous ces changements, cette binarisation. Nous espérons réussir à observer toutes les façons d'aborder ces questions de pratiques sexuelles, même avant l'orientation sexuelle, d'identité de genre, même avant ces questions d'identité de genre, et toutes ces questions de classe sociale structure la sexualité et le genre. Nous espérons, finalement, être un endroit où il serait possible de poser ces questions sans imposer de réponses figées.

Ernest

Pour nous, c'est complètement différent parce qu'Haïti est un petit pays, politiquement et économiquement. Il est situé très loin de vous, dans les Caraïbes. À chaque changement de gouvernement, chacun vient avec sa propre politique, et nous, au niveau des LGBT, nous sommes obligés de subir les changements politiques. L'homophobie est très visible en Haïti, surtout quand le gouvernement change. Il y a des gouvernements qui nous acceptent, des

gouvernements qui ne nous acceptent pas. Des gouvernements qui nous acceptent mais qui ne peuvent pas aller jusqu'à nous dire que oui, ils acceptent les homosexuels. Par contre, ils posent des actes et des lois qui prouvent que les homosexuels sont acceptés. Au niveau de la politique centrale du pays, de la constitution même du pays, nous sommes libres. C'est un pays républicain, démocratique, ce n'est pas une dictature. Comme sous Duvalier, où malgré tout, l'homosexualité était acceptée. Par contre, par la suite, la situation est devenue beaucoup plus difficile pour nous avec l'emprise de la religion.

Du point de vue des effets pervers, il y a chez nous ce que nous appelons l'hypocrisie au niveau des homosexuels. Il y a les homosexuels économiquement plus haut placés que les autres, qui refusent d'avouer qu'ils sont homosexuels. On les appelle les homosexuels qui sont dans le placard. Nous connaissons une crise économique dans le pays, et cette hypocrisie se trouve chez des hauts placés du gouvernement, des hauts placés économiques, eux-mêmes homosexuels mais qui persécutent des homosexuels de basse. Ces derniers, du fait de leur dimension économique, ne peuvent pas se permettre certaines choses. Les hauts placés essaient de détruire ces homosexuels. Politiquement, ils ont l'appui du gouvernement, et économiquement cela se fait par rapport à des échanges papier de monnaie et d'appui politique pour qu'ils puissent posséder. Ce que nous réclamons, ce que nous essayons de faire, c'est de demander aux autorités internationales un appui total sur la liberté et le droit de vivre, le droit à la vie, le droit à la santé pour les homosexuels. C'est pour cela que nous avons décidé d'organiser une journée IDAHO, il y a deux ans. Et en France, marcher vers un avenir meilleur pour les homosexuels en exil.

Militant du Cameroun

La déclaration des droits universels de l'ONU, c'est vraiment utile, même si cela ne va pas apporter un grand changement dans les pays du Sud. Je crois que le plus important, c'est de soutenir les ONG des pays du Sud qui ont des activités en direction des LGBT. Mais c'est aussi important, et même capital, qu'au niveau de l'ONU de dépénaliser l'homosexualité. Cela fera en sorte qu'il y aura, quand même, beaucoup de changements au niveau institutionnel, au niveau des conventions.

Au Cameroun, avant 2003/2005 (si j'ai bonne mémoire) il n'y avait pas cette extension de l'homophobie. Il n'y avait pas d'arrestations, il n'y avait pas de personnes stigmatisées. L'homosexualité se déroulait dans le placard, dans les

chambres. Tout le monde se cachait. Puis il y a eu cette histoire d'une grande personnalité de l'État avec un cuisinier homosexuel, et de des rapports avec lui. Il y a eu entre eux une prise de bec, le cuisinier a dû détourner de l'argent (je ne sais pas), et on a sorti cette affaire de détournement de fond. La police a recherché ce monsieur, et en le cherchant ils ont découvert un bar clandestin homo et donc, ont embarqué une trentaine de personnes homosexuelles. C'est de-là que la chasse aux sorcières, la chasse aux homosexuels a commencé, avec des communiqués de presse de la part notamment de catholiques qui dénoncent publiquement la pratique homosexuelle. Comme cet archevêque qui dénonçait publiquement la pratique homosexuelle, alors que c'est une personne assez influente au Cameroun. Nous avons une politique que j'appellerais sous-marine. Il y a tellement de pauvreté, tellement de corruption, qu'il faut détourner l'attention des gens. Comment faire ? Il faut leur parler d'homosexualité. Quand un ministre prend la parole pour parler d'une affaire de détournement de quelque 50 millions, au niveau présidentiel, que fait-on ? On dit que c'est un ministre homosexuel, que son secrétaire particulier c'est sa femme, que son directeur de cabinet c'est sa femme. Et la population camerounaise oublie sa dénonciation de la corruption. On ne peut pas dire qu'au Cameroun, que c'est cette grande campagne internationale qui pousse à l'homophobie. Au Cameroun, ce n'est pas possible.

Maintenant je voudrais bien faire la part des choses entre associations de lutte du VIH/sida en direction des homosexuels, et association de droits de l'homme (pour les homosexuels). Tout à l'heure, vous avez employé le terme de « MSM ». Je le connais parce que j'ai commencé à travailler avec Alternative Cameroun, mais nous qui sommes une association de droit de l'homme, les autres membres fondateurs (notamment le coordinateur judiciaire) ne connaissent pas ce terme, cette idée. Les activistes des droits LGBT ne connaissent pas toutes ces thématiques. Il faut donc faire la part des choses.

Maintenant quand on parle d'identité de genre, d'orientation sexuelle, une femme ne peut pas revendiquer le droit d'être une femme. Elle est née femme. Il y a cette ligne de force entre les hommes et les femmes, comme aujourd'hui il y a cette ligne de force entre les orientations sexuelles, les bisexuels, les hétérosexuels. Au Cameroun, il y avait des rites d'initiation pour amener un homme à avoir des rapports avec une femme, cela se faisait entre deux hommes, c'était un homme qui amenait un autre homme à avoir des relations sexuelles. Il y avait donc des pratiques homosexuelles. Lorsque les femmes des lamidou (un peu les présidents de province) avaient des menstruations, des hommes-femmes

seraient de femmes à ces lamidou. L'homosexualité a toujours existé. Lorsque nous avons été invités à l'ambassade de France (le ministre de la justice avait aussi été invité), le diplomate qui me connaît m'a demandé de ne pas parler, de rester calme. Je lui ai alors expliqué qu'ils faisaient à nouveau preuve d'impérialisme car je connais ma culture, mon histoire, et c'est « le blanc » qui a apporté l'interdiction de l'homosexualité à l'Afrique. Quand le colon et le missionnaire sont venus, ils ont interdit d'aller avec un homme. Si vous avez encore une loi qui condamne les pratiques homosexuelles alors que l'on sait que la constitution camerounaise est une très mauvaise traduction de la constitution française et que vous venez nous dire de nous taire... Cela a fait un clash.

Depuis que je travaille sur les questions LGBT, j'ai un véritable problème. Au Cameroun, au sien de la communauté, on sait qu'il ne faut pas avoir à faire à moi car je ne suis pas calculateur je dis ce que je pense. J'ai un véritable problème avec les ONG du Nord. Lorsqu'elles viennent nous voir, elles nous disent qu'elles ont déjà un plan bien arrêté, qu'elles ne doivent communiquer que sur ça. C'est pour cela que nous n'avons jamais de financement. Le seul virement que nous avons eu sur notre compte, ce fut pour la journée IDAHO. Ils ont cette manière de vouloir s'imposer aux ONG des pays du Sud alors que c'est nous qui sommes sur place. Notre priorité n'est pas de signer des communiqués de presse, notre priorité c'est la sécurité des leaders d'associations. Par ailleurs, nous avons commencé à avoir un échange avec le gouvernement camerounais, mais ils nous disent que la population n'est pas encore prête. Ok, maintenant qu'est-ce qu'on fait ? On facilite des séminaires avec les leaders d'opinion, c'est-à-dire des journalistes, des prêtres, de pasteurs. Et avec eux, on va avoir un autre discours auprès de la population. Quand on va voir une ONG pour des financements, ils nous disent que ce n'est pas leur priorité. Mais c'est nous qui construisons nos priorités. C'est nous notre priorité, car nous sommes en danger. Pareil en ce qui concerne la sécurité sur place des associations. D'accord, la dépénalisation de l'homosexualité au niveau de l'ONU c'est important, c'est capital même, mais maintenant il faut apporter un soutien aux associations locales pour qu'ils puissent, eux, se protéger. Et pour qu'ils puissent aussi protéger les politiciens.

Un dernier mot, le 17 mai de l'année dernière nous avons organisé la journée IDAHO. Cela s'est mal passé car bien qu'organisés, nous n'avions pas d'argent. J'ai fini à l'hôpital, d'autres ont été violés, bastonnés, volés. Cette année nous avons eu un financement humanitaire de la part de l'Inter-LGBT, qui nous a donné un peu d'argent. Mais c'était surtout bien organisé, nous avons la police pour nous

protéger, ainsi que la manifestation Quand il y a des possibilités de financement, nous sommes à même de pouvoir bien travailler, d'autant que l'on travaille déjà sans financement.

ELYS

Je vais essayer de répondre à la question de notre origine. Quand on parle de mouvement LGBT, en Turquie cela a commencé vers 1990. C'est très important que nous soyons visibles. Les personnes LGBT qui viennent vers notre association nous parlent de leurs problèmes. Par exemple on n'accepte pas les personnes dans un hôtel. C'est très difficile de trouver un logement ou un travail car il y a des discriminations. Il n'existe pas de solutions pour les problèmes des LGBT. S'ils sont de classes aisées et les classes moyennes c'est plus simple, mais pas s'ils sont des classes populaires. Il y a eu un assassinat à Istanbul. Depuis janvier 2013, 19 personnes ont été assassinés dans les rues, d'après les chiffres connus. Juste avant de venir ici, il y a eu une manifestation pour notre ami. Mais, je ne perds pas mon espoir, sinon je ne pourrais plus avancer.

Olivier Fillieule

Il est vrai que nous avons orienté ce débat, et c'était le but du jeu, sur l'action des organisations LGBT à l'international, laissant de côté tout un tas de facteurs ou de phénomènes qui sont directement responsables et principalement responsables du développement de l'homophobie, de la répression dans les pays du Sud, de la bi-catégorisation. Cela a été rapidement mentionné, mais il faut le redire. À savoir la colonisation. Ce n'est pas le cas pour l'Asie du Sud-Est, mais pour l'Afrique pour les pays arabes, pays qui ont été soumis à une colonisation qui s'est effectivement traduite par l'imposition de normes occidentales en matière de répression de l'homosexualité. Ça commence là. Il ne faut pas l'oublier Le second point que je voulais évoquer, cela l'a été rapidement, c'est le poids de la droite religieuse. Qu'elle soit catholique, évangéliste ou ce que vous voulez. La droite religieuse, au États-Unis ou ailleurs, est directement responsable d'une politique véritablement agressive dans tous les pays dont nous avons parlé, et contribue en premier lieu, au premier chef, à tous les phénomènes que nous venions d'évoquer. Il ne faudrait pas que nous sortions de ce débat en se disant que les associations LGBT sont au cœur du problème. Non, nous avons évoqué des problèmes qui sont absolument mineurs, une responsabilité absolument mineure par rapport à ces autres phénomènes, mais qui n'étaient pas l'objet du

débat cet après midi. Il faut remettre l'église au milieu du village, comme on dit en Suisse.

Quand je parlais de bi-catégorisation et d'imposition d'identités homosexuelles, cela ne voulait pas dire que les pratiques sexuelles entre hommes ou entre femmes, ce n'était pas la même chose. Il est vrai qu'ici ou là, pour différentes raisons, traditionnellement, les pratiques entre hommes ou entre femmes sont aussi vieilles que l'existence des hommes et des femmes. Donc justement, la question n'est pas là, la question est de savoir si sur ces pratiques nous allons mettre un nom, une étiquette « ça c'est homosexuel », « ça, ça ne l'est pas ». Un numéro de la revue *Politique Africaine* vient de sortir, (revue coordonnée par Christophe Broca), où l'on peut lire la traduction d'un texte de l'anthropologue Vans Wuit Charles qui montre que quarante ans avant qu'il n'arrive lui-même en Afrique, les vieux racontaient déjà l'existence de ces pratiques mais qui n'étaient alors absolument pas labélisées « homosexuelles ».

Des rapports sexuels hiérarchisés. Ici j'aimerais émettre un avis (ce sera le seul). Il me semble qu'au cours de ce débat sur la bi-catégorisation, les organisations LGBT et la plupart des gens se sont trompés en utilisant le terme « homosexuel ». C'est, me semble-t-il, une erreur fondamentale. Car effectivement, dans nombre de pays, ce mot a été mal reçu comme un label imposé du Nord. La vraie question n'est pas là, la vraie question est dans une analyse en terme de genre. C'est-à-dire qu'il faudrait, je crois que les associations LGBT l'ont un peu oublié, revenir aux fondamentaux de la théorie féministe matérialiste. Je veux dire par là que si on en revenait à ce point de vue qui considère que ce qui compte ce n'est la question homosexualité/hétérosexualité mais celle des rapports sociaux de sexe, la question du genre entendue comme rapport toujours hiérarchique. Toute sexualité est hiérarchisée. Si on considère que toute sexualité est hiérarchisée, on se fiche de savoir si on va appeler les pratiques « homosexuelles » ou « pas homosexuelles » ou « traditionnelles ». Dans toute pratique sexuelle, il y a un dominant et un dominé. Tel est mon point de vue, je le partage avec d'autres. Et du coup, si c'était là-dessus que portait l'action des organisations, alors la question de la bi-catégorisation, de l'homonationalisme ne se pose plus. La question, c'est les droits des individus. Le droit à ne pas être opprimé, à avoir une sexualité non opprimée. Qu'il s'agisse de rapports entre les plus jeunes et les plus vieux dans les sociétés traditionnelles, où les plus jeunes doivent subir l'assaut des plus vieux, que ce soit les rapports entre les hommes et les femmes, que ce soit les rapports entre l'homme passif et

l'homme actif. Tout cela revient finalement à la même chose, à des rapports de domination. Du coup, les organisations LGBT pourraient mettre en avant non pas le label « homosexuel » mais quelque chose qui serait la défense des droits, et le droit pour tout individu quel qu'il soit, quel que soit le nom qu'il met sur ses pratiques, à aimer. Il ne s'agit pas seulement de sexualité, de rapports sexuels, il s'agit du droit à aimer, du droit à dire qu'il y a de l'affectif. Et donc l'idée est que cela existait déjà dans les sociétés traditionnelles, et qu'il faut le préserver. Les rapports violents de domination existent partout de manière universelle, et c'est là-dessus qu'il faut qu'il faut se battre. De mon point de vue, cela lèverait tout un tas de choses dont nous avons débattu ici et qui sont inextricables si nous raisonnons en terme de bi-catégorisation et non pas en terme de genre. Je referme la parenthèse, je voulais exprimer ce point de vue car c'est un truc qui m'énerve.

3⁴PARTIE

Dynamiques queers arabes : des frontieres géographiques à celles du genre

« *Never doubt that a small group of thoughtful, committed, citizens can change the world. Indeed it is the only thing that ever has* ».

Margaret Mead.

■ Introduction

Par Sarah Saby c/o Sawa United.

Du 17 au 19 juillet 2013, se sont déroulées dans le cadre de l'Europride les rencontres queer arabes avec différents collectifs arabes. Ces rencontres ont été le fruit d'une collaboration entre l'association Sawa United de Marseille et le collectif arabe MantiQitna³⁷. Une dizaine d'activistes a été invité appartenant à différentes associations LGBTQ³⁸.

Le process de réalisation de ces rencontres a été entièrement entre les mains des participants qui ont choisi les thèmes qu'ils souhaitaient abordés. Ils ont façonnés ces temps forts de rencontres où une assistance nombreuse est venue échanger avec eux. Ainsi, les textes publiés sont la retranscription de ces discussions.

Si effectivement comme le rappelle Y. Zaïdi³⁹ dans son texte d'introduction, *Développer des communautés LGBTI dans un environnement hostile*, la situation des homosexuels de la région MENA ne ressemble pas toujours à des discussions à l'ombre de micocouliers, il apparait que le dynamisme moteur des collectifs LGBTQ arabes comme élément de changement sociaux, de défense de droits humains sans distinctions de genre, de préférence ou d'identité sexuelle est fondateur dans cette région.

La publication que nous réalisons aujourd'hui en partenariat avec le collectif IDEM, nous permet de donner un aperçu de ces changements qu'apportent les activités socio-culturelles et les engagements politiques de ces activistes LGBTQ arabes.

Ainsi, le caractère transnational des activités et des initiatives de ces groupes est probant dans le dynamisme organisationnel de ces mêmes groupes. La question de l'identité et ces différentes acceptations est aussi une base de réflexion tant au

³⁷ <http://www.mantiqitna.org/>

³⁸ <http://www.aswatgroup.org/> , <http://www.abunawasz.org/> , <http://alouen.org/> , <http://www.helem.net/>

³⁹ Membre fondateur de MantiQitna et membre du comité Pan-Afrique de l'ILGA

niveau de leur organisation qu'au niveau de leur discours. Si la pierre angulaire reste la défense des droits humains liés au genre et à la sexualité, la diversité des discours est significative. La diffusion de ces idées, de ces réflexions apparaît dans les moyens qu'ils utilisent pour leur diffusion. Le dernier texte traite des médias, de la littérature mais aussi des enjeux linguistiques de la langue arabe qui grâce au travail des collectifs queer et tout principalement du collectif palestinien ASWAT, a su actualiser une terminologie des termes propres aux problématiques de genre et d'homosexualité.

Bonne lecture....

▪ **Développer des communautés LGBTQI dans un environnement hostile (MENA, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord)**

Par Yahia Zaidi, Membre du comité Pan-Afrique de l'ILGA

Cette région recouvre le territoire du sud de la mer Méditerranée, de l'ouest du Golfe Persique, de l'est de l'Océan Atlantique et du nord du désert du Sahara. Elle a, dans le passé, fait partie des civilisations et des empires égyptien, assyrien, babylonien, phénicien, carthaginois, mauritanien et numide. Depuis le septième siècle, la civilisation arabo-musulmane domine la région et a profondément imprégné de nombreuses cultures et langues locales, tels que ceux des Tamazight (Berbères), Coptes, Nubiens, Kurdes, Assyriens, Araméens, Somaliens et Afars. En dehors d'Israël, les 22 pays qui composent actuellement la région sont tous membres de la Ligue arabe.

La région MENA (« Middle Eastern and North Africa ») correspond à deux régions de l'ILGA : l'Asie et l'Afrique. L'ILGA a accueilli six nouvelles organisations de la région lors de sa dernière conférence mondiale en date, à Stockholm en décembre 2012. Il y a aujourd'hui neuf membres de Pan Africa ILGA venus de la MENA (sept du Maghreb et deux de la vallée du Nil, mais aucun de la corne de l'Afrique) et cinq membres de l'ILGA-Asie (quatre du Levant et un du Golfe).

La principale caractéristique actuelle de la région MENA est sa jeunesse. Les jeunes sont à la recherche de la liberté et de l'expression personnelle, après des siècles de régimes coloniaux et des décennies de dictatures postcoloniales. La révolution du « Printemps arabe » en Tunisie en 2012 s'est rapidement étendue à l'Égypte, la Lybie et la Syrie. Des soulèvements ont également eu lieu à Bahreïn et au Yémen, mais ils ont été réprimés par les gouvernements avant d'avoir pu impulser de vrais changements. Depuis le Printemps arabe, la violence et les souffrances ont encore été fréquentes.

Les religions, les religions, les religions

Bien que la population de la région MENA soit très majoritairement d'obédience musulmane sunnite, elle comprend aussi des minorités de Musulmans chiïtes⁴⁰, de Chrétiens et de Juifs, en particulier au Liban, un petit pays dont la population comporte des fidèles de pas moins de 18 branches de l'Islam, du christianisme et du judaïsme. La Syrie, l'Irak et la Jordanie ont aussi des minorités religieuses d'une certaine ampleur.

De nombreux pays de la région MENA ont des systèmes judiciaires basés sur la Charia, la loi islamique, et de nombreuses constitutions qualifient explicitement l'Islam de religion d'état, même quand les minorités non-musulmanes sunnites représentent jusqu'à 40% de leurs populations. Le conflit entre les Sunnites et les Chiïtes dure depuis des siècles dans la région, de façon explicite en ce moment en Irak et en Syrie. Les Chiïtes sont la minorité religieuse qui subit le plus de discriminations dans la région : par exemple, l'entrée en Égypte est refusée à nombre d'entre eux, et malgré le fait qu'ils forment la majorité de la population de l'île-état de Bahreïn, ils sont opprimés par le régime formé par la minorité sunnite. La violence homophobe semble malheureusement être le seul point commun entre les religions majoritaires et minoritaires de la région MENA.

« *Ce n'était qu'une tentative de viol...* »

Toutes les religions de la région MENA soutiennent un patriarcat dans lequel les femmes, opprimées et traitées comme des citoyens de seconde zone, doivent obtenir la permission de leurs maris, pères et frères pour entreprendre de simples activités quotidiennes. La sauvegarde de leur virginité, avec pour preuve leur hymen, préserve leur honneur personnel et celui de leurs parents masculins, quel que soit par ailleurs le comportement de ces hommes.

Quand Wian, une enfant de 10 ans, a été attaquée et défigurée à la serpe en 2013, le quotidien marocain *Al-Massae* a rassuré ses lecteurs : « *Ce n'était qu'une tentative de viol, la fillette est encore vierge* »⁴¹. Un an plus tôt, le 10 mars 2012,

⁴⁰ Les Chiïtes représentent le plus important schisme de l'Islam, avec 10 à 20% des Musulmans dans le monde. « Chiïtes » vient de la phrase *Shī'atul 'Alī*, qui signifie « fidèles » du beau-fils et cousin de Mohammed, Ali, que les Chiïtes considèrent comme le successeur de Mohammed. Source : Wikipedia.

⁴¹ <http://internationalpoliticalforum.com/in-morocco-being-raped-is-not-the-end-of-the-story/>

une jeune fille de 16 ans, Amina Fillali, s'est suicidée après avoir été forcée par sa famille à épouser l'homme qui l'avait violée, mariage encouragé par l'article 475 du code pénal marocain. Une fois de plus, les droits des femmes sont sapés par le statut et les privilèges dont jouissent les hommes grâce à la législation.

Depuis que le gouvernement mené par les Frères musulmans est arrivé au pouvoir en Égypte, le harcèlement sexuel, les abus faits aux femmes et les viols ont augmenté de façon spectaculaire. Hania Moheeb et Yasmine Al-Borhamy font partie des premières victimes courageuses à avoir parlé publiquement des viols en bande organisée dont elles ont été victimes pendant les manifestations sur la place Tahrir au Caire. Leurs témoignages ont été largement diffusés, et un nouveau groupe appelé OpAntiSH s'est formé au Caire pour combattre harcèlement et agressions sexuels et pour intervenir directement afin d'empêcher les agressions par des bandes.

Les mutilations génitales féminines sont un autre problème grave qui touche les femmes dans la région MENA, en particulier en Égypte, au Soudan et au Yémen. Le but de ces mutilations est de détruire le plaisir sexuel féminin et de contrôler la sexualité féminine.

Les états du golfe restent la partie la plus arriérée de la région en ce qui concerne les droits des femmes. Dans la région du golfe⁴², les Koweitiennes sont considérées comme les plus émancipées, la loi ayant changé en mai 2005 pour leur donner le droit de vote et celui de se présenter aux élections locales et parlementaires. En Arabie saoudite voisine, les femmes n'ont pas le droit de conduire, ni celui de posséder un passeport ou une carte d'identité, sans l'accord de leurs pères, maris ou frères. De façon assez surprenante, le roi Abdallah d'Arabie saoudite a nommé en janvier 2013 trente femmes au conseil consultatif de la Choura, qui a cent cinquante membres. En mai 2013 a eu lieu la toute première campagne contre les violences domestiques en Arabie saoudite.

Le nombre moyen de femmes députées aux parlements nationaux dans la région MENA est de 11,7%, mais la situation évolue. Par exemple, alors que seulement 7% des parlementaires algériens élus en 2007 étaient des femmes, 145 femmes ont été élues lors des élections générales de 2013, ce qui représente 31% des 462 députés.

⁴² *Women and Global Human Rights*. Webster.edu (en anglais). Vu le 10/10/2012.

Frustration

Un mélange déprimant d'enseignements religieux conservateurs, de traditions, d'ordre social et d'ignorance a rendu complètement taboue toute discussion de la sexualité dans la région MENA. Seules quelques personnes osent en parler avec leurs familles ou avec les aînés de leur communauté. Les relations sexuelles sont strictement limitées aux liens sacrés du mariage. En avril 2013, la police algérienne a arrêté de nombreuses jeunes filles qui se promenaient en compagnie de garçons à Alger et Constantine, et les ont forcées à se soumettre à des tests de virginité dans des hôpitaux⁴³.

Le contrôle de la sexualité féminine tourne autour de l'hymen. Dans certaines parties de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, la défloration de la mariée durant la nuit de son mariage est fièrement célébrée : le sang de son hymen est essuyé sur un linge blanc qui est ensuite paradé devant les invités du mariage, démontrant que l'honneur de sa famille est intact. Les mariées dont l'hymen se révèle être déjà déchiré couvrent d'opprobre leur famille, et l'annulation du mariage ou le divorce suivent bientôt.

L'ambiance hystérique entourant la sexualité en Arabie saoudite a été mise en évidence par une histoire largement diffusée dans les médias en avril 2013, à propos de l'expulsion par la police saoudienne de trois citoyens des Émirats Arabes Unis. Ils avaient été arrêtés durant le festival de Jenadrivah à Riyad parce qu'ils étaient « trop beaux », et constituaient donc une menace pour l'honneur et la virginité des femmes du pays.

La conséquence directe du manque de discussions à propos de la sexualité et de l'absence de quelque éducation sexuelle que ce soit dans les écoles est la frustration ressentie par les jeunes gens de la région MENA, qui constituent plus de 70% de la population. Cette frustration entraîne des taux élevés de harcèlements sexuels, de viols, de pédophilie, de mutilations génitales féminines et de mariages forcés de filles pré-adolescentes (par exemple au Yémen).

La séparation des sexes est imposée, ce qui empêche pratiquement les hommes et les femmes d'avoir des relations sexuelles avant le mariage. La hausse de l'âge du mariage dans la région MENA signifie que de nombreuses personnes trouvent des alternatives au sexe « normal », pour préserver l'hymen des femmes, la plus populaire étant le sexe anal hétérosexuel (et homosexuel).

⁴³ « Les policiers trop occupés par la virginité des Algériennes pour courir après les corrompus », *Algérie-focus*.

Dans ce contexte, être féministe est aussi politique et courageux qu'être un.e militant.e LGBTQI. Tirant leur inspiration des Tunisiennes qui ont commencé à s'organiser à la fin des années 60, les organisations féministes sont assises sur des bases solides en Algérie, Palestine, Égypte, à Bahreïn, en Irak, au Liban et en Syrie, et inspirent les combats LGBTQI ainsi que ceux d'autres organisations des droits humains et juridiques.

Développer des communautés dans un environnement hostile

Si l'on examine l'histoire et la littérature de la région MENA, l'homosexualité y est présente et représentée depuis des siècles. Des exemples en sont l'épopée de Gilgamesh (environ -1700) en Mésopotamie (la moderne Irak), les poèmes homoérotiques d'Abû Nuwâs, et les histoires et peintures de nombreux autres artistes. Des preuves écrites suggèrent que par le passé, l'homosexualité était souvent plus acceptée socialement que de nos jours, la plupart des habitants de la région la considérant encore comme un péché et une abomination.

Seuls quelques pays de la région MENA n'ont jamais criminalisé l'homosexualité (Bahreïn, Djibouti, la Jordanie et la Palestine), et celle-ci fait encore encourir la peine de mort en Mauritanie, au Soudan, en Arabie Saoudite, au Yémen et au sud de la Somalie. Dans onze autres pays, pour la plupart d'anciennes colonies britanniques et française, de longues peines de prison peuvent être prononcées. En arabe, les termes les plus communs pour désigner les homosexuels sont « shodoud » (« pervers ») et « lewath » (« sodomie », toujours en référence à « déviant » ou « contre-nature »). Il n'est donc pas surprenant que la plupart des médias arabes parlent de façon très négative des relations homosexuelles. L'homosexualité est généralement vue comme une menace pour l'hétérosexualité, pour les rôles assignés aux hommes et aux femmes (une conception « binaire »), et plus largement pour l'ordre social, parce qu'elle constitue un défi envers les restrictions à la procréation des relations sexuelles et qu'elle met l'accent sur le plaisir que provoque celles-ci, plutôt que sur leurs fonctions purement reproductives.

La région MENA est un vrai champ de mines pour les militants. Par où commencer ? Les droits humains de base sont plus ou moins tous régulièrement violés dans presque tous les pays de la région ! Le combat des personnes LGBTQI dans la région a ceci d'unique qu'il fait face à de multiples sources de répression.

Ce combat n'est pas limité à l'obtention de la reconnaissance des minorités sexuelles, mais à celle du droit à exister et à voir reconnus et protégés les droits humains de base. En tant que militants, nous nous battons contre l'occupation, le racisme, le sexisme et le harcèlement, et pour la liberté d'expression, la liberté d'association – et en tant qu'individus, pour les droits humains de base.

Dans de nombreux pays, la police empêche les réunions ou les discours en public, et c'est donc principalement sur internet que peut se développer la liberté d'expression. Le militantisme en ligne s'est répandu dans toute la région, et en particulier dans les pays où sévissent les régimes les plus durs, tels que les états du golfe. De nombreuses personnes LGBTQI ont lancé des blogs pour s'exprimer et partager leurs expériences et leur vie quotidienne. Obligés de « passer pour hétéro » en public, ils ne peuvent être homosexuels qu'en ligne et vivent une double vie. Certains se sont organisés en groupes, comme Abu Nawas (Algérie), Bedayaa (Égypte/Soudan) et l'Arab Gay Pride⁴⁴, qui réunit de nombreux bloggeurs de la région MENA.

Helem, qui se bat pour la protection des personnes LGBT au Liban, a commencé en 1998 sous la forme d'un groupe en ligne et s'est développé clandestinement, pour finalement demander à être reconnu comme organisation à part entière par le ministère de l'intérieur libanais en 2004. Aswat en Palestine s'est lancé sous la forme d'une liste de diffusion pour les femmes en 2002, et s'est mué en une petite année en une association tenant des réunions régulières pour ses membres. Aswat a fêté ses 10 ans sous le nom de « Nasheeta » (« militante »), lors de la journée mondiale contre l'homophobie (IDAHO) le 17 mai 2012.

Ces associations en ont inspirées d'autres, encourageant la formation de groupes semblables et contribuant à un changement culturel positif par la création de mots *queer* en arabe. Les meilleurs exemples en sont « Mithy » (« gay »), « Mithya » (« lesbienne »), « Motahawel, Motahawela » (« hommes trans et femmes trans »), « Mozdawej, Mozdaweja » (« hommes et femmes bisexuels »), « al moyol al jinsy » (« orientation sexuelle »), « Thunaeya » et « Thunae » (« personnes intersexes ») et « Ahrar al jins » (« queer »), des termes positifs qu'ils essaient de faire utiliser par les médias. Début mai, la station de télé libanaise Jadeed TV a rapporté que le ministre libanais de l'intérieur, Marwan Charbel, avait déclaré que le gouvernement était « contre le lewath » (« sodomie » et « contre-nature »). Le ministre s'est vu surnommé avec humour « M. Si-Naturel ».

⁴⁴ <http://arabgaypride.blogspot.be/>

Dans la partie occidentale de la région, le développement de communautés a été intimement lié aux initiatives de prévention contre le VIH/SIDA. Une campagne de prévention VIH/SIDA à destination des hommes prostitués a été lancée au Maroc aux débuts des années 90. Une autre a réuni 20 militants gays et leurs alliés du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et du Liban à Casablanca en 2003 et à Rabat en 2006. Des représentants d'organisations générales de lutte contre le VIH/SIDA telles qu'ALCS (Maroc), APCS (Algérie), ATL (Tunisie), SIDC (Liban) et Helem (Liban, la seule organisation communautaire impliquée) se sont rassemblés pour cibler les besoins et pour élaborer des stratégies de programmes organisées par l'International HIV/AIDS Alliance.

Depuis 2007, le PNUD et ONUSIDA ont utilisé leurs réseaux de bureaux régionaux pour effectuer un travail novateur : mise en contact avec les dirigeants religieux, les juges, les policiers, les journalistes, les jeunes, et financement de la recherche sur – et du travail auprès – des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, à Djibouti, au Soudan, à Oman, au Yémen et en Syrie, pour citer quelques pays.

De nombreux autres groupes LGBTQI ont vu le jour dans les années qui ont suivi, et leurs activités aux niveaux local, régional et international ont rencontré un grand succès. Depuis la reprise de l'IDAHO en 2005, Helem a organisé des campagnes de visibilité intitulées « J'existe », transformées en 2012 en une campagne « Moi aussi je vote, la loi doit me protéger »⁴⁵. Depuis 2007, la journée nationale LGBTQI « TenTen » s'est tenue en Algérie, les sympathisants étant invités à allumer des bougies symbolisant la fin de l'isolement des membres de la communauté LGBTQI. Des photos des bougies TenTen ont été prises dans tous les districts du pays et ont ensuite été publiées dans un album en ligne. Pour la journée TenTen de 2012⁴⁶, les deux principaux groupes de militants en Algérie, Alouen et Abu Nawas, ont collaboré.

L'arrestation, l'humiliation et la torture de 52 homosexuels au Caire durant « l'affaire du Queen Boat », le 11 mai 2011, sont commémorées par une semaine de militantisme menant depuis 2012 à la journée égyptienne contre l'homophobie⁴⁷. La campagne marocaine « L'amour pour tous » est la dernière-née de ces campagnes de visibilité.

⁴⁵ <http://al-manshour.org/node/1784>

⁴⁶ <https://www.facebook.com/TentenJourneeNationaleDesLgbtAlgeriens>

⁴⁷ <https://www.facebook.com/pages/Edaho-IDAHO/263671820445723>

Un groupe dérivé de Helem Banat, le groupe de femmes Meem, a fortement attiré l'attention internationale quand il a publié en 2009 *Bareed Mistajil* (« Courrier express »), un livre racontant la vie de 41 femmes lesbiennes, bisexuelles, transgenres et *queer*, une réalité cachée dans la région. « Meem » est la lettre « m » en arabe, ainsi qu'une abréviation de « Majmouaat Mou'azara Lil-mar'a al-Mithliya » (« groupe de soutien pour les femmes lesbiennes »).

Les transsexuel-le-s de la région MENA font face à une double discrimination, de la part non seulement de la population en général mais aussi des communautés lesbienne et gay, qui les accusent de donner une mauvaise image de celles-ci au monde extérieur. Leur visibilité fait d'elles et eux, mais surtout des femmes transsexuelles, des proies faciles pour les violeurs. Elles sont souvent violées par les policiers, par exemple au Koweït⁴⁸, le seul pays de la région où le travestissement est une infraction pénale (article 198 du code pénal, amendé en 2007).

Les mémoires de Randa la Trans est un exemple rare de livre qui apporte un éclairage sur les difficultés auxquelles font face les femmes transgenres dans la région. L'auteure du livre, une militante algérienne, a dû fuir le Liban et vit maintenant en Suède.

L'arrivée des chaînes de télévision internationales par satellite a été d'une grande utilité pour braver la mentalité qui prévaut dans la région. Les programmes transmis par des chaînes de télé satellites libanaises comme LBCTV ont aidé à diffuser une image plus positive de la communauté LGBTQI à travers la région et ont révolutionné la qualité, la neutralité et l'aspect positif du contenu d'autres programmes parlant des personnes LGBTQI. Certains journaux régionaux ont publié des articles très positifs, comme la couverture de la journée TenTen de 2012 par *Al-Watan* (Algérie) et *Hesspress* (Maroc). Malgré cela, de nombreux journalistes continuent à alimenter les mythes sociaux et les idées reçues qui présentent les personnes LGBTQI comme malades ou déviantes. Le journal le plus homophobe de la région est sans aucun doute le libanais *Al-Jarass*. En 2013, le dirigeant d'un parti d'opposition tunisien a été arrêté à l'hôtel Sheraton de Tunis⁴⁹ et accusé de sodomie, une pratique illégale selon l'article 230 du code pénal tunisien. De nombreuses arrestations semblables ont

⁴⁸ Koweït : Mettre fin aux abus des femmes transgenres de la part de la police. Sur le site de Human Rights Watch (en anglais) : <http://www.hrw.org/news/2012/01/15/kuwait-end-police-abuses-against-transgender-women>.

⁴⁹ <http://www.tunisia-live.net/2013/04/19/politician-arrested-on-sodomy-charges-remains-in-jail/>

récemment eu lieu dans la région. En mai 2013, la police de Casablanca a arrêté des personnes et les a accusées d'homosexualité, mais les arrestations n'ont pas été signalées dans les médias. Le 4 mai, le quotidien algérien *Al-Khabar* a rapporté qu'un tribunal d'Oran a condamné deux hommes à une courte peine de prison pour avoir affirmé sur Facebook être « mariés »⁵⁰. Pour la première fois en Algérie, un groupe salafiste a alors demandé leur exécution.

En 2012, la presse libanaise a relaté l'arrestation de 36 hommes dans un cinéma de Beyrouth après des articles ayant présenté ce cinéma comme un lieu de rencontres sexuelles. Ces hommes ont subi des examens anaux, mais des protestations de Helem, Meem, et d'autres organisations des droits humains ont conduit l'association médicale libanaise à interdire cette pratique, privant ainsi la police libanaise de son outil le plus humiliant envers la communauté gay.

Le manque de visibilité des militants et des représentants de la communauté LGBTQI dans la région MENA a incité des étrangers à jouer les « messies » et à parler aux médias internationaux en leur nom. Citons Amna Araf⁵¹ et le groupe Gay Middle East, basé à Londres et lié à Israël⁵². Des militants et des groupes LGBTQI ou se battant pour les droits humains dans la région MENA ont approuvé une déclaration critiquant GayMiddleEast.com pour « son intervention inopportune et non-sollicitée, sa cooptation des voix arabes, ses violations de l'appel de la société civile palestinienne en faveur de la campagne 'Boycott, désinvestissement et sanctions' (BDS), et son *pinkwashing* d'Israël ». Ce terme désigne le rejet d'un Israël dépeint comme un paradis gay, à l'attitude positive envers les questions LGBTQI, tout en fermant les yeux sur les combats politiques des Palestiniens. Certains LGBTQI palestiniens cherchant refuge en Israël ont été la cible de chantage de la part des services secrets israéliens, qui ont menacé de révéler leur sexualité à leurs familles s'ils ne coopéraient pas.

Pourtant, les médias régionaux queer ne manquent pas et se multiplient à la fois en ligne et sur papier, tels *Baraa*, *Mithly*, *Bekhsoos* et le *Lebanese Media Monitor* au Liban, *Lexo Fanzine* en Algérie, *Mawaleh* en Syrie, *My Kaly* en Jordanie, *Ashtar* et *Qadita* en Palestine, *Aswat* au Maroc (à ne pas confondre avec le groupe de lesbiennes palestiniennes), qui a lancé la campagne « L'Amour pour tous » et a

⁵⁰ <http://www.elkhabar.com/ar/nas/334385.html>

⁵¹ Amina Abdallah Arraf al Omari était une fausse identité créée par l'Américain Tom MacMaster.

⁵² Un groupe de militants arabes et d'organisations des droits humains a publié une déclaration à propos de GayMiddleEast.com. Dans cette déclaration, approuvée par un nombre croissant d'organisations arabes et du monde entier, les auteurs reprennent GayMiddleEast.com sur quatre points : son intervention inopportune et non-sollicitée, sa cooptation des voix arabes, son idéalisation d'Israël de par ses positions sur les questions gay et lesbienne, et ses violations de l'appel de la société civile palestinienne en faveur de la campagne « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS).

publié des photos de slogans LGBT dans les principales villes marocaines, et *My Gay Day* en Tunisie, qui a créé la campagne « Monsieur le Ministre des droits humains, moi aussi je suis humain ! », en réponse au ministre Samir Dilou, qui a déclaré qu’être homosexuel n’était pas un droit humain⁵³.

Les conditions similaires auxquelles font face les militants dans toute la région ont suscité une forte solidarité parmi les personnes et les organisations. Le rapprochement et la responsabilisation des communautés LGBTQI de la région sont principalement du fait de deux organisations régionales qui collaborent avec des organisations des droits humains, des droits des femmes et de sensibilisation au VIH/SIDA pour créer des alliances. Des rassemblements régionaux se sont tenus annuellement depuis trois ans et ont fourni l’occasion à plus de 160 militants dans différents domaines, venus de 17 pays, de partager leurs expériences, d’élaborer de nouvelles stratégies, de collaborer et se soutenir mutuellement.

Je ne cesse d’être émerveillé du courage des militants et des organisations de la région qui poursuivent leurs activités malgré de graves menaces, parfois au risque de leurs vies, pour transformer le cœur et l’âme de leurs pays et pour créer une société plus sûre pour les personnes à l’orientation sexuelle ou à l’identité et l’expression sexuelle anticonformiste. Nombre d’entre eux (moi y compris) ont été, et seront, forcés de s’exiler sous peine d’être victimes de violences et de tortures s’ils n’acceptaient pas de se taire. Il y aurait encore bien plus à dire à propos du militantisme LGBTQI dans la région, mais je ne veux surtout pas mettre en danger les efforts de mes courageux collègues et de leurs alliés.

⁵³ <http://www.tunisia-live.net/2012/03/02/human-rights-minister-refuses-to-retract-homophobic-comments/>

▪ **Dynamiques organisationnelles dans la région MENA.**

Par Ghadir et Rima, membres du collectif des femmes gay palestiniennes ASWAT⁵⁴ ainsi que Rauda et Simon, cofondateurs du réseau MANTIQTNA

Yahia Zaïdi :

Le réseau MantiQitna est une Plateforme régionale autochtone pour le développement et le soutien des activités et des initiatives transnationales qui promeuvent et renforcent les droits humains liés au genre et à la sexualité et aux libertés dans les pays arabes et partagent des idéaux et des principes communs. Donc, dans le cadre de notre troisième objectif du réseau, on essaie de renforcer et faciliter la participation des militants au niveau international et dans toutes les plateformes où on peut être donné qu'il y a un accès limité aux militants de la région. Dans ce cadre-là, j'en profite pour remercier Sawa United qui a fait appel à nous pour faciliter l'arrivée de ces personnes. Malheureusement et pour un souci organisationnel de visa quelqu'un n'ont pas pu être parmi nous, ainsi nous risquons d'annuler certaines rencontres.

Il se pourrait que vous ayez des discours différents de personnes dans la même association, ceci dit ce n'est pas une contradiction, mais ça relève de la diversité de l'opinion et des visions de chacun même si nous sommes dans le même collectif.

Rima :

Aswat est un groupe de femmes lesbiennes palestiniennes. Aswat signifie voix au pluriel. Ce nom représente la diversité des voix que je veux entendre dans ma communauté tout comme dans le monde. Je vais vous parler de mon domaine d'expertise et de ce que je fais au sein d'Aswat. Ghadir fera de même pour son domaine de compétences.

Ghadir : je suis une militante féministe et membre d'Aswat, je vais vous expliquer pourquoi il y a avait un réel besoin de créer un groupe tel qu'Aswat en Palestine. Les membres fondateurs d'Aswat ont ressenti le besoin de créer un espace qui

⁵⁴ <http://www.aswatgroup.org/en>

prendrait en compte les différentes identités à savoir : palestiniennes, femmes, gay, et queer car aucun autre lieu n'existait acceptant toutes ces identités. Par exemple les associations queer LGBT juives israéliennes étaient ravies de nous accueillir en tant que gay mais nous rejetaient en tant que palestiniennes. En d'autres termes nous sommes bienvenues en tant que gay mais nous devons laisser notre identité palestinienne à la porte. Concernant les mouvements féministes nous devons laisser notre identité LGBT à la porte, et entrez seulement en tant que féministe. Il devenait donc urgent de créer un espace où toutes les identités seraient acceptées car nous pensons qu'être opprimées en tant que palestiniennes, être marginalisées en tant que femmes et être stigmatisées en tant que lesbiennes nécessite une approche globale et non pas une approche limitative, fragmentée. Je vous présenterai comment l'oppression des identités est appliquée en Israël et comment ces identités doivent être liées pour mener une seule et même lutte.

Rauda : Ma première histoire d'amour a été la mappemonde qui était dans ma chambre, mon père étant professeur d'histoire-géographie. La première fois que j'ai regardé cette carte, je pensais que le monde ne pouvait pas être juste un bout de papier. J'ai ainsi découvert que le monde était rond, que d'autres le savaient sauf que moi. Je n'ai pas eu besoin de faire le tour du monde en 80 jours pour comprendre que tout le monde était différent. La première fois que j'ai quitté la Palestine j'avais 28 ans et je n'ai pas eu besoin d'aller en Allemagne pour comprendre ce que *génocide contre l'humanité* signifie.

La première que j'ai rencontré une lesbienne j'avais 19 ans, j'avais déjà entendu le mot lesbienne, pour moi c'était un pêché. Heureusement ma sœur était là pour me dire que ce n'était pas mes affaires. Et puis je lui ai dit que j'étais lesbienne et elle m'a répondu : c'est maintenant que tu te réveilles. Et la première fois que j'ai rencontré un groupe de lesbiennes c'était dans un pays arabe. Jusqu'à ce moment-là je pensais que les lesbiennes n'existaient qu'à l'étranger, pas dans le monde arabe où j'étais la seule et unique. A partir de ce moment-là vous voulez votre propre groupe un groupe arabe dans un pays arabe jusqu'à ce que vous réalisiez que le monde arabe n'est pas qu'arabe. Le monde arabe comprend l'Afrique du Nord, le Proche Orient, la péninsule arabique, et donc de fait il n'y a pas une identité mais des multiples et pas seulement religieuses et séculaires.

Comment se construisent les identités et qu'est-ce qu'une identité ?

Ghadir : J'aimerais revenir sur la notion de militantisme global et comment nous en tant qu'activiste et en tant que groupe nous travaillons pour un changement social. Quelles lectures nous faisons de la carte politico-sociale globale ? Comment nous connectons ce qui se passe dans notre communauté, dans notre pays, au niveau local, régional et au monde arabe.

Le monde arabe ne se réduit pas à un contexte local. Les spécificités de nos communautés et de nos contextes particuliers sont réelles mais doivent être aussi appréhendées à un niveau régional et global. Ainsi si nous revenons sur le contexte israélo-palestinien et sur l'intersectionnalité des identités et sur la façon qu'elle a de s'appliquer à la lutte. En tant que palestinienne israélienne ou en tant que palestinienne vivant dans la Palestine historique à l'intérieur d'Israël⁵⁵ nous souffrons de l'occupation et d'un système ségrégationniste institutionnalisé. Nous souffrons de la persécution et de la discrimination à l'encontre des palestiniens vivants à l'intérieur d'Israël qui se présente comme un système démocratique et libéral. Dans le contexte queer, Israël se donne l'image d'être gay friendly et met ainsi en place le processus de Pinkwashing.

Le pinkwashing est une stratégie délibérée pour occulter la violation systématique des droits des Palestiniens derrière un visage moderne symbolisé par la vitalité des espaces gays en Israël. Le but du pinkwashing n'est pas seulement une affaire de promotion des droits homosexuels mais bien la séparation des identités. Ce qui signifie que vous serez soutenu en tant que Queer mais en tant que Queer palestinien vous resterez oppressé et discriminé. Il ne s'agit pas seulement de séparer les identités mais aussi de maintenir l'identité juive israélienne supérieure et l'identité palestinienne. Le Pinkwashing permet à Israël de promouvoir les droits homosexuels juifs israéliens en détournant l'attention internationale sur des sujets comme le respect des droits humains, l'occupation des territoires et le système d'apartheid. Et c'est ainsi que notre militantisme prend sens. Soyez vigilent car où que vous vous viviez vous pouvez facilement cautionner ce système.

Rima :

Ce que nous essayons de faire c'est de questionner les identités et d'en parler.

⁵⁵ Généralement appelés « Arabes de 48 », ils choisissent de rester sur les terres palestiniennes attribuées à Israël. Aujourd'hui, détenteurs de la citoyenneté israélienne ils vivent en Israël.

Elles apparaissent et se construisent lorsqu'il y a oppression. Par exemple si j'étais un homme je ne me poserais pas la question de mon identité puisque je saurais que je fais partie d'un système où la supériorité masculine est établie. Il y a 10 ans, être lesbienne pour moi, c'était se battre pour exister, car je pensais que personne ne me laisserait vivre en tant que lesbienne. Aujourd'hui nous nous battons contre le fait de séparer les identités homo, bi et hétéro. En effet nous ne voulons plus être cataloguées de façon permanente comme lesbienne et gay. Aujourd'hui si je tombe amoureuse d'un homme, on me jugera comme ayant trahi l'identité et la communauté lesbienne. Nous savons tous que nos identités sont multiples.

Les identités sont un concept dangereux. D'un côté elles permettent de se libérer car si je veux être libre je dois me définir comme lesbienne, femme et palestinienne. D'un autre côté une fois que je me suis identifiée telle quelle, est ce que je n'opère pas une séparation ou me positionne contre les autres ? Ce que j'essaye de dire c'est que les identités sont dangereuses et qu'il est important de prendre ça en considération. Les identités sont beaucoup de choses, nous en avons tous plusieurs et c'est ce qui fait que nous sommes tous différents les uns des autres.

Aujourd'hui c'est au nom de ces identités, que des guerres sont déclarées. C'est au nom de la démocratie que nous avons la guerre en Irak , pour sauver les homosexuels se pratique de l'ingérence en Iran. Je pense que vous saisissez maintenant l'idée de la dangerosité des identités. Il est important de ne pas généraliser et de commencer à s'occuper un peu plus de ce qui se passe dans son propre pays, de sa propre communauté et de généraliser un peu moins sur ce qui se passe ou devrait se passer dans les autres pays.

Rawda :

Je veux juste rajouter un point sur ce qu'est une identité et sa dangerosité. Ce que nous devrions peut-être commencer par faire est de mettre fin au système patriarcal et proposer un système différent qui pourrait être utilisée par tout le monde. Normalement lorsque vous assistez à une rencontre avec des LGBT arabes vous vous attendez à entendre parler de l'oppression et de souffrances. Avant le monde fonctionnait sur des politiques de colonisation, tandis qu'aujourd'hui le monde fonctionne sur des politiques de démocratisation ce qui équivaut à un colonialisme d'une autre forme. Selon moi démocratisation et colonialisme sont la même chose. Le colonialisme avait pour but d'explorer un nouveau monde et de le changer. La démocratisation a pour but d'enseigner au monde ses valeurs, en faisant émerger l'islamophobie et l'arabophobie. Les

mouvements LGBT et les féministes tombent souvent dans le piège de la démocratisation salvatrice.

Nous devrions questionner des normes : avons-nous des normes ? Qui décide de ce qui est unité ou diversité ? Qui décide de ce qui est oppression ?

Donc j'ai commencé avec le patriarcat qui existe de partout dans le monde et sûrement à Marseille. La plupart des chefs d'Etat sont des hommes, la plupart des présidents d'ONG sont des hommes, la plupart des propriétaires sont des hommes, ainsi je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que le problème de la région MENA ce n'est pas d'être arabe ou musulman mais qu'il s'agit bien du mode patriarcal qui régit le monde. On a l'impression qu'en Europe c'est moins marqué pourtant lorsque l'on s'intéresse aux chiffres il est évident que nous devons commencer à travailler ensemble hommes et femmes pour rendre tout ça plus équitable.

La langue

Ghadir :

En interne nous débattons de terminologie. En se questionnant sur la terminologie, se pose la question de la langue dominante. Penser globalement et agir localement ou vice versa, je pense que c'est un processus interactif. Et si, on n'agit pas de façon interactive, on sera accusé d'importer des concepts occidentaux. Ainsi, nous n'utilisons pas la terminologie occidentale tant au niveau lexical, politique et stratégique. Nous grandissons de façon interne tout en nous efforçant de rester en lien avec le contexte international.

Prenons l'exemple des publications en arabe d'ASWAT. Jusqu'alors, il n'y avait presque rien en arabe sur l'homosexualité, il y avait un réel besoin de créer une terminologie de ce que signifie être homosexuel, mais il a fallu aussi changer la terminologie existante péjorative et souvent humiliante⁵⁶.

Aujourd'hui, nous traduisons de la littérature, anglaise, française, et hébraïque, nous documentons nos propres expériences que nous traduisons dans d'autres langues afin de faire connaître ce qu'est d'être une lesbienne palestinienne. Je pense qu'il est très important d'être connecté à sa réalité et à son contexte et de les diffuser internationalement.

Encore une fois, nous devons rester vigilants tant sur le niveau global que local. Et la diversité du discours, quand je parle je fais référence à ma propre

⁵⁶ <http://www.aswatgroup.org/en/content/information-publication>

expérience et lorsque quelqu'un d'autre parle, il fait référence à sa propre expérience. La vigilance doit être le mot d'ordre du monde d'aujourd'hui. Chacun parle de sa propre réalité. Que devons-nous apprendre de cet échange ?

Le Pinkwashing isole l'identité queer des autres tout en les hiérarchisant. Il est acceptable d'être un juif israélien mais inacceptable d'être arabe et palestinien. Ce qui signifie que c'est un système d'apartheid. Il y a une porte rose pour moi, mais si je suis Palestinienne, la porte restera close.

Le Pinkwashing détermine ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas et il est définitivement inacceptable d'être palestinien. Au niveau international, nous devons lutter contre cette logique parce que vous n'avez pas à être palestinien pour être touché par le pinkwashing, ça touche beaucoup de pays.

En une seule phrase on essaie de connecter les luttes car nous ne sommes pas seulement queer mais nous sommes palestiniennes faisant partie du combat national et ceci est la manière dont nous organisons notre lutte localement.

Rawda :

Je ne suis plus membre d'Aswat depuis que j'ai commencé à travailler pour MantiQitna. J'ai effectivement participé à la création du groupe Aswat en 2002. C'est en 2007 qu'est né aux UEEH (Université d'Été Euro-méditerranéennes des Homosexualités) à Marseille l'idée de MAntiQitna. En effet c'est à cette époque que nous sommes questionnés sur le bien-fondé d'attendre des événements internationaux qui nous permettraient de nous rencontrer en tant qu'arabe, c'est ainsi qu'est né MantiQitna. Et depuis, nous nous rencontrons une fois par an.

Je ne veux pas être pessimiste mais être dans des systèmes organisationnelles engendrent systématiquement des conflits. Ce que je veux dire c'est que la solution est de travailler à partir d'un mouvement citoyen local. Ce n'est pas parce que nous ne croyons pas au changement social ni aux dynamiques organisationnelles mais parce que se pose réellement la question du financement. Qui va payer pour notre travail et à quel agenda devons-nous nous plier ? Et quel est le prix exact à payer pour travailler au niveau international et régional ? Si pour moi le changement social a été un rêve, aujourd'hui je ne veux plus rien changer car j'ai accepté mon identité palestinienne, mon identité féministe. Je m'attache à développer ma capacité d'agir, ce que nous pouvons appeler l'autodétermination.

Rima : Un autre point sur lequel j'aimerais parler est l'islamophobie et l'homophobie. On peut trouver sur youtube des vidéos où l'islam n'est pas

abordée comme une religion à part entière mais toujours décrite en comparaison avec les autres religions. Et lorsque nous parlons de l'homosexualité nous parlons des homosexuels comme étant mauvais et des hétérosexuels comme étant bons...Donc nous devons répondre à la question suivante : Comment pouvons-nous essayer de ne pas être islamophobe et homophobe en même temps.

Ghadir :

Islamaphobie et le pinkwashing ont le même cadre. Est-ce que nous essayons de queerizer nos résistances aujourd'hui, soutenons-nous les queer palestiniens ou essayons nous de politiser le discours queer à travers le monde. Faisans de nous des activistes queer conscients de ce qui se passent dans chacun des différents contextes du monde : Pinkwashing ne concerne pas seulement les gays. Le Pinkwashing se nourrit de l'islamophobie. Comme nous avons la responsabilité de ce qui se passe en dehors de nos communautés nous devons rester vigilants face à cette dynamique.

▪ **Éléments du discours Queer Arabe : L'activisme palestinien ou le pinkwashing**

Par Rima et Ghadir du collectif lesbien palestinien ASWAT

Cette rencontre a été entièrement proposée et réalisée par le collectif de lesbiennes palestiniennes ASWAT. Deux de ses représentantes étaient là ; Rima et Ghadir.

Rima :

Pourquoi suis-je ici aujourd'hui ? Je l'ignore, mais de toutes évidences, il y a de nombreux stéréotypes sur les Arabes et cette conférence est l'occasion pour moi et mes camarades d'échanger.

En premier lieu, je veux parler du fait de prendre des photos ou de ne prendre pas des photos. Je travaille depuis 10 ans à ASWAT, je parle en arabe dans de nombreux événements sociaux et politiques. Je n'aime pas les médias, j'aime avoir le contrôle, j'ai besoin de savoir où va ce que je dis et la façon dont c'est utilisé et par qui. Ainsi, à ceux qui veulent prendre des photos, ne le faites pas mais ne le prenez pas personnellement. Je souhaite aussi faire un point sur le discours du coming-out. Au sein d'ASWAT, je suis la coordinatrice de l'information et de la publication. Je crée du savoir et j'y travaille depuis 6 ans. La démarche la plus importante et de comprendre notre contexte, nos besoins et écrire dessus. Je n'aime pas importer des discours et tout particulièrement celui du coming-out. Chez ASWAT, nous n'avons jamais dit à quiconque de sortir ou non du placard. Nous pensons que c'est un choix personnel, nous n'avons pas à interférer dans cette prise de décision, ni même à porter un jugement sur le fait que quelqu'un ait décidé ou non de sortir du placard. Ces personnes ont choisi leur identité sexuelle que nous respectons tout autant que la manière qu'elles ont choisi de vivre cette identité. Nous ne croyons pas au discours de la visibilité, ce n'est pas que nous ne croyons pas à la visibilité, mais nous ne croyons à la visibilité médiatique du coming-out.

Donc, aujourd'hui, je vais parler de mon militantisme, du contexte socio-politique d'ASWAT, de la manière dont nous travaillons au niveau local et Ghadir parlera du contexte global.

Depuis 6 ans je coordonne un des principaux projets d'ASWAT, un projet féministe qui crée du savoir à partir des expériences personnelles de nos membres.

Le contexte socio-politique : Je suis Palestinienne. Etre Palestinienne signifie vivre sur le territoire de 48 ou bien sur les territoires de 67⁵⁷. Les territoires de 48 sont sous le contrôle du gouvernement israélien. Les territoires de 67 sont considérés comme des territoires occupés et vivent sous un régime militaire. Les camps de réfugiés sont généralement près des frontières des autres pays arabes de la région. Israël à des relations conflictuelles avec l'ensemble des pays arabes de la région. Cela signifie pour moi que je n'ai aucune relation avec les Palestiniens des camps de réfugiés et aucune relation avec les gays des pays arabes environnants. Si je veux aller dans les territoires de 67, je dois passer par des barrages militaires.

Si je souhaite me rendre dans les territoires de 67 je dois aussi passer par des barrages militaires. Si quelqu'un de Ramallah veut me rendre visite, il aura besoin du permis de voyage délivré par les militaires israéliens, il devra en faire la demande minimum 3 semaines avant et même s'il fait cette demande plusieurs mois en avance, il n'obtiendra pas ce permis. Ce que j'essaie de faire comprendre c'est que nous vivons dans un pays morcelé et ainsi nous avons très peu de connections les uns avec les autres. Ainsi, vous avez une idée du contexte dans lequel nous vivons et qui décide de la manière dont nous travaillons.

ASWAT signifie voix au pluriel. Ce nom a été choisi par les fondatrices de ASWAT car elles ressentaient le besoin que leurs voix soient entendues et pas seulement une voix, mais plusieurs. Pour moi, ASWAT c'est un lieu de rêve où chaque femme peut trouver sa place et celle de son militantisme et faire entendre sa voix. ASWAT a été créé en 2002 alors qu'un groupe de femmes engagées politiquement des territoires de 48 & de 67 ont réalisé qu'elles avaient trois identités : être femme, être lesbienne et être Palestinienne. Ces femmes étaient militantes dans une organisation luttant contre l'occupation israélienne, dans une organisation féministe dans une dernière gay. Dans celle-ci, elles ne pouvaient pas parler de leur identité palestinienne, dans celle luttant contre l'occupation elles ne pouvaient pas parler de leur identité gay et dans l'organisation féministe, elles ne pouvaient apporter les 3 en même temps. Quand les identités sont attaquées, l'union se fait et se positionne contre toutes les autres identités.

⁵⁷ Territoire occupé par Israël après la guerre des 6 jours en 1967 : La Cisjordanie, Jérusalem Est et la bande de Gaza.

Le slogan d'ASWAT est : Mon droit de choisir, de vivre et d'exister. Ce slogan est valable tant au niveau personnel que politique. Le niveau personnel concerne le fait de choisir ou non de vivre de façon normative en tant que femme dans un monde dominé par les hommes dans un pays morcelé. Cette discrimination se fait dans tous les domaines : l'éducation, l'emploi, le droit de vivre et de construire sa maison où l'on veut. Ce qu'on peut appeler les droits fondamentaux de tout citoyen.

Ce que je fais : Je crois à la création du savoir à partir du contexte, des expériences, je crois aux langues, et particulièrement à une langue arabe à même d'exprimer la sexualité. A travers mon travail, nous avons publié plus de 25 documents en arabe concernant les femmes homo ou bisexuelles questionnant leur sexualité. L'ensemble de ces publications est en arabe. Je travaille seulement dans un contexte arabe, mais nous faisons partie d'un mouvement plus global qui tend à déconstruire la relation de pouvoir bâtie sur les identités et les hiérarchies de genre et de sexe.

Ghadir :

Je reviens sur le concept du coming-out, je sais que c'est difficile à comprendre. J'ai beaucoup voyagé dans le monde et lorsque nous parlons de notre travail et de notre militantisme, il y a beaucoup à partager avec le public. Les gens sont choqués que nous n'ayons pas fait notre coming-out parce que ce concept dans les pays occidentaux est complètement différent dans le contexte palestinien. Je pense que c'est un choix personnel qui prend en compte différentes valeurs. Dans les pays occidentaux, on pense qu'il est obligatoire de faire son coming-out. Par exemple, aux US les gens font leur coming-out sur les chaînes nationales afin de changer l'ordre social. En Palestine, tout n'est pas noir ou blanc, et parfois nous devons travailler dans les zones de gris. Nous sommes constamment entrain d'explorer la visibilité et comment elle contribue et promeut nos combats pour des droits à l'égalité et à la liberté. Aujourd'hui, je suis moins concernée par le fait d'être outée ou pas, mais plus par le contexte politique et social des pays qui ne respectent pas notre liberté d'expression. Le politique est bien plus important que le coming-out, revenons donc à notre sujet principal.

Aujourd'hui, après une décennie de militantisme à ASWAT, ce que Rima a abordé dans son intervention, il y avait un besoin de faire d'ASWAT un espace de soutien pour les femmes palestiniennes LGBT puisqu'il y en avait aucun autre. Par exemple, l'organisation juive israélienne LGBT était inclusive en ce qui concernait les lesbiennes, mais nous excluait en tant que palestiniennes. Laisant notre identité nationale à la porte. Nous avons établi une organisation pour le

changement dans notre société. Notre travail est centré sur notre communauté, nous réalisons ce changement dans la société palestinienne en travaillant en réseau avec des organisations féministes palestiniennes et avec des militants qui croient en nos luttes.

Nous sommes présentes dans de nombreuses sphères à travers les différentes formes de visibilité qui vous sont familières. Nous promovons la diversité à travers nos membres et la diversité au sein la société palestinienne. Nous pratiquons l'autocritique et nous voulons que personne ne parle en notre nom. Nous sommes conscientes de ce qu'il faut pour que les changements profonds arrivent.

Durant ces dix années de militantisme en tant que groupe et en tant qu'individu, nous avons développé notre capacité à agir sur le monde et à tenter de changer la société palestinienne. En tant que groupe minoritaire nous sommes constamment ostracisés. Ainsi, le gouvernement israélien et son système ont pour but de nous marginaliser et de nous faire taire. Ce système nous exclut de toutes prises de décision qui pourraient nous permettre de lutter pour les droits humains et donc les droits LGBT. De même, il nous exclut du droit international et malheureusement, nous avons peu de marge de manœuvre pour changer ce système. Aujourd'hui, la solidarité signifie s'engager contre toutes les formes d'oppression dont sont victimes les queers et les non queers palestiniens. Le soldat israélien au poste de contrôle ne se soucie pas de savoir si je suis lesbienne ou pas, il ne me laissera pas passer parce que je suis palestinienne. Aujourd'hui, je vous demande ce que vous faites en tant que militant queer, en tant que féministe, en tant défenseurs des droits de l'Homme. Que faites-vous pour stopper les violations aux droits de l'Homme, pour stopper l'oppression des Palestiniens ? Aujourd'hui, la façon de mener notre combat contre ce système discriminatoire et d'oppressions, nous nous organisons afin de le contrer. Aujourd'hui, nous sommes ici pour vous demander de vous engager. Quelles sont vos responsabilités en tant que acteurs de changement et comment vous engageriez-vous afin de mettre fin à l'oppression.

Nous ne voulons pas que vous soyez seulement solidaires avec les queers palestiniens, nous voulons que vous vous engagiez contre les atteintes au droit de l'Homme faites contre tous les Palestiniens. Comment ? Comment pouvons-nous être solidaires avec les Palestiniens ?

Par exemple, Israël avec sa stratégie de pinkwashing nous montre comment agir contre un système d'oppression et d'apartheid.

L'exemple qui illustre parfaitement ce système est le traitement médiatique d'une manifestation à laquelle Rima et moi avons pris part, la veille de notre

départ pour Marseille. Il s'agissait d'une manifestation contre le plan Prawer⁵⁸ qui représente la prolongation de la Nakba⁵⁹ initiée en 1948. Ce plan Prawer a pour but la confiscation de terres palestiniennes en expulsant plus de 40 villages bédouins et en déplaçant ses citoyens qui sont citoyens palestiniens d'Israël. Ce projet fait partie d'un plan démographique afin de lutter contre les zones de résidences palestiniennes. Ainsi, vous ne décidez pas qui vous êtes, où vous voulez vivre, c'est l'état qui décide pour vous. Les bédouins vivent dans le sud du pays sur un vaste territoire, mais l'état décide de les déplacer vers des terres plus petites et ainsi contrôler l'étendue de terre que nous avons et veulent nous parquer dans des ghettos. Je ne sais pas comment vous appelez cela, mais moi j'appelle ça de l'apartheid. Les bédouins sont des citoyens israéliens, la majorité des villages n'apparaissent pas sur la carte nationale israélienne même s'ils sont dans ce nous appelons la ligne verte⁶⁰. En parallèle les colonies illégales apparaissent sur cette carte. Celles-ci reçoivent les aides du gouvernement en priorité. Beaucoup de ces villages n'ont ni eau courante et électricité, il n'y a pas de transports en commun, donc ils ne peuvent pas se rendre au travail, à l'école. Les établissements scolaires sont peu financés. Le gouvernement fait de leurs vies un enfer.

Je ne me serais pas permise de venir vous demander de vous engager, si je ne l'avais pas fait moi-même. Les palestiniens de l'intérieur d'Israël s'organisent contre l'occupation et contre le plan Prawer. Donc, la veille de notre arrivée, les palestiniens de l'intérieur ont organisé une journée de manifestation. Nous étions pacifiques et présents dans différents lieux du Naqab dans les villages bédouins. Dans des régimes démocratiques, les citoyens ont le droit d'exprimer leur opinion, ont le droit de marcher pour réclamer la fin de l'oppression. En Israël, en tant que citoyens Palestiniens, nous n'avons pas ce privilège. La police a riposté arrêtant et molestant les militants comme vous et moi. S'il vous plaît, engager vous pour stopper l'oppression.

Lorsque j'ai regardé les informations ce jour, les médias israéliens n'ont couvert aucune des manifestations, ni la brutalité de la police, rien de ce qui s'y est passé. Personne n'a entendu parlé de nos camarades arrêtés. Tout ce qui se passe en Palestine, reste en Palestine, nous étions les seuls informés, désormais vous êtes au courant. Malheureusement, nous ne pouvons venir aussi souvent que nous le

⁵⁸ **Le plan Prawer est officiellement adopté en juin 2013.** Il prévoit explicitement la destruction de villages bédouins dans le Naqab en masse pour le 'déplacement' imposé de trente à dix mille personnes.

⁵⁹ La Nakba fait référence à l'exode forcée de la population arabe palestinienne de 1948. L'événement est commémoré dans la mémoire collective en tant que Nakba (arabe: النكبة, an-Nakbah, lit. « désastre » ou « catastrophe »).

⁶⁰ Aujourd'hui, on parle de ligne verte pour opposer, du nord au sud, l'État d'Israël aux territoires occupés de Cisjordanie et du Golan, ainsi que du territoire autonome de Gaza

souhaitons. Je pense donc qu'il est de votre responsabilité de vous informer de ce qui se passe en Israël contre les Palestiniens et les autres minorités.

C'est juste un exemple, pour vous décrire le fonctionnement de cette discrimination. Ainsi, libérer les queers ne mettra pas fin à la discrimination contre les palestiniens.

Un autre exemple d'action que chacun d'entre vous peut prendre se positionner contre le pinkwashing.

En effet, il est présent dans les réseaux dans lesquels vous évoluez très probablement. Le pinkwashing est une campagne très bien orchestrée afin de mettre en avant la nature progressiste d'Israël « Venez faire du tourisme gay à Tel Aviv, nous sommes friendly en comparaison de nos voisins ». Ceci capte l'attention internationale sur le respect des droits humains par le prisme du respect des droits homosexuels. La gaypride de Tel Aviv se passe à 100 mètres du mur de l'apartheid. C'est pourquoi nous n'y participons pas car nous pensons qu'il n'y a pas de fierté à l'occupation. En parallèle, Israël dépeint nos sociétés arabes comme homophobes, comme des sociétés arriérées pour le respect des droits humains et que nous ne respectons pas les droits des homosexuels. Mais, le réel danger du pinkwashing est de factionner les identités. Ils séparent l'identité queer de toutes les autres identités, ce qui est vraiment dangereux car l'identité queer ne peut exister sans les autres. Nous avons tous des identités multiples, nous ne sommes pas que queer et chacune de ces identités sont liées les unes aux autres. Le pinkwashing isole l'identité queer et décide de ce qui est acceptable ou pas. Le pinkwashing est directement financé par le ministère des affaires étrangères et du tourisme. Ils promeuvent les organisations LGBT les plus visibles et cherchent le soutien d'organisations internationales. Israël investit beaucoup d'argent dans un festival gay à NY montrant combien Israël est gayfriendly. Sans aller si loin, regardons juste dans le programme de l'Europride de Marseille. Nous y voyons une soirée appelée « Paparty Tel Aviv », ce n'est pas seulement le nom d'un DJ, c'est aussi un signe de propagande. Ainsi, en participant au pinkwashing, vous participez à l'oppression des palestiniens et des queers palestiniens. Nous avons tous une responsabilité en tant que militant queer, féministe, défenseur des droits de l'homme, nous devons nous opposer à l'oppression. Je n'aime pas quand les gens disent que l'occupation est un problème interne. Je ne peux pas aller m'amuser dans une soirée gay et laisser le reste aux problèmes internes.

Nous sommes tous responsables, nous devons nous engager et nous ne pouvons pas soutenir ce paradoxe.

▪ Médias & littérature queer arabes : Tour d’horizon au Magreb (Maroc, Algérie et Tunisie)

Par Zoheir de l’association Abu Nuwas⁶¹ en Algérie

En Algérie les médias ont eu un rôle important dans les problématiques LGBT. Le premier outil utilisé qui fut créé en 2007 était un forum appelé GLA : Gay et Lesbiennes d’Algérie. Il a permis à la population algérienne LGBT de sortir de l’isolement. L’utilisation d’un surnom rendait l’outil sûr permettant de comprendre l’homosexualité. Ce forum investit tous les champs de réflexion, politique, social et les questions relatives au SIDA. Malgré l’apparition de facebook ce forum reste d’actualité.

Récemment nous avons créé le magazine Abu Nuwas qui lui aussi aborde tous types de problématiques liées au genre et à la sexualité. Nous sommes sur le point de finaliser un projet : *la bibliothèque en couleur* qui compilera des ouvrages traitant des questions LGBT, féministes et bien sûr des romans. En Algérie l’homosexualité est un crime, dans cette bibliothèque nous donnons accès à des textes traitant de ces sujets en toute liberté. Ce projet est possible grâce aux partenariats des différentes ONG internationales basées en Algérie. Les livres seront en libre accès. Les médias et la littérature sont très importants pour nous car auparavant les seules sources d’informations traitant des questions LGBT étaient homophobes et paraissaient dans la presse quotidienne. Il est donc vital pour nous de créer nos propres médias. Nous avons un problème concernant la publication du magazine Abu Nuwas car nous devons obtenir une autorisation de l’état, c’est pour cela que nous le publions en ligne.

Suite à la décennie noire⁶² nous avons subi une grosse censure, nous avons dû importer des livres de l’étranger dans nos bagages lors de nos voyages, grâce à nos valises la bibliothèque LBGT va ouvrir.

⁶¹ <http://www.abunawasdz.org/>

⁶² Guerre civile couvrant la période de 1991 à 2002.

Par WALID de l'association ALouen⁶³ créée en 2011

Je vais vous parler de l'importance des médias en Algérie pour la communauté gay. En Algérie il est interdit de créer une association gay, nous sortions juste de la décennie noire et le gouvernement luttait contre les partis islamiques et en même temps se portait garant de ces valeurs-là. Dès le début, nous avons travaillé sur notre communication et sur une organisation citoyenne au sein d'Alouen. Nous avons créé des forums et utilisé des réseaux sociaux pour atteindre des médias traditionnels. Nous avons commencé avec les journaux francophones internationaux et ensuite avec les francophones algériens qui sont devenus plus objectifs envers la communauté LGBT. Aujourd'hui notre problème reste les journaux arabophones qui sont beaucoup plus traditionalistes mais le point positif concernant ces médias arabophones est que maintenant ils utilisent le terme MITHLY (homosexuel) au lieu de CHATH (contre nature).

La censure s'applique aussi sur la littérature francophone mais on doit garder à l'esprit que la culture arabe traite de l'homosexualité et qu'il est très important pour nous de s'appuyer sur cet héritage. Il y a de nombreux textes traitant de l'homosexualité durant l'âge d'or de la culture arabe⁶⁴

Aujourd'hui, nous utilisons internet mais il faut savoir que tout le monde n'a pas accès à internet. Ainsi, n'utiliser que ce média reviendrait à faire de nous une association élitiste. C'est pourquoi nous avons créé la radio Alouen en dialecte algérien. Nous essayons de créer des antennes locales pour essayer de nous rapprocher de la communauté.

Par ADIL du Maroc

Le Maroc comme le reste de la région MENA n'est pas un paradis gay. Pour vous donner un exemple du traitement par les médias des problématiques LGBT : Il y a 3 ans tout le monde a entendu parler de ce mariage gay qui en fait était une manifestation de transe traditionnelle. Des hommes habillés en femme se disaient habités par l'esprit d'une femme appelé Malika. La médiatisation de ce soi-disant mariage gay a eu pour conséquence la fermeture de toutes les organisations LGBT marocaines. Aujourd'hui nous n'avons plus aucune organisation au Maroc, elles sont toutes à l'étranger. D'un autre côté tout ce qui est lié avec l'identité sexuelle au Maroc est géré par des associations traitant des

⁶³ <http://alouen.org/>

⁶⁴ Du milieu du VIII^e siècle au milieu XIII^e siècle.

problèmes liés au sida. Ceci est assez hypocrite car n'abordant pas les questions d'identité de genre ainsi la cause gay au Maroc se résume à l'utilisation de préservatifs.

■ **Médias & littérature queer arabes : Tour d'horizon au Machreq (Irak, Syrie, Liban, Jordanie et Palestine)**

Par Simon ex membre de l'association Helem au Liban et cofondateur du réseau MantiQitna

Je vais parler des évolutions de traitements dans les médias libanais concernant les identités de genre et de la sexualité. Nous allons parler de deux périodes, la 1ère après la guerre de 1991 la deuxième après 2008, 4 ans après la création de Helem dans le pays qui a permis de décriminaliser les relations homosexuelles. Lesquelles étaient passibles d'un an de prison par l'article 534 du code libanais. Cet article a été promulgué sous le mandat français en 1943 et a été traduit en arabe, cet article n'est spécifique à l'homosexualité parce que ce terme d'homosexualité n'est pas utilisé. Cet article criminalisait toutes les relations anales. Quand Helem a commencé à travailler, encore aucune ONG ne traitait de ces questions homosexuelles, aucun des médias ne souhaitaient publiés ces articles même avec un nouveau point de vue. Jusque-là l'homosexualité était une abomination qui n'avait pas sa place dans notre société. Ainsi nous avons besoin d'une alternative, Helem commença à publier des articles en anglais, un magazine *Barra* qui signifie dehors. Ce magazine devint le porte-voix des minorités sexuelles. A partir de là, la relation avec les médias changeait parce que Helem a changé la terminologie en lien avec l'homosexualité et les orientations sexuelles. Les journalistes ont commencé à s'intéresser à ce que nous faisons et quels étaient nos objectifs. Au même moment internet transformait les sociétés ce qui a permis de créer des forums et libérant la parole des gens sur leur sexualité et leur problématique de genre.

On remarque que l'utilisation de mots péjoratifs pour parler de l'homosexualité a disparu et que la presse utilise la terminologie de Helem plus scientifique et sociale pour être plus objectifs.

Parallèlement, nous avons ressenti fortement ce changement l'an dernier quand un des cinémas de Beyrouth a été fermé car il s'agissait d'un lieu de rencontres gay. L'arrestation ne concernait pas le lieu mais trente personnes qui ont toutes été soumises à ce qu'on appelle le test de la honte qui est un examen anal au commissariat. Trois d'entre elles étaient positives au test et arrêtées tandis que les autres étaient relâchées. Les chaînes de télévision ont glorifié la police d'avoir fermé ce lieu et arrêté les personnes tandis qu'en même temps il y avait la guerre à Tripoli et que des Libanais étaient kidnappés en Syrie, mais rien n'était dit là-dessus. Une chaîne de télévision a contacté Helem disant que ce qui s'était passé était une honte pour l'état qui était plus préoccupé par la vie personnelle de gens que des vraies questions politiques. En somme l'état se préoccupe plus de la morale. Ensuite toutes les chaînes nous ont contactés faisant un véritable buzz.

Ce n'était pas en lien avec l'homosexualité mais la question de corps, c'est par ce lien que Helem introduit cette problématique homosexuelle dans les médias. Après ceci la position politique a changé. Ce type d'arrestation a été condamné et le ministre de la justice a décidé de stopper ce genre de test.

Par Rauda de MantiQitna ex membre de Aswat

Je ne suis pas là pour donner de nouvelles informations, je suis ici en tant qu'écrivaine, poète et activiste, je souhaite commencer par une citation Audrey Lord :

« Si je parle j'ai peur que mes mots soient entendus, si je ne parle pas je ne serai pas entendu donc je parle étant donné que mon silence ne me protège pas. »

J'ai écrit mon premier poème en primaire après le décès de ma grand-mère qui était la première sorcière dont je suis tombé amoureux, j'ai hérité de son âme et de ma part de sorcière et de ses valeurs, c'est elle qui m'a élevé, elle était la meilleure conteuse de la ville. La première leçon que j'ai apprise d'elle est de ne pas parler à la place des autres au risque de devenir une commère. Il était donc préférable de devenir un écrivain de fiction. Le besoin d'influencer les médias va de pair avec l'importance de l'écrivain à écrire, à parler, à documenter le mouvement. Je ne peux ignorer que nous sommes tous de la région MENA vivant dans des contextes post coloniaux. Le devoir fondamental est de lutter pour son auto-détermination, briser l'isolement et documenter le mouvement.

Lors de la première affaire du Queen boat en Egypte en 2003, des gays ont été mal traités par la police. A ce moment-là je ne connaissais pas de militants à part les filles d'Aswat et Helem. A l'époque j'étais en contact avec quelqu'un en Egypte

via internet à qui j'ai demandé quoi faire. Il m'a répondu que notre existence était déjà un pouvoir. A contrario, deux organisations internationales d'Europe et des USA décidaient qu'ils fallait faire quelque chose et se mobilisaient sans consulter personne en Egypte. L'ingérence du Queen boat a été comme une bombe et a fait exploser la communauté.

La même année que le Queen boat j'ai été outé dans un magazine israélien. Je n'ai jamais voulu être outée en tant que lesbienne dans ce magazine. Ca a transformé ma vie, je n'ai pas eu mon diplôme, je n'ai pas pu trouver de travail. Peut-être ai-je appris des choses mais ce n'était pas du tout les projets que j'avais pour moi, pour ma vie, quelqu'un décide pour moi et me prive de ma vie, de mes choix. Malheureusement je ne suis pas un cas unique et je ne veux pas parler au nom des autres et je ne veux pas que ces organisations décident d'agir sans demander s'ils le peuvent et s'ils le doivent. Parce que nous avons la liberté de décider pour nous même et que nous ne voulons pas de la condescendance.

Concernant Aswat, nous n'avions pas décidé de nous mettre en avant mais à partir de mon outing, et comme j'étais une des leaders d'Aswat à l'époque, les journaux palestiniens étaient très existés d'avoir leur premier groupe lesbien palestinien. Au départ l'atmosphère dans les médias était négative disant que le premier groupe lesbien avait un grand nombre d'adhérentes dont le but était de corrompre la société. Mais ceci n'a pas duré longtemps car nous avons travaillé et publié sur la terminologie queer. Ainsi, nos alliés sont devenus ceux-là même qui nous appelait « gouine » et même nos pires ennemis utilisaient le lexique crée par Aswat pour nommer l'homosexualité.

Concernant MANTIQTNA nous étions enthousiastes nous étions tous dans des réseaux, notre premier challenge a été la langue. Mais quelle est la langue de la région MENA ? Il n'y a pas que l'arabe, nombre de dialectes en Palestine, en Irak etc... autant de dialectes que de groupes ethniques. Donc comment documenter notre mouvement ? Comme Mandela a dit « un mouvement ne dure pas si il n'est pas documenté ». Nous ne voulions pas laisser d'espaces vides à cause de la barrière de la langue car que se passe-t-il dans ces espaces vides ? Certains y écrivent un guide gay du Moyen Orient ou un site d'une lesbienne syrienne qui en fait était un site écrit par un européen.

Selon moi je ne vais pas changer ma société, je veux dialoguer avec elle et y trouver ma place. Ainsi MantiQitna a décidé dès le début de mettre en avant le concept d'autodétermination. A chaque évènement nous avons documenté le mouvement en 3 langues, français, arabe et anglais. Cette démarche a fermé la possibilité pour autrui de parler à notre place. Nous avons nos propres auteurs

des documentalistes, des militants qui ont fait de grandes choses, parmi eux Rima qui est avec nous, Samar Habib et Yahia Zaïdi etc...

Pour conclure, l'éthique qui devrait être fondamental dans nos rapports aux autres est bafoué par les médias, sous prétexte du droit à l'information aux dépens de celui de l'autodétermination, du droit et du respect de la vie privée.

J'espère que je ne vous laisse pas avec des dilemmes car je n'ai jamais su résoudre la question de l'éthique, je vs remercie d'être ici et je dirai que nul n'est prophète en son pays.

RIMA :

J'ai une question à vous poser mais je n'attends pas une réponse pourquoi c'est moi palestinienne qui parle de mon expérience et pas l'inverse. Cette façon de nous regarder ne relève-t-elle pas de l'exotisme ? Nous devons penser à ça pour le futur.

4^e partie

MusulmanEs, chrétiennEs. Féminisme et LGBT

■ Une religiosité islamique LGBT radicalement alternative

Par Ludovic Mohammed Zahed (Homos musulmans de France/HM2F),

Il est communément reconnu désormais comme un fait historique que la question de l'homosexualité dans la sphère privée, de l'homoérotisme et de l'identité *subalterne*⁶⁵ des individus appartenant de fait à une minorité sexuelle⁶⁶, a bénéficié d'une relative tolérance, des siècles durant, au sein des sociétés arabo-musulmanes – tout autant qu'au sein des communautés musulmanes en Europe ou ailleurs. Depuis quelques années, des auteurs tels que Khaled Rouayheb⁶⁷, ou encore Walter G. Andrews et Mehmet Kalpakli⁶⁸, mettent en exergue de manière remarquable l'influence de la médecine moderne d'une Europe puritaine, sur un empire ottoman que d'aucuns décrivent, au tournant du XX^e siècle, comme en déclin, ou du moins en recherche d'expertise scientifique médicalisante ailleurs qu'en son sein. Le XIX^e puis le début du XX^e siècle semblent avoir été ceux, de ce point de vue, de l'émergence de la catégorie sociale des « anormaux », comme le décrit très précisément Foucault dans son ouvrage éponyme⁶⁹. À la différence que, de nos jours, l'individu est décrit fondamentalement comme un agent et non plus comme par essence vulnérable⁷⁰, subissant l'oppression d'une corporalité

65 Spivak G. C., *Les subalternes peuvent-ils parler*, Éditions Amsterdam, Paris, 2006.

66 Terme qui désigne les individus LGBT : lesbiennes, gays, bisexuel-les, de même que les individus transidentitaires. Avec les mutations sociétales, souvent violentes, que connaît le monde arabo-musulman à l'heure actuel, ces minorités sexuelles lorsqu'elles sont visibles dans l'espace public, s'exposent à de nombreuses formes de violences sociales ou étatiques. De manière générale, sur la question des minorités, voir Moscovici S., *Psychologie sociale*, PUF, Paris, 2003.

67 2009, University of Chicago press.

68 Andrews W. G. & Kalpakli M., *The Age Of Beloveds: Love And The Beloved In Early-Modern Ottoman And European Culture And Society*, Duke University Press, 2005.

69 Foucault, *op. cit.*

70 Notion très controversée en sciences sociales du fait que c'est une notion polysémique, multiscalaire, multidimensionnelle, interdisciplinaire, difficile à évaluer. Voir pour cela depuis Fabiani J.-L. et Theys J., *La société vulnérable. Évaluer et maîtriser les risques*, Presses de l'École Normale Supérieure, Paris, 1987, 674 p ; jusqu'à Nathan F., « Comprendre le risque et la vulnérabilité : une perspective de sciences sociales à propos des risques de glissement de terrain à La Paz, Bolivie », in Becerra S. et Peltier A., *Risques et Environnement : recherches interdisciplinaires sur la Vulnérabilité des sociétés*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 117-128 ; ou encore pour une synthèse non exhaustive de l'historique de la notion Sylvia Becerra, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, volume 12, n° 1, mai 2012 - <http://vertigo.revues.org/11988> ; DOI : 10.4000/vertigo.11988.

assujettie à un « biopouvoir »⁷¹ politique omniprésent : un façonnage identitaire organisé depuis des centres d'influence diffus, non localisés, au sein de communautés et d'espaces arabo-musulmans en pleine évolution sociétales⁷² et où la *grammaire*⁷³, la représentation sociologique, liée à la *mêmeté*⁷⁴ est en pleine mutation⁷⁵. À l'aube de cette période, ou de manière sensiblement consécutive à ces mutations grammaticales et éthiques là, par exemple au Caire en 1925 le recueil des *Mille et Une Nuits* est publié, pour la première fois depuis plus de mille ans, expurgés de l'ensemble des références liées à la corporalité, à la sexualité des femmes ou à l'homoérotisme masculin. Pourtant avant l'ère moderne, une telle pudeur ne semblait pas exister au sein des sphères publiques arabo-musulmanes⁷⁶. Par exemple, à l'époque médiévale, le juge damascène Muhammad Akmal Al-Dîn⁷⁷ rapporta l'histoire suivante : « Un homme aimait un relieur imberbe appelé 'Ali mais celui-ci se révéla en fait hermaphrodite. Les médecins statuèrent et le déclarèrent plutôt de genre féminin ce qui permit au juge local de considérer dès lors que le relieur était une femme, 'Ali devenant aussitôt 'Aliya, et pouvait donc devenir l'époux (ou plutôt l'épouse) de son soupirant »⁷⁸.

Avant l'ère moderne, le XVIII^e siècle donc, le rapport au genre, à la sexualité et à l'homoérotisme ne posait pas autant de problèmes ; puis, « en moins d'un siècle, l'attitude antipathique envers l'amour pédéraste [jusqu'à une époque récente] attribuée aux Français fut adoptée par les classes évoluées de la société arabe »⁷⁹. Le début du XX^e siècle semble donc vraisemblablement être caractérisé de ce point de vue par une remise en question identitaire décrite comme fasciste⁸⁰, voire totalitaire⁸¹, au sein de sociétés arabo-musulmanes colonisées, décolonisées pour certaines, traumatisées, à la dynamique sociale fragilisée, en proie aux doutes et

71 Foucault M, *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris, 1976.

72 Todd E., *Allah n'y est pour rien*, Le Publieur, Paris, 2011.

73 Terme consacré par Boltanski L. & Thevenot L., *De la justification/les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 1991 ; je préfère ce terme à celui de « représentation » qui est trop psychologisant pour l'approche anthropologique qui est la nôtre, sans compter que ce concept est remis en question par des chercheurs en neurosciences qui affirment qu'il n'explique rien des processus mentaux mais donne l'illusion d'un modèle viable.

74 Zourabichvili F., *Qu'est-ce qu'un devenir pour Gilles Deleuze*, Horlieu, Paris, 1997.

75 Mernissi F., « Comprendre pour se dépasser », *Lamalif*, n°175, mars 1986, p. 58 59.

76 Tifashi A., « *Les Délices des cœurs* », Phébus, Paris, 1981.

77 M. 1603.

78 El-Rouayheb K., *L'amour des garçons en pays arabo-islamique : XVI^e-XVIII^e siècle* », Epel, Paris, 2010.

79 Rouayheb, *op. cit.*, p. 241.

80 Tentant, par définition d'imposer un seul faisceau identitaire.

81 En tentant de contrôler la totalité de l'espace public.

aux phobies en tous genres, en recherche actives — à la limite d'une correspondance parfaite avec le tableau psychopathologique de l'hystérie — de bouc-émissaires tels que les femmes émancipées ou les individus appartenant de fait à une minorité sexuelle ; un processus de recherche de bouc-émissaire classique. Comment les individus considéré-es comme appartenant de fait à une minorité sexuelle se positionnent-ils par rapport à ces mécanismes sociologiques discriminatoires ? Quelles sont les figures importantes de cette réforme des représentations sociales en matière de corporalité, de sexualité et de religiosité ? L'action de ces musulman-es alternatifs est-elle quantifiable sociologiquement ?

Les minorités sexuelles à l'avant-garde des mutations du rapport à la religiosité islamique

Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt, avec l'introduction des études de genre dans le champ de l'islam, par des auteures telles que Fatima Mernissi, que des intellectuel-les remettent en cause l'interprétation la plus dogmatique, homophobe, transphobe et misogyne de l'héritage islamique – sans oser parler de sexualité, et encore moins de lesbianisme ou d'homosexualité de manière générale -, par exemple dans un ouvrage comme *Le harem politique : le Prophète et les femmes*⁸². Mais aussi des auteurs tels que Everett Rowson qui nous parle de ces *Effeminatees of Early Medina*⁸³ : ces « mukhanathuns » — des hommes efféminés, voir transgenres — que le prophète de l'islam aurait défendu et accueilli chez lui, parmi ses femmes et ses enfants. Autant d'études qui ouvriront la voix à une réappropriation avant-gardiste de leur propre religiosité sans désormais de *dissonance cognitive*⁸⁴ vis-à-vis de leur corporalité, de la part de ce que l'on

82 Fatima Mernissi, Albin Michel, 1987.

83 1991, American Oriental Society -
<http://www.jstor.org/discover/10.2307/603399?uid=3738016&uid=2129&uid=2&uid=70&uid=4&sid=21102425325177>

84 Selon cette théorie, l'individu en présence de cognitions incompatibles entre elles, éprouve un état de tension désagréable : c'est l'état de « dissonance cognitive ». Dès lors, cet individu mettra en œuvre des stratégies inconscientes visant à restaurer un équilibre cognitif. Voir Festinger L., Riecken H.W., Schachter S., *When Prophecy Fails: A Social and Psychological Study of a Modern Group that Predicted the Destruction of the World*, University of Minnesota Press, USA, 1956. En tant que psychologue de formation je sais nombreux de mes collègues sociologies utilisent fréquemment ce concept de psychologie ; pourtant de mesure réellement la dissonance cognitive de tel ou tel individu en passe par des équation mathématiques complexes, qui sont rarement utilisées en dehors du champ de la psychologie expérimentale, et sans lesquels il est hasardeux de considérer rapidement que tel ou tel individu est effectivement en proie à un tel processus mental.

qualifiera de citoyen-nes et d'associations « LGBT islamiques », de même que pour des auteurs plus engagé-es car concerné-es au premier titre par cette problématique. Une réappropriation qui passera, plus de mille quatre cents ans après la société des premiers musulmans, premièrement par la reformulation exégétique des versets du Coran ayant trait au peuple de Loth à Sodome et Gomorrhe, comme étant des versets dont le contexte et la raison première de la révélation⁸⁵, de même que les portées axiologiques, éthiques, n'ont rien à voir avec « l'homosexualité » telle que définie à partir du XIX^e siècle, mais avec le viol, la piraterie, l'humiliation, le refus de l'hospitalité et la sape de l'honneur de telle ou telle tribu, qui plus est sur le champ de bataille, par leurs ennemis.

C'est dans l'esprit de ce paradigme, des études de genre appliquées à l'islam, que Scott Kugle⁸⁶ ira jusqu'à considérer dans son étude « systématique » de l'ensemble du corpus théologique lié à la question de l'homoérotisme, aussi bien dans le Coran que dans la tradition des hadiths⁸⁷, que rien ne permet de condamner l'homosexualité en tant que telle d'un point de vue islamique⁸⁸ ; c'est la thèse centrale de son ouvrage intitulé *Homosexualité en Islam*. La condamnation islamique ferait plus exactement référence selon lui à une tradition punitive qui aurait encore été mise en œuvre par des hommes considérés comme « téméraires » par leur propre groupe social, à la masculinité virile et valorisée bien que s'adonnant à des relations homosexuelles, violentes, par exemple en Syrie jusqu'au XIX^e siècle⁸⁹ ; Kugle nous rappelle en conclusion de son ouvrage que les LGBT musulman-es ne demandent pas de droits exceptionnels : « nous demandons simplement à être traités comme des êtres humains à part entière et nous insistons sur le fait d'être reconnus, si ce n'est acceptés, comme des égaux en matière de foi religieuse », nous dit-il. Kugle, qui en plus de son poste à l'université d'Atlanta est désormais l'un des coordinateurs du réseau nord-américains des queers muslims, insiste donc la nécessité de se libérer d'une certaine grammaire de la tradition islamique. Quant à Samar Habib⁹⁰, réfugiée australienne d'origine chrétienne palestinienne, fait tout d'abord le lien entre grammaire performative

85 Nommée en arabe *al-'Ilat*.

86 Diplômé de l'université de Duke en histoire des religions, né à Hawaï, il est l'un des organisateur de la retraite annuelle des LGBT musulman-es ou d'origine musulmane à Philadelphie.

87 Traditions orales rapportées par les compagnons du prophète de l'islam.

88 Kugle S., *Homosexuality in Islam*, One World, USA, 2010.

89 Rouayheb, *op. cit.*

90 Diplômé de l'université de Sydney en littérature, réfugiée en Australie et née de parents chrétiens palestiniens, elle est l'une des spécialistes sur la question de l'homosexualité féminine en islam.

des sexualités humaines, puritanisme moderne et nécessité de se libérer de l'héritage du post-colonialisme contemporain. Habib conclut son ouvrage en affirmant que selon elle, il est « délirant » de considérer que ceux qui s'affirment déjà aujourd'hui en tant que gays ou lesbiennes au sein du monde arabe [et des communautés musulmanes de par le monde], appartiendraient toutes à une élite « occidentalisée ». De la même façon que Kugle, elle pense qu'un islam « queer-friendly » sera possible tout d'abord par le rejet des traditions prophétiques - les hadiths - non authentiques, sur lesquels les premiers savants musulmans ont pourtant élaboré leurs dogmes. Ensuite, il faudra « déprogrammer » l'interprétation homophobe qui est faite des versets du Coran qui parlent du peuple de Loth à Sodome et Gomorrhe et s'en libérer par l'élaboration de ce que l'on pourrait qualifier de nouvelle « théologies de la libération islamiques ». Enfin, l'herméneutique islamique se devra de reconnaître l'union maritale des couples de même sexe, tout en continuant de considérer l'adultère et la fornication comme contraires aux valeurs de l'islam : l'objectif ultime de la « copulation », nous dit-elle, n'est pas la reproduction, mais bien le principe de plaisir ainsi que l'harmonie sociale affirmée avec empathie. C'est donc là une perspective émancipatrice qui parle de libération politique vis-à-vis du colonialisme quel qu'il soit, politique, économique mais aussi intellectuel, et non pas seulement de libération des corps et des esprits par rapport aux préjugés liés à une certaine grammaire des religiosités et/ou des sexualités.

Avant de développer plus en détail le *modus operandi* au niveau international de la mise en œuvre sur le terrain de l'interprétation alternative de ces musulman-es alternatifs (conférences internationales, publications collégiales, etc.), j'aimerais préciser que de manière générale en ce qui concerne ces représentations modernes de l'homosexualité, cette grammaire d'une violence soi-disant inhérente à l'homosexualité, Florence Tamagne qui est historienne des représentations sociales et grammaires politiques liées à l'homosexualité, énonce ainsi qu'il : « semble que le terme « homosexuel » ait été employé pour la première fois en 1869 par un écrivain hongrois, Karoly Maria Kertbeny. Si les pratiques homosexuelles et même la mise en place d'une subculture homosexuelle sont, comme nous l'avons vu, bien antérieures au XIX^e siècle, il est possible d'établir une rupture nette, tant du point de vue de la construction identitaire que de celui des grammaires, à partir des années 1870-1890. Le sodomite, « criminel devant Dieu », coupable d'un acte infamant méritant un châtement suprême, laissait la place à l'homosexuel criminel contre la société, mais aussi, « malade », « pervers »,

« dégénéré », relevant autant du cabinet du médecin que du tribunal »⁹¹. C'est ainsi que le sexologue Heinrich Kaan définira, en fonction des déviations par rapport à ce qu'il considère comme une « normativité » forcément hétérosexuée, une dynastie des différentes aberrations sexuelles qui constituent à ses yeux une seule et même catégorie de ce qu'il nommera la « psychopathia sexualis » : la maladie sexuelle⁹². Kaan, dont le travail a été salué par Sigmund Freud, s'inspirait de la théorie d'un médecin suisse dont le nom est tombé aujourd'hui dans l'oubli, Samuel Tissot⁹³. Ce dernier considérait que la masturbation était l'origine de la maladie mentale. Ceux qui vinrent après lui, dont Kaan, classèrent ainsi sur le même plan la masturbation, la pédophilie et l'homosexualité. D'autres ensuite, s'inspirant des thèses rousseauistes sur la sexualité « innocente » des enfants, ont entrepris une véritable « réforme de la sexualité », sous l'influence de thèses modernes, politiques⁹⁴.

Ce serait donc ainsi que « l'opinion générale que l'on se faisait des relations homosexuelles, un péché apparenté au vol ou à l'adultère, cédait la place à l'idée qu'elles étaient plutôt révélatrices d'une constitution psychologique ou physiologique anormale »⁹⁵. Plus tard, nous dit Azim Akbaraly « Face à cette volonté d'identification et de contrôle, les personnes ont réagi aux discours dont elles faisaient l'objet en développant ce que Michel Foucault dénomme une *stratégie opposée* : « L'homosexualité s'est mise à parler d'elle-même, à revendiquer sa légitimité ou sa "naturalité" et souvent dans le vocabulaire, avec les catégories par lesquelles elle était médicalement disqualifiée ». Ces individus appartenant à une minorité sexuelle se seraient donc approprié le terme, et auraient tenté d'en détourner la dimension médicalisante. Le terme aurait donc évolué, et « l'homosexuel » d'aujourd'hui ne serait plus « l'homosexuel » d'hier. Ce serait non plus une personne incarnant une sexualité, mais un groupe social, une identité (...). Cette stratégie de détournement et d'appropriation, si elle a

91 Tamagne F., *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, La Martinière, Paris, 2001, p. 92.

92 Kaan H., *Psychopathia sexualis*, Voss, Leipzig, 2004.

93 Tissot S.D.M., *L'onanisme : dissertation sur les maladies produites par la masturbation*, L'écrivain, Paris, 1822, disponible en ligne : http://books.google.fr/books?id=yVwOAAAAQAAJ&pg=PA92&lpg=PA92&dq=sot+samuel+de+l%27onanisme&source=bl&ots=Nj4BwseB9H&sig=ZgnJznYypoy8nH_zTGFgotbWMrs&hl=fr&ei=aIVBTY36JoeDhQe7j4S0AQ&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=1&ved=0CBoQ6AEwAA#v=onepage&q&f=false

94 Haeberle E. J., « La Suisse romande et l'histoire de la sexologie », *Médecine et Hygiène*, vol. 41-1512, San Francisco, p.1234-1241, 1982, disponible en ligne - <http://www2.huberlin.de/sexology/BIB/FR/SR.htm>

95 Rouayheb, *op. cit.*

clairement eu pour effet de modifier le sens du terme *homosexuel*, n'est pourtant pas sans danger»⁹⁶. C'est en raison de ce « danger » de la catégorisation performative, essentialisante, en réponse à ces pressions politiques liés à des luttes de pouvoir et de contrôle sur les individus qui en passe par le contrôle sur leur sexualité, que certaines associations se positionnent désormais comme une « alternative à la politique communautaire », à la « schizophrénie » axiologique qui en découle, et s'inscrivent en faux contre cette catégorisation des individus en fonction uniquement de leur sexualité, en affirmant être à la recherche de nouvelles terminologies, pour remplacer les acronymes « LGBT » et afin de « réagir au discours sur soi, élaborer des stratégies, jouer sur les grammaires : ces problématiques sont au cœur du processus identitaire. Cette démarche associative s'inscrit dans la même ligne axiologique que celle d'intellectuels tels que Joseph Massad, intellectuel chrétien d'origine palestinienne qui refuse d'être assimilé à cet acronyme de LGBT qu'il trouve par trop réducteur, hérité dans le monde arabo-musulman selon lui de la colonisation occidentale⁹⁷. Il s'agit donc, pour nombre d'associations et d'intellectuel-les arabo-musulman-es, de « recréer son identité personnelle à partir de l'identité assignée »⁹⁸, loin des clichés qui seraient véhiculés par ce que Massad ou Habib nommeraient « l'international Gay ». Tout comme par exemple les féministes islamiques doivent se libérer de cette grammaire préjugée selon laquelle le voile, ou non, serait l'alpha et l'oméga de leur condition de soumises, les LGBT islamiques s'assignent la tâche de se libérer de cette grammaire victimaire, performative. Autant de processus sociologiques qui, encore une fois, n'ont rien à voir avec l'islam en tant que recherche spirituelle authentique, mais qui ont trait plus vraisemblablement à des questions de dynamiques sociales intergroupes, de partage du pouvoir et de contrôle des corps par le contrôle des sexualités individuelles. Autant de grammaires oppressives dont les individus appartenant à une minorité sexuelle, désormais de plus en plus regroupé-es en associations, affirment vouloir se libérer y compris depuis l'intérieur de l'Islam.

96 « Pour une stratégie nouvelle : réflexion sur les termes homosexualité, homosexuel, gay et lesbienne », in *Ganymède*, Revue en ligne des étudiants LGBT parisiens à propos de genres et sexualités, <http://www.revue-ganymede.fr/pour-une-strategie-nouvelle-reflexion-sur-les-termes-homosexualite-homosexuel-gay-et-lesbienne/>

97 Diplômé de l'université de Columbia en sciences politiques, Massad est né en Jordanie en 1963 de parents réfugiés palestiniens. Il se dit être l'héritier d'Edward Saïd, farouche opposant à toutes formes d'orientalismes.

98 Tamagne F., « "Genre et homosexualité" De l'influence des stéréotypes homophobes sur les représentations de l'homosexualité », in *Vingtième Siècle*, Revue d'Histoire, 2002/3, n° 75, p. 70.

L'émergence des associations LGBT islamiques et la dysphorie axiologique

Il ne faut pas oublier par ailleurs qu'en ces temps de troubles et de conflits, de remises en question incessantes et globalisées, de réforme de la grammaire identitaire des musulmans de France, d'Europe et d'ailleurs, la féminité – affichée par certaines femmes en général, et par certains hommes en particulier - est le bouc émissaire idéal pour un dogme, en l'occurrence musulman, qui se veut immuable, qui serait en recherche à la fois de sens et de partage du pouvoir⁹⁹. Pour autant, il ne faut pas manquer de mesure et de subtilité, et éviter tout procès d'intention facile et islamophobe, afin de tenter de déterminer si c'est la féminité qui serait véritablement haïe par les musulmans dogmatiques, qui voudraient la cacher, l'éliminer de l'espace public, la castrer en quelque sorte ; ou, bien au contraire, est-ce les grammaires dysphoriques à l'égard de la féminité en général, portées par ces dogmatiques, qui seraient motivées par un amour de la Féminité — figure de la mère — irrépressible, idéalisé, immature, incapable de la considérer comme un sujet à part entière, porteur de sa propre forme d'altérité. Ce serait là un amour de la féminité castrateur, qui ne condamnerait pas la féminité en soi. Plus encore, ce serait là un amour réducteur, interdisant aux hommes d'être porteurs d'une féminité considérée comme sacrée, emprisonnant les femmes dans une grammaire sexiste, qui les infériorise justement parce qu'elle les idéalise ; une grammaire identitaire qui enfermerait tout autant les hommes dans un genre — et un rôle social — prédéterminé. Quoi qu'il en soit des origines épistémologiques ou historiques de cette dysphorie axiologique liée à une dissonance cognitive entre des religiosités et des corporalités alternatives et minoritaires, il semble établi que l'influence grandissante de la médecine et de la psychiatrie normalisante, performative, occidentale à l'ère moderne¹⁰⁰, voit s'exprimer son écho dans un retour positif depuis l'Occident vers les espaces arabo-musulmans, par le biais d'association et de collectifs citoyens qui s'inspire non seulement de ces études de genre appliquées à l'islam, mais également de l'exemple de féministes islamiques

99 Ramadan T., *La réforme radicale*, Presse du Chatelet, Paris, 2008.

100 Alors qu'à l'aube de la modernité l'on certains historiens constate l'agonie de cette indifférenciation des objets du désir au sein d'un âge des « bien-aimé-es », dans la droite ligne d'une tradition helléniste où la beauté était, par essence, androgyne. Une différenciation des sexes, des genres puis des sexualités qui gagnera toute l'Europe, puis bientôt l'empire ottoman et ses universités, ses écoles de médecine, avant de gagner ses écoles coraniques, voir Andrews W.G. & Kalpakli M., *The Age Of Beloveds: Love And The Beloved In Early-Modern Ottoman And European Culture And Society*, Duke University Press.

telle qu'Amina Wadud, la femme imame Afro-Américaine, qui disent mener un véritable « gender jihad »¹⁰¹. Une démarche décrite par certain-es musulman-es alternatifs comme un « paradigme du Tawhid¹⁰² » : la mise au pinacle de l'unicité de notre humanité, dans la pluralité et le respect de la diversité, en miroir de ce qu'ils considèrent comme étant l'unicité de Dieu¹⁰³. Dans un ouvrage dédié à l'œuvre d'Amina Wadud, l'essayiste américain Michael Muhammad Knight affirme que « l'éthique du Tawhid d'Amina Wadud détruit non seulement les hiérarchies sexuelles, mais également toutes possibilités d'imaginer des différences au sein des communautés musulmanes et non musulmanes, à travers l'extraordinaire humilité du service égal à Dieu »¹⁰⁴.

Cette libération des queers musulman-es, par la désidentification post-identitaire et adogmatique, a permis – tout autant qu'il a vu son influence s'accroître par - l'émergence d'une véritable génération d'associations et de collectifs citoyens engagés dans la défense des droits des individus appartenant de fait à une minorité sexuelle, et ce depuis la fin des années 1990 jusqu'à la fin des années 2000, aussi bien en France avec des associations telles que HM2F¹⁰⁵, en Algérie par exemple avec l'association *Abu Nawas*¹⁰⁶, ou encore avec la confédération CALEM¹⁰⁷ ; autant de structures citoyennes qui prennent part au débat public afin de l'influencer positivement, par des publications diverses, l'organisation de séminaires, de conférences, de retraites spirituelles ou l'ouverture de mosquées ou de centres inclusifs de par le monde, principalement en Amérique du Nord et en Europe. L'une des associations à l'origine de cette dynamique libératrice, émancipatrice, HM2F, bénéficia de l'expérience d'une génération d'élaboration de cette théologie de la libération islamique, tout en fondant son action sur un contexte politique et social particulier en France, en affirmant dès sa fondation en

101 Jihad pour l'égalité des sexes : Wadud A., *Inside the Gender Jihad: Women's Reform in Islam*, Oneworld Publications, Londres, 2006.

102 L'unicité de notre humanité en miroir de celle de notre humanité.

103 Contribution d'Abdennur Prado Abdennur Prado (président de la conférence espagnole pour le féminisme islamique, Barcelone, ancien président de la Junta Islamica), in Ali K., Hammer J. & Silvers J. , (dir.), *A jihad for justice: honoring the work and life of Amina Wadud*, 48hrsbooks.com, États-Unis, 2012, <http://www.bu.edu/religion/files/2010/03/A-Jihad-for-Justice-for-Amina-Wadud-2012-1.pdf>.

104 Ali, *op. cit.*, p. 33.

105 *Homosexuel-les Musulman-es de France* – www.homosexels-musulmans-france.org , la première association du genre fut *Al-Fatiha* aux États-Unis, qui essaïma en Afrique du Sud et en Grande-Bretagne – une branche d'*Al-Fatiha* qui deviendra aux alentours des années 2000 *Imaan* – qui en arabe et en Urdu pakistanais veut dire « foi »

106 Dans un pays où l'homosexualité est criminalisée – comme c'est le cas aujourd'hui encore dans une dizaine de pays arabo-musulmans - et passible de deux à dix ans de prisons, si elle est doublée de l'accusation de subversion politique - <http://www.abunawasdz.org/>

107 Confédération des Associations LGBT, Euro-Africaines ou Musulmanes – www.calem.eu

janvier 2010 qu'il est possible d'être à la fois homosexuel-les/transsexuel-les et musulman-es, sans oxymore aucune¹⁰⁸.

Mode opératoire et axiomes d'un queer islamique émancipateur

L'action subversive¹⁰⁹ de ces théologiens islamiques alternatifs est quantifiable sociologiquement. Des musulmans progressistes, féministes, inclusifs, militants des droits humains, étaient par exemple réuni-es à Paris le week-end du 17 novembre 2012, à l'occasion des trois jours de colloque annuel organisé par la confédération CALEM. Cette dernière travaille à l'acceptation de la diversité des identités sexuelles et des orientations de genre au sein de l'islam. C'est une organisation qui se revendique comme laïque et apolitique, indépendante de tous sponsors financiers, de toute sorte d'idéologie, et elle n'est pas soumise à quelque autorité religieuse que ce soit. L'objectif premier de cette confédération étant de soutenir les LGBT musulman-es dans leur émancipation et leur élaboration d'une théologie islamique alternative, queer, en insistant pour certains d'entre eux sur le fait que le prophète des musulmans – exemple vivant de ce que doit être l'éthique islamique – aurait dit ceci : « l'islam a commencé étranger/queer et il finira par redevenir étranger/queer »¹¹⁰. En cela, l'objectif premier de la confédération CALEM est de contribuer à permettre aux musulmans inclusifs de vivre leur sexualité et leur genre en paix, tout en défendant pacifiquement, par la force des idées et d'un dialogue apaisé, leurs droits civiques ainsi que leur dignité humaine. Le second objectif principal de cette confédération est de contribuer à l'apaisement de la grammaire que les citoyens européens, notamment ceux de culture musulmane, ont du rapport qu'ils entretiennent à leur spiritualité – et à leur héritage culturel en général -, en contribuant activement à l'élaboration d'une grammaire respectueuse de toutes formes de diversité – des genres et des

108 Certain-es musulman-es ayant affirmé qu'il n'était pas possible d'être un-e « bon-ne » musulman-e et LGBT, affirmant que ces derniers « salissent » l'islam en tentant de faire évoluer la représentation sociétale de ce qu'ils considéraient comme un ordre établi de toute éternité, naturel, universel.

109 Renversement du pouvoir patriarcal en place, se définissant comme majoritaire, hégémonique.

110 Hadith rapporté par le savant du hadith *at-Tirmîdhî*. Généralement ce hadith est traduit par « *l'islam a commencé étranger et il redeviendra étranger* » ; cette traduction mettant en exergue la perspective queer, perpétuellement révolutionnaire de tout système de croyances en opposition à un ordre établi, va à l'encontre de la représentation que se font la majorité des musulman-es selon laquelle la vérité se trouverait avec la majorité.

sexualités notamment - et véritablement inclusive de l'islam. Le troisième objectif opérationnel de CALEM est décrit comme étant celui de communiquer autour du travail effectué par les membres de la confédération, et de mettre en place un dialogue positif et constructif, au sein du monde musulman au sens large et là où l'islam fait entendre sa voix, à propos de ce tabou-là.

C'est ainsi que depuis 2010, CALEM a accueilli des centaines de participants provenant d'une vingtaine de pays d'Europe mais aussi des cinq continents, parmi lesquels deux imams gays¹¹¹ et des militants du monde arabe¹¹². À Paris par exemple en 2011, CALEM a accueilli près de cent participant-es pour le séminaire organisé autour de la venue d'Amina Wadud à l'EHESS¹¹³ ; elle nous a parlé d'un islam perçu comme un facteur d'émancipation, « sans intermédiaire entre Allah et les êtres humains ». À Bruxelles en 2012, CALEM a participé à la mise en place d'ateliers de formation de professionnels, en collaboration avec des institutions telles que la ville de Bruxelles-Capitale, la région de Bruxelles, la commission flamande de Bruxelles, la Communauté flamande de Mme Milquet¹¹⁴. À Madrid, CALEM a suscité un grand intérêt dans les médias¹¹⁵, dans un pays où le conservatisme religieux et l'homophobie sont des problèmes. À Lisbonne en partenariat avec l'ILGA, le représentant de CALEM a échangé des informations et des idées avec des militants professionnels des droits de l'homme et des bénévoles qui ont à traiter avec une petite et nouvelle communauté musulmane au Portugal. Après près d'une vingtaine d'évènements (co-)organisés en Europe et ailleurs, CALEM est sur le point de participer avec d'autres réseaux internationaux, à la seconde conférence internationale et interreligieuse des LGBT croyant-es qui aura lieu à Cape Town en Afrique du sud, en janvier 2014. Par ailleurs, CALEM a contribué à l'organisation du premier pèlerinage inclusif à la Mecque en 2012, ainsi qu'à plusieurs publications telles que le *Livre Vert contre l'homophobie, la transphobie, l'islamophobie*, publié chaque année pour la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie – le 17 mai¹¹⁶. CALEM a également participé à la création de l'ouverture de la première mosquée inclusive d'Europe, à Paris, en l'occurrence par l'invitation lors du grand colloque CALEM 2012 d'Ani

111 L'imam Muhsin Hendricks de Cape Town en Afrique du sud, et l'imam Daayiee Abdullah de Washington aux États-Unis.

112 Juste avant le « Printemps Arabe »

113 L'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.

114 Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi et l'égalité des chances, en charge de la migration et de l'asile politique.

115 En particulier grâce à la chaîne de télévision nationale Sexta.

116 L'ensemble des vidéos et publications de CALEM sont disponibles en ligne - www.calem.eu.

Zonneveld, fondatrice du réseau international des musulman-es progressistes et imame de la mosquée de l'Unité de Los Angeles : ces mosquées où tou-tes les croyant-es — et les non croyant-es qui veulent partager un moment de méditation, de partage, d'échanges intellectuels — sont accueilli-es quel que soit leur genre, leur sexe, leur sexualité, leur origine ethnique ou leurs convictions personnelles.

En bref, par l'organisation de temps de partages divers, par l'ouverture de lieux de cultes inclusifs ou par des publications inédites, ce courant des LGBT islamiques — dont CALEM est l'une des composantes principales — tente depuis plusieurs années de contribuer à l'émancipation des individus appartenant de fait à une minorité sexuelle, en luttant notamment contre diverses phobies et toutes formes de discriminations – homophobie, transphobie, islamophobie, racisme, sexisme, antisémitisme, etc. Il est à noter que la dynamique de CALEM tend de plus en plus à se concentrer sur des retraites spirituelles et culturelles internationales, dont la dernière a été organisée durant le festival des musiques sacrées à Fès au Maroc. Ce fut une première retraite de ce genre en Afrique du Nord où une quinzaine de participant-es, venant de France, de Belgique, de Suisse, d'Algérie et du Maroc, faire fi des articles de loi homophobes condamnant au Maroc l'homosexualité¹¹⁷. Enfin, CALEM aura permis de faire porter le message de ces théologiens alternatifs et citoyen-n-es engagé-es par le biais de médias nationaux et internationaux¹¹⁸ en France, en Europe, en Amérique du nord et du Sud, en Asie et même au Moyen-Orient.

Pour autant encore trop souvent les minorités au sein des minorités, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord mais aussi en Europe au sein d'états considérés comme laïcs, disent être pris en otage en quelque sorte entre ce que certains qualifient d'une part de politiques « homonationalistes » voir racistes, et d'autre part « d'international gay » impérialiste, capitaliste voir colonialiste ; un extrême exerçant une pression au conformisme politico-religieux, l'autre au conformisme identitaire sexuelle¹¹⁹. En l'occurrence en Palestine par exemple, des gays comme Adballah Rawashda — qui fut l'un des invités du colloque CALEM 2012 à Paris —, a explicité les propos qu'il a eus lors du film *The invisible men*, et qui furent

117 Et en raison desquels deux jeunes homosexuels furent condamnés encore il y a un mois à quatre mois de prison ferme.

118 Tels que BBC news, Al-DJazeera, Radio France International, France 24.

119 Je vous renvoie en cela à l'ouvrage très controversé de Joseph Massad, *Desiring Arab*, University of Chicago Press, 2008.

considérés comme une forme de « *pinkwashing* » — de soutien à la politique sioniste de l'actuel gouvernement israélien ; Abdallah a confié avoir rétorqué à la présidente de l'association des queers Palestinien-nes d'Israël : « tu es une Arabe d'Israël, moi je viens des territoires. Moi je suis pris entre les Palestiniens qui veulent me tuer parce que je suis gay et les Israéliens qui veulent m'expulser parce que je suis arabe ». Abdallah a été accusé semble-t-il avant tout parce qu'il parlait d'une certaine réalité sociale, violente, que la plupart des associations LGBT arabes ont décidé de ne pas traiter aussi frontalement, pour éviter disant-elles d'avoir à subir l'ostracisme de la part d'une majorité du reste de leur société. C'est le point de vue entre autre de Yahia Zaidi, jeune Algérien représentant des réfugiés arabes LGBT de l'association OMNIA, basée à Bruxelles, qui lors de la conférence internationale et interreligieuse LGBT à Stockholm en décembre dernier, affirmait ceci : « par exemple, lorsqu'ils ont ouvert la première mosquée inclusive d'Europe à Paris, nous avons reçu beaucoup de menaces chez nous car tout le monde parlait de "mosquée gay", ce qui pour beaucoup de musulman-es a été perçu comme la pire des provocations »¹²⁰. Ceci semble illustrer assez bien la dysphorie axiologique - de même qu'une peur de l'islam, quand bien même alternatif et inclusif - vécus par ces individus pris entre le marteau et l'enclume, dont l'identité subalterne semble enchâssée entre différentes situations politiques. C'est une dysphorie axiologique où finalement les LGBT arabo-musulmans semblent être — de même que certaines féministes de confession ou d'origine musulmane —, d'une façon ou d'une autre et qu'ils soient en Afrique du Nord, au Moyen-Orient ou en Europe, les otages de tractations politiques qui leur échappent, et qui ne sont pas représentatives de ce que la plupart d'entre eux/elles affirment vouloir vivre au quotidien.

Un autre exemple enfin de cette dysphorie axiologique, en France cette fois-ci : certain-es homosexuel-les musulman-es de France — membres de l'association *HM2F*¹²¹ —, qui eux aussi semblent être pris entre le marteau de « l'islamophobie » et celui de « l'homophobie », se voient d'un côté fortement pressés socialement de ne pas dénoncer les violences directes ou indirectes qu'ils disent subir dans la sphère privée, afin de ne pas donner l'image d'une « communauté musulmane » de France très sensibilisée à l'heure actuelle avec la montée d'extrémismes politiques de tous bords ; alors même que

120 Propos recueillis lors de la pré-conférence interconfessionnelle LGBT lors de l'ILGA monde — International Lesbian and Gay Association —, à Stockholm en novembre 2012.

121 Judith-Ijtihad

l'interassociative parisienne leur a clairement déclaré en réunion publique « vous êtes musulmans ; les musulmans ont un double discours, on ne peut pas vous faire confiance, vous ne respectez pas les droits de l'homme » ; craignant vraisemblablement que la « culture gay », comme la qualifient notamment certains activistes LGBT en France¹²², ne soit remise en question par la minorité au sein de la minorité.

Perspectives

La question est de savoir si ces intellectuel-les et théologien-nes musulman-es alternatifs, afin de contribuer à la libération de ces individus doublement minoritaires et doublement discriminés, destinent leurs actions en Europe, en Amérique du Nord mais de plus en plus dans la région MENA et en Afrique Sub-saharienne, à « réformer » l'islam ? C'est pourtant le discours que l'on reçoit le plus souvent de la part de leaders musulmans européens qui se disent « radicaux »¹²³ ; alors que les musulmans alternatifs, dont nous venons de parler ici, voient dans cette réforme imposée par une nouvelle élite islamique, qu'ils considèrent comme dogmatique et basant ses réflexions sur des sophismes, comme un outil d'oppression supplémentaire qui prônerait l'intégration « de ce qu'il y a de pire dans la modernité occidentale au cœur même de l'islam »¹²⁴. La perspective intellectuelle de ces musulman-es d'un nouveau genre, aux portées sociales *engagées* sur le terrain, pourrait ainsi être considérée comme conforme à l'approche d'une *anthropologie réflexive et participante* : une approche difficile et risquée, dans laquelle ces intellectuel-les musulman-es semblent les premiers à tenter de l'entreprendre à ce niveau-là.

C'est là en effet un rapport d'avant-garde à la religiosité, car au-delà d'un simple retour radical à la source scripturaire islamique — le Coran — et d'une grammaire « réformée » du *fiqh* — la jurisprudence islamique —, ces musulman-es alternatifs prônent non seulement l'égalité en matière de sexe et de genre — notamment par

122 Propos de Caroline Fourest lors de la conférence à Marseille au moment de la marche des fiertés, juin 2012.

123 Tariq Ramadhan, *La réforme radicale*, 2008.

124 Propos d'Abdenur Prado, président de la conférence pour le féminisme islamique (Barcelone) et ancien président de la Junta Islamica espagnole, à l'occasion de la conférence à l'EHESS du jeudi 22 novembre 2012 dans le cadre du colloque intitulé « Féminités, masculinités en révolution ? Enjeux moraux et éthiques contemporains » animé par Stéphanie Latte-Abdallah - <http://iremam.cnrs.fr/spip.php?article1710>

la remise en cause des codes de la famille en Turquie, en Algérie et au Maroc par exemple —, mais également une « autodéfinition » et une « autodétermination » de chaque individu. C'est l'affirmation de libertés individuelles qui raisonnent fortement avec les attentes de sociétés arabes en révolution, et qui passerait également par une liberté sexuelle absolue - par exemple par l'élaboration d'un contre-discours élaborée explicitement autour de la question de l'interdit, ou pas, de la sodomie ; la sexualité avait été jusque-là, même pour les féministes islamiques de la première heure, le dernier des tabous.

Ce paradigme d'une religiosité alternative donc, au-delà de la « réforme » de l'islam, porte-t-il plutôt sur la libération, vis-à-vis de pressions politiques qui semblent conduire inéluctablement au conformisme social et à l'essentialisme d'où qu'ils viennent, des musulmans en Europe, en Amérique mais aussi de plus en plus en Afrique et dans la région MENA¹²⁵ ? Bien au-delà de « l'exclusive » réinterprétation des textes religieux, ou d'un rejet fondamental de toute forme de religiosité, on sent poindre des initiatives axiologiques et intellectuelles, engagées de manières transversales, qui tendent à proposer des perspectives d'avant-garde d'un islam perçu désormais comme véritable facteur d'émancipation¹²⁶, visant à permettre à ces citoyen-nes de confession ou d'origine musulmane d'être pleinement intégrés-es au sein de leur agora.

Enfin, l'on pourrait dire que c'est là une démarche au-delà du dualisme cartésien puisque ce n'est pas l'esprit qui ici libère le corps, mais bien le corps — physique, l'ipséité — qui libère l'esprit — le corps symbolique, la mêmeté — de préjugés oppressants. De plus, l'axiologie de ce « réformisme » alternatif n'est pas non plus kantienne stricto sensu, sans mimétisme assez bien étayé depuis le XIX^e siècle sur l'histoire des idées européenne et sur la réforme du christianisme¹²⁷. Puisque les religiosités islamiques « alternatives », et empreintes de théologie de la libération, sont plus proches d'une « grammaire » de l'échange des idées d'égal à égal, entre citoyen-nes engagé-es¹²⁸, au sein d'une dynamique sociétale s'exprimant principalement au sein d'une sphère publique et décrite par Habermas¹²⁹. Dans

125 Middle East and North Africa.

126 Définit comme le passage axiologique du préjugé à la conviction personnelle.

127 Segesvary V., *L'islam et la réforme : étude sur s'attitude ses réformateurs zurichois envers l'islam, 1510-1550*, University Press of America, http://www.federatio.org/mi_bibl/VictorSegesvary_Islam.pdf

128 Thévenot L., *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006.

129 Ce que Habermas décrit comme relevant *De l'éthique de la discussion* (Flammarion, 1999), et de l'élaboration *externe* des normes sociales dans l'espace public et non pas interne, *in foro interno*,

une telle perspective, pour peu que ce genre de réflexions sociologiques et cognitives complexes soit accessible au plus grand nombre, l'islam ne sera plus de leur point de vue la seule source de la grammaire axiologique, mais contribue au processus dynamique de *religare*¹³⁰ : à créer du lien entre les différentes luttes contre toutes formes d'oppression et pour la libération de tous les êtres humains.

comme le concevrait Kant en basant sa *Critique de la raison pure* sur l'apriori, le préjugé ; représentation de la raison humaine d'où il tirera sa conception d'une législation universelle dans *Critique de la raison pratique*, toujours sur la base de ces mêmes aprioris. Autant de concepts explicités par Nancy Fraiser, dans une perspective Habermasienne (*in Rethinking the Public Sphere : A contribution to the critique of actually existing democracy*, Duke University Press, USA, http://www.apass.be/dpt/APT/3564-rethinking_the_public_sphere.pdf).

130 Le terme religion viendrait au moins en partie du latin *relegere* « relire », mais aussi *religare* « relier », *in* Augustin, *La Cité de Dieu*, X, 3 ; *Les Rétractations* I, XIII, 9 ; *De la Vraie Religion*, 55, 111 et 113, *Quant. Anim.*, 36, 80.

■ Le mouvement chrétien homosexuel

*Marina Zuccon, présidente du Carrefour des chrétiens inclusifs,
Ingénieur d'études, Responsable du développement de la formation
continue à l'EHESS*

Cette dernière année, et tout le débat et le combat autour de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, ont fini pour convaincre même les esprits les plus apaisés que le christianisme est homophobe.

Personne d'ailleurs ne peut nier le rôle que les églises chrétiennes ont joué dans l'opposition à la loi. L'église catholique d'abord, compte tenu de son importance en France, mais pas seulement, au point de se demander si les églises chrétiennes françaises n'ont elles pas cru trouver dans cette opposition un lieu d'identité et d'unité. Unité, qui constitue une denrée rare dans l'histoire des rapports entre les églises.

Mais cette opposition qui paraît à tellement de monde aller de soi, est loin d'être évidente et naturelle. La perception française des religions comme étant des mouvements en soi conservateurs et passésistes, sinon carrément réactionnaires, et des croyants comme des individus n'ayant pas atteint l'autonomie de l'individu moderne, ne peut qu'être confortée par les derniers avènements, mais cette perception, loin de nous aider, nous ferme toute voie d'action vis-à-vis du monde religieux. Par contre elle conforte les parties conservatrices du spectre religieux de leur légitimité exclusive, et de l'autre côté tous ceux qui dans le monde laïc et dans le monde LGBT considèrent qu'il y a une opposition de nature entre progrès et religion, et entre homosexualité et religion.

Heureusement l'histoire, et l'actualité, nous montrent une réalité bien plus contrastée. Le mouvement chrétien homosexuel et son histoire représente un exemple de cette complexité, tout d'abord par son ancienneté. Si le mouvement LGBT français convoque souvent la mémoire du FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire) créé en 1971, David et Jonathan a été créé en 1972 par un groupe d'hommes et de femmes homosexuelles catholiques. Elle est aujourd'hui la plus ancienne association homosexuelle française toujours en activité. C'est quelques années plus tard, en 1976 que le Centre du Christ libérateur est officiellement fondé par le pasteur baptiste Joseph Doucé. Il est soutenu dans son action par les églises hollandaises qui lui ont accordé des fonds «en vue d'un pastorat en faveur des minorités discriminées». Les deux

associations sont très différentes dans leur fonctionnement, la première se pensant depuis le début comme une association nationale, lieu de ressourcement pour des chrétiens homosexuels en difficulté avec leur église, et agissant vis-à-vis de l'église catholique pour une meilleure compréhension de cette réalité. Elle est très attentive à garder de la discrétion autour de ses membres par un accès en étapes au statut de membre.

Le Centre du Christ libérateur est à l'opposé un lieu ouvert aux sollicitations provenant des minorités sexuelles, et bien qu'affirmant son identité chrétienne il est ouvert à toute personne appartenant à une minorité sexuelle (homosexuelle, transsexuelle, sadomasochiste et pédophile) indépendamment de leurs croyances. Cette ouverture, qui rend sulfureuse le nom même du CCL, s'explique aussi par l'intérêt que Doucé portait à la psychologie et à la sexologie, disciplines dans lesquelles il a été formé dans l'Université protestante d'Amsterdam. Ayant depuis le début une ouverture internationale, (les membres de son conseil d'administration résident aux Pays Bas, en Allemagne, Israël, Espagne et France), le CCL s'est engagé de multiples manières dans des organisations nationales et internationales. Il est membre fondateur de l'International Gay Association (devenue depuis l'ILGA) qui regroupe une centaine d'associations dans le monde, de l'International Lesbian Information Service et du Forum des Groupes Chrétiens Gais d'Europe.

Au-delà des nombreuses différences, DJ et le CCl ont eu en commun d'avoir été, et pour DJ d'être toujours, des lieux où la parole des personnes LGBT pouvaient trouver un espace d'expression, des lieux où une attention portée à la prise en charge des souffrances provoquées par la discrimination sociale et religieuse.

Pour une meilleure compréhension du mouvement LGBT français, une place doit être faite aux groupes LGBT ayant une identité confessionnelle, c'est un travail historique qui demande encore à être réalisé.

Parmi les demandes portées par les groupes confessionnels LGBT, en particulier chrétiens, la reconnaissance des unions homosexuelles par les églises doit être comptée parmi les prémices de la démarche du mouvement LGBT pour l'ouverture du mariage dans les différents pays occidentaux.

En France le CCl a célébré plus de 400 « bénédictions d'amour et d'amitié » de couples homosexuelles, il défendra d'ailleurs l'institution de telles célébrations auprès des églises protestantes françaises à partir de 1976 en intervenant en ce sens dans le débat que la FPF (Fédération Protestante de France) a ouvert sur la sexualité. De telles célébrations commençaient à être pratiquées par des églises officielles en Europe, c'est le cas de l'église protestante néerlandaise qui avait officialisé ces actes dans son assemblée la même année.

Cette revendication apparaissait alors au mouvement homosexuel généraliste comme de nature conservatrice. Cette opinion à encore trouvé des relais au début de la bataille sur la loi portée par la conviction que la loi était expression de l'adhésion des LGBT à la norme hétérosexuelle. C'est une critique qui s'est rapidement tue face à l'opposition conservatrice, dont la virulence rendait visible la nature profondément transformatrice de la demande des personnes homosexuelles d'accéder à l'institution du mariage.

L'action de ces groupes confessionnels a souvent eu comme cible et interlocuteur les différentes institutions ecclésiales de référence. Ce qui explique la diversité des agendas entre ces groupes, les différentes branches du christianisme ayant à ce sujet, comme sur des nombreux d'autres, des théories et des pratiques très diverses.

Je vais ici vous présenter celle qui on peut nommer l'agenda protestant LGBT. Trois revendications sont portées au niveau mondial par les groupes LGBT appartenant aux différentes dénominations : l'accueil inconditionnel, l'accès au ministère pastoral et les bénédictions des couples homosexuels.

Dans les églises mainline (luthériennes, calvinistes, méthodistes ou anglicanes, majoritaires dans les différents contextes nationaux et souvent d'ailleurs anciennement églises nationales), le premier point est aujourd'hui un acquis universel. Cela signifie concrètement, non seulement que les personnes homosexuelles peuvent être membres de l'église, mais aussi que cette appartenance ainsi que leur participation à la vie liturgique et institutionnelle n'est soumise à aucune condition préalable, telle que par exemple l'abstinence ou une vie maritale.

L'accès aux ministères et particulier au ministère pastoral est aussi une réalité qui après des batailles parfois très rudes et longues devient de plus en plus courante. Ce qui ne signifie qu'à une affirmation du principe correspond une réelle mise en pratique. Les églises locales, c'est-à-dire les paroisses, étant toujours l'employeur direct ou indirect des pasteurs il s'agit de les convaincre lors de procédures d'embauche qui rassemblent au moins en partie à celles pratiquées dans l'entreprise privée. Beaucoup des débats se sont d'ailleurs concentrés sur le droit ou pas des paroisses à demander aux candidats leur orientation sexuelle, sur la latitude de visibilité de la vie privée des pasteurs homosexuels ainsi que de leur éventuel engagement dans des actions militantes. Les conflits locaux se concentrant souvent sur la question du presbytère et de la possibilité ou non donnée aux pasteurs et aux pasteures d'y résider avec leurs compagnons et compagnes. Certaines églises préfèrent, afin d'éviter ces situations donner aux pasteurs homosexuels des missions non en paroisse,

comme des aumôneries, des engagements diaconales ou sociales, ou dans l'administration de l'église.

Des trois points de l'agenda c'est sûrement celui des bénédictions qui reste le plus controversé. Il faut rappeler ici qu'en théologie protestante, toute tendance confondue, le mariage n'est pas un sacrement mais une institution civile qui est accompagné par un acte liturgique qui est généralement nommé « bénédiction ». A titre d'exemple la liturgie de l'ancienne Église Réformée de France, actuellement Église Protestante Unie de France porte la dénomination suivante : Bénédiction d'un couple à l'occasion de leur mariage. Tout le conflit tourne donc autour de la célébration de bénédictions, et non de mariages, pour les couples homosexuelles. A partir de la moitié des années '70 des églises minoritaires de tradition libérale, telles que les Remontrants, les Quakers, les Unitariens ou les Universalistes, ont travaillé à élaborer une théologie d'accompagnement des couples homosexuelles et de liturgie de bénédiction. Elles ont été des laboratoires théologiques et liturgiques, mais aussi sociaux.

Les églises mainline ont commencé à aborder ce sujet massivement autour des années 1980/1990, c'est au début du nouvel millénaire que les premières entre elles ont commencé à célébrer des bénédictions. Une accélération a été enregistrée ces toutes dernières années, à ce regard on peut souligner l'augmentation parallèle du nombre d'églises permettant ces célébrations à celle du nombre d'États ayant ouvert le mariage aux couples homosexuelles ou ayant établi des unions civiles alternatives.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cet alignement. D'abord la tradition luthérienne d'obéissance aux autorités civiles peut expliquer la plus grande ouverture de cette dénomination par rapport à la calviniste où la légitimité de la résistance politique au pouvoir établi a été reconnue en théorie et en pratique. Le statut historique des églises est aussi un puissant élément qui conduit à soutenir les décisions prises par l'autorité politiques ; les églises étant, ou ayant été dans leur passé, églises officielle ou nationales et se pensant comme un « service public » ouvert à tous les citoyens voient plus facilement dans ce rattrapage non pas une soumission ou une uniformisation à des valeurs étrangers, mais la fidélité à la fonction de l'église et une réaffirmation du lien qui l'unie à la population.

Mais cela ne va jamais sans des longs débats et aussi des longs conflits. A travers ces débats la nouvelle institutions est interprétée à la lumière du texte biblique et de la pensée théologique et ainsi métabolisée dans le corps ecclésiale. Aucune décision n'est possible sans ce travail d'appropriation, c'est ce qui explique que ce travail se répété pour chaque église sans qu'apparemment les débats déjà

advenu et tranchés dans des églises sœurs puissent avoir une valeur décisive. N'empêche ces églises, jalousement autonomes les unes des autres, sont par ailleurs bien conscientes des dynamiques internationales, et elle est aujourd'hui plutôt favorablement enclenchée vers l'ouverture des bénédictions pour les couples de même sexe dans la majorité des églises protestantes mainline en Occident.

5^e PARTIE

Les LGBTphobies en Europe aujourd'hui et les dynamiques de lutte contre ces discriminations

■ Les LGBTPhobies et l'impunité en Europe

Par Cécile Coudriou (Amnesty international France)

Nous devons vraiment différencier l'Europe de l'Ouest de l'Europe de l'Est car les situations n'y sont pas les mêmes, en Europe centrale non plus. On peut dire aussi que les marches des fiertés sont une sorte de baromètre. Il y a selon les pays des graduations dans les LGBTphobies :

- Attaques verbales mais aussi physiques parfois très graves qui peuvent aller jusqu'au meurtre
- Déclarations homophobes, y compris de personnalités officielles ce qui relève d'une homophobie d'état qui s'accompagne d'une forme d'impunité qui est reprise par les partis politiques, les responsables religieux, notamment la religion orthodoxe; donc des positions très traditionalistes qui renforcent en fait l'homophobie au lieu de la faire diminuer.

Par rapport à l'impunité, il y a :

1. **La non-reconnaissance de l'appartenance à une minorité sexuelle ou de l'identité de genre, dans la prise en compte de la discrimination.** Il y a vraiment une différenciation qui est nécessaire en fait de prendre en compte aussi le fait d'appartenir à une communauté LGBTQI dans la discrimination. Ce n'est pas le cas dans tous les pays loin de là, par exemple en Moldavie, en Ukraine où ils prétendent avoir une loi complète contre les discriminations alors qu'en fait, comme par hasard ils omettent tout simplement toute cette communauté LGBTQI.
2. Une autre forme de violation, c'est de porter atteinte à la liberté d'expression en invoquant, et là c'est un mot qui peut paraître choquant, et c'est pourtant bien le mot employé, ce qu'ils appellent la **propagande homosexuelle**. Quand on parle de promotion de l'homosexualité également comme en Russie, Ukraine ou Moldavie, ces pays mettent cela en avant pour justifier que les marches des Fiertés ne peuvent pas avoir lieu, que les médias ne doivent pas couvrir tout ce qui peut se passer, pour justement lutter contre l'homophobie. Donc là encore une forme d'homophobie d'état.

3. **Par rapport à la liberté de réunion**, il y a là aussi une graduation : cela va de l'interdiction pure et simple, à une forme d'interdiction où l'on met avant tout en avant les questions de sécurité. Cela peut être aussi des restrictions très sévères sur le parcours de la marche, sur le fait d'être une marche ou juste un rassemblement. Donc tout est fait pour lutter contre la visibilité qui pourrait faire changer les choses progressivement. Sans vouloir vous accabler de géographie aucune marche n'a eu lieu jusqu'en 2013 en Russie, Biélorussie, et Moldavie. La demi-bonne nouvelle c'est qu'en Moldavie une première marche a eu lieu (100 manifestants contre 1 000 opposants) ce qui montre la volonté très forte que ces marches puissent avoir lieu mais aussi la très forte homophobie. Les pays plus hypocrites dans lesquels on met en avant les risques de violence trop forts et où la police ne pourrait pas assurer la sécurité et où les marches sont interdites : Albanie, Monténégro, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Chypre. La bonne nouvelle l'Ukraine où une première marche de 20 minutes a eu lieu. Les pays où l'on autorise les marches et où l'on annule au dernier moment pour des raisons de sécurité : je vous revois au film *La Parade* où l'on voit comment la marche de Belgrade en Serbie se déroule dans un climat de violence extrême (insulte, jets d'œufs pourris, excréments). Je pense à la marche de Riga en Lituanie. La marche possible à Belgrade en 2010 est interdite l'année suivante à cause des dégâts causés par la marche de l'année précédente. Au lieu de dire qu'il y a un problème de LGBTphobie, on dit qu'il y a un problème posé par les personnes LGBT qui osent vouloir se montrer dans la rue. Cela se passe également en Georgie, Arménie, Lituanie. Il y a aussi les pays où l'on considère que les marches sont organisées dans de bonnes conditions parce qu'enfin on a obtenu une sécurité non seulement en privé mais aussi celle de la police qui est présente en nombre bien supérieur à celui des manifestants, mais dans lesquelles on considère qu'il s'agit de marches à risques. C'est pour cela qu'AI participe par solidarité à ces marches et envoie des délégations (Hongrie, Slovaquie, Bulgarie, Croatie, Lettonie, Grèce). Les marches ne sont pas tout, il y a aussi tout le reste qui apparaît dans les rapports d'AI, ce que l'on appelle les crimes de haine

■ Les crimes de haine

Véronica d'Ana (Amnesty International),

Les crimes de haine sont des agressions ou des épisodes de violence motivés par l'identité de la victime. Dans les cas de crimes de haines homophobes ou transphobes, c'est pour l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de la victime. Il y a également les autres crimes de haine motivés par la religion, la nationalité. Ces crimes de haines ont un impact très fort, non seulement sur la victime, mais aussi sur la vie de la communauté LGBTQI et sur la société d'une façon générale.

Des rapports ont été réalisés après des missions d'investigations sur la Bulgarie, la Croatie et la Turquie et un rapport va sortir en septembre prochain sur les missions d'investigations en Italie, en Grèce et en Ukraine et va parler des problèmes que l'on a découverts

Il y a quatre types de crimes de haines :

Les lacunes législatives : les lois parlent de crime de haine mais ne parlent pas de l'identité de genre ni de l'orientation sexuelle. La police est tenue de rechercher les motifs du crime de haine mais pas si le crime de haine a été commis pour des raisons d'homophobie ou de transphobie ; les enquêtes sont insuffisantes pas de soutien aux victimes : la police ne sait pas ce que c'est qu'un crime de haine homophobe ou transphobe. Par exemple en Grèce, à propos des victimes de crime de haine homo ou trans : la victime attaquée par un groupe de personne a appelé la police qui est arrivée, mais qui ne comprenait pas et a demandé : c'est quoi un crime de haine ? Et pourquoi la victime demandait-elle à inscrire que le motif de son agression était son orientation sexuelle ?

L'impunité de l'agresseur : une loi spécifique condamnant les crimes de haine, une fois que l'agresseur a été arrêté et qu'il est en face de son juge, permet de constituer une circonstance aggravante qui doit avoir un impact sur la peine. En Italie, la loi parle de crimes de haine mais pas homophobe ou transphobe : c'est le cas de cette jeune femme attaquée par des agresseurs homophobes mais pour laquelle la police n'a rien pu faire car la loi n'existe pas.

Connexion entre les crimes de haine et les marches des fiertés : de nombreuses fois la police n'écrit pas dans ses rapports qu'il s'agit d'un crime de haine. Souvent les attaques ont lieu pendant ou après les marches. Dans le cas de la mort d'un jeune homme à la sortie d'un bar gay en Ukraine attaqué le soir d'un match de coupe d'Europe de foot (qui dit foot dit parfois hooligans), l'enquête n'a pas prouvé que la personne avait été attaquée à cause de son orientation sexuelle, mais l'enquête d'AI auprès des associations locales a démontré que c'était bien le cas.

Le simple fait d'avoir « l'air homosexuel » ou de sortir d'un lieu réputé LGBT peut suffire pour provoquer cette haine. Les autorités parfois, la police en l'occurrence, se retournent parfois contre la personne qui porte plainte, en l'insultant ou en la tabassant alors qu'elle est censée la protéger.

▪ Les LGBT en Ecosse

Scott Cuthbertson (Equality Network, Ecosse)

D'un point de vue légal et social, la position des LGBTQI, comme en France, l'homosexualité a été longtemps perçue comme relevant du pénal, du criminel. En GB la dépénalisation date de 1967, et de 1980 en Écosse.

Mon association a été créée 8 ans plus tard en réaction à une proposition de loi du gouvernement Thatcher — la section 28 — loi visant à lutter contre la promotion de l'homosexualité à l'école notamment et sous cette loi un professeur qui apportait son aide et son écoute à un élève homo, pouvait se faire renvoyer. Ce n'est que 12 ans plus tard que cette loi fut abrogée en Écosse et cela a pris 16 ans pour que l'Angleterre fasse la même chose. Cette loi n'a pas été le seul combat. L'égalité, la lutte contre les discriminations dans le milieu professionnel, l'abrogation de ces lois et la facilitation de la lutte contre les discriminations sont venues grâce à l'Europe car ces lois entraient en conflit avec les législations européennes.

L'Écosse est le premier pays à avoir lancé une loi pour protéger les trans et l'association a également lutté pour que les lois qui punissent les agressions sexuelles soient mises en place et appliquées dans des affaires et des contextes en lien avec des personnes LGBT pour arriver enfin jusqu'au droit d'adoption. En 2009 arrive la loi sur l'adoption en Écosse. Aujourd'hui l'Angleterre et le Pays de Galles ont le mariage pour tous avant l'Écosse, mais il faudra un an pour la mise en place de cette loi et son application. Cela montre combien il est difficile en UK de mettre en place des lois de ce type.

Aujourd'hui nous avons quasiment accompli l'égalité légale c'est pour cela qu'on se concentre plus sur les questions sociales professionnelles et culturelles, notamment à l'école et dans le milieu professionnel. Nous avons mené des études dans ce but, sur la perception des gens et notamment une enquête sur ce que ressentirait un parent si un de ses proches était amené à entrer dans une longue relation avec une personne de même sexe et l'on voit que l'écart se creuse entre 2006 et 2010. On a remarqué une chute de 3 % du nombre de personnes qui seraient déçues d'apprendre une telle information. Le petit pourcentage montre combien les mentalités mettent du temps à changer et qu'encore aujourd'hui un a priori négatif persiste. À contre-courant, on est passé de 1/3 des Écossais favorables au mariage en 2008 à 2/3 en 2013, ce qui montre des courants contradictoires dans les chiffres.

■ Les droits LGBT et l'Europe

Par Jordi Petit (Casal Lambda Barcelona),

La crise économique a ouvert un espace de méfiance et perte de valeurs solidaires. Les gens deviennent de plus en plus individualistes et les messages radicaux prennent place dans beaucoup de pays. Les ex-membres de l'ancien bloc soviétique de l'Est, aujourd'hui pour la plupart dans l'UE, ont de gouvernements très conservateurs. Il faut recourir aux dispositions du dernier traité de l'UE de Lisbonne où est assurée la non-discrimination pour raison d'orientation sexuelle. La communauté LGBT reste passive dans ses lieux de rencontre et sur internet : il faut une meilleure sensibilisation et coopération du réseau de locaux homo. Il y a aussi un développement des religions venues d'Amérique latine, très réactionnaires (évangélistes, etc). Dans ce contexte, l'homophobie violente qui s'exprime en Russie peut être imitée par les pays ex-soviétiques, c'est un grand danger qu'il faut à tout prix éviter. Les élections européennes du 2014 peuvent nous donner un parlement très à droite et même avec une majorité d'extrême droite. Il faut informer de cela tout le monde, et le mouvement LGBT doit faire alliance avec d'autres mouvements sociaux pour exiger le respect de nos droits et les droits des femmes de la part des candidats français à Strasbourg.

Le message de l'ILGA est très clair sur cette situation de crise :

1. Rassembler les associations LGBT, partager des locaux, etc.
2. Mettre en place des alliances solides entre groupes LGBT avec objectifs clairs et pédagogiques. Il faut se rendre compte que les informations issues des travaux de Kinsey et les autres travaux de recherches sont maintenant oubliés ou méconnues.
3. Développer des relations avec entreprises privées pour sponsoriser activités.
4. Créer une alliance solide avec les associations de défense des **droits de l'homme** et travailler ensemble.
5. En termes de visibilité : chercher, imaginer des actions sympathiques et capables d'attirer la presse et les médias.

▪ Penser le T de « LGBTphobies »

*Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, cofondatrice de l'Observatoire des transidentités.
Marseille.*

Il n'existe aucune association en France, spécifiquement subventionnée pour mener des études et des actions de prévention et de sensibilisation à la transphobie (NDLR: depuis cette conférence, Karine Espineira et Arnaud Alessandrin ont été mandatés en 2014 pour mener la première étude sur la transphobie). Ces actions sont pourtant menées par des financements liés à la santé ou des financements propres. On pense au travail des associations Chrysalide à Lyon ou OUTrans à Paris. Soulignons l'existence d'une « carte de la transphobie » interactive sur le site d'ID Trans (site hors ligne à ce jour). Dans le contexte français, nous devons aussi nous appuyer sur le travail et les données de SOS homophobie ainsi que des commissions trans constituées au sein de la plupart des partis politiques, sans oublier les travaux d'Amnesty International.

On mesure le plus souvent la transphobie « ambiante » au nombre de victimes trans comme durant la journée internationale du T-Dor (day of remembrance, chaque 20 novembre). Les personnes en situation de prostitution sont très exposées mais les violences envers les personnes trans s'expriment dans la socialité la plus banale. On ne manque pas de témoignages concernant les conséquences d'un coming out trans ou liés à la question de la non-concordance des papiers d'état civil et le genre affiché et revendiqué. L'année qui vient de s'écouler a vu la ville de Limoges connaître meurtres et suicides de personnes trans comme en témoigne l'association Les Myriades Transs. Comment intégrer à ces données, les suicides trans non détectés comme tels ? Car on se suicide parfois face à l'impossibilité d'obtenir des papiers d'identités ou face au rejet de la famille et des entourages socioprofessionnels. La transphobie demeure difficile à mesurer et à démontrer dans de nombreux cas.

La question de la transphobie au travail peut s'appuyer notamment sur le rapport *Engendered Penalties: Transsexual and Transgender People's Experience of Inequality and Discrimination* publié en 2008 de l'anglais Stephen Whittle. Elle montre que plus de la moitié des personnes trans ont vécu des situations de discrimination. Le rapport indique des taux importants de chômage : 39 % pour les MtF (Male to Female) et 35 % pour les FtM (Female to Male). Aux États-Unis, le

rapport de centre National Transgender Discrimination Survey de 2011, détaille que 26 % des personnes trans perdent leur travail suite à l'annonce de leur transition dont près de 19 % ont conduit à la précarisation des personnes. Autrement dit : à la perte d'emploi.

En France, la transphobie est pensée depuis la politisation des groupes trans à l'entrée des années 2000 et plus timidement par les institutions depuis peu. Avec toutes les mesures de prudence qui s'imposent avec les contributions libres et collectives pour repère, nous donnons la définition de Wikipedia en cours en 2013 : la transphobie est l'aversion envers le transsexualisme et envers les personnes transsexuelles ou transgenres relative à ses [son] identité sexuelle. La transphobie peut se manifester sous forme de violences physiques (agressions, crime de haine, viols, ou meurtres), ou par un comportement discriminatoire ou intolérant (discrimination à l'embauche, au logement, ou encore à l'accès aux traitements médicaux). En remontant à 2009, une autre perspective de définition avait été proposée avec l'appel du comité IDAHO (17 mai 2009) : partout dans le monde, les personnes qui vivent leur identité de genre en dehors des normes en vigueur sont confrontées aux violences, abus, viols, tortures et crimes de haine, aussi bien dans leur vie privée que dans la sphère publique. Pour mémoire rappelons que la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité venait d'écarter la transphobie de la liste des discriminations.

Si dans les deux propositions de définitions, il est décrit un mécanisme produisant des « réactions phobiques » on ne peut pas penser la transphobie comme un phénomène isolé, propre aux seules personnes trans, mais comme un effet symbolique et une pratique d'ensemble produisant de la violence. Le sexisme semble faire surplomb.

On pourrait aussi gloser sur les réticences du législateur à intégrer la notion d'identité de genre quand on parle des personnes trans et des questions liées à leur état civil. Le sous-amendement déposé au Sénat en juillet 2012 le démontre en ayant retenu la notion « identité sexuelle » pour qualifier la discrimination. Notons, en revanche l'avis de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme rendu le 16 juin 2013, qui non seulement a orienté son avis vers une facilitation du changement d'état civil mais a préconisé l'emploi de la notion d'identité de genre. On le voit, le travail de définition comme préalable à l'action de lutte est en cours. Un véritable politique de sensibilisation et de lutte contre la transphobie reste à construire sans omettre le travail des associations et des collectifs trans dont le travail est souvent mis de côté par des institutions aveugles

à leurs travaux. Ce qui en soi forme une discrimination en ne reconnaissant par l'expertise des acteurs de terrain et des personnes trans conduisant ces travaux et études.

Agir en Europe pour la reconnaissance des droits des LGBT

Débat animé par Thomas Fouquet Lapar, InterLGBT (Paris).

Avec :

- *Sylvie Guillaume, députée européenne*
- *Jean-Luc Bennahmias, député européen*
- *Geneviève Garrigos, Présidente d'Amnesty International France*
- *Pierre Serne, administrateur et trésorier de ILGA Europe*
- *Philippe Colomb, responsable de la commission LGBT Europe Ecologie Les Verts*
- *Alain Guyot, Parti de la Gauche Européenne et membre du groupe LGBT du Front de Gauche.*

En avril 2014 ont eu lieu les élections européennes afin d'élire les représentant-e-s au Parlement Européen¹³¹ : comment et dans quels domaines votre intervention en tant que parlementaire européen a pu être efficace sur les questions LGBT ? Dans quelle mesure les forces en présence au sein du Parlement Européen permettent-elles d'avancer ou de freiner sur ces questions ?

Sylvie Guillaume

Sur le plan européen, nous constatons des avancées et sans doute d'autres revendications que l'on retrouvera dans les plateformes 2014 mais nous pouvons avoir des doutes sur la rapidité à faire changer les choses sur un certain nombre de sujets. Plusieurs raisons expliquent cette situation dont une très importante : il existe des niveaux d'avancement des droits extrêmement différents dans les 27 états membres. Les législations sont très disparates et s'expriment parfois de façon très violente, par exemple avec des interdictions de marches qui sont érigées dans certains pays. Cela n'est pas propre aux droits LGBT mais c'est aussi valable pour les droits LGBT. Deuxième raison, certains

¹³¹

aspects des droits LGBT sont relatifs au droit de la famille qui ne relève pas du droit européen ce qui induit des difficultés particulières à faire évoluer certaines situations. Au niveau parlementaire, nous fonctionnons un peu différemment avec une *stratégie d'étau* sur laquelle je dirai quelques mots plus tard. Si nous prenons le domaine de la lutte contre les discriminations, il y a eu des avancées mais il y a quelque chose qui bloque malgré les onze demandes de passage devant le Conseil durant ce mandat : c'est la directive anti-discriminations qui couvre un champ large de domaines. Elle a été votée au Parlement Européen en 2008 et depuis, il n'y a pas eu d'aboutissement au niveau du Conseil en raison de certains états membres qui refusent de prendre en compte ce qui a été voté au Parlement. Ce dernier ne fonctionne pas de façon aussi binaire que le parlement français ce qui permet de trouver des alliés pour faire avancer des éléments et quelque fois de rencontrer des obstacles violents. Des choses ont néanmoins bouger : si je prends la directive sur le droit d'asile dont j'ai été rapporteure, qui est passée en trilogue en juin dernier, nous avons réussi à introduire la dimension de personne vulnérable : les personnes LGBT qui ont eu à souffrir de discriminations relatives à leurs choix et à leur orientation sont considérées comme des personnes ayant des vulnérabilités supplémentaires donc comme devant bénéficier d'une protection supplémentaire dans le cadre de ces procédures. On voit que l'on peut faire évoluer un certain nombre de choses et notamment dans du droit qui s'applique dans les états membres. Dans le domaine de la *stratégie d'étau ou de pince* que j'ai évoquée plus haut, c'est cette notion chapeau de lutte contre les discriminations : il faut continuer à travailler dans ce domaine là. Une autre manière d'enserrer ce domaine, puisque on ne peut travailler sur le droit de la famille et sur les droits nationaux, c'est de faire évoluer le droit de la libre circulation. Par exemple, si nous prenons le cas d'un couple marié en France et qui veut se déplacer dans un état membre où cette union n'est pas reconnue, objectivement il va rencontrer une discrimination dans le pays d'accueil. Une autre idée est de faire évoluer la question de la transmission du patrimoine en cas de veuvage où l'Union Européenne peut agir. Sur la directive anti-discriminations, on peut analyser ce qui bloque. Par exemple, s'il n'y a plus de discriminations sur le handicap, cela veut dire qu'il va falloir adapter un certain nombre de structures sur le plan de l'accessibilité, donc des frais supplémentaires liés à cette adaptation. Donc clairement, certains états ont préféré bloquer plutôt que de s'engager dans cette adaptation. Je ne vous cacherai pas que les allemands sont plutôt sur cette position.

Je confirme ce que vient de dire Sylvie Guillaume. C'est vrai que le Parlement Européen fait son travail depuis des années : celui-ci est suivi peu ou prou par la Commission Européenne mais c'est une partie des chefs d'état et de gouvernement qui bloquent l'ensemble du système, dans plein de domaines au nom du consensus général. Sur la directive anti-discriminations concernant les LGBT, les majorités sont assez faciles à trouver transversalement aux différents courants politiques représentés au Parlement Européen. Il existe au Parlement des inter-groupes qui rassemblent des députés sur un même sujet : 140 députés font partie de celui qui concerne les questions LGBT (sur 770 députés) : la pratique du lobbying est assez forte au Parlement mais derrière ça bloque. Comment débloquent ces situations ? La prochaine mandature sera plus compliquée avec l'arrivée en masse d'une droite dure à laquelle s'ajoutera l'extrême droite. Il faut donc souligner l'importance de ces élections et la nécessité de mobiliser un certain nombre de gens ce qui n'est pas simple du fait du constat du décalage constant entre les opinions publique et l'Union Européenne. La Croatie vient de rentrer comme 28ème pays avec 14 députés européens avec seulement 20% des croates qui ont voté. Cette tendance est valable pour l'ensemble des états membres. Donc comment agir ? Le Traité de Lisbonne, par ailleurs critiquable, donne des capacités et des possibilités à nos concitoyens de se mobiliser via des appels citoyens, des pétitions. Si on veut faire avancer la lutte contre les discriminations dans tous les domaines (LGBT, handicapés, accueil des familles étrangères, accueil des citoyens européens non reconnus comme citoyens européens dans le cadre de l'UE...). Comment mobiliser l'opinion publique qui est d'accord avec nos points de vue pour influencer sur le Conseil Européen via cette directive transversale anti-discriminations qui est revotée régulièrement au Parlement ? Le trilogue qu'est-ce que c'est ? C'est une réunion triangulaire importante qui existe entre le Parlement Européen, la Commission européenne et les représentants du Conseil européen pour se mettre d'accord sur la finalisation d'une directive. On y est arrivé dans les discriminations dans le monde du travail. Sur les questions de famille, les enjeux sont importants mais on entend un peu tout et n'importe quoi, comme en France sur ces sujets, et on a du mal à faire entendre que toutes les familles sont égales qu'elles soient hétéroparentales, monoparentales ou homoparentales.

Au niveau de l'Union européenne, la question portant sur les discriminations est toujours en attente d'une décision forte et pas seulement sur les questions LGBTQI. Néanmoins, nous constatons des avancées : lorsque le Traité de Lisbonne a été signé, la question des droits humains a été mise au centre et nous avons hérité d'une Charte des droits fondamentaux. Dans le rapport de l'Agence pour les droits fondamentaux ou les prises de position du Conseil de l'Europe, il est précisé que la question LGBTQI n'est pas liée à la création de droits nouveaux, c'est juste le respect de la non-discrimination, de la non-violence et de la non stigmatisation des personnes concernées. Nous sommes bien dans le respect des droits fondamentaux. Pourtant, aujourd'hui, dans l'Union européenne (UE) et a fortiori en Europe au sens large, il y a violation complète de nombreux articles : le droit à la vie (article 2), le fait de ne pas subir de traitement dégradant (article 4), le droit à la vie privée et à la famille (article 7), le droit de se marier et de fonder une famille (article 9), le droit d'expression et d'information (article 11), le droit de réunion et de manifestation (article 12), le droit d'asile (article 18) et la non-discrimination (article 21), la liberté de mouvement et de résidence (article 15). Nous avons une base juridique sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour faire progresser le respect des droits. De nombreuses recommandations ont été faites, que ce soit au niveau de l'UE ou du Conseil de l'Europe quand il a mené son enquête généralisée. Le problème est que ces recommandations ne sont pas mises en application. Les Etats qui violent les droits énoncés dans la Charte ne sont pas sanctionnés : que ce soit dans l'interdiction des Marches (selon les autorités, elles pourraient constituer un danger car on ne peut pas protéger les personnes) où l'on sait qu'en fait c'est principalement parce que l'on ne veut pas que les personnes LGBTQI s'affichent et continuent ainsi à être invisibles, que ce soit dans la protection des agressions homophobes, où il commence à y avoir des condamnations au niveau de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de Justice. Qu'est-ce qu'on peut faire aujourd'hui face à des Etats qui ne respectent pas les engagements pris avec le Traité de Lisbonne ? Ironie du sort, en juin 2013, le Conseil des ministres des Affaires étrangères a sorti des lignes directrices pour promouvoir les questions LGBTQI dans les relations avec les pays tiers en dehors de l'UE : on adopte des directives pour l'extérieur et à l'intérieur rien n'est fait par rapport aux Etats qui ne respectent pas leurs engagements. Comment fait-on aujourd'hui pour faire avancer les lignes concrètement et quels sont les recours des citoyens européens ?

Au sujet du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), si on se réfère à «la guerre contre le terrorisme » et aux « restitutions » qui ont été pratiquées au niveau européen, heureusement que le Conseil de l'Europe est intervenu car l'UE est restée sans rien faire.

Quant à la CEDH, pour les cas individuels, elle reste le recours qui s'affranchit du cadre juridique national pour statuer sur la base de la Convention européenne des droits, de même que la Cour européenne de justice (CEJ) se base sur la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Cette possibilité de recours devant le CEDH est importante pour les victimes une fois qu'elles ont épuisé les recours dans leur pays. Force est de constater que la diplomatie française est souvent plus axée sur les intérêts économiques que sur le respect des droits fondamentaux. Aujourd'hui, ici, nous parlons des questions LGBTQI, de mariage, de famille, mais les préoccupations ne doivent pas être dissociées de celles que nous dénonçons dès lors qu'il est question des Roms, des demandeurs d'asile, du durcissement des frontières, de la montée des intégrismes religieux. Le respect des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations sont aujourd'hui centraux et la mobilisation doit se faire à un niveau global en cessant de segmenter car, chaque fois que les droits d'une catégorie de la population sont menacés, ce sont les droits de l'ensemble des personnes qui le sont.

Si nous avons la chance de pouvoir voter librement et démocratiquement, le risque se situe au niveau de l'abstention. L'Union européenne n'a peut-être pas résolu la crise mais, avec le Traité de Lisbonne, a été adoptée la Charte des droits fondamentaux qui s'applique à tous les Etats membres. Il faut que l'on puisse s'en servir. L'UE traite également tout ce qui relève des droits humains, des politiques de lutte contre les discriminations. Ceci est d'autant plus vrai que nombre d'Etats disent se concentrer avant tout sur les questions d'ordre économique et que les droits humains sont du ressort de l'Europe : par conséquent, si on ne vote pas pour les élections européennes, s'abstenir c'est renoncer à utiliser ce levier qui ne pourra être activé que par des élus qui portent nos revendications.

Pierre Serne

L'ILGA Europe, pour celles et ceux qui ne connaissent pas cette structure, est une fédération de plus de 400 organisations LGBT européennes depuis la micro association sans statut légal à des branches entières de syndicats anglais de

plusieurs millions de membres. C'est donc une fédération très hétérogène qui couvre les 46 pays du Conseil de l'Europe et les 28 pays de l'UE : on est l'avancée du lobby LGBT auprès des institutions européennes qui d'ailleurs demande à avoir un interlocuteur principal face aux pouvoirs publics au niveau européen que ce soit pour la Commission, le Parlement, l'Intergroupe LGBT et toutes sortes d'institutions. On prépare les prochaines élections européennes qui sont un temps d'interpellation du politique de la part de l'ILGA Europe sur les blocages et les avancées attendus. En avant première parce qu'il est à peine finalisé, je vous présente un petit résumé des principaux éléments sur lesquels nous allons interpeller les partis politiques qui vont présenter des candidats aux élections européennes de 2014 comme nous l'avions fait en 2009. Nous avons demandé à l'ensemble des candidat-es de signer un engagement à soutenir les revendications LGBT pour lesquels nous avons eu des retours étonnants avec parfois 100% des candidat-es y compris conservateurs qui avaient signé comme dans le cas de Malte. Cela nous avait servi ensuite pour aller les interpeller au moment où nous avons besoin de mobiliser des majorités au PE. Cela a marché dans certains cas car des membres du PPE ont soutenu certaines directives ou propositions. Cette interpellation est très détaillée en 10 points et nous ramènera à interpeller les parlementaires pendant toute la durée de la mandature. On demande en premier point que le Parlement pousse la nouvelle Commission à adopter une feuille de route sur les droits LGBT qui serait le programme d'action de la Commission pour l'ensemble de la mandature. Le principe de cette feuille de route a été jusqu'à présent refusé par Viviane Reding, la commissaire en charge de la justice, de la citoyenneté et des droits fondamentaux, qui n'en voyait pas l'utilité. Autre point, revenir sur cette directive anti-discriminations bloquée aujourd'hui au niveau des Etats. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, ce sont des pays plutôt favorables aux droits LGBT qui l'ont bloquée pour des questions de « gros sous » notamment le patronat allemand qui a demandé au gouvernement allemand de la bloquer du fait des risques supposés sur les entreprises allemandes qui appliquent très bien le droit européen. Donc, il est affirmé que du fait de ce blocage des gouvernements, on ne peut pas faire grand chose. Cependant, José Manuel Barroso, président de la commission européenne, n'a pas été très pro-actif là-dessus pour essayer de débloquer la situation. Il avait pourtant promis cette directive en 2004 dans la foulée de l'affaire Rocco Buttiglione, ce candidat italien au poste de commissaire, homophobe et sexiste notoire dont l'ILGA Europe après une campagne très suivie, avait fait bloquer la nomination. Dans la foulée cela avait mis l'accent sur un certain nombre de problèmes de discriminations concernant les personnes LGBT et José Manuel Barroso s'était engagé à faire passer cette directive, donc depuis bientôt 10 ans.

Egalement, l'ILGA Europe souhaite que la protection qui couvre la discrimination en fonction du sexe soit également étendue aux personnes trans et intersexes. Autre point, une nouvelle définition plus inclusive de la famille portée au niveau du PE car le peu de la clarté de cette définition ramène toutes les questions à la seule responsabilité des législations nationales. Nous demandons aussi une politique européenne de lutte contre les violences homophobes, lesbophobes et transphobes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui pour l'ensemble des états membres. Il faut donc faire émerger une législation européenne sur cette question et faire en sorte que les grandes agences européennes telles que Interpole et Eurojustice soient aussi mobilisées sur ces questions. La question des droits des trans et des intersexes, point aveugle très important des politiques européennes, doit absolument intégrer les personnes concernées. Il faut noter que même l'ILGA Europe a longtemps été financé sur ses actions politiques concernant les Lesbiennes Gays et Bisexuel-les et pas les Trans et Intersexes. Il faut aussi s'assurer que la nouvelle politique sur le droit d'asile qui a inclus les vulnérabilités des personnes LGBT soit effectivement appliquée dans l'ensemble des pays européens. On sait que la transposition parfaite de cette directive par les états membres va être difficile. Donc tout un travail de contrôle par les parlementaires européens va devoir être effectué sur cette bonne transposition. Egalement, nous souhaitons que l'attention soit portée sur les politiques de libre circulation et notamment la reconnaissance mutuelle par les états des couples de même sexe dans l'ensemble des pays européens. Aujourd'hui, si un pays ne reconnaît pas les unions homosexuelles, il peut mettre des barrières à la reconnaissance du statut marié et des droits afférents accordés aux unions hétérosexuelles dans ces pays. C'est une ancienne demande depuis la première reconnaissance des unions de même sexe en 1989 au Danemark jusqu'à aujourd'hui où 10 pays reconnaissent ces unions. Nous demandons aussi de maintenir et si possible d'augmenter, malgré la période d'austérité, les budgets dédiés à l'aide aux ONG, aux associations, aux programmes sur l'égalité des droits et à la défense des minorités notamment LGBT.

Sur le plan des forces en présence au Parlement Européen, on a senti dans cette dernière mandature les conséquences négatives de l'arrivée d'une extrême droite forte, notamment la lassitude des personnes qui nous sont favorables, de recevoir constamment des questions écrites et orales au parlement européen demandant de justifier la moindre subvention, le moindre soutien à des campagnes en faveur des droits LGBT. Sans être pessimiste, l'état du rapport de force politique au sein du futur parlement européen, la force de la droite dure et

de l'extrême droite vont peser sur la capacité ou non d'avoir une politique européenne qui soutient l'égalité des droits.

Philippe Colomb

Beaucoup de choses ont déjà été dites globalement et on peut dire que les écologistes soutiennent tous les points évoqués par l'ILGA Europe dans cette liste. Cependant, il est aussi vrai que nous ne sommes pas majoritaires au Parlement Européen. La question des transpositions est essentielle : je voudrais évoquer la transposition cet été dans le droit français de la directive sur le droit d'asile et le droit des étrangers et les premiers signaux qui sont envoyés par le gouvernement actuels ne sont pas très positifs. La question du rapport de force au Parlement, l'abstention conjuguée à la montée de l'extrême droite va jouer. Si historiquement les écologistes ont été les premiers à s'organiser en parti au niveau européen, il faut aussi noter que les partis écologistes des pays récemment devenus membres reprennent une partie de la culture nationale et ne sont pas forcément tous aussi progressistes qu'en Europe de l'Ouest. On essaie de mettre en place des plateformes communes de réflexion afin de partager des valeurs favorables aux droits des personnes LGBT. La co-responsabilité de l'intergroupe est tenue par une eurodéputée écologiste autrichienne et nous sommes donc très impliqués dans ces combats. On remercie les associations de rester vigilantes : on les entend.

Alain Guyot

Effectivement beaucoup de choses ont été abordées dans les précédentes interventions. Concernant le Traité de Lisbonne, dans les pays soumis à l'austérité comme la Grèce, nous on voit une corrélation directe entre ces politiques et la montée de l'extrême droite (cf Aube Dorée en Grèce) et donc tout ce qui suit, l'homophobie, etc. Sur le reste on ne peut être que d'accord avec l'évolution des droits en Europe. Cette campagne peut être intéressante si on met ces questions réellement sur le tapis. Le problème c'est que les élections européennes apparaissent très compliquées pour les gens et les politiques n'en parlent pas de façon claire. Les gens ne comprennent pas si c'est l'Europe qui bloque ou si ce sont les pays.

Quels sont les leviers pour faire bouger les lignes aujourd'hui en Europe, notamment en cas de blocage ou en vue des prochaines élections ? En matière de

pouvoir d'action du Parlement Européen, pourriez-vous nous parler de votre mobilisation concernant la situation en Hongrie et les atteintes portées à la démocratie dans ce pays par Viktor Orban ?

Sylvie Guillaume

Comment agir aujourd'hui ? Une des voies d'action est de créer de la jurisprudence, ce qui est un peu long mais cela marche, que ce soit la Cour Européenne des droits de l'Homme (CEDH) ou la Cours de Justice : elles prennent des arrêts qui permettent à tous ceux qui veulent s'en saisir, aux lobbys, aux associations de bénéficier de ce support là pour agir.

L'autre moyen d'action, c'est l'engagement initial devant les électeurs. On ne peut pas se dérober derrière.

Pour ce qui concerne les états réfractaires, la question de la sanction se pose. La Hongrie, qui a une conception très étroite d'un certain nombre de valeurs, choisit de passer par une constitutionalisation de celles-ci pour mettre en coupe rangée toute la législation de ce pays. Un rapport très précis¹³² a été fait avec beaucoup d'obstacles pour trouver les moyens d'agir contre le gouvernement de Viktor Orban : il a une sorte de martingale personnelle : si l'Europe n'agit pas contre lui, il dit « l'Europe ne peut rien faire donc on peut renforcer le côté homophobe de notre législation nationale » et si l'Europe agit, il dit « voyez comme ces vilains européens peuvent agir sur notre pays ». Donc il faut arriver à contraindre en étant très précis pour obtenir des comptes et des sanctions, notamment le recours à l'article 7 c'est-à-dire retirer les droits de vote au Conseil à un état membre en cas de violation grave des valeurs européennes. On va voir ce qui va se passer. On sait très bien que le futur Parlement Européen sera plus fractionné, plus à droite, plus europhobe et donc avec tous les -phobes derrière qui vont avec : c'est donc les questions de l'engagement et de l'abstention aux élections qui sont essentielles. Donc je ne suis pas très optimiste pour l'instant car demain nous courrons un risque d'impossibilité de trouver des majorités pour faire passer des textes. On risquerait de se retrouver dans une situation paradoxale où certains états voudraient des avancées et un Parlement qui bloquerait, ce qui, jusqu'à présent n'a jamais été le cas.

¹³²Rapport Tavares adopté par le PE le 3 juillet 2013
http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/libe/pr/935/935253/935253fr.pdf

En ce qui concerne la question de l'utilisation des cours de justice en Europe, il y a des limites. Au nom de la concurrence libre et non forcée, la Cour de Justice prend des décisions qui sont contraires à ce que peuvent vouloir certains en matière économique. La Cour de justice agit par rapport aux directives existantes ou aux conventions votées. Mais c'est peut être utile sur des avancées contre les discriminations.

Il faut aussi signaler qu'il est plus difficile de lutter contre les discriminations dans des budgets d'austérité. La question de la gouvernance se pose aussi, largement liées aux intérêts financiers et à l'ultra-libéralisme. Il faut prendre garde à ne pas trop attendre du Conseil de l'Europe qui coordonne seulement quelques visions politiques communes au-delà l'Europe (cf la Charte des langues régionales non signée par la France).

Si on prend le cas d'école compliqué que constitue la politique de Viktor Orban en Hongrie, L'Europe est confrontée au fait de s'être ouverte aux pays sans définir d'organe politique directionnel : l'ensemble des parlementaires de droite (sauf quelques UMP français) ont voté contre la résolution à l'encontre du gouvernement hongrois. Alors que faire ? Si on supprime les fonds européens, on risque de jouer contre l'Europe. Le mieux est de suivre les préconisations des partis démocrates au sein de la Hongrie. Dans la constitution hongroise, la famille c'est désormais un papa et une maman. Nous sommes dans une logique complexe et je reproche à nos chefs de gouvernements français de n'avoir parlé que de Politique Agricole Commune, pas de libre circulation, de service public ou d'intérêt général ; sur les discriminations, je n'ai jamais entendu un ministre montrer au créneau au Conseil européen. Qui prend vraiment la parole au niveau européen pour parler de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ?

Geneviève Garrigos

Par rapport au Conseil de l'Europe et à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, quand on regarde ce qui s'est passé dans la guerre contre le terrorisme et la question des restitutions au niveau européen, heureusement qu'on a eu le Conseil de l'Europe parce que l'UE et Bruxelles n'ont rien fait. Par ailleurs, la CEDH ne va pas définir une jurisprudence mais pour les cas individuels aujourd'hui c'est la seule qui s'affranchit en matière de cadre juridique existant comme la CJE. C'est important pour les victimes d'aller devant la CEDH une fois qu'elles ont épuisé les recours dans leur pays. Aujourd'hui on parle des questions LGBTQI, de mariage, de famille, mais les préoccupations prioritaires sont les

mêmes que dans la diplomatie française qui privilégie de plus en plus les domaines économique et de moins en moins les droits fondamentaux, et donc les questions concernant les personnes LGBTQI, les Roms, la montée des intégrismes religieux, les demandeurs d'asile, le durcissement des frontières. Tout ce qui concerne le respect des droits et les discriminations est aujourd'hui central et la mobilisation doit se faire à un niveau global, en arrêtant de segmenter, car chaque fois que le droit d'une catégorie de la population est menacé ce sont les droits de l'ensemble des personnes qui sont menacés.

Pierre Serne

Chaque fois que les groupes (personnes âgées, femmes, LGBT, handicapés..) ont travaillé ensemble et sont allés ensemble défendre la directive anti-discriminations auprès des institutions européennes, il y a eu des avancées. Puis, quand il y a eu les premiers blocages, certains ont voulu y aller séparément pour défendre leurs propres intérêts (notamment une partie des associations du handicap) mais à la fin, personne n'a rien eu et cela a probablement fait reculer l'ensemble du travail en commun. Stratégiquement, dans le contexte actuel, c'est une priorité des priorités de faire un front commun. Par ailleurs, sur la question de l'utilisation de la jurisprudence européenne, c'est un des aspects du travail de l'ILGA Europe qui soutient aussi financièrement les plaignants car cela peut faire avancer globalement le droit : les jugements sont souvent retentissants et ont un impact sur les états. Il y a aussi toute la politique envers les pays tiers de l'Europe, une politique plus pro-active en matière de diplomatie et de voisinage vis à vis des pays d'Asie Centrale et les anciennes républiques soviétiques pour mener une pression plus forte (Ukraine, Moldavie) et notamment le développement de législation anti-propagande LGBT et leur processus de stigmatisation et de criminalisation de l'homosexualité. L'ILGA Europe reste très mobilisée et vigilante sur ces questions.

Le Mouvement de la *Manif pour tous* en France est monté très fort et veut porter des valeurs dites traditionnelles sur la famille. Il prend d'autres d'autres formes en Russie, en Europe Centrale, en Afrique, en Amérique du Sud et du Nord et peut avoir de l'influence au niveau des Nations Unies. Par exemple, en Russie aujourd'hui, une rencontre comme la nôtre ne serait pas possible. Comment les partis ici en présence pressentent cette montée par rapport aux forces progressistes ?

Geneviève Garrigos

Le risque au niveau des élections c'est l'abstention alors que nous avons la chance d'avoir des élections libre et démocratiques. Peut être que l'Union Européenne n'a pas résolu la crise, mais c'est aussi autre chose qu'a voulu mettre en avant le Traité de Lisbonne. Il faut que l'on puisse s'en servir. Tout ce qui relève des droits humains, des politiques de lutte contre les discriminations, l'UE s'en occupe aussi. Ceci est d'autant plus vrai que beaucoup d'états disent qu'ils s'occupent avant tout des questions économiques et que les droits humains sont du ressort de l'Europe : donc si on ne vote pas pour les élections européennes, c'est aussi ce levier qui ne sera pas activé avec des gens qui portent les revendications que l'on a.

Philippe Colomb

L'histoire de la lutte contre les discriminations et des droits LGBT a aussi été une question d'opportunité parce que peu de gens s'intéressaient à ces questions au niveau européen. Pour la prochaine élection, on va assister à la mobilisation par les mouvements type *Manif pour tous* de tous les moyens habituellement utilisés par les mouvements progressistes (dénonciation des violences policières, etc.) réinvestis désormais par les mouvements conservateurs. Ils ont compris que l'échelon européen est important, au moment où il y a une déception de l'Europe chez les mouvements progressistes. Par exemple, la loi sur propos homophobes n'est passée en France que parce qu'il y avait une directive européenne qui l'obligeait à transposer dans la législation nationale. La Création de la Halde a aussi été la conséquence d'une directive européenne.

En fait, aujourd'hui ce sont les plus mobilisés qui arriveront à faire passer leurs vues.

Alain Guyot

Nous allons avoir la droite qui va vouloir récupérer la *Manif pour tous* et vouloir parler de ce grand péril que serait selon elle l'harmonisation des lois au niveau européen et de l'autre côté une frilosité des partis qui ne vont pas vouloir parler de ces questions pour conserver des élus au Parlement. Ce n'est pas très optimiste. Le bilan de la Grèce, pays soumis à l'austérité, est aujourd'hui qu'un seul parti défend le mariage pour tous c'est Syriza, la coalition de la Gauche radicale. Les autres partis ne défendent absolument pas l'égalité. Les médias risquent de jouer le jeu dominant.

IL faut toujours rappeler que lois sur l'égalité concernait tout le monde et pas seulement les personnes LGBTQI.

Jean Luc Bennahmias

Il est clair qu'il y a un retour en arrière avec la montée de mouvements qui n'ont pas assumés toutes les avancées démocratiques des années 60 et 70. Nous avons intérêt a mettre en place un « front libertaire » au sens des penseurs du 19ème. On ne peut pas rester en résistance. Nous ne sommes pas minoritaires dans ce que nous défendons et même si nous l'étions, notre existence démocratique doit être défendue.

▪ **Se défendre avec le droit européen existant**

Par Geneviève Garrigos, présidente Amnesty International France

La question au niveau de l'Union européenne est que, certes, en ce qui concerne les discriminations, on est toujours en attente d'une décision forte et pas que sur les questions LGBT. Cependant, lorsque le traité de Lisbonne a été signé, la question des droits humains avait été soit disant mise au centre de ce traité et l'on a hérité d'une belle charte des droits fondamentaux. Mais lorsque l'on regarde aujourd'hui, que ce soit d'ailleurs le rapport de l'agence pour les droits fondamentaux ou même le regard du conseil de l'Europe (j'en dirai d'ailleurs deux mots plus tard), on s'aperçoit que la question LGBTQI ce n'est pas la création de droits nouveaux, c'est juste le respect à la non-discrimination, à la non-violence et à la non-stigmatisation des personnes concernées. On est donc bien dans le respect des droits fondamentaux et on n'a pas besoin de passer par la création de droits nouveaux, c'est aujourd'hui ce qui se passe en Europe.

J'avais relevé la liste :

- le droit à la vie, c'est l'article 2,
- le fait de ne pas devoir subir de traitement dégradant, c'est l'article 4,
- le droit au respect de sa vie privée et familiale article 7,
- le droit de se marier et de fonder une famille, c'est l'article 9,
- le droit d'expression et d'information, c'est l'article 11,
- le droit de réunion et de manifestation, c'est l'article 12 (c'est ceux dont on entend le plus souvent parler d'ailleurs)
- le droit d'asile, c'est le 18,
- le droit à la non-discrimination, le 21,
- le droit à la liberté de mouvement et de résidence, c'est l'article 15,

Donc il y a aujourd'hui une base juridique sur laquelle on pourrait déjà s'appuyer. On voit qu'il y a de nombreuses recommandations qui ont été faites, là aussi que ce soit au niveau de l'UE ou du conseil de l'Europe quand lui-même a fait son enquête généralisée, puis ce n'est pas mis en application, ce n'est pas mis en œuvre et les résultats sont en violation complète du respect de cette charte, rien ne se passe.

Et cela va aussi bien dans l'interdiction des marches, que ce soit parce que l'on estime que ça pourrait constituer un danger parce qu'on ne peut pas protéger les

personnes (mais qu'on sait que c'est principalement qu'on ne veut pas que les personnes s'affichent LGBTQI et qu'on veut qu'elles continuent à être invisibles), que ce soit dans la protection justement des agressions homophobes, que ce soit à différents niveaux.

On voit qu'il commence à y avoir des condamnations au niveau de la Cour européenne des droits de l'homme et voire de la Cour de justice, et donc la question est : qu'est ce qu'on peut faire aujourd'hui ?

Aujourd'hui les États ne respectent pas ce sur quoi ils se sont engagés, ils ne respectent pas le traité de Lisbonne, ils ne respectent pas cette charte et ironie du sort – parce que l'on peut parler d'ironie du sort –, au mois de juin de cette année, le conseil des ministres des Affaires étrangères a sorti des lignes directrices pour promouvoir justement les questions LGBTQI dans leurs relations avec les pays tiers en dehors de l'UE. Donc on adopte des directives pour l'extérieur mais à l'intérieur rien : il ne se passe rien par rapport aux États qui ne les respectent pas.

La véritable question est : comment fait-on aujourd'hui pour les faire avancer, parce qu'on sait très bien que sur les discriminations les Allemands vont continuer à bloquer — ça fait d'ailleurs un moment qu'ils bloquent— ? Quels sont les recours que les citoyens peuvent avoir ?

Moi, je ne suis pas là pour défendre une institution plutôt qu'une autre. Toutefois, par rapport à ce que vous avez dit au sujet du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme, j'aimerais revenir très rapidement dessus car lorsque l'on regarde ce qui s'est passé dans le cadre de la guerre contre le terrorisme et la question des restitutions, heureusement qu'on a eu le Conseil de l'Europe parce que l'UE et Bruxelles n'ont rien fait. C'est le Conseil qui a poussé. Par ailleurs, effectivement, la Cour européenne des droits de l'homme ne va pas définir une jurisprudence mais pour les cas individuels aujourd'hui c'est la seule qui s'affranchit justement de ce qu'il peut y avoir en terme de cadre juridique existant, comme ça se passe au niveau de la Cour européenne et ça, c'est important au niveau des victimes. Il est donc important que toutes les victimes qui se sentent victimes de discriminations (et le cadre du conseil de l'Europe est beaucoup plus large que celui de l'UE) aillent devant la Cour une fois qu'elles ont épuisé les recours au niveau local.

J'aborde un dernier point au sujet de l'UE : il est vrai qu'on parle aujourd'hui des questions LGBTQI, qu'on parle des questions du mariage, de la famille etc. Mais la

préoccupation que l'on peut avoir à l'heure actuelle par rapport à l'UE, on la retrouve au niveau de la diplomatie française qui devient de plus en plus une diplomatie économique et de moins en moins une diplomatie sur les questions de droits fondamentaux.

Les préoccupations que l'on a aujourd'hui sont bien sûr les questions LGBTQI qui sont des questions économiques, des questions religieuses (il ne faut pas négliger la montée des intégrismes religieux dans l'UE), mais sont aussi les questions des demandeurs d'asile à l'heure des durcissements des frontières. C'est aussi la question des Roms et donc de tout ce qui concerne les discriminations en Europe, le respect des droits qui sont aujourd'hui de plus en plus menacés.

Si je peux me permettre, nous sommes une ONG généraliste. La mobilisation doit donc se faire au niveau global et il faut qu'on arrête de segmenter car ce sont tous les droits qui sont en danger et chaque fois que le droit d'une catégorie de population est menacé, ce sont les droits de toutes les populations qui sont menacés. Il faut se mobiliser sur l'ensemble.

C'est vrai que le risque au niveau des élections c'est toujours que les gens n'aillent pas voter. À ce moment-là on peut avoir des surprises et même de très désagréables surprises. Je ne vais pas revenir sur l'importance de voter car j'estime qu'il est très important de voter. Quand on voit ce qui s'est passé et ce qui se passe dans de nombreux pays aujourd'hui, on en comprend encore davantage l'importance, surtout que nous avons la chance d'avoir des élections qui sont malgré tout libres et démocratiques. Il faut donc s'en servir par rapport à l'UE, je considère que c'est vraiment majeur. Pourquoi ? Car l'UE n'a certes pas résolu la crise mais aujourd'hui l'UE ce n'est pas que ça. On le voit à travers la discussion que l'on a aujourd'hui et c'est aussi ce qu'a voulu mettre en avant le traité de Lisbonne. C'est bon ou ce n'est pas bon mais en attendant c'est là et il faut qu'on puisse s'en servir.

Concrètement ce que l'on voit aujourd'hui, c'est que les gouvernements de disent de plus en plus de tout ce qui relève des droits humains, des politiques des droits humains, de la lutte contre les discriminations, que ce soit au niveau européen, que ce soit à l'étranger, tout ce qui est bilatéral, multilatéral etc. : « ah ben non ça, c'est l'UE ». Ils disent : nous, on fait notre entre États, on développe le côté économique, l'UE s'occupera du reste.

Alors si on ne vote pas, il n'y aura même plus l'UE pour s'occuper de cela. Ils ne le font pas très bien aujourd'hui, on a beaucoup de choses à leurs réclamer mais au moins mobilisons-nous pour que cela puisse au contraire porter, que l'on puisse avoir des gens qui, quelque part, portent nos revendications. Effectivement il faut que ça soit tous ensemble, c'est-à-dire que les femmes, les Roms etc., tous ensemble ce sont nos droits. Chaque fois que nos droits reculent, ce sont ceux de tout le monde et chaque fois qu'ils avancent, ceux de tout le monde également. Il faut donc qu'on le fasse ensemble.

6^e partie

La ville au prisme de la diversité : contribution des villes à la lutte contre l'homophobie

▪ **Homobanalisation ? Les gays et les lesbiennes dans la ville**

Par Arnaud Lerch, sociologue. Co-auteur avec Sébastien Chauvin de Sociologie de l'homosexualité, La Découverte, 2013.

Cette table ronde se situe au croisement de plusieurs enjeux qu'il nous a paru intéressant de soulever simultanément.

Le premier est celui de la banalisation des identités LGBT dans l'espace public et médiatique. À la faveur de grands moments charnières, ces identités se sont installées dans le paysage social et culturel français depuis une trentaine d'années avec ce qu'on pourrait qualifier de « moments de visibilité ». La dépénalisation de l'homosexualité en 1982, la crise du sida qui frappe les communautés gaies dans la même décennie, les débats pour la reconnaissance des couples avec le PaCS à la fin des années 1990 en font par exemple partie. Plus récemment, la banalisation a connu une sorte d'apothéose paradoxale dans les débats autour du « mariage pour tous » et de l'adoption par les couples de même sexe. Jamais il n'y a eu autant de visibilité de l'homosexualité dans l'espace public. Jamais on n'a été témoins d'autant d'homophobie libérée ou décomplexée dans l'espace public et médiatique. Dans ce climat étrange, on a assisté à une bataille constante autour des chiffres : manifestations contre manifestations, sondages contre sondages, censés fournir des baromètres de l'acceptation sociale actuelle des identités gaies et lesbiennes.

Bien sûr, autour de cet épisode historique récent, beaucoup de questions restent en suspens. En premier lieu celui des effets des déferlements d'homophobie sur le calendrier législatif et la frilosité politique concernant la procréation médicalement assistée et son inclusion éventuelle dans la « loi famille » à venir. Ensuite, celle du lien entre la reconnaissance juridique des couples de même sexe et familles homoparentales et la banalisation du « fait homosexuel » lui-même : quels effets ces lois auront-elles sur les mœurs et l'acceptation sociale ? Les exemples d'autres pays ayant voté le mariage il y a quelque temps pourraient nous porter à l'optimisme de ce point de vue. Pourtant on a aussi constaté en France un lien — qui reste en partie à analyser — entre le développement d'une homosexualité visible et assumée et la recrudescence de l'homophobie. Il y a aussi des choses que le débat a mis de côté et qui sont restées hors-champ, pour des

raisons tant politiques que stratégiques : quid des identités bisexuelles et trans, ou de la reconnaissance d'autres formes relationnelles n'entrant pas dans les codes et normes du mariage bourgeois ou de la parentalité comme destin ? Autrement dit, quelles revendications continuer à porter au-delà ou à côté de celle de l'égalité des droits ?

Le deuxième enjeu de cette table ronde est la question de l'inscription spatiale des identités LGBT dans la ville. De quelle manière cette inscription spatiale traduit-elle, ou pas, et selon quelles modalités, la banalisation évoquée précédemment ? Quelles sont les places respectives du commerce, de la sexualité, du mouvement associatif notamment dans cette visibilité et banalisation croissante des populations LGBT ? Quelles sont les différences entre gays, lesbiennes ou transgenres en terme de visibilité, ou en terme d'appropriation de la ville ? On trouve dans beaucoup de récits de vie LGBT comme dans la littérature sociologique le thème de la "ville refuge" : fuite vers la ville, possibilité accrue d'échapper au contrôle social de l'entourage grâce à l'anonymat urbain, de segmenter sa vie publique et ses relations intimes par différents réseaux de sociabilité plus ou moins étanches. La ville incarne également le possibilité accrue de rencontres et d'entre-soi LGBT, d'accès à des modèles d'identification positifs, à des ressources et à des espaces-refuges dans un contexte social hétéronormatif. Cet entre-soi est souvent décrit comme du « communautarisme » dans un discours rituel qui dénonce un repli sur soi volontaire, mais occulte systématiquement les causes sociales du dit « communautarisme » en feignant de croire que l'espace public est également accueillant à toutes les identités.

Les logiques urbaines nous renseignent ainsi sur lignes de clivage internes à communautés LGBT (genre, classe ou appartenances ethno-raciales). Elles nous informent également sur le lien changeant entre homosexualité et hétérosexualité et sur les formes différenciées que prend l'homophobie. En particulier, les oppositions villes/campagnes et centre-villes/quartiers périphériques méritent d'être déconstruites car non seulement elles structurent les imaginaires communautaires mais elles ont également été l'objet de constructions et de mise en scène tant médiatiques que politiques. Sur l'opposition ville/campagne, la pétition de l'association des maires de France contre le mariage pour tous, ou bien la mise en scène médiatique de la Manif pour tous de tous ces autocars de province "montant à Paris" – censée incarnée l'opposition France profonde/élites parisiennes déconnectées du réel - ont pu donner l'impression d'une France rurale en décalage avec la modernité sexuelle des villes plus progressistes. Or les sondages disponibles montrent une réalité toute autre puisque 56% des enquêtés

des communes rurales étaient pour le mariage et l'adoption par les couples de même sexe contre 50% pour les communes urbaines de province et 49% pour l'agglomération parisienne (sondage IFOP, avril 2013). De même, mérite d'être déconstruite la construction médiatique de l'opposition territoriale centres-villes/périphéries quand on parle de l'homophobie. Une série d'oppositions plus ou moins implicites s'y superposent : classes moyennes et supérieures tolérantes du centre vs classes populaires homophobes des périphéries, "français de souche" vs. identités racialisées, homophobie discursive et argumentée des centres-villes vs. homophobie virile et violente des quartiers, homophobie individuelle vs homophobie culturalisée, etc. Or la Manif pour tous a fait sauter ces systèmes de représentation en mettant en évidence non seulement une homophobie forte, collective et en grande partie culturelle/cultuelle de pans socialement privilégiés de la société des centres-villes, mais également a rendu visible des liens organiques incontestables entre « l'homophobie à poussette » des milieux bourgeois et l'homophobie physique et violente des réseaux de l'ultra-droite.

À la jonction de ces deux questions principales, la banalisation sociale et l'inscription spatiale dans la ville, s'arriment nombre d'autres questions, notamment celle du *mainstreaming* des identités LGBT, c'est-à-dire du prix à payer pour la reconnaissance sociale en terme de modes de vie. Tous ces questionnements prennent une résonance particulière à Marseille aujourd'hui. À Marseille parce que c'est une ville de métissage, de ségrégation sociale, raciale et spatiale importante mais aussi simultanément une ville réputée peu « gay-friendly », notamment du fait d'une faible visibilité homosexuelle dans l'espace urbain et d'une relative absence d'« offre communautaire » au regard de sa taille. Aujourd'hui, car Marseille est en ce moment la capitale européenne de la culture, critiquée pour sa politique de gentrification du centre-ville, et aussi la ville d'accueil de l'Europride, critiquée pour sa dérive commerciale et peu inclusive des différentes composantes du mouvement LGBT ; posant de ce fait la question « quelle banalisation voulons-nous ? ». Mais Marseille, sans être à l'avant-garde du mouvement pour la conquête des droits et la lutte pour l'égalité, a également été récemment le théâtre d'une photo symbole qui a fait tour du monde, le fameux « baiser de Marseille ». Celui-ci a incarné en France et à l'étranger un moment de résistance à l'homophobie ambiante dans l'espace public en même temps qu'un symptôme du clivage générationnel et confessionnel sur ces questions, constituant la croisade des opposants à l'égalité des droits en combat d'arrière-garde. De ce point de vue, Marseille est probablement un miroir grossissant d'un ensemble

d'enjeux et de tensions dans le cadre français que les interventions qui vont suivre aborderont chacune à leur manière.

▪ Sociologie de la « gaytrification »

*Par Colin Giraud, maître de conférence en sociologie à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ses travaux portent sur la sociologie urbaine et la sociologie des homosexualités. Il est notamment l'auteur de *Quartiers Gays* paru aux PUF en 2014.*

Je voudrais proposer quelques réflexions sur les liens entre homosexualité et gentrification et sur la présence des gays dans la ville. Tel était le sujet de ma thèse qui portait explicitement sur le rôle des populations homosexuelles dans ces processus de gentrification, à Paris et à Montréal. C'est donc à partir de cette enquête que je vais proposer quelques éléments de réflexions par rapport aux questions qu'Arnaud vient d'évoquer.

Pour le dire très rapidement, quand je parle de gentrification, je parle d'un processus qui historiquement concerne les quartiers centraux des grandes métropoles occidentales, nord-américaines ou européennes. Ce processus désigne la réhabilitation du bâti, la transformation des activités commerciales et, ce qui intéresse le sociologue peut-être en premier lieu, la transformation de la composition sociale de ces espaces au profit de classes moyennes et supérieures, alors que ces espaces étaient essentiellement des quartiers populaires par le passé. Ce qui m'intéressait dans cette recherche sur Paris et Montréal, c'était de comprendre le rôle qu'avaient joué les populations homosexuelles dans ce processus. Sur plusieurs de ces terrains, les gays semblaient être des acteurs importants de ces processus : ils étaient venus s'installer sporadiquement dans certains quartiers en même temps, juste après ou juste avant d'autres populations clefs de la gentrification (artistes, populations militantes). J'ai traité cette question à partir de deux quartiers qui en plus d'être des quartiers gentrifiés, sont aussi connus comme étant devenu des quartiers gays. Cette collusion entre les deux processus m'a incité à parler de « gaytrification », c'est-à-dire à la fois un investissement par les gays et la gentrification de ces quartiers. J'ai donc étudié le quartier du Marais à Paris, depuis les années 70, et du Village à Montréal, toujours sur la même période. Cette enquête se base sur un matériau très varié, sur lequel je ne vais pas revenir en détail aujourd'hui, mais qui comporte des données

statistiques, des archives de presse, des entretiens et des observations ethnographiques.

Aujourd'hui je voudrais insister sur deux points principaux. Le premier concerne la capacité des populations homosexuelles masculines à transformer l'espace urbain. Je vais essayer de montrer que dans ces espaces, à un moment donné, dans un contexte historique et spatial donné, et aussi à partir de certaines positions sociales, des gays, des hommes homosexuels ont été en mesure d'investir un espace urbain qui n'était pas *a priori* leur territoire, pour le transformer au final en ressource sociale, individuelle et collective. Dans un deuxième temps, je reviendrai sur quelques effets et enjeux de ces transformations socio-spatiales, en terme d'inégalité, d'accès à la ville, mais aussi de normalisation et de « banalisation » de l'homosexualité. Depuis la fin des années 70, dans ces deux contextes urbains (Paris et Montréal), un certain nombre d'éléments montrent que les gays ont été des acteurs essentiels dans la transformation de ces deux espaces.

Et ce, à partir de trois points essentiels :

La dynamique commerçante. Ce qui caractérise ces quartiers gays et gentrifiés, entre la fin des années 1970 et le tout début des années 1980, c'est d'avoir accueilli massivement, de manière de plus en plus concentrée, la grande majorité puis la quasi-totalité des commerces labellisés comme gays. L'hégémonie du Village à Montréal est encore plus forte que celle du Marais à Paris. Durant les années 1980-90, on observe cette implantation d'un secteur commerçant et sa concentration progressive. Concentration et structuration, avec l'apparition de syndicats commerçants spécifiques à ces quartiers et estampillés comme gays, et se revendiquant comme tels. Ce n'est donc pas une action totalement hasardeuse, bien au contraire elle prend petit à petit une structure, elle mobilise collectivement et elle fait de ces acteurs du business gay des acteurs importants de la vie du quartier puisqu'ils vont être progressivement des interlocuteurs des pouvoirs publics dans la gestion de la réfection de façades, de l'entretien des rues, notamment à Montréal. Il y a une forme d'institutionnalisation de cette présence commerçante, à travers le dialogue avec les pouvoirs publics. Sur cette implantation commerciale, sur cette dimension commerçante du quartier gay, et pour moi ce n'est pas le point le moins important, il faut souligner qu'au-delà de l'aspect quantitatif, il y a des changements d'ordre qualitatif. Entre les années 1980 et les années 2000, ces commerces gays se transforment dans le type d'activité et de service qu'ils proposent à leur clientèle. Ce n'est plus seulement de bars nocturnes ou de restaurants dont il s'agit, cela va devenir progressivement

aussi des commerces de jour ouverts à toute heure et pas seulement la nuit, des commerces qui vont proposer d'autres services. Quand on regarde de façon statistique l'évolution de cette structure commerçante dans les deux quartiers, on observe une diversification des types de lieux labélisés comme gays et qui se revendiquent comme tels, en particulier la montée en puissance de toute une gamme d'établissements commerciaux qui visent des modes de consommation tout à fait proches de ceux des classes moyennes et supérieures, y compris hétérosexuelles, qui s'installent dans ces espaces. Il s'agit des activités de restauration de jour, de décoration, librairie, salon de coiffure, agence de voyage, agence immobilière. Le tissu commerçant gay rejoint les évolutions du tissu commerçant de ces espaces de centre-ville : il favorise donc certains modes de consommation et certaines pratiques, caractéristiques des nouvelles classes moyennes et supérieures s'installant ou se réinstallant alors au centre-ville métropolitain. Les dynamiques commerçantes gays participent ainsi aux changements plus larges des quartiers centraux occidentaux.

Le travail de transformation de l'image du quartier. Dans ces quartiers, les gays transforment la ville du fait de leur activité commerçante, mais aussi par la transformation qu'ils opèrent de l'image du quartier. Dans la presse gay (des deux villes), la description qui est faite du Marais et du Village, depuis le début des années 1980, est ici instructive. À travers la presse, les médias, les gays montrent leur capacité à transformer l'image de l'espace urbain, à procéder à un travail de revalorisation d'une certaine portion de la ville. Si je prends l'exemple du support de presse *Gai Pied* (qui à l'époque est le principal média gay français) on y lit à propos du Marais que c'est un lieu où de nouveaux bars et restaurants apparaissent. Mais ce qui est surtout intéressant, c'est la description du contexte urbain immédiat dans lequel prennent place ces établissements qui va valoriser certaines "vertus" du quartier populaire. Si au début des années 1980, le Marais n'est déjà plus vraiment un quartier populaire, on va s'attacher à y décrire certains bars, certains restaurants non gays et leurs ambiances populaires (je vous passe les détails sur la description de tables en formica, sur les artisans plus virils que jamais, etc.). Il y a une valorisation de l'ambiance populaire du quartier, argumentant que l'intérêt du quartier est non seulement ses lieux gays mais aussi l'environnement immédiat dans lequel ces lieux prennent place. À la même époque, dans le Village, on a la même forme de valorisation : elle porte sur l'identité francophone du quartier, et sur les convergences de protestation entre militants nationalistes (fortement implantés dans ce quartier) et militantisme homosexuel, qui progressivement s'installent ici, en terme de lieux associatif

notamment. On a en plus, à Montréal, cette forte dimension militante qui travaille à la revalorisation d'un espace au nom de son passé populaire, de son identité francophone, et donc « favorable » à l'installation des gays. Cette image va beaucoup se transformer par la suite. Durant les années 1990, le travail de valorisation de l'espace ne repose plus du tout sur l'alternative mais plutôt d'autres valeurs : l'hédonisme, la consommation et des modes de vie (encore une fois) plus caractéristiques des classes moyennes supérieures. Il faut dire que la presse gay et le contexte socio-politique ont beaucoup changé. Si l'on valorise alors le quartier (du Marais ou du Village), ce n'est plus en raison de son potentiel alternatif, mais parce que c'est un espace institutionnalisé où les modes et les normes "gays" se développent et sont plus présentes, plus visibles et plus prégnantes que par le passé. La manière dont les gays façonnent et modèlent ici les images et les représentations associées au quartier central participe pleinement à leur nouvelle attractivité dont l'audience va largement dépasser les seules populations gays : ce processus de valorisation est aussi un levier de la gentrification urbaine dans les métropoles occidentales.

Un travail résidentiel. J'ai parlé d'un travail de transformation de la ville qui est commerçant et symbolique, mais il y a aussi un travail résidentiel. Cette question est compliquée et très difficile à établir, sur un plan statistique notamment. Au niveau résidentiel, le quartier du Marais apparaît moins gay que le Village où la présence gay dans les logements, dans les immeubles, dans les agences immobilières et programmes de construction est beaucoup plus visible, beaucoup plus mise en scène. Mais quand on fait des entretiens avec les habitants gays de ces espaces, on constate que leur mode de vie, leur rapport au quartier, au logement est aussi un facteur spécifique de gentrification. Quand, par exemple, on s'intéresse à la manière dont les propriétaires gays se sont installés dans ces quartiers et ont transformé les espaces résidentiels qu'ils ont investis, on voit apparaître les spécificités de leurs ménages largement non familiaux. C'est ce que l'on observe à travers le fait d'abattre systématiquement les cloisons dans les logements parce que l'on n'a pas d'enfants, ni de projet d'en avoir : cela a des effets directs sur le stock local de logements, on le voit assez clairement dans les deux quartiers. Là aussi, il y a un travail de transformation de l'espace urbain, cette fois-ci à une petite échelle, celle du logement. Mais on le voit aussi à l'échelle du quartier dans la mesure où ces ménages non familiaux se caractérisent globalement par le partage d'une « culture du dehors » comme le décrit un enquêté, en entretien. Cette formulation renvoie à un investissement du logement relativement plus faible que d'autres ménages hétérosexuels avec enfants, et par

vase communiquant, à un investissement très soutenu de l'espace public du quartier pour tout un tas d'activités. Par exemple, si on regarde la pratique du repas, on constate que cette population qui habite en centre ville, majoritairement située dans les classes moyennes-supérieures, a une pratique ultra intense du restaurant et que le repas n'est pas du tout associé à l'espace privé du logement, mais plutôt à l'espace résidentiel du quartier. Le fait qu'une population investisse massivement l'espace public du quartier pour ce type de pratique, est typiquement un levier (parmi d'autres) de la gentrification d'un ancien quartier populaire. Les attaches pratiques et très concrètes à l'espace du quartier sont ici fortes et renvoient en grande partie aux propriétés spécifiques des ménages gays rencontrés dans l'enquête. Celles-ci ont un effet concret sur les destinées socio-économiques de tels quartiers du centre-ville. Ces trois aspects me semblent illustrer plusieurs leviers d'un travail de gentrification spécifiquement gay et spécifiquement pris en charge par les gays depuis plusieurs décennies.

Pour répondre aux questions évoquées par Arnaud, quels sont aujourd'hui les effets de ces processus et quels sont les enjeux sociaux et politiques de la gaytrification ? D'abord, malgré tout ce que je viens de dire sur ces modes de vie spécifiques, l'enquête montre aussi que lorsqu'on enquête sur les gays de ce quartier, on observe une grande diversité dans leurs rapports aux quartiers gays. L'enquête ne montre pas une communauté homogène qui investirait de manière massive, cohérente et collective ce type de quartiers. Ce que nous observons, entretien par entretien, c'est que cette population a des traits très différents selon les trajectoires, les origines sociales, l'âge, la génération. Selon ces propriétés, ils vont s'installer et vivre dans le quartier de manière très différente. Par exemple, un certain nombre d'habitants gays parlent du fait de venir habiter ce quartier comme dans un refuge clairement lié à leur orientation sexuelle. « On est venu habiter ici parce que c'est le quartier gay et que nous sommes gay », raison explicitement donnée en entretien. Cela évoque le modèle de la fuite vers la ville, c'est-à-dire des gays qui trouvent dans le centre-ville des ressources qu'ils n'avaient pas ailleurs dans leur environnement, notamment familial. Mais cette logique de fuite et de refuge n'est observée que dans certains contextes sociaux bien particuliers. Elle ne concerne pas les gays dans leur ensemble, mais surtout les plus âgés, ceux qui sont arrivés le plus tôt, ceux qui ont les origines les plus populaires et ont connu les mobilités sociales les moins fortes. Autrement dit, ceux qui seraient les plus proches des catégories populaires, même s'ils sont dans les classes moyennes. C'est uniquement dans ces régions de l'espace social que ce modèle un peu caricatural de « fuite vers la ville » fonctionne réellement. Je vais donner un autre exemple, ce que j'ai appelé le modèle de la « conquête de

l'espace » qui se trouve à l'opposé du modèle de « fuite dans la ville ». Il concerne une population qui avait donc entre 20 et 30 ans durant les années 1980, au moment où le Marais et le Village apparaissent comme quartier gay. Ils appartiennent très nettement aux classes supérieures, comme leurs parents, et ce sont souvent des individus en couple stable, propriétaires, dans l'aisance financière. Pour ces populations, vivre dans ces quartiers, s'y installer, constitue l'aboutissement d'une trajectoire sociale ascendante, c'est le couronnement d'un mode de vie dans lequel l'homosexualité est non seulement visible, mais affichée voire même valorisée comme une ressource sociale et professionnelle positive. Il y a ici des différences de générations et de milieux sociaux qui expliquent que des voisins gays habitant à côté l'un de l'autre entretiennent un rapport au quartier très différent, rapport qui va nourrir des pratiques du quartier extrêmement différentes. Malgré ce travail qui peut apparaître comme collectif, il y a des rapports au quartier gay très diversifiés, et qui renvoient à des différences socio-économiques et générationnelles. Les quartiers gays voient ainsi cohabiter des gays aux propriétés et aux trajectoires différentes et qui ne constituent par une communauté homogène et indifférenciée soudée par une orientation sexuelle commune et identique.

Par conséquent, un deuxième élément à prendre en compte est celui qui concerne les inégalités sociales. Évidemment, l'homosexualité qui se montre ici, ou qui est rendue visible, n'est pas n'importe quelle homosexualité : elle est masculine, ce qui laisse de côté les lieux et les populations lesbiennes, elle est surtout située parmi les classes supérieures, et cela s'accroît avec le temps (principe de la gentrification), elle est très majoritairement blanche. C'est donc une homosexualité qui laisse de côté d'autres catégories de population homosexuelle. Dans l'accès au logement, mais aussi dans l'accès à un certain nombre de lieux, ces inégalités se font sentir localement, par exemple à travers les tarifs des commerces et des bars gays notamment. C'est aussi une homosexualité très jeune qui se trouve valorisée dans les quartiers gays. C'est ce qui est décrit par les enquêtés quand ils parlent des lieux gays marqués, selon eux, par une stigmatisation des « vieux ». D'ailleurs en entretien, les jeunes qui fréquentent les lieux gays stigmatisent cette « population libidineuse », ces « vieux libidineux qui traînent à la recherche de chaire fraîche ». En retour, les populations plus âgées se vivent comme stigmatisées, se disant « Qu'est ce que je vais faire là, ce n'est plus de mon âge. Je n'ai plus 18 ans, je ne fais plus partie de la fête ». Ce sont donc des espaces qui peuvent apparaître comme des espaces de visibilité, d'autonomie acquise pour les populations homosexuelles, mais en même temps ces quartiers se sont construits selon des normes particulières et en opérant une forme de

sélection sociale d'une « bonne » homosexualité. C'est celle qui est socialement acceptable par les autres, celle qui imprime ses caractéristiques dans les représentations sociales et dans l'espace local, mais elle ne représente et ne correspond qu'à certaines fractions des populations homosexuelles réelles et vivant en ville.

Pour conclure, je terminerai sur le paradoxe que met au jour l'histoire de ces espaces gays du centre-ville et qui caractérise les dynamiques de la gaytrification. Certains travaux et certains militants ont insisté sur la qualité ou la caractéristique de tolérance, voire de liberté, qu'offraient ces espaces aux populations homosexuelles. Bien sûr, les quartiers gays ont ouvert un certain nombre de possibles et ont fourni un certain nombre d'acquis pour les gays en terme de visibilité, de rencontre, de lieux de sociabilité. En revanche, sur l'analyse de ces espaces comme des espaces d'autonomie, d'émancipation et de subversion, je crois qu'il faut être beaucoup plus prudent et nuancé. Ce que montre mon enquête, c'est aussi le poids de certaines normes sociales dans la construction et le fonctionnement de ces espaces urbains : les gays y ont conquis quelque chose, mais, en même temps, il y ont façonné d'autres normes sociales et d'autres formes de contraintes. Cette conquête a donc un prix, celui de la normalisation homosexuelle contemporaine. C'est ce qui explique, selon moi, les nombreux entretiens dans lesquels les enquêtés expriment leur « fatigue » et leur « lassitude » d'être gay et d'être gay ici, leurs désirs aussi parfois mis en œuvre de quitter le quartier, de s'en détourner provisoirement ou d'en déménager définitivement. Les réactions et les manières de vivre cette « normalisation gay » rappellent aussi le poids des logiques de classe dans les parcours gays, comme dans d'autres parcours. Et, il me semble que c'est une question sociologique fondamentale, mais peu explorée aujourd'hui en France, que celle des articulations entre positions sexuelles et positions sociales, notamment celles des manières d'être gay dans les différents étages de la stratification sociale et selon les ressources sociales dont disposent les individus, dans les quartiers gays comme ailleurs.

▪ Les commerces sexuels

*Par Mathieu Trachman. Chercheur associé, IRIS / EHESS
Membre du conseil pédagogique du master "Genre,
politique, sexualité" (EHESS)*

Mon intervention part d'une enquête sur le Marais. Après avoir évoqué le point de vue des gays, celui des hétéros, je vais parler de celui des commerces sexuels.

Pour commencer, je vais partir de New York pour revenir à Paris, car la comparaison est instructive. Durant les années 90, le maire de New York décida une nouvelle réglementation au sujet des commerces pour adultes. Ceux-ci ne pouvaient plus s'installer à proximité des écoles, des garderies et des établissements de culte. Leur nombre est limité, leur publicité et leur affichage également. Les sex-shops, les sex-clubs, les cinémas pornos sont touchés par cette loi, et une partie d'entre eux disparaît. Ce qui est intéressant, c'est que cette loi n'éradique pas ces commerces mais favorise leur privatisation, alors que théoriquement ils étaient ouverts à tous ou à certaines communautés qui pouvaient s'y développer. Les rencontres sexuelles, les rassemblements autour de certaines pratiques sexuelles minoritaires sont dorénavant plutôt dans certaines soirées privées ou dans des réseaux, mais en tout cas hors de l'espace public.

En France on sait que certains commerces sexuels sont aussi soumis à une réglementation spécifique, en particulier en ce qui concerne la vente de produits pornographiques. C'est-à-dire que les sex-shops ne peuvent pas s'installer à proximité des écoles, et leurs devantures doivent être relativement sobres. De ce point de vue, le Marais est un quartier parisien intéressant puisqu'y sont présents de nombreux commerces sexuels, des sex-clubs avec backroom, des sex-shops aussi bien gays, que lesbiens qu'hétéros, et des saunas. Ces commerces changent de nom, parfois (souvent même) de propriétaire. La plupart ont une image et organisent à ce titre des soirées spécifiques, ils ont chacun une atmosphère, une ambiance particulière. Ce qui m'intéresse, c'est qu'ils ne sont pas interdits et finalement peuvent se développer. Pour éviter d'être inquiétés ils doivent seulement éviter la consommation de drogue dans l'enceinte de leurs murs ainsi que la prostitution. C'est donc une économie et une géographie sexuelle assez

particulière qui caractérise ce quartier. On peut se demander si finalement s'opposerait à une tolérance bien française qui permettrait ces commerces, une Amérique puritaine qui lutterait contre l'obscénité.

Et en partant du cadre de la place des backrooms dans le Marais, j'ai essayé de poser quelques questions. D'une part si, du point de vue des habitants ces lieux posent problème. Y a-t-il eu ou y a-t-il des mobilisations des habitants du quartier contre ces établissements ? Quelles places tiennent-ils dans la hiérarchie des problèmes et des revendications des riverains ? Finalement, comment analyser la présence de commerces sexuels dans un quartier gay ? Cette question est, me semble-t-il historiquement située. Comme Arnaud, Colin et Sylvie l'ont rappelé, c'est une évolution contrastée. À la fois une dénonciation homophobe de l'homosexualité et une banalisation, une normalisation de l'homosexualité que l'on peut qualifier d'hégémonique. C'est pour cela que les backrooms sont un terrain d'étude intéressant. D'une part elles sont un privilège masculin, elles concernent une sexualité entre hommes et revendiquent une sexualité très masculine, d'autre part elles témoignent de l'aspect déviant de la culture gay. Culture qui investit la sexualité et les pratiques sexuelles minoritaires (sexualité SM, sexualité cuir, plan uro, soirée costard...), un ensemble de pratiques que l'on peut qualifier de psychologiquement déviantes, c'est-à-dire de stigmatisées par des normes majoritaires. Finalement des backrooms qui incarnent une culture sexuelle qui tend à se dissocier d'une respectabilité homosexuelle, qui incarnent une certaine diversité sexuelle. Je suivrai ici Yaelle Rubine qui a longtemps travaillé sur la culture cuir et les bars à San Francisco. Elle note que les logiques sociales de la sexualité ne recoupent pas les logiques sociales de l'homosexualité. Et on peut se demander si les politiques homosexuelles actuellement menées ne tendent pas à séparer logique homosexuelle et logique sexuelle. Pour préciser cette place particulière des backrooms dans le Marais et évaluer la tolérance des uns et des autres, à la fois des hétéros du quartier, des gérants des backrooms, et de leurs clients, il faudrait voir quelles sont les limites assignées à la présence de tel ou tel commerce dans l'espace public, voir quelles personnes y sont tolérées ou refusées. On mesurerait ainsi l'homophobie, le sexisme et plus largement les résistances à certaines formes de subjectivité ou de pratique sexuelle.

Il y a une seconde question que j'aimerais poser, c'est celle du partage entre privé et public que soutient la présence de cet espace dans la ville. Je me réfère ici à Michael Warner qui a travaillé sur cette question de normalisation de l'homosexualité. Selon lui, la question n'est pas simplement de défendre l'espace

« safe » pour le sex « cuir », mais d'interroger les nouvelles possibilités d'identité, de public, de culture et de sexe qui apparaissent quand le couple hétérosexuel n'est plus le référent ou l'exemple privilégié de la culture sexuelle, comme c'est le cas dans le Marais. On peut ajouter que ce n'est pas parce que le couple hétérosexuel n'est plus forcément le référent de la culture sexuelle que de nouveaux modes de subjectivation sexuelle apparaissent, au sens où l'existence de pratiques alternatives ou déviantes, comme on peut en trouver dans les backrooms, ne préjuge pas de leur impact, de leur poids et de leur présence dans l'espace public.

La place des backrooms dans la hiérarchie des problèmes du quartier : on peut se douter, et par rapport à New York c'est assez remarquable, qu'elles ne sont pas au sommet de la hiérarchie des problèmes des habitants hétérosexuels. Parmi les entretiens que nous avons menés avec Sylvie, la dénonciation de ces lieux est toujours secondaire par rapport à d'autres formes de nuisance. Quid des bars hétéros, de la multiplication des magasins de fringues, de l'arrivée des banques, de l'exclusion des petits commerces et l'affût de touristes qui nuit au cachet du quartier et à sa propreté. Les gays ne sont pas dénoncés en tant que tel, mais ils sont supposés, comme d'autres hétérosexuels, faire la fête et ne pas respecter les riverains. L'emblème de ce point de vue, c'est le Cox. Ce bar dont les consommateurs investissent très largement le trottoir et la terrasse. C'est l'emblème d'une présence homosexuelle dans l'espace public qui est inacceptable. Le trottoir est envahi, le bruit insupportable. On comprend bien qu'à l'inverse, les devantures des backrooms sont sobres et discrètes, et comme le disait le gérant du Full Metal (bar-backroom cuir) les clients ne s'attardent pas devant l'établissement pour fumer ou pour discuter. Si on pense l'espace public comme une dispense harmonieuse des libertés, contrairement au Cox, le Full Metal et autre backrooms y ont toute leur place. Pour essayer de préciser en quoi consiste cette « indifférence » vis-à-vis des backrooms, dans les entretiens nous notons que la dénonciation d'une sexualité obscène et immorale n'est pas tout à fait absente, elle est cependant minoritaire et réservée aux fractions les plus âgées de nos enquêtés. On rejoint ce que disait Sylvie, si on est un homme ou une femme plus ou moins âgé, on diffère dans son rapport à l'homosexualité. Lors d'un entretien collectif réalisé dans le cadre de l'enquête, mené avec les membres d'une association de défense du quartier, un entretien qui eut lieu à l'heure du thé, rue des Blancs Manteaux (à côté du Full Metal et de Secteur X), où nous étions six dont une dame qui habitait en face d'IEM (Sex-shop gay rue St Croix de la Bretonnerie). La majeure partie des membres de cette association présents sont des femmes, un

seul homme est alors présent. Relativement âgés, entre 60 et 80 ans. Donc un seul homme, plutôt en retrait lors de l'entretien, il pique même du nez de temps à autre, mais quand j'aborde la question des backrooms il sort de sa torpeur et déclare « Vous avez prononcé le grand mot ». En fait, la dramatisation de la question des backrooms s'arrêtera là. Un peu comme s'il fallait qu'il souligne le caractère exceptionnel de ces lieux, sauf qu'il n'est pas suivi par les autres participantes. Ces lieux donnent donc peu de prise à la dénonciation. Les membres connaissent vaguement l'existence de ces établissements, disent ne pas les fréquenter (ce qui est très probablement le cas), c'est donc la visibilité dans l'espace public qui pose problème. Effectivement, sur la devanture d'IEM il y a le dessin d'un homme hyper musclé sur toute la surface de la vitrine, pour attirer le client et masquer les objets exposés à l'intérieur. Là en particulier, la devanture est jugée vulgaire et inconvenante, en particulier pour les enfants (il y a une école à côté). Pareil pour les flyers des soirées gays qui sont distribués partout dans la rue qui semblent trop explicites. La devanture du Full Metal et ses pratiques souterraines posent moins de problèmes que des flyers ou des représentations très sexualisées de l'homosexualité dans l'espace public. Toujours à propos des flyers, la présidente de l'association les recueillait pour les archiver dans un classeur qu'elle sort à l'occasion d'entretiens. Ce qui permet d'en relativiser l'impact puisque les autres membres s'accordent à dire que certains sont assez vulgaires mais ce que certains sont assez esthétiques, qu'il y a certain travail, que ce sont tout de même de beaux hommes. Il y a donc une mise à distance masculine de la sexualité entre hommes portée par ce monsieur à laquelle succède une appréciation féminine des corps masculins et gays.

Une ignorance des commerces : si la question de l'espace public pose problème, le point saillant c'est que la majeure partie des enquêtés affiche une certaine méconnaissance de ces lieux, pensant (avec une certaine logique) qu'ils ne les concernent pas. Pour les hommes, en particulier, ces lieux peuvent incarner une espèce de liberté sexuelle, la promesse de relations faciles, rapides, sans engagement. Pour les femmes, me semble-t-il, l'existence de tels établissements incarne une mauvaise homosexualité, une mauvaise sexualité homosexuelle, consumériste, et finalement trop sexuelle. Pour préciser la question du rapport hétérosexuel aux backrooms, je prendrais l'exemple d'un entretien avec une femme hétérosexuelle de 35 ans, professeur dans le secondaire, en couple avec deux enfants, locataire et qui réside dans le centre du Marais. Elle nous dit être sans réserve pour le mariage entre personnes de même sexe, mais a des objections sur l'homoparentalité. Je la cite : « sur l'adoption par deux femmes, je n'aurais aucune objection à faire (c'est ce que disait Sylvie, ce lien très fort entre

maternité et la question de genre féminin), mais deux hommes, je ne sais pas. Je trouve que le côté maternel c'est important pour un enfant. Deux femmes, c'est bien. » La fréquentation du Marais a changé son opinion sur ce sujet. Avant elle n'avait pas vraiment de réserve sexuée comme on le voit sur l'homoparentalité, mais dit-elle, depuis qu'elle habite dans le Marais ce côté exhibition à tout prix n'a pas fait de la convaincre que deux gays peuvent être de bons parents. Dans ce jugement, la sexualité gay est importante. Elle me dit, en riant « Ils vont sur internet, se rencontrent dans la demi-heure, ce n'est pas bon pour un enfant ». Ce qui me semble important dans cet entretien, ce n'est pas seulement les déviances sexuelles, l'accumulation des partenaires ou le fait d'avoir des pratiques sexuelles avec des inconnus, qui pose problème, mais plutôt la présence de la sexualité dans l'espace public. L'existence de commerces sexuels ne témoigne pas seulement d'une marchandisation de la sexualité, ce qui peut être condamné à la fois du côté hétéro et du côté gay, mais ces commerces témoignent de l'existence de publics pour la sexualité qui sont unis autour d'un fantasme et se réunissent autour de pratiques spécifiques. Ces commerces rompent l'assignation ordinaire de la sexualité à la conjugalité et à la sphère privée. Ce qu'enregistre de manière massive notre enquête. C'est un point très important. Au début nous étions partis pour symétriser l'interrogation sur la sexualité, Colin posant la question de la sexualité des homosexuels, nous posant celle de la sexualité des hétérosexuels. Notre propos était de les interroger sur leur rapport vis-à-vis de l'homosexualité mais aussi sur leur sexualité, avec des questions relativement simples (âge du premier rapport, nombre de partenaires, lieux de rencontre). Non seulement on s'est souvent heurté au refus des enquêtés, ces questions étant jugées comme inconvenantes, mais nous sommes rendus compte que nous avions nous-mêmes des réticences à interroger explicitement les gens, nous rendant compte que c'était inconvenant. Pour reprendre la même enquêtée que je citais à propos de l'exhibition des gays, je comptais l'interroger sur sa sexualité, me disant qu'elle avait 35 ans, la proximité d'âge faisait que c'était moins compliqué qu'avec des gens de 65 ans, mais elle a refusé, disant que cela ne lui convenait pas. D'autant qu'elle ne voulait pas parler à la place de son conjoint qui était absent. Il ne lui semblait pas convenable de parler de sexualité à un inconnu, devinant les frontières d'une bonne intimité féminine plus ou moins conformée par son compagnon. Sous entendant agilement qu'elle n'a de sexualité que conjugale car elle n'avait rien à dire sur cette relation. Indépendamment que cela corresponde ou non à ses pratiques (évidemment j'en saurai rien). Le cadre de l'entretien est un moment où elle définit une intimité mono-partenaire à la fois mise en scène et réservée à la sphère privée. Ce mouvement de mise en scène d'une intimité hétérosexuelle dont on ne va pas parler parce que réservé à la sphère privée.

Pour conclure sur ce deuxième point, sur le rapport un peu ambivalent aux backrooms, ce sont autant les limites imposées à l'homoparentalité que la position adoptée qui me semble remarquable. Lors d'un entretien réalisé à la terrasse d'un café, son bébé de quelque mois dormant dans un landau, l'enquêtrice définit les règles de la bonne homosexualité, de la bonne parentalité, des homosexuels discrets, des lesbiennes pour les enfants plutôt que des gays, et des gens qui enserrant leur sexualité à leur sphère privée.

Pour conclure, je reprendrais la question que posait Sylvie sur l'hétéro-normativité à l'œuvre dans le quartier. C'est-à-dire, en quoi consiste cette hétéro-normativité. Ce n'est pas tant l'interdiction effective de telle ou telle pratique, espace ou comportement, mais c'est la régulation explicite par les politiques urbaines qui importent. Bien sûr, nous savons que l'hétéro-normativité fonctionne comme un rappel à l'ordre envers celles et ceux qui transgressent les règles de la « bonne » masculinité, de la « bonne » féminité et de la "bonne" sexualité, mais elle repose aussi sur le partage entre pratiques légitimement présentes dans l'espace public et celles devant être réservées à la sphère privée. Les études féministes ont montré que le privé est une sphère traversée par des rapports de pouvoir, voire conçue comme une zone de non-droit dans laquelle l'État ne regarde pas, mais il me semble que dans le cas de la sexualité et des luttes homosexuelles, ce partage entre privé et public, en tant que tel, peut être questionné. La non-problématisation, le fait que soit finalement toléré des lieux sexuels, permet à ceux-ci d'exister et se sont constitués en coulisse d'une homosexualité respectable. Cela permet l'existence d'une diversité sexuelle, mais cela ne permet pas la remise en cause de la culture hétérosexuelle de la sexualité, de son assignation à la conjugalité et à l'intimité. Et il me semble que dans un contexte de revendication et de visibilité homosexuelle, de revendication d'égalité des droits, dans le cadre du mariage, de l'adoption, ce régime de visibilité sexuelle et de privatisation de la sexualité permet de faire de ces espaces des lieux fréquentés par de « mauvais » homosexuels, par la part d'ombre des gays. Commerces tolérés, perçus comme lieux de pratiques exotiques qui n'ont pas à questionner les normes ordinaires de l'intimité de la sexualité, ou être revendiqués dans les politiques homosexuelles. Cette existence sans effet public n'est pas une évidence, et accentue probablement la précarité et la vulnérabilité de ces espaces ainsi que la possibilité de stigmatisation de ceux qui les fréquentent.

▪ **Les hétéros face à la cohabitation avec les gays et les lesbiennes à Paris et à New York**

Sylvie Tissot est professeure de sciences politiques à l'Université Vincennes-Saint-Denis Paris 8 et membre du CSU-CRESPPA (CNRS).

*Son travail porte sur les politiques urbaines et la ségrégation socio-spatiale en France et aux Etats-Unis. Elle est l'auteure de *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste* (2007, à paraître en anglais en 2015).*

La recherche que je mène à Paris et à New York porte sur les hétéros qui habitent dans les « quartiers gays ». Plusieurs travaux retracent l'histoire de ces espaces, insistent sur leur rôle politique, décrivent les pratiques sexuelles, culturelles et économiques qui s'y sont développées. Parce que ces populations ont longtemps été contraintes à l'invisibilité, les études sur les gays (malheureusement bien moins nombreuses sur les lesbiennes) ont été salutaires. Mon travail déplace à nouveau la focale vers les hétéros, dans un tout autre esprit toutefois puisqu'il les appréhende comme une population ni « normale », ni « universelle », mais bel et bien spécifique, elle aussi. Pour mieux comprendre les conditions de vie des gays et des lesbiennes, je propose d'analyser la manière dont les hétéros réagissent à leur mouvement d'émancipation et à sa traduction dans la ville.

Plusieurs enquêtes attestent d'une acceptation croissante de l'homosexualité, même si elle s'accompagne de résistances violences. Mais on ne peut prendre la mesure de cette nouvelle attitude sans enquêter de plus près sur la population qui en définit les contours. Qu'est-ce que le mouvement d'émancipation gay fait aux hétéros ? En quoi l'hétéro-normativité, cadre social qui érige l'hétérosexualité en seule sexualité possible et pensable, s'en trouve transformée ? Dans quelles conditions l'homosexualité est-elle devenue une sexualité plus légitime ? À cette question plusieurs éléments de réponse peuvent être apportés.

Au cours des cinquante dernières années, l'homosexualité a changé de statut dans la société européenne et nord-américaine, en premier lieu du point de vue du droit. La décriminalisation s'est accompagnée d'une lutte contre les discriminations et pour la conquête de droits, comme l'illustre l'accès au mariage pour tous et toutes en 2013 en France. Par ailleurs, des enquêtes quantitatives mettent en avant une « tolérance de principe » à l'égard l'homosexualité. La

majorité des enquêté-e-s considèrent aujourd'hui qu'il s'agit d'une sexualité comme les autres. Ce type de réponse augmente chez les plus jeunes, et est plus répandu chez les femmes. Les hommes âgés sont plus enclins à avoir une vision pathologique de l'homosexualité. Au-delà de 69 ans, ils sont plus de 40 % à penser qu'il s'agit d'une sexualité contre nature. 20 % des 18/24 ans sont de cet avis, contre seulement 10 % des femmes du même âge. Cette tolérance est dite « de principe », car l'homosexualité est plus facilement acceptée quand il s'agit « des autres », tandis que l'éventualité d'avoir des enfants gays suscite encore de fortes résistances. En outre le fait que deux lesbiennes aient des enfants, conforme à l'assignation des femmes à la maternité, est beaucoup moins choquant que dans le cas de deux hommes gays.

Tout en m'appuyant sur l'histoire juridique ou les enquêtes statistiques, je mène une recherche d'un autre type, comparative et de terrain, sur le Marais et Park Slope. Park Slope est un quartier très différent du Marais, qui est connu pour la présence visible d'hommes homosexuels. Ce quartier de Brooklyn à New York accueille depuis plusieurs décennies une population lesbienne, dotée de moins de ressources pour investir l'espace public et commercial, et par conséquent y imprimer sa marque. Cette différence, loin d'être un obstacle pour l'enquête, est un atout dans la mesure où elle pose d'emblée la question du genre, élément décisif, selon moi, pour comprendre les transformations de l'hétéronormativité. De nombreux quartiers gays ont connu un processus de gentrification. Parmi les éléments expliquant cette transformation, on met souvent en avant le fait que les gays seraient devenus plus consuméristes et seraient désormais attirés par des modes de vie conventionnels. À cette « homonormativité » s'ajouterait une domestication exercée par les hétéros venus gentrifier des quartiers initialement construits comme des entre-soi émancipateurs.

Je propose une analyse à la fois complémentaire et plus nuancée : ces quartiers n'ont pas été purement et simplement investis par des gays « conformes », ni reconquis par les hétéros. Ils sont devenus des quartiers « *gay-friendly* ». Dans ces espaces s'est instaurée une cohabitation spécifique, reposant sur l'émergence d'une nouvelle norme, venant subtilement reconfigurer l'hétéronormativité : la *gay-friendliness*. Mon enquête vise à dégager les caractéristiques de cette norme, à en faire la genèse, à repérer les lieux où elle s'est institutionnalisée, et le déplacement de frontières qu'elle implique. Qui est accepté, toléré, aimé parmi les gays et les lesbiennes? Qui ne l'est pas? Pourquoi et à quelles conditions? Où et comment? Je vais ici donner des premiers éléments de réponse. La *gay-friendliness*, loin d'être hégémonique, est une valeur revendiquée par une catégorie particulière de la population. Il s'agit des habitants des classes

moyennes supérieures dites progressistes, que j'ai interviewées dans les deux villes. C'est une valeur établie et transmise dans des institutions locales, comme les églises, les synagogues, les associations, les écoles, où j'ai également mené l'enquête sur un mode ethnographique. Parallèlement à l'affichage de cette *gay-friendliness*, certes plus intense aux États-Unis qu'en France, il s'opère un cadrage serré de ce soudain « amour » pour les gays. En d'autres termes, comme j'en fais l'hypothèse, les conditions de l'acceptation sont aussi strictes que sa banalisation est avancée. Loin de procéder d'un mouvement linéaire vers plus d'acceptation, c'est en réalité une nouvelle combinaison d'exclusion et d'inclusion qui se donne à voir.

Cette nouvelle norme a d'abord une forte dimension de classe. La *gay-friendliness* conduit en effet une fraction des classes privilégiées, celle qui se dit progressiste (contrairement à celle hostile aux droits des homosexuels), à capter à leur profit les valeurs de tolérance. Cette captation a paradoxalement une dimension profondément excluante. Comme le montrent les entretiens menés dans les deux pays, à la faveur du discours positif sur l'homosexualité sont érigées de puissantes barrières morales entre « nous » et « eux ». Le « nous » des enquêté-e-s désigne les gentrificateurs, ménages des classes supérieures, généralement blancs, qui ont remodelé leur espace résidentiel au cours des dernières décennies. Park Slope est unanimement décrit comme une « bulle » de progressisme, un espace exceptionnel de tolérance à l'égard de l'homosexualité, que l'on retrouverait, mais dans une moindre mesure, dans d'autres quartiers de New York, et à la rigueur dans certaines grandes villes de la côte est ou de la côte ouest. A ce « nous », s'oppose un « eux » dont les contours sont dessinés sur la base de critères plus ou moins explicites de classe, de race et de religion. On a ainsi évoqué devant moi les communautés catholiques (hispaniques, italo-américaine ou irlandaises), et à mots plus couverts la communauté noire, où sévirait une homophobie particulièrement forte.

En France, Le Marais est unanimement qualifié d'accueillant, même si des réserves sont émises, parfois en passant, concernant les Chinois ou encore les juifs orthodoxes. Au-delà de ces îlots internes d'intolérance supposée plus que vérifiée, trois espaces repoussoirs apparaissent. Le premier, le plus unanimement évoqué, est celui de la province. Les représentations des habitant-e-s du Marais sont structurées par une opposition entre la capitale et le reste du pays, souvent vu comme un tout indifférencié. La province, les petites villes, ou encore les zones rurales, sont évoquées indifféremment. Synonymes de conservatisme politique, de pression sociale et de manque d'ouverture, elles sont

opposées au progressisme des espaces urbains denses, à l'ouverture sur le monde et sur l'étranger des capitales, à leur anonymat protecteur.

Dans ces cartes mentales se lisent les représentations que les enquêté-e-s hétérosexuels ont d'eux-mêmes. Ce qui s'exprime c'est bien l'auto-valorisation d'un groupe social plutôt diplômé, qui se distingue des provinciaux, des « banlieusards », mais aussi des « quartiers bourgeois ». Ces derniers constituent en effet le second repoussoir. Il s'agit des quartiers parisiens riches et chics, ceux de la bourgeoisie traditionnelle qui les occupe depuis plus d'un siècle, à l'inverse du Marais embourgeoisé depuis la fin du XX^{ème} siècle. Le troisième espace repoussoir correspond aux espaces populaires, de centres-villes mais surtout de « banlieue ». Erigée depuis les années 1980 le symbole de tous les problèmes sociaux, la « banlieue » est par la suite devenue dans les représentations communes l'espace par excellence du sexisme, puis de l'homophobie. C'est cette même attitude que l'on retrouve dans les propos des habitant-e-s hétérosexuels du Marais.

Dans les deux villes, Paris et New York, les formes d'exclusion opérées par la gentrification, et plus largement les inégalités de classe, sont évacuées. De même que n'existent pas, dans les propos des enquêté-e-s, les gays et lesbiennes de classes populaires ou moyennes, et/ou de couleur. De manière implicite mais parlante, les gays sont associés à des individus blancs de même niveau socio-économique qu'eux, parfois dans une vie de couple et de famille : ce sont les gays acceptables.

Il n'en reste pas moins que la *gay-frindless* s'est construite sur la référence à l'égalité des droits et la non-discrimination. C'est une registre constant des interviewé-e-s étasuniens quand ils et elles évoquent leur soutien à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe dans l'État de New York en 2011. Le principe d'égalité des droits fonde une vision de l'homosexualité organisée autour de l'impératif de non différenciation. Cette référence apparaît centrale dans le progressisme étasunien tel qu'il a été redéfini après le mouvement des droits civique dans les années 1960. À la suite de la lutte des Africains-américains contre la ségrégation raciale, une série de combats ont en effet imposé dans l'agenda politique la lutte contre toutes formes de discrimination, qu'elles soient liées à la race, au sexe ou à l'orientation sexuelle. La *gayfriendliness* est ainsi devenue une dimension importante des convictions progressistes des Étasuniens, notamment à New York, et elle s'est renforcée au cours des années 1980, pas seulement en raison de la mobilisation contre le sida. Durant cette décennie, la droite conservatrice qui se reconstitue, et arrive au

pouvoir, lance une violente croisade contre l'homosexualité, qui devient une question politique clivante.

Cette réorganisation du libéralisme étasunien, contemporaine de l'interdiction légale des discriminations raciales dans les années 1960, conduit à une délégitimation de l'exclusion des minorités. Cette attitude, qui ressort nettement de l'enquête, contraste avec la plus faible sensibilité des Français-e-s aux questions de discriminations. Le langage politique qui se dégage des entretiens menés à New York tranche avec le cas français de deux points de vue. D'abord l'identification à gauche est toujours organisée en France autour des inégalités socio-économiques, de la redistribution sociale et du rôle de l'Etat-providence. L'égalité pour les gays et les lesbiennes, mais aussi les femmes, est souvent ravalée, même à gauche, au rang de question dite sociétale de moindre importance. En dépit de la mobilisation contre le mariage pour tous-tes, l'homosexualité suscite en outre beaucoup moins de débats politiques qu'aux États-Unis. Autre contraste frappant entre les deux pays, l'acceptation de l'homosexualité en France repose moins fortement sur le principe d'égalité des droits que sur un certain libéralisme moral, une tolérance revendiquée en matière sexuelle et un refus de toute intervention extérieure, qu'elle vienne de l'Etat ou d'une église, dans la sphère privée, et notamment intime.

Curieusement puisqu'il s'agit bien de tolérance sexuelle, l'occultation de la sexualité constitue la troisième caractéristique de la *gay-friendliness*. Le deuxième registre de justification de l'acceptation est en effet sous-tendu par une autre valeur, beaucoup plus prégnante aux États-Unis qu'en France : l'amour. Par amour, il est d'abord entendu l'amour chrétien qui porte à la compassion et à l'acceptation de l'autre. Cette attitude se retrouve chez de nombreux enquêté-e-s, plus fortement marqué-e-s par l'éducation religieuse aux États-Unis qu'en France, même quand ils ne sont pas pratiquants. Chez les paroissien-n-es d'une église protestante de Park Slope dont le pasteur est ouvertement gay, elle se traduit par une politique particulièrement *gayfriendly*, le refus de célébrer des mariages tant que les gays et les lesbiennes n'y avaient pas accès, et l'accueil explicite des populations LGBT (lesbiennes, gaies, bi et transsexuel-l-es).

L'amour, celui qui lie aussi les personnes de même sexe, est également invoqué comme une raison en soi de leur ouvrir des droits, et en premier lieu le droit à la reconnaissance de leur couple par l'institution du mariage. Certes, la prégnance des valeurs familiales se traduit ailleurs aux États-Unis par une défense de la famille dans sa version traditionnelle (c'est-à-dire hétérosexuelle). C'est le cas dans les milieux conservateurs que l'enquête n'aborde pas. Néanmoins, ces

valeurs morales peuvent aussi être le levier d'une acceptation de l'homosexualité. L'amour devient l'argument qui permet de reconnaître celle-ci quand gays et lesbiennes expriment le désir de se marier et d'avoir des enfants.

Ce faisant, la valorisation du lien conjugal et familial vient retracer les frontières de l'inclusion et de l'exclusion ou encore du « cercle de la sexualité vertueuse » comme le formule Gayle Rubin, qui oppose les sexualités légitimes (hétérosexuelles, monogames, privées, reproductives, axées sur la tendresse et la douceur...) et illégitimes (homosexuelles, multi-partenaires, publiques, sadomasochistes...). En désexualisant l'homosexualité, la *gayfriendliness* étasunienne construit en effet des figures du gay et de la lesbienne acceptable. Or celles-ci peuvent dans le même temps, même inconsciemment pour ceux et celles qui s'y réfèrent, délégitimer (ou invisibiliser) des modes de vie plus alternatifs, comme la sexualité récréative, les liens amoureux et/ou sexuelles éphémères et non monogames et l'absence de parentalité.

La *gayfriendliness* des enquêté-e-s newyorkais est rarement exprimée sur ce registre, et elle n'est pas organisée intentionnellement de la sorte. Toutefois des cadres moraux encadrent strictement les sociabilités mixtes, leurs représentations de l'homosexualité, et plus largement leur rapport à un quartier marqué par une présence visible. Ces nouvelles frontières des populations incluses et exclues existent dans les mentalités; elles s'incarnent aussi dans les lieux institutionnalisés, et parfois militants, de la *gayfriendliness* (où cette attitude est explicitement revendiquée, assumée et explicitée), comme la vie associative du quartier de Park Slope, certaines de ses églises et pratiquement l'ensemble de ses écoles.

La *gayfriendliness* est loin d'être devenue une norme dominante, mais elle participe aujourd'hui à la hiérarchisation des espaces. L'essayiste Richard Florida s'est construit une réputation lucrative en listant les caractéristiques des « villes créatives » : y figure la tolérance à l'égard de l'homosexualité. Selon lui, les villes connaissant une forte croissance sont celles où vivent les gays. Un magazine français a récemment fait paraître un palmarès des « villes gay-friendly ». De tout cela, il n'y a, au premier regard, que matière à se réjouir. La tolérance, qui semble se substituer à la haine historique à l'encontre de l'homosexualité, est aujourd'hui, dans certains endroits, encouragée.

Il reste que la valorisation de certains espaces est toujours l'indice d'une réorganisation plus large des hiérarchies spatiales. Ainsi alors que, depuis quelques années, les quartiers de centre-ville dits « mixtes » sont prisés, d'autres sont tombés au bas de l'échelle de la désirabilité urbaine : les « ghettos noirs » aux Etats-Unis, les « quartiers sensibles » en France. Les raisons de ce

phénomène sont complexes et dépassent la question de l'homosexualité, mais il faut noter que les questions sexuelles font partie aujourd'hui des critères de classement. Au nom de la cause des femmes et des homosexuels, les quartiers pauvres, peuplés d'immigrés, de musulmans et/ou de populations de couleur, sont rejetés dans l'indignité : ils seraient les lieux de la violence et d'intolérance. La présence des gays et de lesbiennes qui y vivent est tout bonnement passée sous silence, ou évoquée sous le prisme du martyr ou de la fuite. Au vu de ces stigmates puissants, il est urgent de questionner le nouveau modèle de vie en ville qu'incarnent, dans de nombreux discours politiques et médiatiques, les quartiers de centre-ville gay-friendly.

▪ Les représentations de l'homophobie

Par Elena Advila (Réalisatrice, sociologue sur le sujet villes et banlieues)

Mon étude porte sur comment se construisent, se reproduisent et se consolident les représentations autour de l'homophobie. Ce qui m'a intéressé c'est de comprendre comment, à un moment donné, une certaine idée pouvait prendre dans l'espace public concernant cette hiérarchisation des espaces et cette homophobie. Comment cette idée de quels sont les quartiers les plus homophobes ou les moins homophobes peut s'installer et prendre. Ce qui m'a donné envie de me pencher sur cette question, c'est la publication de deux livres en septembre 2009 : *Homo-ghetto, gays et lesbiennes dans les citées, les clandestins de la République* publié par Franck Chomon aux Éditions du Cherche Midi, et *Animaux dans la cité, la descente aux enfers puis la libération d'un homosexuel de culture maghrébine* par Brian Albak aux Éditions Calman Lévis. Je me suis dit qu'il serait intéressant de les prendre comme un marqueur, et d'aller voir derrière quels étaient les obstacles ou les opportunités que l'on rencontrait lorsqu'on désirait se lancer dans une entreprise telle que celle-là. Je suis donc partie du processus d'écriture, en passant par les difficultés de publication et jusqu' à la promotion du livre. J'ai donc essayé de retracer tout le chemin. Ici, nous allons nous concentrer sur la production des statistiques qui sous-tendent ce discours.

En gros, la thèse qui est développée est celle qui met en opposition deux espaces qui seraient très antagonistes, mais chacun à l'intérieur d'un espace très homogène. Espaces qui seraient les centres ville et les banlieues. Les centres villes étant dénués de toutes formes d'homophobie les gays et les lesbiennes peuvent y vivre de manière tout à fait similaire aux hétérosexuels, et les banlieues où ils rencontreraient une homophobie quotidienne. Dans son livre, Franck Chomon (celui de Brian Albak est surtout un témoignage) explique l'homophobie dans ce qu'il appelle les banlieues, les quartiers populaires à travers l'appartenance ou l'assignation culturelle et/ou religieuse. En gros, tout ce qui va être expliqué sur l'homophobie dans le livre, va passer par un prisme de lecture raciné et religieux. Cela va même au-delà, car lorsqu'on ne peut pas expliquer l'homophobie par le critère religieux ou culturel, on va expliquer la non-homophobie par ce petit extrait :

« Entendre une mère maghrébine parler d'un sujet aussi peu évident avec un tel naturel m'épate. Sa réaction m'étonnait de plus en plus.

Comment une femme de son âge qui, comme elle baigne dans la culture maghrébine, peut-elle faire preuve d'une telle ouverture d'esprit ? Là encore la réponse fuse : c'est Dieu qui l'a fait comme ça. Comme elle n'envisage pas de critiquer l'œuvre de Dieu, elle ne peut qu'accepter son fils tel qu'il est ».

Le livre donne à voir qu'en fait la dichotomie banlieue/centre-ville n'est pas seulement une dichotomie en terme de classe sociale mais qu'elle est en réalité une manière de viser certains groupes de populations déterminées en terme de critères culturel, d'appartenance ethnique ou religieuse. Quand on parle du titre *Les clandestins de la république* ou *La descente en enfer d'un homosexuel de culture maghrébine*, en arrière plan nous avons l'idée que la banlieue serait plutôt musulmane avec des populations plutôt immigrées, et de l'autre des centre villes habités de personnes blanches liées à la République laïque. Un des argumentaires fondamentaux du livre se base sur une statistique produite par l'association SOS Homophobie. Cette association produit chaque année un état des lieux de l'homophobie, tout en ayant un dispositif à la fois qualitatif et quantitatif, par chapitre. Ce qui a été intéressant au niveau de la production de ces statistiques sur la banlieue, ce n'est pas tant une production sur le discours sur l'état de l'homophobie, mais plutôt une production d'un discours sur certaines catégories de populations. SOS Homophobie de 2004 à 2008 a eu un groupe s'occupant spécifiquement des questions de banlieue, avec la publication d'un chapitre spécifique sur ces questions dans les rapports annuels de 2005 et de 2006. Dans ces rapports on trouve la statistique que Franck Chomon a utilisée dans son livre, et dans les divers articles qui ont suivi. Ces statistiques sont censées apporter une base scientifique à son discours. Je lis : « *Marianne* du 25 septembre 2009 : une ancienne enquête de SOS Homophobie datant de 2006 assurant que 46 % des violences faites aux homosexuels ont lieu dans les quartiers populaires bordant les grandes villes ». Ce chiffre de 46 % m'a intéressé, et j'ai voulu voir d'où il venait, quel chemin il a suivi. Les statistiques produites par SOS Homophobie sont destinées à des journalistes, à des politiques, et doivent donc avoir une forme visible. En gros, elles apparaissent sous forme de camembert dans le rapport annuel. Évidemment il y a un passage de la donnée brute à la citation, ce qui induit une traduction de ces données en terme lisible. Première étape de la fabrication des statistiques, c'est ligne d'écoute anonyme. Les gens appellent pour demander conseil, pour demander de l'aide. Dans le cadre de ces entretiens, des informations sont demandées aux appelants, des informations qualifiées d'objectives destinées à alimenter une base de données afin de mieux comprendre comment ça marche (âge, sexe, lieu d'appel). Le problème c'est que c'est une ligne anonyme. Les gens

ne sont donc pas obligés de dire d'où ils appellent. La toute première étape de production de ces statistiques se base sur des informations que l'on ne peut pas vérifier. On essaye de savoir d'où appellent les gens, mais en gros on ne peut pas savoir. Et les gens peuvent appeler plusieurs fois. Le caractère relatif des précisions récoltées, notamment géographiques rend l'indexation en première étape de fabrication des statistiques relativement compliquée et imprécise. Quand on discute en entretien avec les bénévoles de l'association, on se rend compte qu'ils sont au courant, qu'ils savent que dans les statistiques qu'ils produisent, il y a une limite. Ils en ont conscience, et arrivent à avoir une certaine distance avec ça. Le problème, dans la suite du chemin du chiffre, c'est que toutes ces nuances ne sont pas reprises, l'interlocuteur suivant va reprendre les chiffres qu'il aura lus dans le rapport, sans nuance. La chaîne de coopération fait que les incertitudes et les incohérences d'une étape sont relayées.

Ensuite, deuxième élément important, c'est la définition de la banlieue. On peut lire dans le rapport de 2006 que lorsque SOS Homophobie parle de banlieue ce n'est pas, je cite : « Dans une acception géographique mais bien dans ce que le mot peut évoquer terme de zone cumulant les difficultés sociale, économique et regroupant de personnes souffrant d'exclusion et de pauvreté ». C'est leur définition de banlieue. Et quand on parle d'homophobie en banlieue, on parle de banlieues pauvres. Or, lors de la construction des chiffres, il n'est nulle part précisé quelles sont les banlieues prises en compte lors de la rédaction d'un rapport sur l'homophobie en banlieue. Par exemple, les chiffres qui proviennent de Neuilly sur Seine sont intégrés à la catégorie banlieue pour renforcer le nombre d'appels. Mais ensuite, ces chiffres vont servir à dire qu'il y a eu tant d'appels mais de banlieue défavorisée. Il y a clairement un décalage entre le chiffre brut, statistique qui est le lieu supposé d'appels et ces chiffres vont servir à renforcer le discours autour des banlieues dévalorisées. Nous avons là, déjà deux glissements qui témoignent de la précarité de ces chiffres, tout en gardant en tête que lorsqu'on lit dans les médias que 46 % des violences viennent de banlieue, ce chiffre est utilisé comme un état de fait, comme le résultat d'une enquête objective. Mais le plus gros glissement sémantique, par exemple cet article paru dans *Les Inrockuptibles* (du 29 septembre 2009) qui titre « Une enquête révèle que 46 % des agressions physiques venait des banlieues ». Si on regarde les tableaux de SOS Homophobie, on comprend que dans l'article il est dit que 3 % des appels qui témoignent d'agressions physiques viennent de banlieue, et si vous regardez plus en détail ces tableaux vous remarquez que parmi les appels qui viennent de banlieue (3 % des appels), 46 % d'entre eux parlent d'agression physiques. En gros, il y a eu un retournement de l'argumentaire qui a passé tous les stades de l'association, de l'auteur, des maisons d'édition, des journalistes. Personne n'a rien

vu. On est passé de moins de 1,5 % à 46 % de violences qui viennent de banlieue. Personne n'a vu ça, l'association n'a jamais démenti, elle a même salué la publication des rapports sans précisions sur les chiffres. Mais, ce qui à mon sens est parlant, c'est que cela n'a étonné personne et que personne n'a même interrogé ces chiffres. Pourquoi ? Parce qu'il avait déjà une grille de lecture sur la banlieue qui était préalable à la publication de ces deux rapports, entre problèmes d'islamophobie et de représentation sur les banlieues, sur le sexisme dans les banlieues. Tout ce terreau a fait que, sans aucun problème, une telle information a pu circuler dans l'espace médiatique.

■ Les villes, globalisation et multi-polarisation

Par Jordi Petit (Casal Lambda Barcelona), ex-secrétaire général de l'ILGA, membre du bureau des droits humains de la ville de Sabadell

Ma présence à l'Europride de Marseille a été motivée par la présentation de la vidéo rap-pop *L'Amor és lliure (L'Amour est libre)*. Une production avec de volontaires qui a d'abord été débattue entre jeunes pour décider du contenu et réalisé ensuite en commémoration du 17 mai 2013. Elle a depuis obtenu plus de 5 000 écoutes sur Youtube. En France, il faudrait le distribuer avec les sous-titres français. Son contenu est clairement contre la LGBTphobie, mais avec un rythme pensé pour la jeunesse. Il s'agit d'une création de la mairie de Sabadell (ville de 203.000 habitants à 41 km de Barcelone).

Le rap¹³³ a été projeté dans les boîtes de la ville pour toute la jeunesse, **c'est plutôt pédagogique** : Sabadell a une longue tradition de respect aux droits LGBT : chaque 17 mai et 28 juin le drapeau de l'arc-en-ciel est officiellement installé sur la façade de la mairie. Pour ces deux dates, l'ensemble de la municipalité (élus et élues) fait une déclaration institutionnelle de soutien et, chaque fois, sur les problèmes importants du moment. Le bureau de droits de l'homme, où je travaille, entre autres affaires, s'occupe du programme local LGBT, avec le consensus des groupes politiques de la ville. Il s'agit d'une politique de proximité et les médias de Sabadell font une large diffusion de ses activités. Dans la programmation culturelle de la ville et la grande fête de Sabadell, les pièces de théâtre contenant des thématiques LGBT sont mélangées aux autres, de façon très ordinaire. Aussi, chaque année, il y a une grande campagne dans les lycées sur la sexualité-affectivité, la prévention du sida et la promotion des capotes. L'Alliance Française de Sabadell vient de faire un long programme intitulé « Sexualités », de grande qualité, pendant trois mois (expositions, cinéma, conférences, etc.).

Le cas de Sabadell est un peu exceptionnel, il y a peu de villes en Espagne à faire ces activités, mais c'est un exemple bien apprécié.

¹³³ http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=eJpJiR4Gy8k

Barcelone et la Catalogne

Les institutions, selon notre tradition de participation, ont poussé à la création de conseils consultatifs avec les associations LGBT de Barcelone et de toute la Catalogne. Cela signifie que nous avons deux grands conseils consultatifs avec toutes les associations, un lieu de rencontre et aussi de demandes aux gouvernements de la ville de Barcelone et de la Catalogne.

Je crois que c'est un exemple important pour combattre la globalisation réactionnaire dans des **lieux aussi importants que les villes.**

La proximité permet faire pédagogie de l'égalité, la non discrimination, la diversité affective-sexuelle et de l'identité de genre.

7^e PARTIE

Vieillessement des personnes LGBTQI : nouvelles solidarités et sociabilités

Animé par Michèle Philibert. Organisatrice de la rencontre.

Avec :

- **Thérèse Clerc** : militante féministe, MLF, PSU, CGT, fondatrice de la « Maison des Babayagas », maison de retraite autogérée de femmes, à Montreuil – 93.
- **Sandrine Mahy-Poulteau** : présidente de l'Autre Cercle (AC) PACA, représentante du pôle observation de l'AC, responsable d'un sondage de l'AC auprès de la population LGBT (1 000 personnes) : « comment vieillir autrement - comment construire de nouvelles solidarités, de nouvelles perspectives d'avenir pour vieillir ? ».
- **Randa Massot** : militante LGBT franco-américaine en charge de la 1^{ère} conférence organisée en 2012 par le Centre LGBT Paris : « Vieillir LGBT, ouvrir la porte au dialogue ». Elle fonde actuellement un collectif pour encourager les échanges de bonnes pratiques en faveur des personnes âgées LGBT.
- **Frédéric Morestin** : ergothérapeute, consultant, co-responsable du Master 2 Coordination du handicap neurologique de l'adulte, Université Pierre et Marie Curie (Paris 6). Il explore depuis quelques années les problématiques du grand âge et de l'habitat. Sensible à la transition démographique de notre pays, il développe un projet autour du soutien à domicile et plus particulièrement sur la prévention des risques domiciliaires.
- **Josette Sportiello** : conseillère générale des Bouches-du-Rhône canton de Belsunce, déléguée aux politiques d'aide aux personnes âgées. Conseillère municipale de la ville de Marseille.

Le collectif Idem remercie très chaleureusement Marc Chatelain de l'aide précieuse qu'il a bien voulu nous apporter pour la transcription de cette rencontre.

« Permettez-moi d'ouvrir cette rencontre par un petit mot Thérèse Clerc, ici présente :

"Vieillir vieux c'est bien, mais vieillir bien c'est encore mieux !"

Aujourd'hui l'espérance de vivre en bonne santé a considérablement augmenté. À 63 ans, je peux espérer vivre bien portante jusqu'à 89 ans. Et pourtant une peur aux multiples facettes du vieillissement est entretenue en permanence par la société, qui porte en elle de nombreux paradoxes :

- Attisant la peur de mourir, elle jette un regard souvent négatif sur la vieillesse, l'apparentant très fréquemment à la maladie et à son corollaire, la dépendance.
- Un futur difficile à envisager pour les générations qui se sont construites après les mouvements de 68, sur des valeurs d'autonomie et d'indépendance.
- Elle cultive le jeunisme (apparence physique, performance, rentabilité, en sont les vecteurs)

Vieillir est une nouvelle expérience humaine. Il convient d'accepter son propre vieillissement, qui fabrique des émotions nouvelles. Accepter de vieillir et de « bien vieillir » est un défi pour nos générations, qu'il faut relever en ayant conscience de sa responsabilité dans une transmission qui nous permet d'acquérir le don de la maturité heureuse. Le philosophe Spinoza considérait que bien vieillir est un travail qu'il convient de mener joyeusement. Et qu'il appelait le *Conatus* (qui signifie rester vivant et donner de la lumière). Nul doute qu'aujourd'hui nos intervenants et vous tous rassemblés pour cette rencontre, donnerez par vos interventions, un nouvel éclairage à cet enjeu à venir et à construire ensemble ».

Elle présente ensuite à l'auditoire chacun des intervenants. Et pour ouvrir le débat, donne la parole à Sandrine Mahy-Poulteau (AC) sur le questionnaire et le premier sondage en cours sur le vieillissement.

Sandrine Mahy-Poulteau

« Une précision, depuis sa création 1998, l'AC avec une première charte s'est intéressée à cette problématique du vieillissement spécifiquement LGBT. Celle-ci

doit aujourd'hui évoluer d'où l'initiative de ce sondage en cours intitulé "La retraite autrement", qui sera rendu public vers la fin 2013. L'objectif de cette enquête étant de :

- Recueillir les opinions et les besoins des homosexuels (femmes et hommes) par rapport à la vieillesse ;
- Orienter l'action de l'Autre Cercle dans ce domaine ;
- Donner de la visibilité et de la légitimité aux actions sur la question du "vieillir gay".

Pour être significatifs, les résultats du sondage portent sur plus de 1 000 réponses. Il a reçu l'aide d'autres associations contactées par l'AC, afin d'obtenir un panel représentatif le plus large possible. Comportant une trentaine de questions, trois volets le constituent :

- Recueillir quelques informations sur l'activité professionnelle et la carrière de la ou du participant
- Le deuxième s'intéresse à son opinion sur sa retraite
- Le dernier consiste à recueillir des informations générales sur la personne.

Les premiers éléments d'information et d'enseignements de l'enquête font apparaître :

- Une peur de la solitude, de l'isolement et d'un déficit de solidarité familiale (72 %, souvent pas d'enfant). La peur d'une discrimination (70 %) dans les établissements d'accueil, d'où évolution nécessaire de la charte d'accueil des LGBT âgé(e)s en établissement de retraite. Souhaits de meilleure formation et information des personnels, avec une labellisation des établissements existants, voire la création de structures de retraite spécifiques, mais pas exclusivement LGBT.
- 30 % des questionné(e)s connaissent des personnes âgées LGBT qui se trouvent confrontées à des difficultés, essentiellement l'isolement et manque de soutien familial. »

Josette Sportiello

« Je suis venue pour alimenter ma réflexion dans la perspective des avenants prochains au schéma départemental pour les maisons de retraite, liés à la loi sur la

dépendance prévue pour la fin 2013. Pas de politique spécifique du département pour les personnes âgées LGBT (qui ne sont pas recensées). Je suis en demande d'un échange et d'une réflexion sur le sujet avec IDEM, avec l'étude d'une charte adaptée au public LGBT avant la réalisation de l'avenant à venir. Un constat énoncé en introduction : il y a aujourd'hui en France une majorité personnes de 85 ans en bonne santé. À quel âge peut-on donc considérer que l'on est vieux ? Le prochain budget départemental pour les personnes âgées (2014) sera de 265 m€ dont 98 m€ pour l'aide à l'autonomie à domicile (Apa). Le maintien à domicile est favorisé : travaux d'aménagement des salles de bain, assistance d'autonomie, télé assistance, portage de repas, et 40 M € pour la prise en charge ponctuelle (accueil de jour) ayant pour but de soulager la famille ou les accompagnants. 235 maisons de retraite existent sur le département des Bouches-du-Rhône, avec priorité pour les foyers logements (autonomie, indépendance en studios indépendants) couplés à des maisons médicalisées.

Un gros travail a été fait dans le département afin d'améliorer la qualité de l'hébergement des structures d'accueil existantes par de la réhabilitation, de nouveaux aménagements, mais également l'amélioration de la qualité de formation des personnels, avec une volonté affirmée d'une meilleure prise en charge des retraités. Les nouvelles structures d'accueil ont désormais un espace dédié qui permet d'accueillir également les personnes atteintes de la maladie d'Alzeihmer, car cette pathologie met les familles dans un grand désarroi. Ces maisons de retraite feront des « accueils de jour », afin de soulager celles-ci. Des groupes de parole ont également été mis en place, pour les accompagnants de personnes atteintes de la maladie d'Alzeihmer, afin de savoir comment accompagner au mieux ces malades.

Mme Sportiello se dit disponible et ouverte pour mettre en place, au sein du CG 13, une charte spécifique LGBT avec l'aide d'IDEM.

Michèle Philibert

« Question à Frédéric Morestin : suite aux précisions données par Josiëtte Sportiello sur la politique en faveur des personnes vieillissantes mise en place par le CG 13 : y a-t-il à ta connaissance, dans d'autres régions de France, des dispositifs similaires ou d'autres initiatives novatrices pour l'accueil de ces populations ? »

Frédéric Morestin

« Je ne sais pas si je vais complètement répondre à cette question, mais je vais d'abord réagir à ce que j'entends. J'ai été présenté comme ergothérapeute et consultant plutôt orienté du côté du soin, mais je vais m'orienter délibérément du côté du social, même si en effet mon background est dans le côté médical, l'accompagnement des personnes vieillissantes et les problématiques de l'habitat. Je suis aussi sensible à la question d'aujourd'hui car je suis un ancien militant d'Aides, et que je suis également touché par la question de l'homosexualité et de mon propre vieillissement. Je vais donc intervenir à la fois en apportant mon point de vue de professionnel, mais également en évoquant des éléments plus personnels. En y réfléchissant, il me semble que la question qui se pose aujourd'hui à nous, (en tout cas c'est comme cela que je me la suis posée) c'est, globalement par le thème que vous proposez, la collusion de l'intime et du public. Comment chacun d'entre nous peut faire avec cette question, et comment les autres, les collectivités, le politique doivent faire avec ? Cela est un premier point que je souhaitais partager.

Sur les problématiques de l'accompagnement, on sent bien dans ce que vous décrivez l'abord de la vieillesse est surtout l'abord de la dépendance. Je me trouve un petit peu dans une position paradoxale parce que j'ai envie de rêver... que la vieillesse n'est pas seulement attachée à la question du handicap et de la dépendance ! Parce que c'est terrible, parce que, si vieillir c'est devenir handicapé, comment avoir le désir d'avancer vers cet âge ? Il faut, me semble-t-il demander et redéfinir aujourd'hui : qu'est ce que c'est de vieillir ? Comment on se regarde vieillir, comment regarde-t-on le vieillissement de l'autre ? Plutôt que de penser : « qu'est ce que l'on peut faire pour les vieux ? », il faudrait peut-être penser : « que peuvent nous apporter les vieux ? ». Comment le vieux peut être une force de transformation de la société, qui est segmentée par âge, par catégorie, etc... Ce que pose la vieillesse c'est l'ouverture au dialogue, d'un dialogue que l'on pourrait dire intergénérationnel, etc.

Comptable de cette question, une autre est posée par la thématique, qui est globalement le vieillissement chez la population LGBT : en quoi cette population homosexuelle pourrait être précurseur peut-être d'initiatives nouvelles ?

Je vais vous donner un élément plus personnel, et je suis allé chercher dans la littérature des éléments de réflexion. Globalement, ce qui est terrible quand on aborde parfois l'homosexualité (ce n'est pas toujours forcément le cas pour les femmes, mais cela se pose pour les hommes), c'est qu'il me semble et je vais le formuler comme cela : « Ecoutez, je suis une branche, pour laquelle il n'y aura peut-être pas de rameaux ». J'ai donc une capacité à m'interroger sur ma finitude depuis extrêmement longtemps, d'autant plus dans un pays qui ne m'accordait pas le droit ni au mariage, ni au fait d'espérer avoir un enfant.

La question de la finitude est une question que le monde homosexuel et lesbien a questionnée personnellement et intimement depuis très longtemps. Et donc, du coup face à cette finitude, face à l'isolement ou à la solitude, il y a forcément des questions spécifiques qui se posent. Au-delà de la capacité de la communauté à penser son vieillissement, elle est bien dans une inquiétude de savoir comment elle va au fil du temps pouvoir partager, aspirer au bonheur et vivre ensemble cette nouvelle étape de la vie.

Pour revenir à votre question initiale, celle d'une spécificité des besoins de la communauté LGBT, j'interrogerais la notion d'accompagnement institutionnel et son adéquation aux besoins de ce public. Quel accueil pour les couples gay et lesbiens ? Quelle est la place du couple dans l'institution ? Quid de la présence d'accompagnements proches qui ne sont pas des accompagnements familiaux, mais amicaux ou associatifs de la communauté gay et lesbienne ? Comment le secteur médical et soignant gèrera cela, dans les maisons de retraite qui ne sont plus seulement des lieux de vie mais qui sont devenues aussi des lieux de soins ? Comment mieux maîtriser l'accompagnement de la fin de vie (expérience du Sida) ?

Il y a des voies possibles : le champ de la formation, mais également le champ d'une vieillesse qui ne serait pas une vieillesse institutionnalisée. Comment dans le vieillissement garde-t-on une intention à l'autre, à ce qui nous entoure, au monde, etc. Comment s'appuyer sur les solidarités ?

Quel bonheur et quel épanouissement dans le fait de vieillir ? Peut-être faut-il savoir accueillir la vieillesse par un projet de vie. Mais aussi redéfinir le bonheur : est-il dans le fait de consommer, de posséder comme nous y pousse notre société, ou bien ne serait ce pas dans le fait de transformer notre rapport à l'environnement, au bien-être, par la relation et l'échange avec l'autre, et l'aide partagée ? Dans le cadre d'une décroissance économique à envisager, partager le toucher et la tendresse, tout comme l'entraide, la solidarité et le bonheur, sont de nouvelles clés possibles pour mieux vivre ce nouvel âge de la vie. »

« Le sujet qui nous amène devant vous est celui des besoins des personnes âgées lesbiennes, gay, bi et trans françaises plus précisément leur prise en charge. Il faut au préalable rappeler les enjeux liés à la prise en charge des personnes âgées avant de voir les différentes avancées sur le sujet (II) et en particulier celle de l'action LGBT (III).

I – Rappel des enjeux

Trois considérations doivent être présentées afin de mesurer le contexte dans lequel une action peut être menée. La première concerne la prise en charge des différents financements, la deuxième, la prise de conscience politique, la troisième le contexte économique.

- Premièrement, le gouvernement réduit les financements publics, dont ceux qui ont été transférés aux départements qui sont aujourd'hui la clé de voûte du système de prise en charge de l'accompagnement de la vieillesse. En effet, les départements assurent le financement des logements pour personnes âgées. Ils décident aussi de l'agrément des maisons de retraites et versent des aides financières telles que l'Aide à la Prestation d'Autonomie (APA) ainsi que des aides liées à l'adaptation des logements et aux services à domiciles pour personnes âgées. Les départements gèrent également la coordination des services d'information destinés aux personnes âgées. Après avoir gelé les dotations aux collectivités territoriales en 2013 pour la première fois depuis trente ans, le gouvernement prévoit donc de les réduire en 2014 et 2015 (le Parlement s'est engagé en novembre 2013 à garantir les dotations suffisantes pour l'APA en 2014). La présence de Madame la conseillère générale en charge des personnes âgées à cette tribune aujourd'hui est d'autant plus importante que les départements peuvent aussi être un moteur de l'innovation sur ces champs.
- Deuxièmement, nous avons la chance aujourd'hui d'avoir une ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie, très dynamique. Michèle Delaunay a remis l'autonomie au cœur du sujet en missionnant plusieurs

rapports sur des sujets essentiels¹³⁴. Luc Broussy a remis un premier rapport intitulé *L'adaptation de la société au vieillissement de la population*, en janvier 2013. Il a été suivi début juillet du rapport Mona Lisa qui préconise la mise en place d'une coordination nationale des acteurs du soutien aux personnes âgées courant 2014. Un autre rapport est prévu à l'automne qui devrait faire le point du soutien aux personnes âgées LGBT pour lesquels une progression est tant attendue.

- Troisièmement, la ministre met à juste titre l'accent sur l'autonomie. La crise économique et les réalités démographiques du vieillissement de la population sont deux facteurs incitent les instances décisionnelles vers davantage de prévention auprès des personnes âgées indépendantes, qui sont encore saines d'esprit et de corps. Charge aussi à chacune et à chacun d'imaginer et de préparer son avenir de manière autonome et épanouie.

Il existe aujourd'hui des foyers logements non-médicalisés pour les personnes âgées autonomes, des béguinages et des nouveaux modèles de logements auto-gérés par les résidents tels que la maison des Babayagas.

II – Aiguilleurs aiguilleuses

La présence ici de Thérèse Clerc, notre aiguilleuse nationale, est d'autant plus importante qu'elle milite pour la nécessité de garder son indépendance en tant que personne âgée. Elle a lutté 15 à 17 ans pour créer la maison des Babayagas l'an dernier. Sa réussite et sa détermination nous rappellent avec vigueur que chaque personne peut et devrait agir à tout âge pour planifier son avenir. Les aiguilleurs sont tout aussi importants du côté des personnes âgées dépendantes qui vivent dans un établissement hospitalier pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD). La population des EHPAD est actuellement à 90 à 95 % féminine. Les résidentes y rentrent en moyenne à 85 ans pour une durée moyenne de trois à cinq ans. D'une part, les EHPAD sont régis par une charte de bien-être qui a été mise en place en 2003 à la suite des milliers de décès de personnes âgées l'été de la grande canicule sous l'appellation *Charte des droits et*

¹³⁴

<http://www.social-sante.gouv.fr/documentation-publications,49/rapports,1975/personnes-agees,2021/2014-rapport-sur-l-habitat,16890.html>

*libertés de la personne âgée dépendante*¹³⁵. Peu d'établissements osent innover alors des évolutions sont nécessaires¹³⁶.

D'autre part, comme nous l'avons déjà constaté cette année, l'évolution des mœurs peut également être lente en France. Dans l'univers des personnes âgées, le sujet de la sexualité des personnes en établissement est resté tabou et n'a commencé à être évoqué qu'en 2012, lors d'un premier débat national à ce sujet. Ce débat s'inscrivait dans la prise en compte de la liberté individuelle des personnes âgées en établissement. Un aiguilleur national au sujet de la sexualité est Éric Séguin, le directeur d'un Établissement Hospitalier pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) à Guipavas dans le Finistère. En juin 2013, le prix de la Fondation de France lui a été remis par la ministre Michèle Delaunay pour son travail sur la sexualité des personnes âgées.

Remarquant que près de 30 % des résidentes de son établissement avaient des relations entre elles et que les aides-soignantes étaient confrontées à des commentaires reflétant les besoins sexuels des résidentes, il a engagé une réflexion au sein de l'établissement sur la meilleure manière d'agir. Au lieu d'ignorer cette situation, il a décidé de créer des groupes de paroles sur la sexualité des personnes âgées. Ces groupes étaient ouverts aux aides soignants, aux résidents, à leurs familles, aux élus.

Avec le soutien de la Fondation de France, il a mis en place des modules de formations durant deux ans et demi, et deux conférences sur la sexualité des personnes âgées ouvertes au département. Cela a permis d'ouvrir le dialogue sur la sexualité des personnes âgées en établissement et de questionner non seulement les frontières entre la vie publique et la vie privée en établissement mais aussi les préjugés et la nécessité d'avoir des lieux de discussion pour les équipes qui leur permettent de prendre conscience des filtres que chacun des partis prenant apporte. Ces travaux ont amené à développer une solution innovante de clé permettant de laisser la place à l'intimité physique et au secret en établissement. Dans un contexte national complexe et conservateur, il est donc bon de pouvoir faire appels aux acteurs qui réfléchissent à de nouvelles solutions. Ce qui peut être intéressant pour les départements c'est la mise en commun des bonnes pratiques sur les dispositifs innovants au travers du pays.

¹³⁵ http://www.fng.fr/html/droit_liberte/charte_abrege.htm

¹³⁶ Voir l'avis sur l'effectivité des droits des personnes âgées rendu par le CNCDH le 27.06.13

III – L'action LGBT

Un certain nombre de groupes LGBT ont déjà commencé à se saisir de leur propre avenir et à construire des projets pour sortir de l'isolement et se fédérer. Un excellent exemple à Paris est le groupe des Senioritas qui a été lancé il y a un an et demi au centre LGBT à Paris. Le groupe a commencé grâce à deux femmes assistées d'une bénévole. Aujourd'hui elles sont 50 femmes lesbiennes entre l'âge de 60 et 87 ans. Le groupe s'est constitué petit à petit par bouche-à-oreille. Ce groupe a été primordial pour la santé psychique et physique des adhérentes. Un certain nombre de participantes sont arrivées déprimées, ayant vécu une sexualité placardée et souvent non affirmée et isolée. Le groupe leur a permis de se retrouver, de pouvoir parler librement entre elles de leur sexualité, de vivre leur homosexualité au grand jour et de se sentir plus épanouies. C'est dire toute l'importance de la création d'un espace de discussion non-mixte comme tremplin vers un mieux vivre.

Pour en revenir à l'organisation de la conférence "Vieillir LGBT : Ouvrir la porte au dialogue" dont j'ai été chargée, l'objectif était d'ouvrir le champ de travail au sujet des personnes âgées LGBT entre les personnes âgées, et les associations de personnes âgées LGBT, les professionnels du secteur, les acteurs politiques et quelques organismes étrangers européens et nord-américains.

Parmi les besoins essentiels pointés lors de la conférence en 2012 on peut citer :

- La prise en charge des thématiques LGBTs en maison de retraite et en foyer logement.
- L'intégration des personnes âgées vivant avec le VIH encore discriminées à l'entrée des EHPADs dû au coût de la prise en charge de la trithérapie par l'établissement.
- Le besoin de coordination des associations et des organismes qui soutiennent les personnes âgées souffrant de maladies longue durée.
- Le besoin de formation des personnels tout au long du parcours des personnes âgées – des EHPAD aux CLICS *(Centre Local D'information et de Coordination Sociales) mis en place par les départements qui aident à coordonner les dispositifs destinés aux personnes âgées. En Angleterre il y a eu un effort considérable depuis 10 ans sur la formation des personnels de l'équivalent des CLICS.*
- La création de lieux de vie et de d'activités pour les personnes âgées LGBTs et la possibilité d'imaginer des nouveaux espaces de vies par affinité tel que

suggéré par Geneviève Laroque lors d'un entretien préparatoire à la conférence au printemps 2012.

La fragmentation de nos associations, l'invisibilité des personnes âgées LGBT sur le terrain, leur isolement, le manque de sensibilisation et de formation des institutions et des associations qui régissent les services liés aux personnes âgées sont autant de sujets dont les citoyens et les associations devraient se saisir pour avancer.

Voilà pour l'essentiel de ma contribution à la rencontre de ce jour. Merci pour votre écoute. »

Thérèse Clerc

« J'ai une grosse responsabilité, Madame la conseillère générale, car vous avez un peu affaire à la folle du village : mon expérience de vie, de salariée, de mère de quatre enfants en turbulence conjugale (comme beaucoup de jeunes de leur génération), de grand-mère de quatorze petits-enfants, de fille devant accompagner sa maman vers sa fin, durant cinq années éprouvantes, a fait que concernant mon propre vieillissement je voulais épargner à mes enfants cette charge difficile de vivre avec une mère dépendante à la santé dégradée. Je suis une vieille militante, depuis les années 50 (et Dien Bien Phu et la guerre d'Indochine), et je ne peux vivre et rêver ma vie qu'en collectif, à ce point que j'ai fait don de mon corps à la science, et que je serais enterrée en fosse commune avec les copains de ma génération. Je ne voulais pas vieillir seule chez moi, ni en maison de retraite, mais dans un lieu en auto-gestion. J'ai donc imaginé une maison d'un autre type qui s'appelle "maison des Babayagas". La Babayaga est une sorcière, mais qui aide ceux qui s'aident. Ce modèle m'enchanté ! J'ai écrit le projet de la maison il y a 17 ans. Je l'ai mis un peu de côté il fut un temps, étant engagée pleinement dans le mouvement des femmes qui a été le meilleur de ma vie. Je suis un pur produit de 68, et je continue à penser que le monde de femmes vit sous l'égide du patriarcat. Et où que je me tourne, les hommes sont encore et toujours les dominants, y compris dans les maisons de retraite, même s'ils y sont rares (parce qu'ils meurent souvent avant nous !), et qu'ils y trouvent des mains tutélaires qui ont moins de trente ans qu'eux, qui les soignent et les aident à mourir. Cette maison qui avait été un rêve (et le rêve est un matériau politique), une utopie est aujourd'hui une réalité. C'est une maison autogérée, solidaire, citoyenne et écologique. Nous avons donc créé 21 appartements indépendants avec un espace commun. Sept femmes résidentes sont au-dessous du seuil de

pauvreté. Dans la maison des Babayagas, nous vivons en auto-gestion, en autonomie et en collectivité avec une démocratie participative. Ce terme est exaltant, enthousiasmant au niveau de la parole, mais l'on a toujours beaucoup de mal à l'imposer face aux politiques et il fait toujours l'objet d'un rejet de la part de la société civile. Il y a eu pour cette création des éléments déclencheurs après une longue période stérile : je vais voir mon maire montreuillois M. Jean Pierre Brard, communiste rénovateur et il accepte de soutenir ce projet. Je lui rends hommage, car sans lui la maison n'existerait pas. Avec les copines, nous avons écrit à toutes les institutions, sollicité de multiples rendez-vous. Tout cela, pendant des mois est resté sans réponse... Et puis, arrive alors la terrible canicule de 2003 (18 900 morts en France et 700 000 en Europe). Et c'est d'un seul coup la prise de conscience des politiques de la problématique de l'isolement et de la solitude des anciens. En novembre 2003, il y avait encore des cadavres dans les camions frigorifiques et aucune famille ne les réclamait. Cela est sordide mais cela est un flash sur le monde, et la politique en général. On en est restés médusés... Jean Pierre Brard nous avait fait une lettre "anonyme" pour soutenir le projet, et nous l'avons envoyé au journal *Le Monde*, ainsi que notre projet et divers documents explicatifs que nous avons rédigés. *Le Monde* qui tirait alors à 500 000 exemplaires nous a fait un 1/3 de page ! Tout à coup nous avons eu des mails, des lettres, des coups de téléphone de toute la France. C'était la folie... Cet article a alors débloqué alors des rendez-vous que nous n'avions jamais obtenus avec les politiques et des financeurs. Merci aux médias également. Nous avons été de conseils en conseils, bien reçues partout, en expliquant notre projet dans l'auto gestion, et venant de la société civile. C'est seulement un prêt que nous avons demandé aux politiques. Le budget global se montait à 4 M € dont 2 M € initiaux + 2 M € de prêt remboursé par les loyers. Ont été apportés :

- Mairie de Montreuil : 600 000 €
- Ministère du Logement de Christine Boutin : 400 000 €
- Conseil régional : 400 000 €. Apport important par rapport au projet innovant qui était le nôtre.
- 60 000 € au lieu de 400 000 € initiaux du conseil général, finalement non versés ! "Comment que des femmes... des vieilles, des vieilles gouines ? !". Dixit en pleine réunion du CG par M. Poplin, son président. Stupéfiant lorsque l'on sait que le CG est en charge des personnes âgées.
- DDE : 400 000 €
- Et la participation de 2 caisses de retraites.

La maison a enfin trouvé son financement !

En 2007, nous allions poser la première pierre quand le CG nous annonce qu'il bloque les crédits ! Un coup derrière la tête... On a posé une "fausse première pierre". Puis ensuite changement de mandature à la mairie de Montreuil : Mme Dominique Voynet remplace Jean-Pierre Brard. Il fallut donc tout recommencer : expliquer, palabrer, convaincre à nouveau, etc... Bon, on pose quand même la première pierre en 2001, et nous obtenons le permis de construire en 2012. Les premières résidentes arrivent fin octobre 2012, les dernières sont arrivées cette semaine ! Nous avons gagné, mais l'auto gestion ce n'est pas toujours simple ! Les Babayagas, toutes féministes sont des femmes au caractère bien trempé. C'est la première et seule maison de retraite de ce type en France, il en existe en Europe du Nord, en Allemagne, entre autre.

Nous mettons en place l'université populaire pour apprendre à vieillir autrement : l'UNISAVIE (l'Université du Savoir des Vieux). Nous sommes 17 millions de retraités de plus de 60 ans en France, et nous représentons 63 % de l'électorat. En 2050, le tiers de la France aura plus de 60 ans. Ce nombre important de retraités que nous sommes nous permettra probablement de faire évoluer les activités traditionnelles (et désespérantes !) des maisons de retraite (loto, tarots, radio crochet, boîte de chocolat et repas de Noël...), qui représentent de gros budgets pour les municipalités. Nous voulons changer cela. Nous avons toutes été des femmes intelligentes, imaginatives face aux contraintes de la vie, cultivées, qui n'ont pas toutes de grands diplômes. Pour ce "bien vieillir", nous travaillons avec l'institut Renaudo (santé communautaire) sur de nouveaux critères d'analyse des maisons de retraites, car il convient de changer les critères existants qui disent que la vieillesse c'est la maladie, le soin, le 5^{ème} risque. Nous oeuvrons sur des critères positifs et valorisants : plaisir, bien-être, intelligence, lien social, santé communautaire. Nous avons la chance à Montreuil d'être entourées de créatifs culturels, d'innovateurs, d'alternatifs, dans tous les domaines, tout aussi pertinents les uns que les autres. Le terme "autrement" les incitent à créer, et nous nous voulons "vieillir autrement". Ils représentent tous des partenaires précieux que nous allons associer à nos réflexions. Nous travaillerons donc concrètement à ce changement de vie, pour être dans l'utopie, dans l'innovation sociale. Nous voulons trouver des structures adaptées. Cela pourrait être l'objet d'une autre conférence.

Nous sommes heureuses d'avoir réussi notre projet, mais croyez-moi, c'est un sacré challenge !!! »

« J'apporte en effet quelques compléments à ce que j'ai évoqué tout à l'heure : depuis la conférence de 2012, il y a un véritable mouvement d'ouverture par rapport à la population LGBT concernant son vieillissement.

Par exemple :

- L'intégration d'un paragraphe sur les besoins des personnes LGBT, dans le rapport national rédigé par Luc Roussy, pour la mission autour du vieillissement, qui évoque diverses problématiques : le sida, l'hébergement avec la perspective d'un développement de logements associatifs par affinités.
- Un rapport en avril 2013 sur la prise en charge des personnes vieillissantes vivant avec le VIH/sida rédigé par la direction nationale de la santé. Il peut être consulté en ligne sur le site www.sante.gouv.fr
- Conférence d'Aides en avril 2013 sur ce sujet.
- En juin, la lettre de mission Michèle Delaunay, donnée à trois associations nationales : SOS homophobie, AIDES, et le groupe SOS (l'une des premières entreprises sociales européennes - réseau des EHPAD). Celles-ci sont chargées de remettre un rapport en octobre/novembre prochain, sur les questions du logement, du VIH, de la formation des personnels soignants par rapport à l'homophobie.

Tout cela nous fait penser que nous sommes à l'aube d'une véritable écoute gouvernementale sur ces sujets, qui permet de penser que de nouveaux dispositifs novateurs pourraient prendre place à côté de ceux déjà existants, concernant toutes ces questions. Dans une culture pyramidale comme le nôtre, quand le gouvernement donne une impulsion, souvent ensuite les autres institutions régionales, départementales, territoriales, s'engagent dans ce travail. Cela n'empêche nullement le fait que sur le terrain, c'est à chacun d'agir. Cela me conduit à évoquer le projet sur lequel je suis en train de travailler : la création d'un collectif associatif et institutionnel de réflexion sur le vieillissement et je fais appel à toutes les bonnes volontés. Le but étant de lister et de coordonner sur le terrain toutes les initiatives existantes. Cela se veut être une plateforme où les expériences, les pratiques et les réflexions sur le sujet pourraient être mises en commun. Comme le disait Thérèse, c'est à chaque citoyen de s'emparer de ce sujet, et d'agir ».

Thérèse Clerc

« J'ai oublié de vous parler de la sexualité lors de mon intervention. Randa l'a fait mieux que moi, mais attention à nos beaux discours sur la sexualité. Il y a en effet une sexualité des personnes âgées dont on doit se réjouir, mais nous avons aujourd'hui des témoignages alarmants de responsables associatifs liés au VIH et au sida concernant les personnes âgées (70-75 ans) dont certaines ont eu des rapports intimes mais... sans protection ».

Michèle Philibert

« Frédéric peux-tu, eu égard à tout ce qui a été évoqué précédemment, revenir plus en détail sur les questions de sociabilité, concernant le vieillissement ? Car solitude, isolement, accueil dans les maisons de retraite, sont les grandes peurs majoritairement exprimées (je fais référence au questionnaire de l'Autre Cercle) par les populations LGBT. »

Frédéric Morestin

« C'est à la fois compliqué et simple. Je ne suis pas "Babayaga", mais j'ai la chance de les côtoyer depuis longtemps. Et c'est merveilleux de voir et d'entendre ce que proposent ces femmes par leur projet, car le fait de les approcher m'apprend à la fois quelque chose de moi et d'elles.

Nous avons mis en place ensemble un travail depuis 5 ans sur le corps, et le corps dansé. On se retrouve en ateliers, et nous avons au fil du temps et de nos explorations avec ce vecteur, construit une pensée autour du beau, de l'intime et de la sociabilité. Concrètement : l'acceptation parfois des pertes, et l'acceptation des transformations. Quel espace est réinvesti dans le contact et le toucher. Lorsque je touche l'autre, lorsque l'autre me touche, qu'est-ce que je lui adresse, qu'est-ce que je reçois de sa tendresse ? Thérèse et ses compagnes nous proposent un modèle forgé dans l'utopie, mais une utopie qui pense au bien des autres, à la question du collectif, de l'aide et du bonheur partagé. Au regard d'une société qui s'est basé sur le jeunisme, le productivisme, la propriété de biens, le déploiement d'une richesse dans l'objet détenu. Cela, comme un artefact, nous interpelle sur la question de : "où se situe le bonheur ? ". Merci donc à Thérèse et ses amies de reconvoquer notre humanité : "dans notre projet de vie où se situe notre bonheur, sinon dans notre rapport à l'autre ? ". Elles interpellent aussi la notion de "crise",

sociétale, économique. Nous ramenent alors dans nos interrogations sur notre société, notre planète, à quelque chose de plus profond sur notre finitude. Quel est notre rapport à notre environnement ? Nous forçant peut-être à développer une pensée sur un développement, mais un développement de la "décroissance". Cette piste d'un bonheur qui ne se situe plus dans la possession d'objets, mais dans l'entraide me semble être d'une importance capitale. Ce que portent les Babayagas, c'est une affinité au bonheur partagé ensemble, un espace de la tendresse, une reconnaissance de l'autre qui lui permettent de désirer vivre. Et puis elles nous apportent le désir d'aborder la vieillesse. Il convient en effet de commencer dès maintenant à ne plus penser "qu'est-ce que je vais faire quand je serais vieux ?", mais à accueillir l'acceptation de ce mouvement naturel de la vie, et anticiper tous les questionnements : "qu'est ce que je veux aborder comme projet de vie, quels sont mes désirs, quelle place ai-je envie me donner désormais dans la société, et comment ai-je envie de partager avec les autres ?"

J'interpelle alors l'ensemble de la communauté (en particulier le milieu masculin) sur ses propres représentations (corps jeune, viril, etc...). Un premier travail à mon avis est à mener sur la capacité à s'interroger sur ses représentations, et le peu d'intégration à aborder le vieillissement, afin d'aborder une autre image de celui-ci. J'ai envie de dire aussi que dans cette image, nous pourrions nous demander ce que pourraient nous apporter nos aînés, qui ont une histoire souvent liée au militantisme, à ce partage d'utopies. Aussi, qu'est-ce que la communauté pourrait apporter à des personnes qui sont en état d'isolement et de rupture ? Nous sommes malheureusement forts d'une expérience terrible et éprouvante, celle du VIH/sida, qui nous a donné une capacité à vivre l'accompagnement. Il faut nous en souvenir, l'actualiser et commencer un travail de terrain qui doit prendre en considération les besoins, certes, des personnes gay et lesbiennes mais pas seulement. Nous serions le fer de lance d'une transformation sociétale où globalement la fraternité est significative ».

Question du public

« Y a-t-il réellement une spécificité du vieillissement LGBT ? »

Frédéric Morestin

« Les problématiques sont les mêmes mais certaines plus intenses : isolement supérieur car absence d'enfant, voir rejet du reste de la famille. Problème de

l'acceptation de soi-même et des autres dans son homosexualité et son vieillissement. Les gays et les lesbiennes font toute leur vie un parcours de l'"acceptation". La spécificité de la communauté gay et lesbienne, c'est donc, face au vieillissement, le cumul de toutes les problématiques liées à celui-ci et qui est commun à toutes et tous dans la société, mais aussi ceux importants de l'acceptation personnelle de son et de l'homosexualité. Je suis inquiet aujourd'hui car malgré la progression du vote de la loi du mariage pour tous, je suis triste et envahi d'un sentiment d'indignation sur la visibilité des propos horribles que nous avons pu entendre. Ce qu'il s'est joué derrière la législation, c'est la possibilité pour un certain nombre de personnes de s'être octroyé le droit de dire tout haut ce qui était inentendable intérieurement. La voie a été ouverte à l'expression d'un certain nombre de pulsions de rejet des LGBT et à l'émergence d'un nouveau discours extrêmement virulent émanant d'une tranche de la population française. Travailler sur l'appropriation permettra de mettre à mal ce discours qui est intolérable, et nous avons tant de choses à faire... Je le dis, car globalement on pourrait croire que tout va bien. Mais les jeunes d'aujourd'hui sont nos vieux de demain. Et nous avons à travailler pour la jeunesse de demain. Le combat est loin d'être fini, et globalement ce qui s'est passé ces derniers mois est témoin d'une société française qui est vieille dans sa tête et qui doit encore, malgré l'évolution législative, progresser au niveau des mentalités ».

8^e PARTIE

Archives et centres documentaires LGBT en France, en Europe et aux USA

▪ Pourquoi ce débat ?

Par Christian Deleusse

Simplement parce qu'il valait la peine de le faire, de rassembler ceux qui voulaient venir pour parler de cela. Nous n'avons pas de prétention particulière. Nous posons une question qui est en France un serpent de mer. Que faisons-nous, que ferons-nous avec toutes ces initiatives de rassemblement de documentation ? Des chercheurs nous contactent. De plus en plus d'entre eux ont le désir ou le besoin de venir vers ces documents. Est-il possible que cela continue à être confidentiel ? Que ceci soit découvert par le hasard des circonstances et des relations ? Ne faut-il pas le rendre davantage ouvert ? Ne faut-il pas créer des réseaux qui permettent par internet de savoir que ce qui ne se trouve pas dans telle ville se trouve dans telle autre ? Ne faut-il pas organiser l'hébergement les fonds qui doivent l'être ? Ne faut-il pas encourager la protection et le don des fonds documentaires ? Ne faut-il pas aussi protéger les archivistes, s'ils souhaitent continuer à détenir lorsqu'ils travaillent sur leur documentation et continuent à enrichir sans arrêt la documentation rassemblée.

Nous sommes nombreux à rassembler de la documentation.

Vous êtes nombreux à attendre que quelque chose se passe dans ce domaine. Les présents aujourd'hui témoignent de cette attente. Mais il nous faut penser à tous ceux qui ne sont pas là, quelle est leur attente ? Énormément de documents ne sont pas rassemblés, pour l'essentiel ils ont disparu corps et biens, vendus, brûlés, dispersés par les proches. Avec eux, une grande partie de notre mémoire a disparu. Une partie de cette mémoire pourra être recomposée par des chercheurs, mais une petite partie seulement. Tant et tant de décennies de « notre » histoire sont des trous noirs. Comme des fourmis, les uns et les autres ont rassemblé des documents, patiemment, sur de nombreuses années, des petits rien, mais ces petits rien font sens sur une longue période, mais aussi des documents majeurs qui aujourd'hui sont extrêmement précieux. Il était difficile sur le moment de savoir que le texte du docteur Carpentier, *Six millions de pervers* ou les différentes revues (*Arcadie, Masques, Gai-Pied* et toutes celles qui suivront) auraient de l'importance. Lorsque l'Université d'Été Homosexuelle rassemblait tant de futurs animateurs de la vie militante homosexuelle, qui avait l'idée d'enregistrer et de transcrire leurs propos. À titre personnel, j'ai longtemps communiqué avec Pierre Seel, survivant de la déportation homosexuelle. Je rencontre avec plaisir en ce

moment un nonagénaire marseillais qui est un ancien d'Arcadie, toujours en contact avec André Baudry ! Ce sont des moments privilégiés. Vous avez tous des moments forts à dans votre expérience de collecte de la documentation.

À l'heure d'internet notre demande a-t-elle un sens ? Nous entendons tant de personnes qui nous disent aujourd'hui qu'à l'heure d'internet, ce que nous faisons n'a plus d'utilité. Nous nous interrogeons bien sûr là-dessus, mais nous sommes sûrs qu'internet est justement l'occasion de valoriser et de démultiplier.

Ceux qui sont ici. Il y a parmi les centres de ressources français qui concernent les textes anciens (avec GKC), la mémoire militante des 40 dernières années (avec l'Académie Gay et Lesbienne à Vitry, le centre de documentation de Lyon, Mémoire des sexualités à Marseille), le sida (avec Sida : fonds pour la mémoire), la transidentité (avec l'Observatoire des Transidentités), etc. Il y a les centres de ressources de pays proches ou semblables, d'Amsterdam, de Bologne ou de San Francisco. Leurs exemples sont remarquables souvent, ils peuvent nous montrer la voie.

Les questions que nous vous proposons de nous poser ensemble : Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? Il y a parmi nous ceux qui rassemblent de la documentation. Et ceux qui exploitent ces documents que vous avez organisés et rassemblés. Certains ont su aller chercher des textes beaucoup plus anciens, les textes oubliés de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e.

Que souhaitons-nous ? Chacun doit-il s'organiser seul comme il le peut ? Des réseaux peuvent-ils s'organiser ? Faut-il imaginer une mise en réseau général ?

Mémoire des sexualités c'est quoi ?

- 35 ans de mémoire militante à Marseille certes, mais bien au-delà.
- Textes, articles de presse, documents associatifs.
- Livres.
- Affiches.
- Revues payantes et gratuites françaises collectées systématiquement.
- Des actes des Universités d'Été Homosexuelles au début des années 2000.
- Des documentaires et des films.
- Les donations de telle ou telle personnalité (comme Daniel Guérin) ou d'associations marseillaises.

- C'est une mémoire militante dans la mesure où c'est en tant qu'acteur et que militant que cette mémoire est rassemblée. C'est une mémoire subjective, cette dimension subjective a des limites, mais elle a aussi une richesse.

▪ **Les archives LGBT à la Bibliothèque municipale de Lyon**

Par Michel Chomarat (Bibliothèque municipale, Lyon)

Depuis 2001, je suis le chargé de mission Mémoire de la ville de Lyon et l'un des conseillers de Gérard Collomb, le sénateur-maire de Lyon. Je suis aussi également directeur des éditions qui portent mon nom et de la collection « Mémoire Active » qui ont publié de nombreux ouvrages relatifs aux questions LGBT. En ce qui concerne le sujet qui nous réunit aujourd'hui, je tiens à rappeler - qu'entre autre - j'ai donné mon propre nom à un fonds à consonance encyclopédique, « Le fonds Michel Chomarat », qui a été déposé en 1992 à la bibliothèque municipale de Lyon. Il rassemble plusieurs dizaines de milliers de documents (livres, périodiques, estampes, photos, manuscrits, CD, DVD, etc.) sur les sujets les plus divers. Il s'enrichit tous les jours, que ce soit par des achats, des dons ou des échanges. Pour ceux qui ne connaissent pas la bibliothèque municipale de Lyon ; très rapidement pour la situer, c'est la deuxième bibliothèque de France, après la BNF, elle conserve plusieurs millions de documents dans une tour de 17 étages face à la gare de la Part-Dieu.

Lors de la première Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, le 17 mai 2005, Gérard Collomb m'a demandé ce que l'on pouvait envisager à cette occasion. Afin de pérenniser cette journée dans la durée, je lui ai dit que j'avais dans mes propres collections - à la Bibliothèque de Lyon - énormément de documents, de différents supports, relatifs à l'homosexualité. C'est pour cela que le terme d'archives, en ce qui me concerne, me paraît bien trop restrictif. Je parle plutôt de centre de ressources documentaires LGBT, car se ressourcer - aller aux sources - est un enjeu bien plus décisif notamment pour les jeunes gays et lesbiennes en quête de construction identitaire. Dans mon fonds, on trouve un peu de tout, même des objets ! Normalement les objets sont conservés dans les musées mais lors du premier mariage gay à Bègles en 2004, j'ai ramassé une partie du riz rose que nous avons jeté avec Act up-Paris, sur les mariés à l'issue de la cérémonie et je l'ai conservé...

De la volonté politique

Depuis de nombreuses années, je participe à ce genre de rencontre mais je crois qu'à un moment, au-delà de la réflexion théorique, il faut qu'il y ait une vraie volonté politique pour faire aboutir nos projets. À Lyon, il y a eu cette volonté politique. Il faut aussi, qu'il y ait des moyens financiers et des moyens humains. Et il faut, quand même, qu'il y ait d'abord des collections. Car souvent en France, on fait plutôt l'inverse, on commence à réfléchir sur d'hypothétiques lieux de conservation, on parle de projets plus importants les uns que les autres, on débat sans discontinuer et puis à la fin, rien de concret ! Je parle de mon exemple, je ne sais pas si c'est le bon, mais c'est un exemple qui fonctionne. Le fonds Chomarat fonctionne depuis maintenant 21 ans, c'est-à-dire presque une génération ! Et en ce qui concerne le point G de la bibliothèque de Lyon, il existe depuis 8 ans maintenant.

À Lyon, il y a eu cette rencontre entre un militant-collectionneur, un sénateur-maire, et cette volonté politique d'apporter des moyens. Je ne vous cache pas que l'un des arguments qui a fait pencher la décision politique à Lyon, c'est l'opposition classique province/Paris. Le centralisme parisien, je crois, ses limites. À Paris, depuis plusieurs années, nos amis désespèrent de faire quelque chose : de Jean Le Bitoux hier, à Georges-Louis Tin aujourd'hui, on ne compte plus les préfigurations de centres de documentation LGBT restées lettre morte. En ce qui me concerne, en dehors du collectionneur, j'ai toujours été un activiste gay notamment comme l'un des inculpés en 1977 dans l'affaire du Manhattan (notre Stonewall français) qui, avec l'affaire de Marc Croissant, ont permis d'aller jusqu'à la dépénalisation de l'homosexualité en 1982. J'ai également participé à la révolte des prostituées à Lyon, à l'église Saint-Nizier, en 1975. Quand on est militant, la plupart du temps, on est dans l'urgence, dans le conflit, souvent dans l'affect, et on n'a pas le temps ou la volonté d'archiver, de s'archiver soi-même. Et quand il y a des ruptures, qu'elles soient associatives, affectives ou autres, l'archivage de nos propres actions vient trop souvent après et souvent trop tard. À ce titre, j'interviens très fréquemment dans des situations d'extrême urgence, suite à des ruptures affectives, suite à des décès, suite à des déménagements, ou lors de la disparition de journaux ou la dissolution d'associations. Et j'arrive tant bien que mal avec, excusez l'expression, avec seulement ma « bite et mon couteau », de façon souvent empirique. L'intérêt de la bibliothèque de Lyon, et de cette démarche à la fois publique et privée, c'est son extrême souplesse. Car si vous entrez dans le cadre juridique classique d'une institution, c'est quelque chose

d'extrêmement compliqué. Il faut passer par tout un tas de démarches administratives, plus longues les unes que les autres, qui rebutent, la plupart du temps, les meilleures volontés.

Ce qui se passe aujourd'hui à Lyon, j'aimerais que cela fasse école, je regrette que cela n'ait pas pu se faire notamment à Lille ou à Montpellier avec Patrick Cardon. Mon idée, c'est que dans les principales villes de France, il y ait un centre de ressources documentaires LGBT public et toujours au sein d'une institution de la République. Je suis très ferme sur ce point et pour moi ce n'est pas négociable. La République doit nous reconnaître tels que nous sommes au même titre que tous les autres composants de la société française. À titre d'exemple, à la bibliothèque de Lyon, il y a différents fonds thématiques (chinois, jésuite, Première Guerre mondiale, etc.). De ce fait, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas aussi un fonds LGBT. Pour moi, c'est quelque chose de très important que les fonds de ressources documentaires LGBT se trouvent dans une institution publique, car alors il y a de fait une reconnaissance de notre République, une et indivisible...

De la pérennisation des fonds

Ensuite, deuxième point important : la pérennisation. Quand vous vous occupez d'un fonds, conservé dans une institution vous bénéficiez de fait - c'est le cas de la bibliothèque de Lyon - d'une logistique et des moyens techniques considérables que l'on ne peut pas trouver dans les démarches privées ou associatives. Ainsi à Lyon, je bénéficie d'un service photo, d'une menuiserie intégrée, d'un service communication, d'un webmaster, etc. On ne peut pas être à la fois militant, menuisier et communicant. Pour ceux qui sont militants ou représentants d'association, on doit se tourner plutôt vers des choses qui existent déjà. L'Alcazar, la grande bibliothèque de Marseille ayant cette logistique, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas l'équivalent de ce que j'ai fait à Lyon. J'entends parler de centres d'archives, mais des archives, justement, on en fait quoi ? La promotion, la diffusion passe par quoi ? Ainsi, à la bibliothèque de Lyon, on a organisé des expositions sur Michel Foucault, sur Jean Genet (dont j'étais le commissaire), j'ai aussi créé les assises internationales de la Mémoire gay et lesbienne.

Le festival de films LGBT Écrans Mixtes est également partenaire en projetant des films en présence des réalisateurs. Tout ça se déroule dans un espace public, c'est-à-dire un espace gratuit, ouvert à tout le monde avec une grande amplitude d'horaires d'ouverture. Ce qui est très important, car on nous reproche souvent

notre communautarisme, parfois à juste titre. En 2005, j'ai aussi organisé une exposition sur l'homosexualité dans les collections de la bibliothèque municipale de Lyon intitulée « Follement Gay ! ». Le succès a été au rendez-vous puisqu'on a eu des milliers de visiteurs de tous âges et de toutes origines. À La bibliothèque de la Part-Dieu, la plus importante à Lyon, il passe chaque année un million de personnes. Imaginez-vous, sans moyen, d'avoir des flux aussi importants et aussi divers ? D'autre part, nos expositions concernant la question LGBT sont systématiquement numérisées. Je vous invite à aller sur le site de la bibliothèque municipale de Lyon, vous avez en ligne les expos dont je viens de parler, que ce soit « Follement Gay ! », « Michel Foucault, archives de l'infamie », « Genet ni père ni mère ». Elles sont aussi couplées avec des catalogues papier. Par exemple, je suis en train de préparer celui consacré à Jean Genet qui est venu à Lyon pour faire éditer son œuvre chez Barbezat pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Voilà ce que je voulais dire très rapidement, en rappelant l'exemple lyonnais. D'abord, avant tout, il faut avoir des collections, c'est le minimum pour être crédible auprès de nos différents partenaires. Trop souvent à Paris, on commence par réfléchir. J'ai participé à je ne sais combien de comités scientifiques ou à des colloques qui n'ont abouti à pas grand-chose. Après, il faut qu'il y ait une volonté politique. C'est à nous de créer le rapport de force. Imaginez Jean-Claude Gaudin parmi nous. On ne sait jamais, la vieillesse peut être conseillère... Vu l'état des troupes qui réfléchissent sur les centres de ressources documentaires LGBT en France, en Europe et aux USA, on voit que le rapport de force ne nous est pas très favorable. Il faut aussi négocier, je dirais de façon intelligente car nous sommes chacun d'entre nous ici présents, porteurs d'actions et de vécus très différents. Je suis très heureux d'être ici à Marseille, et je souhaite que Christian de Leusse puisse faire à Marseille la même chose que j'ai réalisée à Lyon. Rêvons un peu : si Lille, Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, étaient mis en réseau, nous aurions alors, une lisibilité, un poids non négligeable, et une vraie synergie !

De l'intérêt du dépôt

Entre les dépôts, les dons et les legs, c'est souvent des débats sans fin dans le monde de la mémoire LGBT. Rappelons que le legs se situe après la mort du possédant, il est définitif comme le don, contrairement au dépôt. En ce qui me concerne, pour mon fonds, il s'agit juridiquement « d'un dépôt à usage », c'est-à-dire à l'usage du public. J'en garde la propriété de mon vivant et il se transformera en legs à mon décès. Le dépôt permet une certaine souplesse, contrairement au don où vous pouvez difficilement intervenir après la démarche. En ce qui concerne le centre de ressources gay et lesbiennes de la bibliothèque de Lyon, il se compose

de deux parties : mon fonds, à connotation patrimoniale, au 5^e étage, et le point G plus axé sur l'actualité, situé au 3^e étage, à l'espace « Société et civilisation ». À ce niveau, vous pouvez ainsi emprunter les livres qui se trouvent, français ou étrangers, contrairement au fonds Chomarat où aucun prêt n'est possible. Il est destiné en priorité aux chercheurs, universitaires, ou journalistes. De ce que j'ai vu aujourd'hui des trois centres documentaires ici présents (Amsterdam, Bologne et San Francisco), j'ai eu l'impression qu'il s'agit d'éléments assez récents alors que dans mon fonds, les pièces, qu'elles soient manuscrites ou imprimées, remontent au 16^e siècle comme par exemple le poème de Ronsard sur Henri III, Roi de France, qui pratiquait les « mœurs des peuples étrangers » ou l'iconographie sur les mignons de ce même roi.

En conclusion

Voilà rapidement ce qui s'est fait à Lyon, j'aimerais que ce soit un modèle, une référence, car cela fonctionne et existe depuis de nombreuses années. Il y a ici présent, parmi nous, un acteur (et c'est le moins que l'on puisse dire) qui a été le premier à créer au monde un centre documentaire LGBT à San Francisco, je veux parler de Gérard Koskovich avec qui j'ai entrepris de fructueux échanges. Il en est de même avec l'Académie Gay et Lesbienne à Vitry-sur-Seine. Lorsque le réseau français aura été créé, nous pourrons envisager une vraie politique d'échanges entre nous. Je suis plutôt hostile à tout concentrer sur Paris car il y a un risque terrible — nous l'avons vu avec Magnus Hirschfeld à Berlin en 1933 — où les nazis, ont, en quelques minutes, détruit l'œuvre de toute une vie. Notre mémoire est extrêmement fragile, elle est entre les mains seulement de quelques militants, pratiquement tous présents ici à Marseille. Nous l'avons bien vu lors du débat sur le mariage gay, nous n'avons rien à attendre de nos ennemis et c'est à nous que revient l'honneur de conserver, de défendre et de restituer notre mémoire et notre histoire !

■ Sida : un fonds pour la Mémoire

Par Michel Bourelly (Directeur de Sida : fonds pour la Mémoire)

Le SIDA a 30 ans. Le fonds pour la Mémoire est un fonds de dotation qui a vu le jour en France fin 2010. Cet après midi dans le cadre de cette Europride phocéenne, je vais vous raconter brièvement pourquoi ce fonds et comment ce fonds, et vous parler de façon plus générale sur la Mémoire et sur l'histoire du sida et leurs enjeux.

Daniel Defert disait à propos d'AIDES :

« Dès le départ, il y a un projet global : celui d'acquérir une expertise sur la maladie et de créer une mobilisation sociale. Tout cela doit être articulé sur une parole des malades pour aboutir sur une mobilisation politique. »

C'est la base de mon engagement, de nos engagements. Après 20 ans de lutte, avec la difficulté de voir disparaître depuis si longtemps des proches, des amis, des connaissances sans que la marque de leur passage puisse s'inscrire ailleurs que dans nos circonvolutions cérébrales, il nous est apparu à quelques-uns évident qu'il était temps de faire quelque chose autour de cette mémoire.

Nous croyons en la valeur historique et pédagogique du témoignage. En un quart de siècle, le monde a connu une épidémie sans précédent, dont les modes de transmission et la rapidité d'évolution, ont généré des luttes et des avancées dans les domaines de la recherche et de la santé, mais également dans celui des droits sociaux et de la reconnaissance politique pour certaines catégories de citoyens. Notre objectif est de donner à entendre les voix de ceux que l'on pourrait qualifier de survivants au regard des 25 millions de personnes qui sont décédées. Il s'agit de s'inscrire dans une démarche historique, et plus précisément « d'histoire orale », c'est-à-dire une démarche où le témoignage prend une valeur historique : rendre compte d'un événement historique pour que l'expérience devienne exemplaire, pour qu'elle serve à lutter contre l'ignorance et l'intolérance. Le fonds est géré avec le soutien d'AIDES comme garant « historique » et « éthique » de la démarche, comme légitime « dépositaire » et « diffuseur » du fonds d'archives constitué. À titre d'exemple, des quantités de témoignages sur les combats des 50 dernières qui ont abouti cette année au MARIAGE pour tous, en passant par la lutte contre le sida (car OUI, le sida a été et continue à être un des éléments déterminants dans le combat pour la reconnaissance de la place des homosexuels

dans la société) sont éparpillés de-ci de-là, et ne sont pas rassemblés dans un lieu unique et centralisé. Depuis des années je collecte, rassemble et dispatche tout ce que nous pouvons avoir les uns et les autres chez nous, ou dans nos locaux, dans nos placards et nos armoires. Est-il normal que le grand centre des archives gaies de Paris n'ait toujours pas vu le jour ?

J'ai choisi AIDES depuis 27 ans pour y lutter contre le sida, j'y ai rencontré mes amours et mes amitiés, j'y ai perdu beaucoup de monde, par le sida ou par d'autres causes. Pour illustrer cette mémoire, et Christian de Leusse ne me démentira pas, (car en 1987 déjà et bien avant d'ailleurs, il était là et j'étais avec AIDES sur un stand aux UEEH), faire de la prévention dans ces années-là, parler du sida (à 25 ans), ce n'était pas facile. Organiser une réunion des commerçants gay en 1987 à Marseille (ce que j'ai fait avec Gérard Bourgue alors vice président d'AIDES) ce n'était pas réaliste, si peu réaliste que personne, je dis bien personne n'est venu. Faire des permanences dans un bar gay (le Kempson) ce n'était vraiment pas cool, les dimanches soirs de 18h à 20h, cette sensation d'être un fantôme, faisait froid dans le dos. C'était même parfois désespérant, comme au salon de l'étudiant en 1987 où la responsable de la communication de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille, qui nous avait prêté un stand, est intervenue auprès du président d'AIDES car j'avais l'intention de distribuer... des préservatifs.

Depuis cette période tout a changé. Des traitements sont apparus, plus efficaces, mieux tolérés, de nouveaux outils de prévention aussi, associables, cumulables pour plus de sécurité... et pourtant plus on sait qu'on a les moyens techniques d'arrêter l'épidémie, plus des embûches sont jetées à travers le monde, le long du chemin de la fin de la maladie. Discriminations en tous genres, pénalisations des gays, des usagers de drogues, des travailleuses et travailleurs du sexe et même de leurs clients. Tout est fait pour que cela ne fonctionne pas.

Dès le début des années sida, le préservatif fut présenté comme le seul « vaccin » contre le sida. Mais vous le savez, il y a toujours des anti-vaccins alors dès que des bribes de traitements pouvant stabiliser l'évolution de la maladie virent le jour, certains revendiquèrent le fait de ne pas porter le préservatif, soit parce qu'ils ne voulaient pas, soit parce qu'ils ne pouvaient pas, soit qu'ils ne le revêtaient pas toujours. C'est alors que dans les mouvements de lutte contre le sida une scission nette vit le jour, d'un côté des tenants du TOUT PRÉSERVATIF façon Eliot Ness, de l'autre les VOLONTARISTES façon Roosevelt. Pendant des années les premiers ont vilipendé, insulté et indexé ceux qui n'étaient pas dans le bon chemin tels des intégristes lapidant les femmes adultères ; alors qu'en face, parfois

artisanalement, sans un soutien clair et net de l'État ni même parfois au sein de nos organisations, on essayait de créer des lieux de réflexions et des outils pour diminuer les risques de contamination par voie sexuelle. Puis la science a démontré que les traitements diminuaient considérablement les risques de transmission. Et pourtant, on retrouve encore ces mêmes résistances, ces mêmes volontés de dénigrer ou stigmatiser ceux qui se protègent ou souhaitent se protéger différemment (avec un traitement préventif) et non pas avec un préservatif. Tous les arguments possibles et imaginables sont inventés ou avancés :

- ça ne marche pas à 100 %, car bien sûr chacun sait que 100 % d'efficacité c'est monnaie courante en médecine, chacun sait qu'un préservatif n'éclate jamais...
- la PreP (prophylaxie pré-exposition) va faire diminuer la prévention « conventionnelle » et faire remonter l'épidémie : faux, la prévention combinée, comprenant la PreP, fait diminuer les risques de contamination dans une communauté donnée et cela a été constaté chez les gays à San Francisco
- les « ostracisants » iront jusqu'à donner des surnoms injurieux à ceux qui utilisent la PreP : « TRUVADA SLUT » (« *salope sous Truvada* »), engageant n'est-ce pas ?

Je propose à tous ceux ont un avis arrêté, tranché, définitif et opposé à cette voie supplémentaire de réduction des risques, de venir en mission en Afrique auprès de jeunes gays qui tous les jours s'infectent et à qui on ne propose depuis des années que de dérouler un préservatif sur un manche à balais tronqué en guise d'apprentissage de la prévention exclusive. Je leur propose de venir parler de l'utilisation inconditionnelle de préservatifs qui sont en quantité insuffisante ou conservés en plein soleil à 50 °C en l'absence de gel dans des pays où l'homosexualité est pénalisée et où il suffit de boire du Bailey's pour être considéré comme gay et être emprisonné. Je leur propose de venir leur dire que ne pas utiliser de préservatif c'est être un fou furieux, un inconscient voire un assassin. Je leur propose de venir leur dire qu'il est hors de question qu'ils aient accès au traitement préventif car cela ferait d'eux des « salopes sous Truvada ». Je leur propose de venir leur annoncer leur séropositivité. Ces séropositivités sont la résultante de certitudes d'acteurs du Nord et des croyances des politiques du sud. Le sida, a hélas encore de beaux jours devant lui.

▪ Le « T » dans la Mémoire et dans les Archives

Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille.

On le sait, mémoires et archives sont indissociables. Dans le cas français, mais on imagine que c'est aussi le cas ailleurs, l'histoire des personnes trans est encore écrite par des *non-trans*. On sent que le danger est d'obtenir des archives uniquement « médicales ». Hier encore je parlais avec le psychologue clinicien Tom Reucher¹³⁷ du projet *Vigitrans* qu'il était prêt à porter. Ce projet d'archives trans n'a finalement jamais vu le jour et nous avons peine à l'imaginer aujourd'hui. Pourtant, ce projet nous est nécessaire. Nous devons pourtant œuvrer pour une histoire investie par les personnes trans, pour toutes les personnes trans. Notre histoire doit être trans mais pas que trans nous le savons aussi. Et les transversalités entre nos différentes cultures plaident aussi en ce sens.

Autre point qui plaide pour la nécessité d'archives trans : une mémoire se perd en partie même si nous pouvons nous appuyer sur les travaux de Meyerovitz¹³⁸, de Namaste¹³⁹, de Foerster¹⁴⁰, entre autres. On ne parvient à fixer qu'en partie cette réalité méconnue qu'est la culture cabaret transgenre en tant que réseau d'entraide avant la psychiatrisation de nos existences. C'est un exemple parmi d'autres.

Nouvelle approche, ma propre recherche, avec mon exploration de la mémoire de l'audiovisuelle à l'Institut national de l'audiovisuel. Cette mémoire n'est pas nôtre disons-le clairement. C'est une mémoire à analyser. Il y a un enjeu méthodologique à pouvoir utiliser ces matériaux. J'ai réuni plus de 800 documents

137 Voir son site en ligne, URL : <http://syndromedebenjamin.free.fr/tree-menu/menusite2.htm>

138 Meyerowitz Joanne, *How Sex changed. A History of Transsexuality in the United States*, Harvard University Press, Cambridge-Cumberland, 2002, 400 p.

139 Namaste Viviane, *C'était du spectacle ! : L'histoire des artistes transsexuelles à Montréal, 1955-1985*, McGill Queen's University Press, Montréal, 2005, 288 p. ; *Sex Change, Social Change : Reflections on Identity, Institutions, and Imperialism*, Women's Press, Canadian Scholars' Press, Toronto, 2005, 136 p.

140 Maxime Foerster, *Elle ou lui ? Une histoire des transsexuels en France*, La Musardine, Paris, 2012.

audiovisuels de 1946 à nos jours. Aucun ne relate une mémoire trans sans poser de nombreuses questions à la recherche, en termes d'analyse et de recontextualisation.

J'ai beaucoup pensé au travail de Vito Russo, quand il publie *The celluloid closet*¹⁴¹ en 1981, démontrant non seulement comment l'homosexualité est représentée au cinéma mais comment elle a passé des filtres et la censure. Il décrit son évolution et la force de cette présence. Car, on se rend compte que nos subcultures LGBTQI font bien partie de la culture commune. Mais nous savons qu'il nous faut la retravailler et non les diffuser sous une forme brute.

Je peux aussi donner l'exemple de *La transyclopedie*¹⁴² : un ouvrage collectif autant qu'un travail d'inventaire que nous voudrions inscrire dans une culture commune. Mais le travail va être de longue haleine. Il est encore fréquent que nos amis LGB établissent des bibliographies compilant les ouvrages de nos « experts » – écrits souvent marqués par une transphobie non dissimulée. Et l'on se retrouve à voir nos « détracteurs » plus cités que nous-mêmes alors que nous produisons désormais... Nous plaidons pour des archives communautaires qui soient respectueuses aussi bien l'action associative que la production l'universitaire. Et, ce pourrait être déjà un point de départ.

Je vais conclure sur deux points. En premier lieu sur l'idée du mariage dont nous nous amusons tout à l'heure. Je veux bien me marier mais pas sans avoir étudié le contrat de mariage auparavant (réf. à l'histoire particulière du centre d'archives Arc-en-ciel). Enfin, je veux remercier l'Académie Gay et Lesbienne, car j'ai ressenti une plus grande joie à voir mon premier ouvrage¹⁴³ référencé dans leurs archives que de le voir apparaître dans des catalogues commerciaux.

Un mot décrit mon ressenti : fierté.

141 Russo Vito, *The Celluloid Closet: Homosexuality in the Movies*, It Books, réédition de 1987.

142 Thomas Maud-Yeuse, Alessandrin Arnaud, Espineira Karine (dir.), *La Transyclopedie*, Éditions des Ailes sur un tracteur, 2012.

143 *La Transidentité, de l'espace médiatique à l'espace public*, L'Harmattan, collection Champs Visuels, 2008.

■ L'homophobie intellectuelle ou études et archives LGBT : bref historique d'une manie

Par Patrick Cardon, chercheur auprès de l'association GayKitschCamp,
Montpellier : <http://gaykitschcamp.blogspot.fr>

Archéologie

Rassembler des documents sur les sujets LGBT ne date pas d'hier. Parmi les doléances des *Enfans de Sodome à l'Assemblée Nationale*¹⁴⁴, un des pamphlets de 1790 que nous avons réédité à l'occasion du bicentenaire de la révolution française, puis repris en 2002 sous la forme d'un guide gay de cette époque, nous notons : **art. vi**

« Il sera mis incessamment sous presse et dans le plus court délai possible, un manuscrit sauvé de l'embrasement de Sodome, ayant pour titre : *Traité élémentaire de l'Antiphysique, ou Abrégé théorique de cette manie, à l'usage des Prétendants et des jeunes Bardaches : quatre des plus anciens de l'Ordre seront tenus d'en soigner l'impression.* »

Je ne connais pas l'aboutissement de ce projet qui était peut-être présenté à l'époque comme farfelu. Pourtant, peu d'années auparavant (1785), le philosophe libéral britannique Jeremy Bentham, rédigeait un essai sur la pédérastie. Cet essai ne fut imprimé aux USA qu'en 1978 par le chercheur Louis Crompton et traduit et publié par nos soins en 2000¹⁴⁵.

Il faudra attendre 1885 pour que paraisse une étude qui tentera de faire la synthèse des connaissances de l'époque. Ce sera une partie de « l'Essai terminal » des *Mille et une nuits* de Richard Francis Burton dont la traduction en français est en cours.

C'est à la fin XIX^e que cette passion de collecter ces documents s'affirme et c'est pour cette raison qu'une de nos périodes préférées de réédition est la fin de ce siècle marqué par cette volonté de réunir des témoignages sur ces Enfants de Sodome qu'on préférera appeler dorénavant des invertis et des pédérastes,

144 *Les Enfants De Sodome à l'Assemblée Nationale* (1790), QuestionDeGenre/GKC, 2005.

145 Jeremy Bentham, *Essai sur la pédérastie* (1785), QuestionDeGenre/GKC, 2003.

termes qu'adopteront autant les sciences médicales qui s'intéressent beaucoup au sujet, pour établir leur autorité naissante, que les écrivains avec qui ils collaborent parfois.

En Allemagne, Richard von Krafft-Ebing publie en 1886 *Psychopathia Sexualis*, qui sera publié en 1895 par les éd. Carré sous le titre d'*Étude médico-légale, psychopathia sexualis : avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*. C'est bien en Grande-Bretagne que le Dr Havelock-Ellis écrit huit volumes d'*Études de psychologie sexuelle* mais c'est aux USA, et pour un public averti, qu'ils sortiront en 1898. Le volume sur l'inversion fut écrit en collaboration avec le poète John Addington Symonds. Ce sont surtout des études de cas. Pour les études littéraires, il faudra attendre, en France, le Dr Lacassagne, qui accueille, dès 1894, dans ses *Archives d'anthropologie criminelle* de Lyon, les papiers sur l'unisexualité de l'écrivain d'expression française et d'origine russe Marc-André Raffalovich, installé à Londres. En 1897, ses modestes « notes et observations » deviennent des « annales » puis des « chroniques » de l'unisexualité¹⁴⁶.

Mais c'est Magnus Hirschfeld qui jouera probablement le rôle le plus important : en 1897, il fonde un comité scientifique humanitaire. Deux ans plus tard, Hirschfeld publie la revue *Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen (Annales des sexualités intermédiaires et en particulier de l'homosexualité (1899-1923))*. En 1919 il fonde le premier Institut de sexologie et participe aussi au scénario du film *Différent des autres* de Richard Oswald. En 1921, il initie la création d'une Ligue mondiale pour la réforme sexuelle. Le 6 mai 1933, le premier autodafé nazi est pour ses bibliothèques. Réfugié à Nice, il y décède en 1935, le jour de son anniversaire. Il faut attendre 2010 pour que le mémorial de la Déportation Homosexuelle et des collectifs niçois lui rendent hommage en publiant un opuscule et en déposant une gerbe sur sa tombe alors que depuis 1990, nous rééditions ses *Homosexuels de Berlin* ¹⁴⁷. Notre troisième édition, de 2001, comporte un dossier conséquent sur l'aventure extraordinaire de cet homme et en tête-bêche un état des lieux lesbiens de Berlin en 1928 par Ruth Margarete Roellig.

146 Cf. *Discours littéraire et scientifique fin-de-siècle dans les Archives d'anthropologie criminelle (1886-1914) autour de Marc-André Raffalovich*, Orizons, 2008.

147 Magnus Hirschfeld, *Les Homosexuels de Berlin. Le Troisième Sexe*, traduit et publié en France en 1908 par les éd. Rousset, rééd. Magnus Hirschfeld /Ruth Maria Roellig, *Les Homosexuels et lesbiennes de Berlin*, 1908, QuestionDeGenre/GKC, 2001.

En France, on ne fait pas que publier, on archive aussi d'une manière privée en vue ou non de publication. Il existe par exemple des fonds privés comme celui déposé à la bibliothèque municipale de Troyes de Georges Hérelle qui avait traduit et annoté l'ouvrage du philologue allemand Meier, *l'Histoire de l'amour grec dans l'antiquité*, paru en 1837, traduction qu'il avait publiée sous un pseudonyme (L. R. de Pogey-Castries) en 1930, « augmentée d'un choix de documents originaux et de plusieurs dissertations complémentaires ». Or, ce manuscrit « Nouvelles études sur l'amour grec¹⁴⁸ », resté inédit, n'est pas la simple expression d'une nouvelle curiosité intellectuelle induite par cette traduction, c'est au contraire parce qu'il s'intéressait à ce sujet qu'il a traduit l'ouvrage de Meier. D'ailleurs l'un des trois dossiers de travail rassemblés sous la cote 3257 et intitulé de sa main « Manuscrit sur la pédérastie » a été élaboré à partir des années 1884, donc bien avant la publication de la traduction de *l'Histoire de l'amour grec*. [Bibliothèque municipale de Troyes].

Claude Courouve, en 1975, est à l'origine des premières bibliographies qu'il publie dans la collection des « Archives unisexuelles ou des homosexualités » dans le cadre de l'ALEPH (Association Laïque pour l'Étude du Problème de l'Homosexualité) puis, en 1977, dans celui du Centre d'information et de documentation de l'homosexualité. En 1985, il publie un *Vocabulaire de l'homosexualité masculine* chez Payot. Au début des années 1980, Franck Arnal, historien, directeur de publication de *Gai Pied* découvre le fonds de Toulon. Valdo Bouyard et Henri Amouric d'Aix-en-Provence commencent à dépouiller les fonds d'Aix et surtout de Marseille (travaux non publiés). Les histoires régionales sont encore les parents pauvres de l'histoire LGBT française¹⁴⁹. Le fonds *Gai Pied* détenu par Gayvox n'a pas trouvé le moyen d'être exploité. Le dernier essai de financement par internet à l'initiative de Jérémie Patinier des éditions LGBT Des ailes sur un tracteur a échoué.

148 On ne le retrouvera malheureusement pas non plus dans l'essai de Clive Thomson, Georges Hérelle : archéologue de l'inversion sexuelle "fin de siècle". Préface de Philippe Artières, Editions du félin, 2014

149 On notera une évolution favorable — limitée au militantisme — avec les travaux de Jeanne Robineau (Rennes), Michael Sibalis (histoire des Groupes de Libération Homosexuelle) et Antoine Idier (Lyon).

Tentative parisienne

L'APCADHP. On trouvera sur le site de l'Académie Gaie et Lesbienne¹⁵⁰, tous les éléments des péripéties puis l'échec d'Association de Préfiguration d'un Centre d'Archives et de Documentation Homosexuelles de Paris (AP CADHP) confiée à Jean Le Bitoux avec le soutien de la seule ville de Paris pour 100 000 €. J'ai participé aux réunions régulières organisées aux Archives départementales de Paris en 2006 jusqu'à ce que le bureau de cette association de préfiguration refuse de donner quittance de ses comptes. Malgré cela et sans concertation, on apprend que L.-G. Tin est délégué à un nouveau projet par le maire de Paris, ce que me confirme le secrétaire à l'adjoint de la mémoire. La situation est donc bloquée alors que fin 2005, je proposais, contraint de fermer celui de Lille, mon centre de doc clé en main. Poussé à la retraite par le ministère de l'Éducation nationale en 2002 (2 ans avant la loi contre les discriminations homophobes), il a fallu que je sauve ma peau et donc je liai ce projet à un emploi qui m'aurait été dévolu. Cette proposition légitime n'a toujours reçu que des réponses grossières.

En 2010, L.-G. Tin organise l'Institut Arc-en-ciel en instituant deux comités, un comité d'associations et un comité scientifique. Depuis, tous sont aux abonnés absents. L.-G. Tin ne répond pas aux messages depuis 2 ans et lorsque j'ai demandé par le même moyen l'an passé à chacun des élus si l'un d'eux se rendait à Rotterdam pour une rencontre internationale sur les archives où se rendait l'Académie Gay et Lesbienne, je n'ai reçu qu'une réponse négative d'un Américain. Ma conclusion est que les personnes nommées et élues ne sont aucunement motivées par les archives et qu'ils/elles l'ont été non pas pour créer un centre d'archives mais au contraire pour bloquer toute initiative en ce sens.

Tentative en région

À Montpellier, où je pensais pouvoir contribuer à sa réputation jumelle avec celle de Lille de seconde ville gay de France, tout le monde a fait la sourde oreille malgré le soutien déclaré du collectif contre l'homophobie et de la lesbian and gay Pride. Une responsable de la bibliothèque est allé jusqu'à me désigner une fille

150 <http://www.archiveshomo.info>

voilée pour me dire : c'est cela que vous voulez ? (soupçon de communautarisme). Je fais publier ma déception dans le *Midi Libre*¹⁵¹, ce qui n'a pas eu l'heur de plaire. Côté financement de livres, les aides ne vont qu'aux projets économiques générateurs d'emplois, ce qui ne convient pas aux associations à but non lucratifs. Ce n'est qu'après 6 ans d'existence que GayKitschCamp a enfin pu être reconnu comme éditeur en région Languedoc-Roussillon ! Au niveau national, le Centre national des Lettres n'aide que les publications ayant externalisé leur diffusion/distribution.

Il ne restait plus qu'à répondre à l'opportunité qu'offrait Michel Chomarat, chargé de mission Mémoire de la ville de Lyon, qui avait réussi à obtenir un demi-poste pour le point G de la bibliothèque municipale de Lyon¹⁵². Il attendait ma candidature. Il me téléphone pour me dire que la balance pencherait vers moi si j'acceptais de joindre mon fonds au sien. Nous avons mangé plusieurs fois ensemble et à Lille et à Lyon, et nous semblions d'accord. Mon travail sur le fonds Lacassagne de Lyon (ma thèse) avait bénéficié d'un numéro spécial de sa très élégante revue *Mémoire gaie* (2001) et ma participation aux assises de 2002¹⁵³ était parue... Ma candidature fut refusée sans qu'on ne m'en donne aucune raison, ni de la part des membres du jury ni de la part de Michel Chomarat.

Autre occasion, le MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) de Marseille. Nous devons prendre part à l'exposition « Le Bazar du genre. Masculin/féminin en Méditerranée » présentée par Denis Chevallier mais cette participation fut annulée au dernier moment. Nous attendons toujours le rapport que le directeur M. Muzzarelli a demandé à ses collaborateurs sur ma proposition de collaboration. L'un d'entre eux me déclare qu'il est déjà chargé du fonds SIDA et un autre que le dépôt d'un fonds ne peut pas être lié à un emploi. Des rencontres sont promises mais toujours reportées. Les tractations continuent...

Conclusions provisoires

La population LGBT ne souffre pas que d'homophobie physique basée sur les insultes, les coups et les blessures. Elle est victime aussi d'homophobie

151 *Midi Libre*, 24 février 2007.

152 <http://www.bm-lyon.fr/lepointg>

153 *Mémoire gay* : actes des premières assises nationales, bibliothèque municipale de Lyon, 2002.

intellectuelle. Elle a droit à la compassion (sida, homophobie, discrimination, extermination) mais pas à la mémoire ordinaire que pourrait conserver un organisme semblable à un ethnopole. Mais ethnopole suppose que la population LGBT soit vraiment considérée comme une population autre qu'à risque (comme on dit pour la transfusion sanguine) mais une population à part entière avec aussi sa culture du plaisir.

Grossièrement, deux conceptions du mouvement LGBT se sont affrontées ces dernières années qui ont leurs racines bien avant : une conception victimiste qui s'est traduite par la reconnaissance puis le financement d'associations contre les discriminations et pour le souvenir des déportés ; une conception de l'histoire des plaisirs qui a dû, comme autrefois, se mettre à la remorque d'un mouvement féministe de plus en plus moraliste (pudibond, anti prostitution et anti pornographique) et qui s'est engouffré dans la théorie du genre ouverte par les LGBT en éliminant peu ou prou ces derniers. Ces deux conceptions, qui auraient dû se compléter (l'une pour la résistance et l'autre pour la vie, l'espoir), ont été instrumentalisées certainement de l'extérieur par les institutions mais surtout par les acteurs eux-mêmes.

Gaykitschcamp

Devant cette paralysie, GayKitschCamp a exposé la mémoire LGBT à Lille, de 1991 à 2006, grâce à des collectivités locales de gauche qui finançaient ses activités alors que les associations de Paris ne recevaient aucune aide de ses élus majoritairement de droite. Elle fut une des premières avec la ville de Tours à reprendre la tradition des festivals de films LGBT. Après avoir présenté des centaines de films au cours de son festival ou des semaines culturelles GayPride, GayKitschCamp se limite actuellement dans le cadre des éditions QuestionDeGenre/GKC à la réédition scientifique d'ouvrages introuvables de l'histoire LGBT au rythme de 3 ou 4 par an suivant les disponibilités et les motivations de ses collaborateurs.

Ligne éditoriale

Depuis 1989, la ligne éditoriale des éditions QuestionDeGenre/GKC est de remettre à la disposition des chercheurs, des étudiants et des amateurs d'histoire littéraire homosexuelle, des textes devenus introuvables. Très en phase avec

l'actualité, elle a publié à l'occasion du bicentenaire de la révolution française un ensemble de pamphlets réunis sous le titre du premier : *Les Enfants de Sodome à l'A. N.*, 1790.

Une des premières collections a été la collection « Université » qui rendait compte des conférences à la Sorbonne, organisées par le groupe de recherches et d'études sur les homosexuels dirigé par Rommel Mendès-Leite, l'inventeur en France de la question du genre développée dans *Homosexualité & lesbianisme : mythes, mémoires, historiographes*¹⁵⁴. D'autres titres parurent sur l'histoire et la sociologie. L'un fut le premier à traiter courageusement les relations entre *Homosexualités et Sida*¹⁵⁵ (1991). Mais les chercheurs universitaires se virent bientôt proposer des collections chez une maison d'édition assurant une diffusion plus large : L'Harmattan. De nombreux textes n'intéressant pas les universitaires restaient à dénicher ou à interpréter. Mirande Lucien se spécialisa dans la redécouverte de l'écrivain belge Georges Eekhoud, effort couronné par l'exposition récente autour des Gay Games d'Anvers ; Thierry Martin continuait à révolutionner l'approche de genre de la littérature médiévale et faire accepter le double langage du jobelin de ses *Trois Essais sur la littérature médiévale*¹⁵⁶ à sa traduction moderne de la *Farce de Pathelin*¹⁵⁷.

Plus récemment, à l'occasion du mariage pour tous, *M. Antinoüs et M^{me} Sappho*¹⁵⁸ de Luis d'Herdy, 1899 présenté par Marie-France David-de Palacio et qui eut la faveur d'un édito du *Monde des Livres* ; de même et en réponse à la « Manif pour tous », la réédition du *Rapport contre la normalité*¹⁵⁹ du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire de 1971. QuestionDeGenre/GKC publie aussi des textes contemporains, tel le premier témoignage tunisien autobiographique de l'écrivain récemment décédé (Eyed Chékib-Djaziri, *Un Poisson sur la balançoire* et *Une promesse de bonheur*¹⁶⁰). En juin, Marie-France David-de Palacio réitère en

154 *Homosexualité & lesbianisme : mythes, mémoires, historiographes* : actes du colloque international, Sorbonne 1^{er} et 2 décembre 1989. Cahiers GKC 1990 (3 volumes) ; *Un Sujet inclassable. Perspectives sociologiques, juridiques et littéraires des homosexualités*, Lille, GKC, 1994.

155 Michael Pollak et al., *Homosexualités et sida*, actes du colloque international, 12 et 13 Avril 1991, GKC, 1991.

156 Thierry Martin, *Trois Essais sur la sexualité médiévale*, QuestionDeGenre/GKC, 2000.

157 Triboulet, *La Farce De Pathelin*, QuestionDeGenre/GKC, 2011.

158 Luis d'Herdy, *M. Antinoüs et Mme Sappho* (1899), QuestionDeGenre/GKC, 2013.

159 FHAR, *Rapport contre la normalité*, QuestionDeGenre/GKC, 2013.

160 Eyed-Chékib Djaziri, *Un Poisson sur la balançoire ; Une Promesse de douleur et de sang*, QuestionDeGenre/GKC, 1998.

présentant, cette fois-ci avec Patrick Cardon, *La Fille manquée*¹⁶¹ de Han Ryner (1903). Pour la rentrée est prévue la réédition du *Troisième Sexe* de Willy (Henry Gauthier-Villars) (1927) qui ouvrira une série de publications de sa « fabrique » signées Menalkas (*Ersatz d'amour*, 1923 et *Le Naufragé*, 1924, deux volumes pour un même roman d'amour entre un artiste français et un officier allemand pendant la première guerre mondiale), ainsi que d'autres ouvrages relevant de la littérature « art déco », des *Fredi* de Max des Vignons (*Fredi à l'école*, *Fredi en ménage* et *Fredi s'amuse*, 1929-1930) dont la réunion des dessins réservés aux éditions de luxe a nécessité la collaboration de trois collectionneurs internationaux, jusqu'au *Poiss' d'or* d'Alec Scouffi (1929), auteur d'origine égyptienne mort assassiné dans son appartement ainsi que Patrick Modiano le raconte dans ses *Boutiques obscures*, en passant par *Ces Messieurs du Sens interdits* de Marilli de Saint-Yves (1933) et pourquoi pas *Chez les mauvais garçons* de Du Coglay (1937) ? En ce qui concerne les rares fictions contemporaines que nous éditons, nous avons choisi l'étonnant séjour au Maroc de *Aller sans retour pour Tanger* 162 de Pierre Morvilliers. Le 80^e numéro devrait paraître à la fin de cette année. Il s'agit d'une bibliographie homosexuelle de 1927 présentée allègrement par le premier mari de Colette, Willy sous le titre de *3^e Sexe*. Willy n'étant pas gay mais de culture gay, il nous faudra utiliser toute la panoplie de l'approche genre qui est la caractéristique de GayKitschCamp depuis ses débuts en 1991 pour retirer des pépites de ce chantier en cours, celui annoncé par le FHAR en 1971 : « une vision homosexuelle du monde » (et sa révision des canons hétérocentrés).

QUESTION FINALE : combien de livres devra-t-on encore éditer pour enfin être pris, un jour, au sérieux ?

161 Han Ryner, *La Fille manquée* (1903), QuestionDeGenre/GKC, 2013.

162 Pierre Morvilliers, *Aller sans retour pour Tanger*, QuestionDeGenre/GKC, 2013.

▪ **Montrer le passé queer : Le cas du musée historique LGBT¹⁶³**

Par Gérard Koskovich (Musée LGBT de San Francisco)

Dans le quartier de Castro à San Francisco, une devanture, dissimulée entre un bar gay dansant et une pharmacie pourrait, au premier coup d'œil, sembler n'être rien de plus qu'un banal commerce du quartier. Pourtant l'établissement en question a attiré les médias internationaux et 10 000 visiteurs à travers le monde depuis janvier 2011. C'est à ce moment et à cet endroit que le Gay, Lesbian, Bisexual, Transgender History Museum a ouvert ses portes. Sur une surface de seulement 150 mètres carrés, cet espace est loin d'être monumental. L'intérêt ne vient clairement pas de la taille. L'une des clés pour comprendre l'attention que le musée a suscité est l'invisibilité générale de l'expérience LGBT dans les lieux publics où les sociétés transmettent leurs histoires ; une deuxième est la reconnaissance croissante, de la part tant des personnes LGBT que des non-LGBT, du fait que cette absence est préjudiciable puisqu'elle renforce notre marginalisation sociale et culturelle. À partir de ces facteurs, l'ouverture d'un musée queer, où qu'il se situe, mérite d'être remarquée. Dans le cas du musée d'histoire LGBT, les circonstances spécifiques à San Francisco ont également joué un rôle. Le musée est financé par la GLBT Historical Society, un centre d'archives fondé en 1985. Aujourd'hui, j'aimerais, devant vous, donner un sens à l'interconnection qui lie le travail des archives et celui du musée. Je soulignerai aussi la généalogie du musée, j'aborderai ses programmes et ses publics et j'évoquerai la cause défendue dans notre travail.

¹⁶³ « **Putting the Queer Past on Display - The Case of The GLBT History Museum** » par Gérard Koskovich
- Texte présenté au Forum Euroméditerranéen LGBT du Collectif IDEM pour l'Europride 2013, à Marseille.
Copyright © 2013 Ray Gerard Koskovich; tous droits réservés. Ne peut être publié, mis en ligne ou toute autre forme de diffusion sans autorisation écrite. Contacter Gerard Koskovich à l'adresse mail : gkoskovich@gmail.com.

Historical Context

Le LGBT History Museum est l'une des premières institutions de ce genre, mais certainement pas la plus ancienne. D'après mes informations, une recherche historique systématique sur le sujet devrait être publiée, mais l'on peut déjà identifier un ancêtre lointain. Le premier effort connu pour combler le vide du queer dans le monde des musées date de 1919, lorsque le Docteur Magnus Hirschfeld (1868-1935) créa l'Institut pour la science sexuelle à Berlin.

L'une des initiatives les plus visibles de l'institut consistait en un musée interdisciplinaire mettant en lumière la diversité des identités sexuelles, leurs habitudes et leurs comportements à travers le monde. Bien que les vitrines ne soient pas uniquement dévolues à ce que l'on appellerait aujourd'hui les personnes LGBT, elles donnent une place de choix aux vies des homosexuels et des transgenres, en faisant d'elles, pour la première fois, un sujet de représentation au sein d'une salle de musée. Le musée avait aussi pour fonction de donner un visage public à l'une des autres initiatives majeures de l'institut : ses archives et sa bibliothèque de recherche.

L'Institut pour la science sexuelle fut détruit par les nazis peu après l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933. Mais sa mémoire a perduré à travers l'impulsion qu'elle a donnée aux archives LGBT établies dans différents pays à partir de l'ère de la libération homosexuelle, au début des années 1970. En tant que membre fondateur de la GLBT Historical Society, je peux témoigner que nous étions très certainement conscients de faire partie d'un vaste mouvement archivistique pensé en partie pour réparer la perte de l'Institut de Hirschfeld. Notre musée et nos archives à San Francisco ont par conséquent puisé leurs racines au sein du premier mouvement pour l'émancipation homosexuelle en Europe.

The GLBT Historical Society

Abordons maintenant la filiation directe du LGBT History Museum. Comme je l'ai évoqué tout à l'heure, le musée est un projet du LGBT Historical Society, fondé en 1985 pour documenter les communautés LGBT et éduquer le public sur leur histoire. Les toutes premières collections de la société étaient localisées dans l'appartement de l'un des fondateurs : Willie Walker (1949-2004). La priorité de

cette première période était la collecte de matériaux historiques. Après presque 30 ans de collectes, les archives de l'Historical Society sont aujourd'hui parmi les plus vastes des États-Unis. La majorité des documents proviennent de Californie du Nord, région peuplée de 14,5 millions de personnes et possédant une riche histoire LGBT – néanmoins plus brève que celle conservée dans les centres Européens, puisqu'elle ne remonte qu'au milieu du 19^{ème} siècle.

From Archives to Museum

Comme les commentaires le suggèrent, la LGBT Historical Society a dès le début du projet collaboré avec des chercheurs. L'idée que nous devrions créer un musée a, au contraire, émergé progressivement. Durant les premières années de ses vingt ans d'existence, la société n'a organisé qu'occasionnellement des expositions. La plupart d'entre elles étaient modestes, mais certaines furent plus ambitieuses. Par exemple, de 1999 à 2001, l'Historical Society finançait les expositions annuelles de la Gay Pride, intitulées « Défendre l'histoire de la communauté ». Des groupes de travail issus des différentes populations LGBT venaient, ensemble, organiser les présentations des vitrines. Le succès populaire de l'exposition a été l'un des facteurs qui ont conduit le GLBT Historical Society à donner la priorité aux expositions. Nous sommes sur le point de reconnaître que les archives sont au fondement de l'institution – mais leur intérêt s'adresse principalement aux scolaires et aux passionnés déjà conquis. Pour toucher un public plus large, nous avons progressivement vu émerger la nécessité de raconter des histoires touchantes à travers une forme et un cadre plus accessibles à ceux dont l'intérêt est plus occasionnel.

La société a acté cette observation en 2003 quand elle s'est déplacée dans un nouveau lieu possédant une pièce pouvant servir de premier espace d'exposition entièrement dédié. Les expositions qui y étaient organisées ont attiré l'attention des médias et ont été très bien reçues. Au même moment, cet espace, situé au deuxième étage d'un ancien bâtiment industriel, a commencé à montrer ses limites : son emplacement n'était particulièrement fréquenté ni par des résidents LGBT, ni par les touristes, et il n'était pas facilement visible depuis la rue.

À l'occasion de la sortie du film *Harvey Milk*, de Gus Van Sant, en 2008, la LGBT Historical Society a décidé de remédier à ces problèmes en ouvrant un musée

temporaire dans une petite galerie au croisement de Castro et de la 18^{ème} rue, en plein cœur du quartier gay mondialement célèbre de San Francisco. L'espace a servi à monter une exposition appelée « Un combat passionné : Dynamiques de l'histoire LGBT de San Francisco », qui retraçait un siècle de vie LGBT dans la ville à travers quatre principaux thèmes : Lieux, Politiques, Plaisirs, Personnes. Au cours de ses 11 mois d'existence, « Un Combat passionné » a attiré presque 25 000 visiteurs. Notre galerie du centre-ville, depuis son ouverture, n'avait jamais approché de tels niveaux de fréquentation, ce qui nous a amenés à conclure que Castro était l'endroit le plus adéquat pour toucher ceux pouvant être intéressés à apprendre sur notre histoire. Le nouveau musée nous avait aussi permis de comprendre autre chose : alors que nous pensions attirer principalement des personnes LGBT de notre région, nous avons eu la surprise de découvrir que plus de la moitié des visiteurs étaient en fait des touristes, avec une proportion significative de non-LGBT. Enfin, nous avons eu la joie de constater que les LGBT aussi bien jeunes que plus âgés venaient en nombre considérable. Par conséquent, nous avons acquis une meilleure compréhension des publics et des objectifs d'un musée queer. Nous avons plus clairement repéré qu'un tel musée pouvait aider à réduire le fossé qui retire aux plus anciens l'honneur qu'ils méritent et laisse la jeunesse queer sans moyen d'apprécier l'héritage légué par les personnes LGBT qui les ont précédés. Nous avons aussi constaté que le musée était un cadre où les personnes non-LGBT pourraient apprendre sur notre histoire – nous pouvions aussi tirer profit de la forte attractivité touristique de San Francisco pour faire que cette transmission de connaissances ait une portée mondiale.

The GLBT History Museum.

Un an et demi après la fermeture de la galerie temporaire, la LGBT Historical Society a finalement ouvert un musée pérenne et autonome dans le Quartier de Castro. Situé dans une plus grande galerie, la surface du LGBT History Museum a été remodelée selon nos spécificités, avec une entrée, trois sections d'expositions et une petite boutique. Comme vous pouvez le voir sur ces photos, la présentation est assez soignée, mais loin d'être luxuriante. À mesure que le musée grandit, nous espérons récolter des fonds qui nous permettraient de développer une scénographie plus sophistiquée et des interfaces multimédias.

Depuis que le musée a ouvert, voilà deux ans et demi, l'institution est devenue une maison prospère pour l'histoire publique queer, attirant environ 15 000 visiteurs

par ans, selon une proportion estimée de 70 % de touristes pour 30 % de locaux. En plus de l'exposition permanente, le musée organise des expositions temporaires durant trois à six mois. Un audioguide est disponible en quatre langues – et des guides bénévoles organisent un grand nombre de visites pour les groupes, depuis les scolaires jusqu'aux maisons de retraites. Le musée a enfin financé des douzaines de programmes publics.

Passons maintenant à la réponse des médias, et laissez-moi remarquer que le simple fait que le musée LGBT ait ouvert dans le célèbre quartier gay de San Francisco a clairement créé un espace de discussion, rassemblant des médias du monde entier, ce qui a permis à notre institution de toucher des publics bien plus larges que nos visiteurs actuels. Cette couverture médiatique reflète le fait que San Francisco est perçu dans l'imaginaire international comme une capitale de la vie gay dans le monde. En même temps, la gravité des termes « musée » et « histoire » semble avoir rendu possible, pour les journalistes, les bloggers et les consommateurs de médias, le fait de traiter le sujet en des termes neutres ou positifs, y compris dans des lieux parfois hostiles à l'homosexualité.

Pour les médias LGBT et friendly, l'ouverture du musée offre l'opportunité d'affirmer que nous méritons le respect culturel qu'accompagne l'histoire exposée dans le cadre traditionnel d'un musée. Mais des réactions sont aussi venues des idéologues anti-LGBT, notamment d'un blog néo-nazi en Espagne, d'un site islamiste en Indonésie et d'une radio fondamentaliste chrétienne de la région de San Francisco. Ces attaques suggèrent que même les opposants ont saisi le pouvoir inhérent à l'appropriation de l'histoire.

Pour finir, laissez-moi suggérer qu'en montrant un passé queer qui était auparavant invisible, nous pouvons faire en sorte que le présent des LGBT paraisse moins inévitable. Augmenter notre connaissance de cette histoire nous aide à voir que les régimes politiques, culturels et économiques qui structurent la vie LGBT sont historiquement contingents – nous pouvons ainsi être capables de les transformer à partir de nos actions individuelles et collectives. En représentant de manière critique les récits de l'histoire LGBT dans le cadre d'un musée, nous ne créons pas seulement l'assise d'une plus grande acceptation sociale pour aujourd'hui ; nous aidons aussi à ouvrir la voie, tant pour les LGBT que pour les autres, pour imaginer un futur de plus grande dignité pour tous les membres de la société.

▪ **Le Centre international d'archives et d'information gay et lesbienne d'Amsterdam**

Par Jack van der Wel (Homodoc-IHLIA, Pays-Bas)

Une rapide introduction à l'IHLIA

Homodok, l'ancêtre de l'IHLIA a été créé en 1978 par un groupe d'étudiants et de chercheurs issus de plusieurs universités hollandaises. Leur objectif était de déterrer l'information et la littérature sur l'homosexualité, cachée dans plusieurs bibliothèques et centres de documentation. Ils cherchaient à la rendre accessible au grand public. Dévoiler ces documents au grand jour n'était (et n'est toujours) pas une tâche facile, puisque les informations disponibles concernant notre communauté étaient minimales.

Depuis cette époque, la position des LGBT dans la société a énormément évolué. Nous sommes plus visibles – IHLIA l'est aussi beaucoup plus. IHLIA est accueilli, et occupe une place de choix, au sein de la bibliothèque publique d'Amsterdam où nous disposons au sixième étage d'un bureau d'information et d'un espace d'exposition.

Quelques événements marquants et quelques chiffres sur IHLIA :

- IHLIA possède plus de 130 000 livres, périodiques, littérature grise, vidéos, posters, archives, photos, etc...
- IHLIA accueille plus de 4 000 visiteurs par an.
- Cela signifie qu'IHLIA est le principal centre d'archives LGBT en Europe.

IHLIA possède différents lieux de stockage pour ses archives, dont la plupart bénéficient d'un contrôle du climat permettant une conservation adéquate.

IHLIA est au service du public, des chercheurs, journalistes, étudiants, e, femmes et hommes politiques, et de quiconque s'intéresse aux questions LGBT. L'IHLIA offre :

- Un accès facile : tout est catalogué (et en ligne) et inscrit sur une base de données.

- Des recherches personnalisées : chacun peut déposer une demande spécifique pour avoir accès à des documents que l'ILHIA s'efforcera de rendre disponibles.
- Pour la recherche scientifique : la possibilité pour les chercheurs d'obtenir une autorisation pour accéder aux archives de l'organisation ou aux documents qui ne sont pas présentés au public : quelques pièces uniques du patrimoine LGBT.
- La possibilité de voir, d'apprendre et de se souvenir du patrimoine LGBT à travers des expositions.

IHLIA : quatre domaines de priorité

Bien que nous ayons réalisé de grandes avancées depuis la fondation d'IHLIA il y a 35 ans, nous avons toujours beaucoup de travail à effectuer. Nous avons défini quatre domaines pour notre travail, que j'aimerais partager avec vous. Les quatre domaines sur lesquels nous sommes focalisés sont :

- La société d'aujourd'hui.
- La visibilité.
- L'urgence.
- La collaboration.

Première priorité : IHLIA et la société d'aujourd'hui

Les Pays-Bas possèdent une longue tradition d'émancipation. Le mouvement des femmes et le mouvement gay sont profondément enracinés dans la société hollandaise. Nous avons travaillé dur pour faire du monde un endroit qui soit sûr pour nous – à la fois pour les individus et pour notre patrimoine collectif LGBT. Et à bien des égards, nous y sommes parvenus.

Par le passé, nous croyions qu'en nous émancipant nous-mêmes, nous pourrions éliminer l'inégalité. Le gouvernement a fait avancer les choses en faisant adopter des lois en faveur de l'égalité des droits. Ces dernières années cependant, nous avons vu que les revendications se déplaçaient de l'émancipation de la communauté LGBT à l'acceptation de celle-ci par le reste de la société. On n'attend plus de la communauté qu'elle agisse – se battre pour des droits égaux et s'affirmer davantage. On demande aux gens en général de faire une chose : nous accepter. Au contraire, la priorité du mouvement gay était de s'émanciper, on vise aujourd'hui à atteindre l'acceptation sociale. Nous ciblons activement l'environnement non LGBT : les élèves de l'enseignement secondaire, nos voisins

et nos collègues de la bibliothèque. Nous organisons des activités pour répondre à ce changement. Dès que le mariage gay a été légalisé aux Pays-Bas, IHLIA a été tout de suite présente pour documenter ce développement historique. Nous avons produit une série de portraits des premiers couples à se marier, qui ont été utilisés pour soulever le débat sur les violences homophobes dans un quartier de l'est d'Amsterdam. Les photos ont été exposées dans des vitrines de magasins et dans des bâtiments publics comme la bibliothèque et l'hôtel de ville. Vient ensuite la question de la sauvegarde de notre patrimoine. Retour sur les années 1930 où les archives et les bibliothèques de Hirschfeld et de Schorer furent détruites sous le régime nazi. Par chance, nous avons été capables, avec le soutien du gouvernement hollandais, de reconstruire la bibliothèque de Shorer à partir de ses listes d'ouvrages et registres.

La deuxième priorité : IHLIA et la visibilité.

Plus nos droits sont garantis par la loi, plus nous sommes intégrés, plus nous devenons invisibles. C'est une mauvaise chose, puisque l'invisibilité est une forme de déni. IHLIA est elle-même très visible à la bibliothèque publique d'Amsterdam, mais les livres et DVD à thématiques LGBT sont très invisibles dans les bibliothèques publiques. Nous, à IHLIA, nous avons voulu faire quelque chose à ce propos, nous avons donc introduit les « étagères roses ». Les étagères roses rendent les ouvrages LGBT de fiction ou de non-fiction plus accessibles au public – et plus visibles. Les étagères roses réunissent une palette de la littérature la plus intéressante dans ce champ, autant que des films et des documentaires. Il s'agit en quelque sorte d'un canon de l'histoire LGBT et de la littérature moderne.

Pourquoi donc avons-nous introduit les étagères roses ?

Une sélection aléatoire de titres de livres issus du catalogue de la bibliothèque d'Amsterdam en donne quelques exemples :

- Jane Rule, *Desert of the Heart*. Description : Deux femmes – une professeure et une aventurière – se rencontrent à Reno et tombent désespérément amoureuses. Elles ont du mal à comprendre leurs émotions. Mot-clé : romance
- Une recherche sur les films lesbiens parmi les DVD génère 12 titres, et ne parvient pas à inclure *Tipping the Velvet*, qui est disponible à la bibliothèque. Ce film n'est rattaché à aucun mot-clé.
- Une recherche sur les films transsexuels/transgenre ne donne aucun résultat ; une recherche sur le thème transsexuels & DVD génère trois résultats, mais n'inclut

pas *Boys don't Cry*, *Hedwig and The Angry Inch*, *Ma Vie en Rose* ou *XXY*, même s'ils sont disponibles à la bibliothèque.

Je pourrais continuer avec d'autres exemples, mais la conclusion est celle-là : lorsqu'il s'agit de créer des marqueurs, nous avons un travail énorme à fournir. Certains livres ou DVD au thème LGBT ne peuvent même pas être trouvés. C'est pour cela qu'une organisation comme l'IHLIA est toujours nécessaire – même en 2013- pour faire en sorte que les matériaux LGBT soient accessibles et visibles. IHLIA souhaite travailler avec les fournisseurs pour explorer la manière dont les marqueurs des documents LGBT peuvent être améliorés. Pourtant, tout le monde aux Pays-Bas n'est pas de tout feu tout flamme avec cette idée. La bibliothèque publique de Rotterdam labélise les livres avec un sticker arc-en-ciel, mais certains auteurs ont protesté, et cela a déclenché un débat. D'un côté, les gens étaient effrayés par le fait que les jeunes gays seraient gênés par le fait de prendre un livre avec un label arc-en-ciel ou – horreur !- être vu navigant entre les étagères roses. D'un autre côté, la peur de la stigmatisation. Un auteur a même fait la comparaison avec le fait d'être forcé de porter l'étoile de David.

Priorité suivante : IHLIA et l'urgence

« Histoire orale » est la tentative d'enregistrer les histoires de personnes LGBT qui ont connu l'époque où il existait peu de matériaux écrits sur ce sujet, parce que c'était tabou. Les expériences personnelles et la vie de tous les jours étaient particulièrement invisibles. Les projets d'histoire orale officiels sont relativement coûteux s'ils sont conduits selon les standards académiques. Comme la levée de fond est devenue de plus en plus difficile, IHLIA a commencé à se focaliser sur une nouvelle variation : « les biographies roses ».

Des volontaires ayant suivi une formation écrivent l'histoire des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres plus âgés. En utilisant les interviews, ces volontaires prennent le temps de transformer l'histoire des personnes âgées en livres, en ajoutant des photos et d'autres traces mémorielles. Il est important que ces biographies soient publiées, puisque très peu de personnes sont conscientes de la lutte personnelle et sociale que ces personnes âgées ont menée. Bien que nous ayons fait de grandes avancées dans l'acceptation, nous avons tendance à oublier que nos ancêtres ont évolué dans des circonstances très différentes. Au temps où l'homosexualité était taboue. Et cela a laissé des marques sur ces individus de façons particulières.

Il y a donc ici une réelle urgence : nous avons besoin d'enregistrer les histoires des groupes des personnes âgées qui ne resteront peut-être pas très longtemps parmi nous. Nous ne pouvons courir le risque d'autoriser la disparition de ces histoires inestimables. Ce qui me conduit à parler de notre dernière priorité : IHLIA et la collaboration. Je pense que nous sommes tous d'accord sur l'importance de préserver notre patrimoine. La question est : comment ? Une manière est d'avoir des organisations LGBT comme protectrices exclusives de nos archives. Une autre manière est d'avoir des bibliothèques et des centres de documentation généralistes qui prennent en charge eux-mêmes ces tâches, intégrant notre patrimoine au sein d'institutions conventionnelles. Rendre queer les archives. Nous à IHLIA croyons en une approche double – nous avons besoin des deux simultanément. Dans l'esprit de nous tous qui sommes là aujourd'hui, nous sommes tous responsables de la préservation de notre patrimoine. Et nous devons tous travailler ensemble. IHLIA travaille avec la bibliothèque publique d'Amsterdam, l'Institut international d'histoire sociale à Amsterdam, la bibliothèque de l'Université d'Amsterdam et AdamNet, le réseau des bibliothèques d'Amsterdam. Malheureusement, aux Pays-Bas, nous avons pu constater qu'avoir une organisation LGBT établie signifiait qu'il y avait une plus faible conscience de la part des archives et bibliothèques grand public. Les exemples les plus notables à cet égard sont la bibliothèque nationale hollandaise et les archives nationales hollandaise à la Hague. Ces institutions ont clairement exprimé le fait qu'elles ne voyaient pas le besoin de changer.

À IHLIA, nous continuerons à agir en tant que protecteurs de notre patrimoine, utilisant nos ressources propres et notre connaissance dans nos efforts. Et nous continuerons à encourager d'autres organisations à réfléchir sur ce sujet. Après tout, elles ont souvent plus de ressources et de moyens à leurs dispositions que nous. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas travailler ensemble. Et nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres.

De la même manière, la collaboration internationale ne peut se faire sans les uns ou les autres. Nous avons besoin de suivre les pas de médias sociaux et de forger des relations au-delà des frontières. Nous ne pouvons offrir la même qualité et le même professionnalisme sans travailler ensemble. En préservant notre patrimoine, je vois notre rôle évoluer vers un autre au sein duquel nous partageons notre expertise et une plateforme. Un bel exemple de cela est le projet que nous avons lancé l'année dernière : Open Up ! C'est une initiative d'IHLIA pour révéler l'histoire de l'émancipation et du développement LGBT en Europe centrale, de l'Est et du Sud-est. Il prévoit pour cela la numérisation et l'accès par

une interface sur Internet d'un vaste éventail de périodiques et d'archives de certaines organisations LGBT nationales et internationales. Nous avons vu l'opportunité de créer une nouvelle collection virtuelle à partir de nos archives qui aurait une cohérence géographique et un sens non seulement pour l'histoire LGBT, mais aussi pour l'histoire européenne.

- 1) **L'utilité du patrimoine** – Nous avons que la valeur du patrimoine n'était pas seulement d'être collecté, apporté dans un lieu et préservé, mais qu'il devait aussi être partagé à un public aussi large que possible.
- 2) **L'utilité pour la communauté LGBT** – nous espérons que l'initiative Open Up ! sera utile à la communauté LGBT de deux principales manières :
 - Rendre les mouvements LGBT, les activités et les individus conscients de l'importance de garder notre patrimoine et de l'archiver e, t à partir de là, de les encourager à ne pas jeter n'importe quoi ! En même temps, nous cherchons à rendre la matière LGBT plus accessible aux chercheurs, aux historiens du champ social, aux journalistes et aux autres afin que ce savoir à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté puisse être approfondi. Par conséquent, nous espérons qu'Open Up ! sera une ressource précieuse et un outil éducatif.
 - Établir un large réseau de coopération à l'échelle européenne sur la question des archives et de récupération d'informations relatives aux LGBT. Nous espérons que notre initiative autorisera et encouragera les mouvements LGBT à partager une partie de leurs archives et à les ouvrir les uns les autres pour une meilleure connaissance et un meilleur respect de nos patrimoines mutuels. Nous croyons que par ce moyen la communauté LGBT peut devenir plus forte. Nous n'aurions pas pu atteindre les résultats que nous avons sans la collaboration et le support précieux d'une série d'organisations et de sociétés.

La conférence LGBTQI ALMS

La conférence LGBTQI ALMS est un autre exemple de collaboration et de construction d'un réseau. ALMS signifie : Archives, Librairies, Museums & Special Collections [Archives, Bibliothèques, Musées et Collections spéciales]. IHLIA a organisé la 4^{ème} conférence LGBTQI ALMS à la bibliothèque publique d'Amsterdam en août 2012. C'était la première conférence LGBTQI ALMS en dehors des États-Unis. Plus d'une centaine de personnes venant du monde entier (Europe, Afrique du Sud, Canada, États-Unis et Australie) ont participé à cette conférence. Le but principal était de partager nos expériences à l'égard de la collecte, de la préservation et de l'accès aux histoires des LGBTQI. Les sujets abordés : comment

collecter nos histoires ? Comment utiliser les nouveaux médias et technologies ? Comment créer des espaces plus inclusifs et accessibles ? Comment rendre queer les archives et les musées ? Comment développer les collaborations ?

L'un des points urgents, pour lequel nous n'avons pour l'instant aucune solution, est de sauvegarder les volumes d'informations échangés sur les sites internet et les médias sociaux. Comment allons-nous faire cela ? Les archives traditionnelles luttent avec ce même problème. Et nous sommes conscients que nous ne sommes capables que de sauver une fraction du flot d'informations journalier. Les questions qui apparaissent alors sont celles-ci : qu'est ce qui vaut la peine d'être sauvegardé ? Comment peut-on le sauvegarder ? Durablement, bien sûr. Comment peut-on le rendre facilement accessible ?

Il s'agit d'un problème qui devrait être abordé plus globalement. Par le réseau ALMS ou au débat que nous avons maintenant. Les sites web et les médias sociaux ont depuis longtemps franchi les barrières nationales, et c'est ce qu'en tant que réseaux nous devons accomplir aussi. Ensemble nous pouvons accomplir bien plus que ce que nous pouvons faire individuellement.

Nous nous consacrons de manière égale à nos quatre domaines de priorité, mais il y a un but sous-jacent qui vient toujours en premier : préserver notre patrimoine. Parce que collecter et préserver le passé et le présent informe et inspire le futur. Merci pour votre attention.

▪ Le Centre de Ressources LGBT de Bologne

*Par Sara De Giovanni, di Centro di Documentazione « Il Cassero »,
LGBT Centre Bologne, Italie*

Le Centre de Ressources LGBT de la ville a commencé en **1983** sous la forme d'une bibliothèque, et sous l'impulsion de la plus grande association gay d'Italie, association gay à l'époque mais aujourd'hui à caractère beaucoup plus LGBT, plus trans-identitaire.

En 1982, Bologne est la première ville à accueillir un centre LGBT. C'est un pas important parce qu'il permet des rencontres, des rassemblements, des convergences des luttes. C'est aussi le premier lieu qui bénéficia de l'aval de l'administration. Son nom est **Il Cassero** en clin d'œil à l'architecture du lieu lui-même qui ressemblait à un château. Toujours en 1982, le 27 juillet, eu lieu la première gay pride qui pour l'époque fut une grande fête, une grande démonstration de joie. Et donc, en 1983 la bibliothèque du centre LGBT fut fondée, avec plusieurs objectifs, se donnant plusieurs missions. Au niveau social, politique et culturel. Principalement parce qu'en Italie il était alors dur d'avoir accès à des informations à caractère LGBT, on ne pouvait alors pas se permettre d'entrer dans une librairie et d'y demander un livre à caractère LGBT, homosexuel, bi ou lesbien. La bibliothèque a commencé avec un nombre de personnes assez réduit, quinze personnes qui se chargeaient de la collecte de matériaux, tenue de la bibliothèque, des rayons, des côtes... L'effort de collecte ne se concentrait pas seulement sur les livres, mais sur tous documents ayant trait à l'histoire du **Cassero**. Que ce soit des posters, des flyers, des photos. Le moindre document était recherché. J'insiste sur le côté militant et politique de la naissance de cette bibliothèque. Nous avons été amenés à nous développer, à grandir très vite. En 2002, pour des raisons politiques nous avons changé de lieu. Les politiques locaux ont reconnu la valeur et l'importance pour la ville de cette bibliothèque, de cette association. Elle fut donc transférée dans le quartier culturel de la ville, mais avec le souci de garder le même nom car celui-ci est un vecteur de mémoire et d'histoire.

Aujourd'hui notre bibliothèque est la plus importante d'Italie et une des plus grandes bibliothèques LGBT d'Europe. Elle se donne pour mission, entre autre, d'aider les chercheurs doctorants et chercheurs qui travaillent dans le champ des études LGBT. Nous avons même rejoint le catalogue national inter-université et

nous offrons tous les services de bibliothèques dites « normales » : je dis ironiquement, car il arrive souvent que quelqu'un nous demande si nous sommes une bibliothèque normale !

Notre fonds d'archives recèle quelque 14 000 livres, beaucoup de vidéos (6 000) et de photos. Les vidéos, souvent, tournent autour de l'activité de l'association. Et depuis 1970, nous récoltons et conservons des coupures de presse, et notamment de la presse LGBT. Ce qui représente une part énorme de notre fond d'archive, à tel point je ne peux pas donner d'estimation précise du nombre d'articles. Donc nous avons un site internet qui offre un accès aux ressources en ligne qui sont composées de des trois catalogues : un premier pour les livres et les vidéos, un deuxième dédié aux périodiques et aux magazines et le troisième, j'en suis particulièrement fière, qui donne accès à la collection des posters et flyers numérisés qu'on peut télécharger et consulter de partout dans le monde.

Nos activités s'organisent en termes de volume horaire sur 43 heures par semaine. Nous organisons beaucoup d'événements (conférences, rencontres avec auteurs, expos). Une des initiatives qui rencontre le plus des succès est la tenue des ateliers d'écriture créative pour enfants fondés sur la notion de tolérance et sur la valorisation de toutes les différences. Nous sommes particulièrement fiers de ce projet parce que c'est la première fois qu'une association LGBT a une interactivité qui attire jusqu'à des parents hétérosexuels.

Nos projets futurs sont les suivants : un thesaurus, dictionnaire des synonymes LGBT, car très souvent les mots posent des problèmes et nous empêchent de trouver des définitions communes ; la création d'un réseau des bibliothèques LGBT en Italie ; la promotion de la culture LGBT italienne, de sa mémoire et de son histoire ; l'amélioration des relations internationales entre associations LGBT et pourquoi pas, avec un peu de chance, la levée de fonds pour nous aider à développer.

Mais pour finir, quelques tristes nouvelles : en 2013, en Italie, les personnes LGBT sont toujours privées de beaucoup de droits et un des exemples les plus flagrants est qu'il n'existe pas en Italie de lois anti homophobie et transphobie et que nous n'avons ni accès au mariage ni à l'adoption, la PMA et la GPA sont évidemment également exclues. Et heureusement, nous ne faisons pas parties de ces pays où les homosexuels et les transsexuels sont persécutés à la peine de mort.

Donc une question émerge : en tant que bibliothèque que pouvons nous faire ? Une des réponses semble être la promotion de la culture et de la mémoire LGBT car c'est par la compréhension qu'on lutte les mieux contre les préjugés. Je pense

que nous avons une mission importante qui nous concerne tous, bibliothécaires et archivistes, de promouvoir une culture de respect et d'acceptation de toute la diversité. La mémoire de notre histoire est la clé nécessaire pour créer et façonner un monde meilleur pour les générations futures.

Cela fût notre mission ces 30 dernières années et nous continuerons de l'y emmener. Merci beaucoup.

▪ **L'Académie Gay & Lesbienne**

Par Phan Bigotte et Thomas Leduc (Académie Gay et Lesbienne, Vitry - France)

À l'origine, une collection personnelle

En 1975, Phan Bigotte, un jeune réfugié politique de vingt ans, découvrait à son arrivée en France un nouvel univers homosexuel, beaucoup plus expressif dans toute sa variété, que celui de sa jeunesse au Sud Viêt-Nam. Il a commencé à collectionner tous les documents qu'il trouvait sur l'homosexualité. En 1989, après avoir découvert sa séropositivité au VIH, il a vendu sa librairie. L'argent de la vente lui a permis d'acheter aux enchères de l'État français une grande maison pour un meilleur stockage de sa collection de plus en plus volumineuse. Il a récupéré tous les livres de son ancien rayon gay pour compléter sa bibliothèque personnelle.

Il a milité ensuite simultanément dans les deux grandes associations de lutte contre le sida, Act Up - Paris et AIDES, dont il a conservé de nombreux documents (notamment internes). Pendant les années de combat désespéré contre cette pandémie mortelle, la prévention et les traitements ont été focalisés sur la survie. Il a assisté impuissant à la disparition prématurée, corps et biens, de nombreux homosexuels. En effet, souvent les familles ont tout jeté, cherchant à se débarrasser de toute trace de l'homosexualité de leur parent mort du sida. Ce qui l'a motivé à plaider pour la nécessité de la préservation de leurs archives : pour leurs mémoires qui sont aussi les nôtres. Après le succès des multi-thérapies avec anti-protéases, de nombreux militants homosexuels historiques ont quitté des organisations de lutte contre le sida qui s'étaient professionnalisées. La lassitude, l'amertume ou le choix de réorganiser leur vie sur d'autres préoccupations avaient entraîné ces départs. Beaucoup de documents ont été alors emportés et/ou jetés causant la perte d'une partie importante de l'histoire de la lutte contre le sida en France. En 2000, après avoir attendu en vain des soutiens, il décide de fonder avec des amis collectionneurs une organisation avec leurs seuls moyens personnels. Le 1^{er} mars 2001, l'Académie Gay et Lesbienne est officiellement enregistrée à la Préfecture sous forme d'association à but non lucratif. Aujourd'hui, un des plus importants fonds LGBT en France : le nom donné à notre fonds est le

Conservatoire des Archives et des Mémoires LGBT. C'est aujourd'hui sans doute le plus grand rassemblement de documents sur les LGBT en France par son volume et sa diversité.

En effet, nous collectons tout document relatif aux LGBT :

- de tout format et sur tout support : y compris les éphémères (gratuits destinés à être jetés...) ;
- dans toute leur variété : y compris sur la prostitution, le BDSM, la pornographie (sauf à caractère pédophile) ;
- de tout pays ;
- de toute opinion : y compris les documents anti-LGBT (tracts homophobes, articles caricaturaux...).
- Nous nous intéressons également aux thématiques connexes du sida, de la sexualité, du sexe et du genre.

Le fonds contient aujourd'hui :

- plus de 1 800 titres de périodiques LGBT¹⁶⁴ (depuis 1909) ;
- 1 200 numéros de presse grand public et presse spécialisée hors LGBT¹⁶⁵ ;
- 2700 ouvrages (dont 1 700 non-fictions¹⁶⁶) ;
- un millier de docs. audiovisuels en VHS et DVD (fictions et documentaires) ;
- des fonds d'archives¹⁶⁷ de personnes (militants historiques et anonymes) et d'organisations ;
- exemples par décennies :
- pour les années 70 : fonds Alain Huet (GLH – Groupes de Libération Homosexuelle),
- pour les années 80 : fonds Présence – A.R.E.HO. (fondée par des anciens membres d'*Arcadie*)
- pour les années 90 : Philippe Labbey - Cleews Vellay (2^e président d'Act Up-Paris), Thierry Meyssan (Projet Ornicar, Maison des Homosexualités), Anne Singer (Festival international du film VIH & sida de Paris, Résister-Vivre la Mémoire)...

164 <http://www.archiveshomo.info/archives/presse-lgbt/presse.htm>

165 <http://www.archiveshomo.info/archives/presse-diverse/straight.htm>

166 http://www.archiveshomo.info/pmb/opac_css/index.php?id_thes=1bit.ly/PdUwMK

167 <http://www.archiveshomo.info/archives/fonds/fonds.htm>

- exemples de fonds d'organisations : Centre Gai et Lesbien de Paris, LusoGay, Société Civile du Personnel du groupe *Gai Pied*, Les Sybarites...
- des coupures de presse et des centaines de dossiers : sur des organisations, des personnes et des thèmes ;
- des collections diverses ;
- de guides, annuaires, plans et cartes¹⁶⁸ ;
- de brochures et matériel de prévention¹⁶⁹ ;
- de calendriers¹⁷⁰ et d'agendas ;
- de documents événementiels¹⁷¹ (salons, festivals, soirées) y compris flyers (27 ans de collection dont 10 ans de collecte hebdomadaire systématique) ;
- de documents publicitaires¹⁷² (catalogues, prospectus) ;
- des objets divers (autocollants, boîtes d'allumettes, bouteilles, emballages de préservatifs, pancartes, pin's, sacs, T-shirts, tickets...)
- Nous avons aussi rassemblé une documentation spécifique sur les archives, bibliothèques, centres de documentation et musées LGBT en France et dans le monde.

À quand un local adapté pour les archives ?

L'Académie Gay & Lesbienne est une petite association de moins d'une dizaine de personnes, certaines plus actives que d'autres selon leurs disponibilités. Elle est autofinancée car elle ne perçoit pas encore de subvention. Le Conservatoire des archives et des Mémoires LGBT se développe de jour en jour grâce au travail des bénévoles, de leurs collectes, de leurs achats, des dons (de personnes et d'organisations) et d'échanges avec d'autres centres de ressources LGBT en France et à l'étranger.

Les archives sont actuellement hébergées dans la maison du président de l'association, qu'elles occupent à plus de la moitié. Ce bâtiment a permis une conservation pérenne de documents de plus en plus volumineux. Malheureusement nous ne pouvons recevoir de public, faute d'un véritable local

168 http://www.archiveshomo.info/pmb/opac_css/index.php?id_thes=6bit.ly/Ofmsjd

169 http://www.archiveshomo.info/pmb/opac_css/index.php?id_thes=7bit.ly/NlzbTb

170 http://www.archiveshomo.info/pmb/opac_css/index.php?id_thes=11bit.ly/MEetwf

171 http://www.archiveshomo.info/pmb/opac_css/index.php?id_thes=8bit.ly/MUUPZq

172 http://www.archiveshomo.info/pmb/opac_css/index.php?id_thes=12bit.ly/PdZsB2

aux normes. C'est pourquoi nous assurons, dans la mesure de nos moyens, un service à distance : fourniture de renseignements, de copies et de numérisations de documents ; redirection vers des personnes et lieux-ressources...

Et nous enrichissons notre site internet¹⁷³ : catalogue de notre fonds¹⁷⁴ (non exhaustif, informatisation en cours depuis 2008), numérisation de documents (n° 1 de la revue *Akados*¹⁷⁵ datant de 1909), ressources documentaires (sommaires de numéros de la revue *Arcadie*¹⁷⁶)...

Nous avons ainsi aidé le chercheur Antoine Idier pour son mémoire sur la vie homosexuelle à Lyon dans les années 70, en lui scannant des extraits du guide *Spartacus* et un plan de Lyon par *Gai Pied*. Autre exemple : nous avons fourni à l'association L.G.R (Les Gais Retraités) des copies de leurs premiers bulletins qu'ils n'avaient pas conservés. Dernièrement nous avons apporté notre aide en fournissant des documents d'archives au Centre LGBT Paris Île-de-France, pour la célébration de ses 20 ans, au mois d'octobre 2013 (exposition, etc.). Nos démarches pour faire héberger les archives, obtenir un local ou une subvention publique ont échoué sous divers prétextes.

Diverses activités

L'Académie Gay & Lesbienne a d'autres activités connexes :

- Le recensement des centres et fonds d'archives et de documentation en France.
- L'information et la sensibilisation du public sur les archives et la mémoire.
- Nous participons ainsi tous les ans au Printemps des assocés (salon d'associations LGBT organisé à Paris par l'Inter-LGBT)
- En 2002, suite aux liquidations successives des sociétés du groupe *Gai Pied*, nous avons alerté sur le sort des archives du groupe et avons écrit en particulier à la ministre de la Culture et de la Communication, à l'époque Madame Catherine TASCA, qui nous avait répondu.
- En 2007, avec l'association GayKitschCamp, nous avons envoyé un questionnaire aux candidat-e-s à l'élection présidentielle.

173 <http://www.archiveshomo.info/>

174 http://www.archiveshomo.info/pmb/opac_css/

175 <http://www.archiveshomo.info/documents/akados/couverture.htm>

176 <http://www.archiveshomo.info/doc/presse/arcadie.htm#som>

bit.ly/SStSd8

bit.ly/MFKZjc

bit.ly/SSsPU

bit.ly/MEIFvP

- l'échange de documents avec d'autres centres de ressources LGBT en France et à l'étranger (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Pays-Bas...).
- En août 2012, nous avons participé en tant qu'intervenants à la 4^e conférence internationale sur les archives, bibliothèques, musées and collections spéciales LGBTQI (LGBTQI ALMS), organisée par Ihlia, les archives LGBT des Pays-Bas. Notre contribution proposait notamment un panorama historique des archives, bibliothèques et centres de documentation LGBT en France.
- Enfin, en octobre 2012, nous avons apporté notre contribution au programme gouvernemental d'actions contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Nous avons fait plusieurs propositions :

- 1) Le développement des lieux-ressources sur les LGBT ;
- 2) L'organisation de manifestations sur les cultures LGBT (expositions, colloques...) par les archives, bibliothèques et musées publics ;
- 3) La valorisation et le recensement des documents relatifs aux LGBT dans les collections publiques ;
- 4) La numérisation d'archives d'organisations LGBT et la collecte d'archives orales auprès des LGBT ;
- 5) La lutte contre les discriminations et les préjugés dans le milieu professionnel des archives, bibliothèques, centres de documentation et musées publics.

Nous signalons au passage l'existence de Legothèque, groupe de travail « bibliothèques, construction de soi et lutte contre les stéréotypes » à l'ABF (Association des Bibliothécaires de France), dont quelques membres sont parmi nous dans l'assistance aujourd'hui. Finalement le programme gouvernemental, présenté par Mme Najat Vallaud-Belkacem, la ministre des Droits des femmes, a préconisé que :

« L'histoire du mouvement LGBT sera valorisée par le ministère de la Culture, qui favorisera notamment la collecte et l'utilisation des archives portant sur les questions LGBT au sein du réseau national et territorial dont il assure le suivi interministériel et l'animation. »

▪ Les Balayees Archivistique LGBT

Yves Grenu (Act Up)

Il m'apparaît devant cette assemblée que bien du monde s'intéresse aux archives LGBT, à notre mémoire, à nos identités. Je voudrais premièrement saluer Christian de Leusse pour l'initiative dans le cadre de l'Europride de nous réunir ensemble, actrices et acteurs, contributrices et contributeurs à débattre de la question des archives pour mieux les appréhender, communiquer pour établir et ainsi faire perdurer, mettre en place pour conserver et ainsi transmettre notre mémoire, pour qu'elle ne tombe ni dans l'oubli, ni ne disparaisse. Tout cela s'accorde parfaitement en ce moment à Marseille qui fête l'Europride et dont le MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) a inauguré depuis peu sa première exposition temporaire intitulée « Au bazar du genre. Féminin-masculin en Méditerranée » sur la question de l'évolution des identités sexuelles et dont certains objets et documents provenant des archives d'Act Up-Paris y sont exposés.

Je me présente, je suis Yves Grenu, 41 ans, ancien administrateur culturel et festif du CGL Paris-Ile-de-France, alors situé rue Keller ; « collecteur » si je peux me permettre ce mot depuis 2001 d'archives pour l'association Académie Gay et Lesbienne ici présente, promoteur pendant 1 an des soirées OverKitsch du dimanche au Queen avec la belle et fabuleuse Galia (ça, c'était pour le petit clin d'œil), et enfin et surtout pour moi, une des étapes les plus importante de ma vie de PD, être devenu militant à Act Up-Paris que je connaissais depuis 1999 et en n'y devenant actif depuis 2004 et bien entendu encore maintenant. J'ai intégré dès novembre 2006 la responsabilité des archives de cette association de lutte contre le sida, en Co-Responsabilité depuis cette année. Enfin, j'ai créé avec mon ami « Les Balayees Archivistique LGBT », depuis décembre 2012, c'est tout frais, une page sur le réseau social Facebook, pour mettre en lumière, les différents objets (pancartes, banderoles, tracts, etc.) que nous avons récoltés et que nous continuons à récolter lors des manifestations des mouvements LGBT et autres. Je dois dire que le mariage pour les couples de même sexe a été une aubaine pour nous ; les associations LGBT lors des manifestations et par leur travail ont beaucoup produit ainsi que les particuliers venant à ces manifestations. Donc, dans un sens, ce combat a créé non seulement des droits et des égalités, mais en plus, une très grande richesse archivistique.

Il y a également des militantes et des militants qui vieillissent. À l'heure de ces grandes victoires durement arrachées, où une grande visibilité a pu s'épanouir, il est important de mettre encore plus de visibilité à toutes nos structures déjà existantes et ou en passe de se créer, afin mieux de se faire connaître et de sauver ce patrimoine, ce patrimoine narrant notre histoire, la questionnant sur le pourquoi et comment nous en sommes arrivés là, expliquant pourquoi il est important de conserver cette lutte, pourquoi et pour qui nos archives aideront d'autres à se battre pour leurs droits, leurs libertés. Nous devons faire tout notre possible pour collecter, conserver, diffuser et créer avec nos camarades LGBT et leurs amiEs nos valeurs. Car curieusement beaucoup de personnes sont toujours étonnées quand je leur parle de telles ou telles associations qui conservent cette mémoire, de leurs existences. Elles pensaient qu'il n'y en avait pas !

Comme nous le voyons, les différentes expériences en France et à l'étranger en lien avec des associations, des institutions publiques, des services d'archives municipaux, des bibliothèques et que sais-je d'autres structures, ont vu le jour et perdurent pour conserver cette mémoire LGBT. Donc bravo à celles et ceux qui ont permis ceci. Bien entendu le passé nous a montré les limites tant personnelles que politiques à la réalisation de projet plus ambitieux, sachons regarder dans l'avenir. Pour le passé nous avons bien assez de documents pour cela et plaisons-nous à construire ensemble, peut-être quelque chose de plus grand encore, de plus diffus et sans frontière. En tout cas, il faut que nous œuvrions toutes et tous en ce sens. À l'heure où certains musées mettent en vente leurs collections, notamment celles de leurs réserves, nous devons aussi nous prévenir juridiquement de tels risques pour les fonds des archives LGBT. Les associations qui possèdent des fonds peuvent par leurs simples volontés souveraines rayer d'un trait un pan de leurs identités, fautes de place, inutile de garder, nouvelle politique où on ne doit pas s'encombrer de tant de vieilles choses. Les LGBT sont une communauté qui avance, oui, qui bouge, oui, mais qui a ce côté éphémère de toujours allez vite, trop vite pour ses archives qui n'ont pas le temps de s'implanter. J'en sais quelques choses à Act Up-Paris pour avoir donné beaucoup, pour sauver on peut dire ce que j'estimais devoir être conservé. Sans compter les anciennes militantes et anciens militants ActuppienNEs, qui conservent chez elles et eux des murs de l'histoire de cette vieille dame qui approche les 25 ans.

Ainsi, la mise en réseau des différents centres et fonds est souhaitable, pour se faire connaître, se connaître en échangeant, diffusant sur le territoire national et au-delà, leurs richesses. Pour une diffusion extérieure vers du grand public et une mise en valeur par les chercheuses et chercheurs, un portail commun sur internet serait intéressant.

Et pour finir, je souligne l'importance pour ma part de créer et rassembler en un fonds spécifique et unique ce que j'appellerais les « Archives Sida ». Ces archives auront pour point d'orgue « Le sida » cette terrible, oui, terrible maladie ayant apporté et apportant encore beaucoup de souffrances pour les LGBT, où beaucoup d'entre elles et eux durant les années noires sont mortEs, seulEs, rejetéEs et oubliéEs. Ravivons leurs flammes. Donnons leurs aussi un visage qu'ils ont dû trop longtemps cacher par un fonds d'archives digne de ce nom.

Merci et longue vie à notre union !!

▪ **La bibliothèque Jean Le Bittoux du Centre LGBT de Paris-IdF**

Par Thomas Dupuy (Centre LGBT Paris IdF)

Présentation générale

Notre bibliothèque a véritablement commencé son activité en **avril 1994**, lors de l'installation du **Centre Gai et Lesbien** (CGL) au 3 rue Keller, dans le XI^{ème} arrondissement de Paris.

Elle est l'héritière du fonds documentaire constitué dès décembre 1990 lors de l'ouverture de la **Maison des Homosexualités** (MH), structure inter-associative montée en premier lieu dans le cadre de la lutte contre le sida, et d'ailleurs quasi-exclusivement financée par l'Agence Française de Lutte contre le Sida, installée dans un petit appartement de 45 m² au 25 rue Michel Le Comte (III^e arrondissement), le même appartement, propriété de Fabrice Edelman, qui avait vu naître Aides en 1984...

En mars 1993, l'association Centre Gai et Lesbien est fondée, et prend la place de la MH. Le fonds documentaire est toujours là, mais les locaux ne permettent pas d'accueillir convenablement le public. Il faudra pour cela attendre l'installation du CGL (qui deviendra par la suite **Centre Gai et Lesbien de Paris**, puis **Centre LGBT Paris-Ile-de-France**) dans la rue Keller, dans un plus grand local (125 m²) ouvert sur la rue. La bibliothèque peut alors véritablement être lancée. Elle est installée dans l'espace d'accueil. Elle permet de consulter sur place ou d'emprunter des livres ou des magazines, moyennant un abonnement annuel. Un temps, la librairie Les Mots à la Bouche y expose même et y vend quelques livres.

Début 1998, la bibliothèque est délocalisée rue de Charonne (XX^e arrondissement), dans les locaux de Sida Info Services. Elle n'est plus alors ouverte qu'un ou deux après-midi par semaine (tous les après-midi auparavant) et ne bénéficie plus de la dynamique du CGL. La fréquentation chute brutalement. Jusqu'à ce que l'activité soit réintégrée dans les locaux du CGL, au sous-sol cette fois, en juin 1999.

En février 2008, le Centre LGBT déménage au **63 rue Beaubourg** (III^e arrondissement, en bordure du Marais), ce qui permet à la fréquentation générale de doubler. La bibliothèque suit le mouvement et bénéficie d'un grand espace très clair au 1^{er} étage. C'est l'heure du renouveau. Le nombre de permanences hebdomadaires double, le public est au rendez-vous.

Surtout, l'activité est enfin informatisée. Dès l'installation dans les nouveaux locaux, la nouvelle équipe enregistre l'intégralité du fonds. D'abord les livres et supports numériques. Ensuite les périodiques possédés, la liste de tous les bulletins. Et peu à peu, les magazines sont un à un dépouillés, afin de référencer les articles contenus. À ce jour, l'intégralité des articles de *Gai Pied*, *Gai Pied Hebdo*, *Têtu*, *Dixième Muse*, *Triangul'ère*, *Oxydo* et *Inverses* sont référencés, et le travail continue pour les revues *Lesbia Magazine*, *Masques*, *Homophonies*, *3 Keller*...

Toute cette base de données est consultable en accès libre, depuis le site du Centre¹⁷⁷ ou directement¹⁷⁸. Cette mise en ligne garantit une grande visibilité, et permet au public de rechercher des documents (par auteur, titre, mot-clé...) avant de venir nous voir. En 2012, on a compté 330 connexions quotidiennes en moyenne sur la base, depuis 130 ordinateurs différents chaque jour.

Le pôle bibliothèque, comme les autres activités du Centre LGBT, est tenu par des personnes bénévoles (les « *volontaires* ») qui se relaient lors de permanences hebdomadaires de 2h chacune. Le nombre de ces volontaires, depuis l'installation rue Beaubourg, a évolué, de 3 au minimum à 9 au maximum. Trois volontaires sont là depuis 2008.

En 2010, quelques jours après sa mort, la salle qui abrite notre activité a été baptisée **bibliothèque Jean Le Bitoux**, en présence du frère de ce grand militant, volontaire de la MH et du CGL des débuts, au nombre des administrateurs présents lors de l'assemblée générale constitutive de notre association.

Fonds

Notre fonds compte à ce jour (novembre 2013) plus de 3 400 ouvrages et près de 600 DVD empruntables.

Nous possédons aussi plus de 5 200 bulletins de 450 magazines différents (surtout français, mais de nombreux autres pays aussi), dont plus de 19 000 articles ont été recensés sur notre base de données.

Le fonds est intégralement constitué d'ouvrages, films ou documentaires, sur des thématiques gaies, lesbiennes (et féministes), bi et trans ; ou d'auteurs classés dans ces mêmes « domaines ».

Les ouvrages sont classés physiquement selon les catégories suivantes :

- Littérature (gaie et lesbienne + théâtre et poésie) : 1 915 livres
- Sciences humaines : 968 livres.
- Généralités et biographies : 493 livres.

¹⁷⁷ www.centreLGBTparis.org

¹⁷⁸ www.bibliotheque.centrelgbtparis.org/opac_css/

- Bandes dessinées et mangas : 169 albums.
- Santé, psychologie, sexualité : 148 livres.
- Art : 106 ouvrages.
- Littérature grise : 254 thèses, apports, brochures.

Le classement informatique les répertorie en sous-catégories plus précises et leur associe des mots-clés afin de faciliter les recherches.

Le fonds est en grande majorité constitué d'ouvrages en langue française. Des livres sont conservés en anglais dans le domaine des sciences humaines. Nous avons par contre dû faire le choix de ne garder que des ouvrages en français pour notre fonds de littérature (il s'est agi à une époque de gagner de la place, et par expérience les romans en langues étrangères n'étaient jamais empruntés).

La majeure partie de notre fonds provient de dons de particuliers (usagers ou non de la bibliothèque). Quelques éditeurs ou auteurs nous font parvenir leurs ouvrages. La revente d'exemplaires en double nous permet de procéder à quelques acquisitions (10 % environ des acquisitions annuelles). En 1991, le ministère de la culture avait accordé une subvention de 50 000 F pour l'acquisition d'ouvrages par la MH, mais l'opération n'a jamais été renouvelée depuis. En 2010, nous avons récupéré un certain nombre de livres cédés par les bibliothèques municipales de Paris. Enfin, nous bénéficions d'échanges avec d'autres associations (Académie Gay & Lesbienne surtout).

Activités

Les activités du pôle bibliothèque consistent tout d'abord à tenir les **permanences hebdomadaires**, 5 fois par semaine (le lundi de 18h à 20h ; le mardi de 18h à 20h ; le mercredi de 18h à 20h ; le vendredi de 15h30 à 18h ; le samedi de 17h à 19h). Il s'agit de recevoir le public, le renseigner et le conseiller, enregistrer les prêts/emprunts... En 2012, 227 permanences ont été assurées, permettant d'accueillir plus de 900 visiteurs. Lesquels visiteurs se partagent quasiment à parité entre hommes et femmes.

Le **prêt** est gratuit, limité à deux emprunts simultanés (livres et DVDs), pour une durée de 1 mois maximum. Sur les 10 premiers mois de 2013, 70 femmes et 62 hommes ont ainsi emprunté 576 films et documentaires, près de 800 ouvrages de littérature, une grosse centaine de livres de sciences humaines...

Les périodiques, eux, sont consultables sur place. Ils intéressent en tout premier lieu des étudiants, des universitaires, des responsables d'associations... Le dépouillement de tous les articles leur permet de préparer leurs recherches.

La mise à jour de la **base de données** (réception de nouveaux livres, DVD ou bulletins ; dépouillement progressif des bulletins déjà possédés) se fait en partie durant les permanences hebdomadaires, en partie en dehors de ces plages horaires. Des bibliographies thématiques sont aussi régulièrement proposées sur la base de données (hommage à Geneviève Pastre, 30^e anniversaire du décès de Rainer Werner Fassbinder, hommage à Gore Vidal, coming out...).

Des **revues de presse** sont constituées en fonction des événements liés à notre actualité, qui reprennent des dizaines d'articles de la presse LGBT française depuis 30 ans et sont consultables sur place : vieillir LGBT, l'abrogation des articles du code pénal sur l'homosexualité, l'histoire du CGL, les Gay Games...

Des critiques de livres sont proposées par certains des volontaires de l'équipe, sur les pages bibliothèque du site web du Centre LGBT¹⁷⁹, ainsi que dans le bulletin d'information mensuel du Centre, *Genres*¹⁸⁰.

Des **ventes** sont organisées deux fois par an environ. L'objectif est de vendre tous les ouvrages que nous possédons en double (l'espace ne nous permet de conserver qu'un exemplaire de chaque livre ou DVD), afin de récolter des fonds pour acquérir d'autres ouvrages que nous ne possédons pas encore.

Certains volontaires aussi prennent en charge des **actions ponctuelles** en relation avec notre pôle en charge des événements culturels du Centre : soirées poésie, ateliers d'écriture et jeux littéraires, rencontres d'auteurs. Et depuis deux ans maintenant, le **Salon du livre lesbien** organisé début juillet connaît un vrai succès !

La conduite du pôle bibliothèque requiert enfin des **tâches administratives**, moins visibles de prime abord, mais non moins indispensables : maintenance et mises à jour de la base de données, mise à jour de nos informations sur le site du Centre¹⁸¹, désherbage, relance des emprunteurs en retard, traitement des mails

¹⁷⁹ www.centre-lgbt-paris.org/spip.php?rubrique47

¹⁸⁰ www.centre-lgbt-paris.org/spip.php?rubrique38

¹⁸¹ www.centre-lgbt-paris.org/spip.php?rubrique5

reçus¹⁸², achats, relations avec les autres pôles d'activité, courriers aux éditeurs pour obtenir des ouvrages...

Réseau

Nous essayons depuis quelques années de mener des échanges avec d'autres associations. Nous proposons nos doubles, parfois en échange d'autres livres ou magazines que nous n'aurions pas. Un mail avait été envoyé à plusieurs centres LGBT il y a 3 ou 4 ans pour leur proposer de récupérer certains de nos livres en double que nous ne pouvions pas garder. Nous n'avions eu que très peu de réponses ; tous les centres ne possèdent pas de bibliothèques, et surtout se posent le problème du transport physique des documents. Ce qui explique que les échanges plus ou moins réguliers que nous organisons se font avec des associations franciliennes, ou avec des associations dont des membres viennent régulièrement à Paris, pour raisons personnelles ou professionnelles. Les échanges majeurs de documents se font ou se sont faits avec :

- **Académie Gay et Lesbienne** (Vitry) : nous travaillons en coopération depuis 5 ans, surtout pour l'échange de périodiques. L'Académie nous a permis de compléter ou achever certaines de nos collections. Nous leur réservons aussi en priorité les magazines que nous recevons en double, ainsi que tous les documents que nous ne conservons pas dans notre fonds : cassettes VHS, flyers, badges et objets divers... Nous orientons aussi un certain nombre de personnes, qui souhaitent se défaire d'objets ou d'archives vers l'Académie qui, de son côté, peut orienter vers notre bibliothèque certains de ses interlocuteurs qui veulent consulter des magazines. Bref, les échanges sont fréquents et fluides, nous formons un véritable partenariat, même informel, et nous nous réjouissons de ces échanges, fructueux pour nous comme pour eux.
- **Ex aequo** : le Centre LGBT de Reims a monté sa propre bibliothèque de prêt de livres et nous lui fournissons régulièrement nos ouvrages en double
- **Centre LGBT de Toulouse** : nous leur avons fourni une collection quasi complète du magazine *Têtu* depuis ses origines
- **ADHEOS** : nous avons donné à l'association LGBT de Poitou-Charentes un très grand nombre d'exemplaires de *Gai Pied Hebdo*

¹⁸² bibliotheque@centreLGBTparis.org

- **Emmaüs** : beaucoup de nos livres en double leur sont régulièrement donnés.
- Le réseau pourrait dans un second temps être dématérialisé. Nous pensons que les associations pourraient communiquer et partager leurs bases de données, afin de pouvoir, partout en France, orienter leur public à la recherche de documents et leur indiquer qui les possède et où ils peuvent être consultés. C'est ce que nous essayons de faire déjà avec la base OPAC que nous mettons à disposition du public ; il arrive assez souvent que des gens de province nous contactent parce qu'ils ont retrouvé ce qu'ils cherchaient via google, qui les réoriente ensuite vers notre base de données.
- Malgré la proximité géographique, l'équipe en charge de la bibliothèque n'a par contre jamais été contactée et n'a jamais eu l'occasion de rien faire avec l'**Institut Arc-en-Ciel**, avec lequel nous aurions à notre avis pu travailler en partenariat. Aussi espérons-nous, si une nouvelle initiative de centre d'archives, nationale ou régionale, est lancée un jour, pouvoir en être partie prenante et étudier une collaboration.

Archives

Le Centre LGBT Paris-Île-de-France, enfin, s'est lancé en 2013 dans un grand travail de collecte et de numérisation de ses archives. Cette démarche est née du projet mis en place à l'occasion des 20 ans de notre association. Nous avons eu la volonté de retracer notre histoire, riche et foisonnante. Pour cela, nous avons interrogé des acteurs du CGL à différentes époques, consulté la presse depuis 25 ans, et surtout étudié toutes les archives possibles. Le Centre possède lui-même bien sûr un grand nombre de documents, stockés dans un box en location dans le XX^e arrondissement de Paris. Nous avons donc entrepris d'étudier enfin le contenu de toutes les boîtes possédées, d'en faire l'inventaire... Un certain nombre de documents, particulièrement intéressants et éclairants sur notre histoire, ont déjà été scannés. Une fois ce travail terminé, il a été décidé de poursuivre et d'achever le travail. Cette initiative a d'ailleurs été prise en partie suite au débat mené à Marseille le 17 juillet 2013, qui faisait état des besoins de conservation de notre mémoire communautaire. Nous allons donc terminer d'inventorier le contenu des archives possédées. Surtout, nous avons entrepris de numériser la majeure partie des documents retrouvés, afin de les avoir à disposition et les conserver, mais aussi d'en mettre un certain nombre à disposition du public.

Les archives reconstituées seront donc classées en trois lots distincts :

- des documents en accès libre sur nos supports internet : tous documents publiés officiellement dans le passé. Il s'agira de nos publications au fil du temps (*Gai Bulletin*, *3Keller*, *Agenda*, *Genres*), de nos anciens rapports d'activité, de nos statuts successifs, d'anciennes plaquettes ou flyers, d'anciens communiqués de presse ou tribunes...
- des documents dont nous donnerons la liste, mais qui ne seront envoyés que sur demande motivée : certains dossiers de présentation du Centre, des programmes particuliers, des documents d'organisation interne...
- des documents qui resteront internes : comptes-rendus de conseils d'administration, de bureaux, de réunions de groupes, courriers, pièces comptables et sociales, documents juridiques...

Ces archives comprendront aussi des documents que nous ne possédons pas, mais qui nous ont été prêtés. Nous espérons aussi recevoir (en don ou en prêt temporaire) d'autres documents au fil du temps. À ce jour près de 500 documents ont été scannés et reconstitués. Bien que menée par un certain nombre de volontaires de l'équipe, cette nouvelle activité de travail sur nos archives est indépendante du pôle bibliothèque. Mais les documents mis à disposition du public seront stockés sur la base de données de la bibliothèque. Aussi, une section consacrée aux archives sera ouverte en décembre 2013 sur le site web du Centre LGBT, afin d'y recenser les pièces disponibles, et de faire un appel au public qui posséderait encore d'autres documents exploitables. Une adresse mail¹⁸³ a enfin été ouverte pour gérer les échanges avec l'extérieur.

¹⁸³ archives@centreLGBTparis.org

■ L'insitut Arc-en-Ciel

Par Louis-Georges Tin (Institut Arc-en-Ciel, Paris)

Je voudrais d'abord remercier pour tout ce travail qui montre l'extraordinaire vitalité (je vous rejoins là-dessus), de tout ce mouvement qui travaille depuis des années, depuis des décennies, sur ces questions d'archives. Les initiatives sont très nombreuses, on le voit, en France et à l'étranger. Elles méritent d'être saluées. Ceci dit, pourquoi le débat est-il aussi vif, aussi important ? C'est parce que précisément dans l'ensemble de la société, la transmission des informations liées aux personnes LGBT ne se fait pas. Elle ne se fait pas à l'école ou pratiquement pas. Quand elle se fait, assez peu par les médias. Quand elle ne se fait pas aussi dans le contexte familial, il faut bien qu'elle se fasse quelque part, qu'elle soit conservée d'une manière ou d'une autre. Et pour cela que la nécessité de la conservation de la mémoire LGBT est encore plus forte qu'ailleurs. C'est une nécessité générale, qui est encore plus vitale pour les personnes dont nous parlons, a fortiori après l'hécatombe liée au sida. Ce qui a été fortement souligné.

À Paris, nous avons été sollicités, c'est une histoire qui date de longtemps. Je n'y reviens pas car les choses ont été dites. Effectivement il y a eu cette association, avec Jean Le Bitoux et Stéphane Martinet. Lorsque j'ai été sollicité, j'ai indiqué que je ne pouvais guère accepter sauf à créer une nouvelle association qui précisément ne demanderait aucune subvention, pour ne pas être comptable des subventions précédentes. Nous avons donc décidé de travailler sans subvention, mais en recueillant l'apport intellectuel des associations qui y ont précédemment travaillé, que ce soit à Paris, en France ou à l'étranger. Toutes ces précédentes initiatives sont recueillies, nous ne partons pas de zéro, loin de là. Nous avons pensé, et là je rejoins Michel Chomarat, qu'il serait bon de ne pas seulement parler d'archives. On voit à San Francisco l'importance d'un musée à côté d'un centre d'archives, de faire un centre culturel. Les objets que nous pouvons recueillir ne doivent pas être laissés de côté, il y a quantité de choses qui ne relèvent pas uniquement d'un centre d'archives. Les réflexions qui ont été recueillies nous donnent à penser qu'il faut plutôt s'orienter vers un centre culturel, les archives étant naturellement une composante majeure, mais pas seulement. Voilà pourquoi nous avons travaillé avec un conseil scientifique paritaire qui regroupe une soixantaine de personnes, des chercheurs de plusieurs générations (Sandra Borhinger, Natacha Taurisson, Michael Sibalis, Gérard Koskovich, Florence Tamagne...). Et ce sont ces travaux qui

ont permis d'avancer et d'aboutir à un rapport, aujourd'hui provisoire mais pratiquement achevé.

Et aujourd'hui nous attendons que les ministères puissent, eux-aussi, participer. C'est-à-dire que le conseil scientifique a été réuni, ainsi qu'un conseil des associations (Aides, la Coordination Inter-LGBT, l'Interpride, etc.) mais il faut aussi que les institutionnels jouent leur rôle, comme disait Michel Chomarat. La mairie de Paris accepte d'être partenaire. Il faut que le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement Supérieur et celui de l'Education nationale jouent leur rôle. Aujourd'hui le blocage est là, parce que nous pouvons certes travailler sans, mais cela limite singulièrement les capacités. Nous sommes à la croisée des chemins, et il faudra rapidement, dès la rentrée, décider d'avancer avec ou sans les ministères en question, mais d'avancer tout de même. Mais il est vrai que le soutien institutionnel est préférable.

Il y a des fonds qui accepteront ou pas de travailler avec cette nouvelle institution, comme l'*Académie Gaie et lesbienne*, les *Archives lesbiennes* (qui disposent de fonds très importants). Il y a plusieurs manières de travailler avec les archives. Cela peut être des regroupements, des regroupements numériques. Cela peut prendre des formes tout à fait diverses. C'est pour cela qu'il nous faut travailler sur le numérique, comme cela vient d'être dit, je n'y reviens donc pas. Nous avons aussi un certain nombre de personnalités qui nous ont fait des promesses de dons ou de dépôt. Comme Noël Mamère, Roselyne Bachelot, ou de générations plus anciennes. Et c'est cela qui nous renforce dans notre démarche.

Cette initiative n'a pas vocation à se substituer aux autres, elle n'a pas vocation à être la seule. Je suis d'accord avec l'idée que la centralisation (spécialité bien française) n'est pas forcément la solution. En revanche, le travail en réseau, facilité par internet, est probablement la meilleure des choses. Aujourd'hui, il est temps de travailler en réseau. Et c'est bien l'intérêt d'une telle rencontre qu'organise Christian, de faire en sorte que les noms, les listes, les adresses circulent, et que l'on puisse sortir de tout cela avec des projets de coopération. Je peux vous dire qu'un certain nombre de projets, d'expositions ont été initiés, mais c'est ici, le moment d'y travailler tous, et toutes, ensemble.

Avant l'élection présidentielle, nous étions dans le même dialogue avec les mêmes ministères. À l'approche des élections, le gouvernement de droite, bien entendu et par principe, était plutôt opposé, disant que le calendrier pré-électoral ne lui

permettait pas d'avancer. Aujourd'hui nous avons une nouvelle majorité qui n'a pas un discours très différent. Hier, j'étais avec le directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le 2 juillet dernier, j'étais au ministère de la Culture pour discuter du même sujet. Je peux faire la liste des rendez-vous, mais la question n'est pas d'avoir des rendez-vous, mais d'avoir l'argent. Jusqu'à présent nous avons travaillé sans argent, mais pour ouvrir un local il faut évidemment une subvention. La difficulté est là. À moins que ce soit un problème politique, évidemment. En ce sens qu'il se pourrait que certains ministères disent non faute d'argent, alors qu'ils auraient des raisons plus « morales » ou « politiques » de refuser. Je n'ose le croire.

Voilà aujourd'hui où nous en sommes. Les financements n'étant pas arrivés, les choses n'ont pas avancé. En effet les statuts ont été proposés, approuvés avec quelques aménagements pas très importants. Sur l'essentiel nous sommes d'accord. Le rapport, là aussi, a été approuvé, quelques amendements relativement mineurs ont été proposés. Aujourd'hui la seule chose qui manque, encore une fois, c'est la volonté politique dont parlait Michel Chomarat. Et Michel a raison de dire qu'à Lyon c'est une réussite, sans doute la plus importante en France, en l'état actuel des choses. Quand vous avez un sénateur-maire qui dit oui, qui s'engage, évidemment les choses avancent. Quand de l'autre côté vous avez des ministères qui disent non, ce n'est pas la même histoire. De la droite on ne pouvait pas obtenir grand-chose, de la gauche, en temps de crise, pas beaucoup plus. C'est pour cela que je dis qu'effectivement nous avons essayé beaucoup de choses pour que ça avance financièrement. C'est pour cela qu'il me semble nécessaire de dire, dès maintenant, que même si les subventions sont très faibles, il faut avancer quand même.

Il nous faut des subventions ne serait-ce que pour avoir des locaux propres. Pouvoir s'adosser à une institution, c'est une formule souvent très confortable. Les recherches avaient déjà été faites, avant même que j'arrive. Des instituts comme Nanterre, Sciences Po et d'autres avaient été contactés, et avaient décliné. Christian nous dira si à Marseille les choses sont plus faciles. Je ne suis pas certain que la municipalité soit extrêmement favorable.

9^e PARTIE

Mémoire de la déportation homosexuelle

▪ **La déportation homosexuelle**

*Par Christian de Leusse, délégué du Mémorial de la déportation
homosexuelle à Marseille*

Les historiens jouent un rôle majeur

La recherche historique fondée sur de rares données et témoignages. Les historiens nous permettent de resituer le contexte historique qui prévaut en Europe avant le nazisme : Florence Tamagne a observé les pays de l'Ouest européen dans les années 20, Ralf Dose et Gérard Koskovich ont travaillé sur le rôle majeur de Magnus Hirschfeld à Berlin. La montée du nazisme et de la répression des homosexuels en Allemagne, la distinction entre la démarche de purification de la race, la volonté de puissance au prix de l'élimination, l'idéologie aryenne, les raisons des pays qui veulent être de bons élèves (Autriche, France, Italie, etc.) et leurs spécificités. Marc Boninchi qui a également montré comment le régime de Vichy a construit la répression de l'homosexualité avec la loi du 6 août 1942 instituant le délit d'homosexualité. Les chercheurs ne sont pas si nombreux : Allemagne (Ralf Dose, Gérard Koskovich), France (le rapport du colonel Mercier en 2001, puis les travaux d'Arnaud Boulligny, Mickaël Bertrand), Allemagne, France et Pays-Bas (Régis Schalgdenhauffen), Suisse (Thierry Delessert), etc. Les rares données et les rares témoignages : Heinz Heger, Pierre Seel (biographie de 1994), Rudolf Brazda. Il reste de nombreux trous noirs : sont-ils noirs parce qu'on ne sait rien ou pas grand-chose, ou parce qu'ils n'ont pas fait l'objet des bonnes recherches ? En particulier sur les femmes qui ont été victimes.

Le souci de mémoire des militants

Même si les militants ont besoin de ces travaux ils ne se mobilisent pas en fonction des nombres plus ou moins grand d'homosexuels déportés, mais se mobilisent sur un principe : celui du respect de toutes les déportations. D'autant que les militants comme les non-militants savent bien que la déportation n'est que la partie immergée - si l'on peut dire - de la longue nuit qu'ont subi les homosexuels à travers l'Histoire. Ils jugent de ce fait qu'il est important de rappeler

périodiquement cette mémoire lors des cérémonies de la déportation (depuis 1995).

Pourquoi rappeler cette mémoire ? Parce que les homosexuels d'aujourd'hui ne connaissent pas leur mémoire. S'il y a la pièce de théâtre *Bent* en 1981 et plus récemment le documentaire *Paragraphe 175* (qui contient plusieurs témoignages précieux), il est important d'être présent dans l'éducation en milieu scolaire, de témoigner aux côtés des témoins ou des historiens de la déportation.

À titre personnel, en tant qu'animateur de l'association Mémoire des sexualités et au nom du Mémorial de la déportation homosexuelle, je m'occupe à Marseille, depuis 18 ans, de déposer la gerbe des homosexuels dans le cadre de la cérémonie officielle du dernier dimanche d'avril. Je ne suis pas historien, je vois bien que les historiens disent des choses différentes en ce qui concerne le nombre d'homosexuels français déportés, l'existence de fichiers de police qui ont aidé à leur arrestation, la façon dont ils ont été traités, l'ampleur des déportations en Europe, la façon dont les lesbiennes ont été traitées, etc. Je ne prendrai donc pas longuement la parole, je me permets simplement de relever ici les témoignages dont j'ai eu à connaître. En voici quelques exemples :

- En **Autriche**, Heinz **Heger**, étudiant autrichien, arrêté à **Vienne** par la Gestapo, celle-ci détient sa photo aux côtés de son ami **Fred** de Noël 1938, est déporté à **Sachsenhausen**, puis à **Flossenbourg**, parqué dans un bloc spécial, puis dispersé dans d'autres baraquements en 1941, il connaît les brimades et les tortures.
- Aimé **Spitz** a fui **l'Alsace** quand il a su les arrestations d'homosexuels. Résistant appartenant au groupe alsacien *Nacht und Nebel*, il est arrêté à sa 31^{ème} mission d'agent de liaison, condamné à mort et déporté arborant un triangle rouge, il est l'objet d'expériences médicales au **Struthof**.
- Camille **Erremann** est arrêté à 28 ans, en prison il apprend que la Gestapo a en mains le fichier des homosexuels de la police française – par le commissaire de Colmar qui est resté en poste pendant toute la guerre - sur lequel figure son nom depuis une affaire judiciaire de 1937 impliquant un copain de **Cernay**.
- En Allemagne, Karl **Gorath** racontera son calvaire : « J'avais 26 ans quand je fus arrêté chez moi, en vertu des dispositions du § 175 qui définissait l'homosexualité comme un acte *contre nature*. Je fus emprisonné dans le camp de concentration de **Neuengamme** près de Hambourg, où *ceux du 175* devaient porter le triangle rose.
- Le 1^{er} avril 1941, Rudolf **Brazda** répond à une convocation de la Kriminalpolizei de **Karlsbad** dans les **Sudètes** (en territoire autrichien considéré comme partie intégrante du Reich) ; Rudolf Brazda transféré à **Zwickau** purgera les 4 derniers mois de sa peine qui devait s'achever le 5 juin 1942, mais - en vertu d'une

directive d'Himmler du 12 juillet 1940, concernant les homosexuels ayant séduit plus d'un partenaire - il sera à nouveau inculpé et envoyé à **Buchenwald** où il sera le n° matricule 7952 avec un triangle rose, il a 29 ans

- Pierre **Seel** est arrêté à 17 ans le 2 mai 1941, sans doute grâce aux fichiers de la police de Mulhouse, envoyé à **Schirmeck**, puis au **Struthof**.
- En Italie, 56 déportés pour homosexualité sont à **San Domino delle Tremiti** (île de Tremiti), sur ce nombre 46 ont été envoyés par A. Molina, le commissaire de **Catane**, de sa propre initiative

■ **Ce que nous disent les archives sur la répression nazie des désirs homosexuels en Alsace annexée**

*Par Régis Schlagdenhauffen, chercheur contractuel au LISE
(CNRS/Conservatoire national des Arts et métiers), Paris.*

*(Auteur de La commémoration des victimes homosexuelles du nazisme : Berlin,
Paris, Amsterdam)*

Je voudrais plutôt intervenir sur un autre sujet que celui que j'avais prévu, à savoir la commémoration des victimes homosexuelles du nazisme. En effet, une bonne partie de mon intervention pourrait être disponible sur papier ou sur internet. De même, pour prolonger ce qui a été dit, notamment un article sur les « bordels dans les camps de concentration¹⁸⁴ », sujet qui a été précédemment abordé. Donc je souhaiterais plutôt vous raconter une histoire d'archives, parce qu'il me semble que cela répond à plusieurs choses qui ont été évoquées précédemment et qui s'inscrivent plus globalement au sein de notre discussion. Je vais vous offrir un petit résumé de ce que je fais habituellement lorsque je rentre en Alsace, ma « terre natale ». Je vais aux archives ! On le sait bien, à chaque fois que l'on entend parler de déportés français, voire de triangles roses ils sont toujours, mystérieusement, soit alsaciens d'origine soit établis en Alsace, comme Rudolf Brazda (1913-2011). J'avais donc envie de creuser cette question. Pour cette raison, je me suis dit avant de prendre la parole, que j'allais plutôt vous raconter les aléas ou les vicissitudes de ces recherches que je réalise aux archives départementales du Bas-Rhin. Lorsque je me suis rendu pour la première fois là-bas, j'ai indiqué que je souhaitais faire des recherches sur les victimes homosexuelles du nazisme, et la première chose que la fantastique archiviste m'a mise entre les mains, ce fut cette fameuse liste sur laquelle figure le nom de Pierre Seel souligné en rouge. Pierre Seel (1923-2005) avait vu cette liste aux Archives et il avait affirmé que tous ceux dont le nom était souligné en rouge, étaient des hommes qui avaient été arrêtés pour homosexualité puis transférés au camp de Schirmeck. Ce camp d'internement et de rééducation mis en fonction dès l'annexion de l'Alsace avait été prioritairement pensé pour les alsaciens et les

184 « Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité dans les camps de concentration nazis » : <http://trajectoires.revues.org/109/>

alsaciennes. Il est situé tout près du fameux camp du Struthof (Natzweiler) dont tout le monde entend parler, car c'est un camp de concentration nazi administré par la SS. Il est désormais transformé en lieu de mémoire et abrite le Centre européen du déporté résistant. Or, la plupart des homosexuels alsaciens ont été internés à Schirmeck et non à Natzweiler, petite différence, qui possède néanmoins son importance.

Aux archives c'est toujours compliqué. Il y a une multitude de classeurs avec quantité de cotes dont on ne comprend pas immédiatement le sens, car cela n'a pas vraiment de sens. Enfin si, l'ordre suivi est purement chronologique, selon la date de leur versement. Ceci dit, j'ai réussi à retrouver les fichiers de la police, française et allemande. J'avais réussi à trouver les fiches de police allemande, et c'était fantastique parce que je trouvais dans ces petites fiches bleues des hommes avec la mention « homosexuel » ou « paragraphe 175 » ou « relation contre-nature », « délit d'homosexualité » ou « crime d'homosexualité ». Au début j'ai relevé tous les noms puis je me suis aperçu que cela n'allait pas du tout car il fallait ensuite calculer des pourcentages si je voulais savoir si ces arrestations étaient significatives. J'ai donc repris toutes les fiches et recommencé mon travail de bénédictin. Au final j'ai découvert qu'il y avait entre 4 et 5 % d'homosexuels que l'on pouvait retrouver dans les fichiers de la police. (Ce chiffre est intéressant, puisqu'il est communément admis, d'après les enquêtes statistiques, que les homosexuels représentent 4 à 5 % de la population générale.)

Dans un second temps, je me suis dit qu'il fallait regarder du côté des femmes. D'ailleurs, les hommes possèdent des fiches bleues, les femmes des roses. (Constat qui se passe de tout commentaire). Mais je n'ai trouvé aucune femme concernée par l'homosexualité. Sans doute parce que c'était des fichiers de police et qu'il n'y avait pas de motif d'homosexualité parmi les motifs recevables. Il y avait en revanche beaucoup de prostituées, de filles en carte, ainsi que des femmes poursuivies pour avortements et autres délits. Les mêmes que l'on peut trouver chez les hommes (vols, homicides, etc.). Pour revenir aux fiches d'homosexuels, parfois je remarquais que seul le jour ou l'année étaient notés. En résumé plein de mystères subsistaient suite à la lecture de ces fiches bleues.

Par la suite, j'ai trouvé ce que l'on appelle les registres d'écrou. Car ces hommes (ou ces femmes) une fois qu'ils ont été arrêtés par la police, sont photographiés puis préventivement détenus dans la prison du coin qui était située directement juste derrière l'hôtel de police, rue du Fil à Strasbourg. Il existe donc des registres d'entrée à la prison. Ces registres sont très abimés, mais petit à petit, grâce à leur

lecture, j'obtenais de plus en plus d'informations. Grâce à eux je pouvais connaître le métier et la condamnation dont ces hommes avaient écopé. Pour ce qui est des professions exercées, la grande majorité appartenait aux classes populaires. Je n'ai trouvé qu'un pharmacien et un avocat. Les autres étaient manutentionnaires, journaliers, livreurs, comptables, etc. Par ailleurs, la moitié de ces hommes à moins de 40 ans, si ce n'est 30 ans. Ils sont donc plutôt jeunes et plutôt membres des classes populaires.

Aussi, pour exposer des cas plus concrets, c'est grâce à ces mêmes registres, qu'il y a deux ans, j'ai pu retrouver un homme qui s'était fait emprisonner dans un premier temps rue du Fil, fut ensuite interné au camp de Schirmeck (le camp des Alsaciens dont je viens de parler) et finalement transféré au Struthof, autrement dit au camp de Natzweiler. Ce type de trajectoire est assez rarissime. J'ai d'ailleurs comparé la liste que j'ai constituée avec celle des homosexuels de Natzweiler-Struthof (établie par la Fondation pour la mémoire de la Déportation). Mais je n'y trouvais pas mes Alsaciens. De deux choses l'un, soit les Alsaciens n'allaient pas dans ce camp, soit la liste était incomplète. La bonne réponse est la première, puisque c'était prioritairement des Allemands venant d'autres contrées qui étaient transférés à Natzweiler, dans les Vosges, puis dans un second temps des déportés résistants, catégorisés N.N (*Nacht und Nebel*).

En 2013, je me suis remis à farfouiller dans les archives. Et là, je ne sais pas par quel miracle, j'ai enfin trouvé les cotes que je cherchais, inconsciemment, depuis fort longtemps, celles du Tribunal d'exception (*Sondergericht*). Je ne pensais pas du tout que les homosexuels seraient classés parmi ces cotes-ci. Et là, je trouve enfin les fameuses minutes des procès allemands. D'ailleurs, il y a la même chose pour les procès français, j'y reviendrai plus tard. En ce qui concerne les procès allemands, il y avait pas mal d'homosexuels. En règle générale les magistrats sont assez curieux, les magistrats nazis encore plus. La lecture des minutes des procès rend visible l'économie de l'aveu, de la confession ; nous pouvons y lire toutes sorte de détails qui sont constamment sollicités ; officiellement dans le but d'essayer de déterminer l'étendue du crime ou du délit. Les juges demandent s'ils se sont embrassés, caressés, s'il y a eu des relations sexuelles bucco-génitales, pénétratives, avec ou sans éjaculation à la clef. Car, c'est ça le grand problème, dès qu'il y a éjaculation, cela relève plus du crime que du délit. C'est peut-être très biblique tout ça et, *in fine*, très pro-nataliste aussi. Tous ces détails, qui s'inscrivent sur fond d'histoires de rencontres et de ruptures, de relations plus ou moins longues permettent aux juges de statuer quant au type de peine dont vont écoper

nos homosexuels alsaciens. Il y a eu donc certaines affaires assez croustillantes, comme l'une, assez fantastique dont on pourrait j'imagine, tirer un roman.

Il s'agit de l'histoire d'un alsacien qui, par je ne sais quel mystère, en vient à faire la rencontre d'un allemand, un haut gradé de la police d'occupation à Strasbourg. Les deux hommes se lient d'amitié, passent de plus en plus souvent leurs soirées ensemble, tout à fait le genre d'histoire d'amitiés viriles comme on les imagine, jusqu'au jour où ils s'embrassent. Or notre Allemand est marié. Au moment des faits, femme et enfant sont encore dans l'*Altreich*, les territoires d'Allemagne situés de l'autre côté du Rhin. D'ailleurs une procédure pour les faire venir dans ce nouvel eldorado qu'est l'Alsace, est en cours. Et le jour où la femme et les enfants arrivent en Alsace, le policier nazi annonce qu'il ne veut plus vivre avec sa famille. Ça se passe mal, forcément mal. Car même si nous ne connaissons pas le détail de toute cette histoire, la pilule est forcément difficile à digérer. L'épouse n'est pas contente du tout et au bout de plusieurs mois, elle s'adresse aux collègues de son mari, leur explique ce qui se passe. À savoir qu'il a abandonné le domicile et le lit conjugal, pour celui d'un autre homme, qui plus est alsacien. Suite à cela, toute l'affaire remonte à la surface, la police est sommée d'intervenir et procède à l'arrestation du commandant en chef et de son amant. L'histoire est d'autant plus passionnante qu'une course poursuite s'engage dans Strasbourg. Suite à cela, l'amant, est immédiatement incarcéré en prison, rue du Fil et le policier au siège de la police. Mais le soir même, pour une raison qui nous échappe encore, le policier parvient à se faire la malle, se rend à la prison (c'est tout du moins ce qui est relaté dans les minutes du procès, et je crois qu'il y a une grande part de vérité). Le policier explique au maton qu'il doit faire interroger l'homme soupçonné d'une histoire d'homosexualité que l'on vient d'incarcérer. C'est par ce stratagème qu'il le fait libérer. Les deux trouvent asile chez un troisième luron, un homosexuel notoire de Strasbourg. Le lendemain matin, le complice se rend sur le lieu de travail de l'Alsacien récupérer une enveloppe qui contient une somme d'argent pour fuir en France. Mais la police, bien renseignée sans doute, est de nouveau à leurs trousses, arrête le complice puis les deux fugitifs. Au final, le policier nazi est condamné à mort pour haute trahison, et les deux autres écopent chacun d'une peine de prison de quatre ans. Cette histoire est peut-être la plus fantastique, mais je pourrais vous en raconter d'autres, qui chacune à leur manière, nous éclaire sur la manière dont l'État national-socialiste en vient à encadrer et réprimer avec la plus grande sévérité les désirs homosexuels en Alsace annexée.

Dans les archives, j'ai par ailleurs, regardé ce qui se passait en France avant et après la guerre, et même pendant. Jusqu'en 1939, quand il y a des histoires d'homosexualité, les homosexuels présumés sont condamnés pour outrage public à la pudeur. Au nom de l'article 330 du Code pénal français, ils sont emprisonnés quinze jours, voire trois semaines. Mais ce qui est passionnant, c'est qu'entre 1940 et 1942 nous observons deux procédures parallèles, tout du moins à Strasbourg. D'un côté, la police secrète (la Gestapo) cherche à arrêter des homosexuels sans le faire passer par la case justice (ce sont sans doute les fiches bleues de ces hommes dont seule l'année d'arrestation était précisée). Ces derniers sont directement internés dans le camp de Schirmeck, à l'instar de Pierre Seel. D'un autre côté, alors même qu'il y a déjà une justice nazie qui est en place en Alsace, cette dernière continue de juger des cas d'homosexualité et d'outrage à la pudeur, mais en vertu du code pénal français. Cependant, tout se fait désormais en allemand, ce qui crée une situation assez déconcertante. Il y a, par exemple, le cas d'un homme qui, s'il avait relevé du paragraphe 175 (paragraphe allemand) aurait écopé non pas quatre semaines de prison – pour avoir suivi un policier en civil et lui avoir mis la main à hauteur de l'entrejambe – mais bien plus. Quoi qu'il en soit, à partir du 30 janvier 1942, en vertu d'une ordonnance pénale relative à l'Alsace, la police et la justice travaillent de concert comme en témoignent les archives classées. On peut retrouver les fiches de police, les dossiers d'écrou et les minutes des procès. Des hommes qui sont condamnés à des peines de quatre, cinq ans avec privations des droits civiques et frais de justice à leur charge. Mais là aussi, à ce niveau les choses sont assez complexes, car il y a un certain nombre d'homosexuels « paragraphes 175 », mais également un nombre assez conséquent de « paragraphe 176 » que l'on appellerait aujourd'hui des pédophiles, des corrupteurs de la jeunesse. C'est en ce sens que l'on peut tisser des parallèles avec ce qui se passe en Suisse à la même période (cf. les travaux de Thierry Delessert). Dans certains cas, les juges suggèrent ou imposent la castration suite à une expertise établie par un psychiatre. Tout cela demanderait des recherches plus approfondies que je n'ai pas encore eu le temps de mener.

Pour finir, je vais terminer par une anecdote familiale alsacienne, parce qu'elle me fait me poser de nombreuses questions. En 2009, j'avais dédié ma thèse de doctorat à mon grand-oncle. Un homme que je n'ai jamais connu personnellement. Il avait été interné, dit-on, pour homosexualité dans le camp de Schirmeck. Il y a quelque temps, j'ai retrouvé sa fiche de police puis je suis tombé sur les minutes de son procès. Qu'a-t-il donc fait ce grand-oncle ? Ma grand-mère, qui avait vu et vécu les événements de près, m'avait dit un jour qu'il avait été raflé lors des grandes rafles d'homosexuels strasbourgeois. Et que nous disent les archives ? En

1942, il se fait effectivement arrêter, mais pour une autre raison. D'après ce qu'il nous est donné à lire, alors qu'il est dans un grand magasin strasbourgeois et apparemment aux toilettes, il urine à côté d'un garçon, âgé de 11 ans. Il dit à ce dernier « J'en ai une plus grande que la tienne si tu veux voir ». Et c'est là que l'histoire commence, il dévoie le garçon qui en vient à toucher son membre (pour reprendre le vocabulaire en vigueur). On ne sait pas par qui il a été dénoncé, mais on sait qu'au final, il lui offre une pièce d'un mark. Toujours d'après les archives, il avait déjà eu des démêlés avec la justice française, pour avoir touché des petites filles, etc. Ce cas, pose de nombreuses questions. Notamment quant à la construction d'une mémoire collective familiale, quant à la confusion opérée entre pédophilie et homosexualité, quant à une hiérarchie des déviances et des statuts moraux qui leur sont associées.

■ Les lesbiennes dans la tourmente de la Deuxième Guerre mondiale

Par Ève Pascal

Toutes les victimes de la barbarie nazie sont à déplorer, quelles qu'elles soient, il n'est nullement question d'un jugement de valeur dans mon propos. Je précise que ma recherche concernant « Les lesbiennes dans la tourmente de la deuxième guerre mondiale » est un choix, car à ce jour il subsiste trop d'inconnus, trop de silences et d'omissions volontaires ou non. Je suis née en 1939, je fais partie de la dernière génération à avoir des souvenirs de la guerre et du retour des déportés. Ces souvenirs m'ont marqué profondément et ils ne cessent de m'interroger.

Dans l'immédiat après-guerre, on ne croyait pas ce que racontaient les rescapés des camps de concentration. À ce propos voici une petite anecdote. Une femme revenant de déportation est hospitalisée au Val-de-Grâce, le médecin qui la soigne remarque des chiffres tatoués sur son bras, il lui demande ce que cela signifie. Elle lui explique que c'est son numéro de matricule et lui parle des camps de concentration. Il ne veut pas la croire et, la prenant pour une folle, il l'envoie dans un asile d'aliénés. Il y avait un malaise, une gêne envers ces rescapés de l'enfer à qui l'on reprochait même parfois de s'en être sortis au détriment des autres. Les rapports étaient difficiles entre ceux qui étaient restés et dont on pensait à tort ou à raison qu'ils avaient collaboré et ceux qui avaient été expulsés. Les déportés ne parlaient pas facilement, ils voulaient oublier tout ce qu'ils avaient enduré pour reprendre une vie normale. Et puis, comment expliquer l'horreur de leur séjour en camp de concentration à leur famille ? À leur retour, certains étaient si faibles qu'on les empêchait de voir leurs enfants pour qu'ils ne soient pas contaminés par les maladies infantiles.

En ce qui concerne les femmes, ayant accompli leur devoir, et comme toutes les femmes à qui on accorde la vertu de modestie, il fallait qu'elles rentrent dans leur famille. Les hommes avaient déjà du mal à parler, comment vouliez-vous que les femmes parlent ? C'était pour elles encore plus difficile. Et bien évidemment, en tant qu'enfants nous ne pouvions communiquer avec eux. Ils nous impressionnaient. Je me souviens de quelques bribes de conversations, les adultes évitant de parler devant les enfants, mais surtout c'est leur maigreur et leur regard qui exprimaient le souvenir d'un vécu indicible, qui m'ont fortement

impressionnée. Plus tard, lorsque je fus en âge de comprendre les documents d'étude concernant la seconde guerre mondiale, je me suis attachée à l'histoire des femmes dans cette période et a fortiori à me poser des questions sur les lesbiennes.

Le récit que me fit une ancienne déportée d'origine juive espagnole m'a bouleversée. J'étais jeune et intimidée, je n'ai pas osé lui poser de questions. Ce dont je me rappelle, c'est de son interrogation : « pourquoi je suis encore vivante, pourquoi moi ? » Elle souffrait comme tant d'autres de ce que l'on appelle « le complexe de la survivance ».

Les années ont passé, aujourd'hui j'ai le temps de faire des recherches, je ne suis pas seule dans cette démarche; à preuve Isabelle qui intervient avec moi aujourd'hui et qui, avec d'autres, travaille sur ce sujet. Lorsque j'ai commencé mes recherches, je me suis heurtée souvent à la négation de la déportation des lesbiennes et à la négation de leur participation active dans l'armée et la résistance.

Sans cesse on me cite le fameux « paragraphe 175 » qui ne concernait pas les lesbiennes, tout au moins en Allemagne, car il en était tout autrement en Autriche. Pour moi ce paragraphe, c'est l'arbre qui cache la forêt car je crois à la misogynie et à la lesbophobie extrêmes des nazis et du gouvernement de Vichy. La Gestapo, les SS ou tous autres sbires hitlériens n'avaient nullement besoin d'un article de loi pour arrêter et déporter qui bon leur semblait, la loi c'étaient eux. Dans la petite ville où j'habitais pendant la guerre, je me souviens d'avoir entendu l'histoire concernant deux femmes qui vivaient ensemble dans une grande maison entourée d'un jardin; les gens les appelaient des dévoyées, des vicieuses et des inverties. Elles furent dénoncées à la Gestapo, arrêtées et expédiées en camp d'où elles ne revinrent jamais. Ce qui permit à certains de les spolier.

Il y a débat également concernant la couleur des triangles que portaient les déportés, rose pour les homosexuelles et noir pour les asociales ; faut-il ne s'en tenir qu'à cela ? Il me semble qu'il faut chercher plus loin. La présence de blocs réservés aux lesbiennes est attestée dans certains camps comme à Bützow (ex-RDA) où elles sont maltraitées et humiliées. Les SS incitaient les prisonniers du camp à les violer. Dans le camp de Ravensbrück, des lesbiennes ont porté le triangle rose avec le sigle « LL » (*Lesbische Liebe*, amour lesbien). Mais le plus souvent, c'est le triangle des asociales qui leur fut attribué. Il est bien certain que pour les nazis, toute jeune femme célibataire et indépendante était mal perçue, les lesbiennes étaient particulièrement visées et en grand danger.

Rudolf Klar, voix officielle du parti nazi pour les affaires homosexuelles, rappelle dans son livre *Droit pénal et homosexualité* :

« *Que les dégénérés doivent être éliminés pour la pureté de la race et il réclame une maison de correction pour les lesbiennes* ».

Dans son livre *Hygiène sexuelle*, le docteur Max Gruber, voix autorisée du nazisme et révélatrice de la volonté hétérosexuelle du fascisme qui condamne l'homosexualité et la masturbation, écrit notamment :

« *Les rapports sexuels prennent place dans le mariage et le but est la procréation des enfants et leur éducation, et la croissance de la nation exige du mariage de produire au moins quatre enfants* ».

Ces raisonnements eugénistes donnèrent lieu à la création de « *centres de recyclage* » qui préparent deux cent quinze mille professeurs à l'application de ces théories, et ainsi sont créés les *Lebensborn (Fontaines de vie)*, véritables aras humains, usines à produire de purs ariens. Il y en a treize en 1944. Beaucoup de jeunes femmes ayant le type arien furent obligées de participer à cette énorme et nuisible utopie raciale. Cette expérience d'eugénisme à une si grande échelle est unique dans l'Histoire.

Concernant le sort réservé aux lesbiennes déportées, nous avons des témoignages qui indiquent que pour les rééduquer elles étaient envoyées dans les bordels qui servaient aux employés du camp.

Au bout de quelques mois elles revenaient au camp dans un état de délabrement extrême ; alors on s'en débarrasserait en les envoyant au four crématoire.

■ **Quelle transmission par les familles des parcours de vie de lesbiennes et bisexuelles françaises déportées pour actes de résistance lors de la Seconde Guerre mondiale ?**

Par Isabelle Sentis, historienne de formation, spécialisée dans le domaine du patrimoine industriel et ouvrier européen, elle travaille depuis une dizaine d'années sur les questions mémorielles liées à la Seconde Guerre mondiale. Bibliothécaire à Pierresvives, cité des savoirs regroupant les archives départementales, la médiathèque départementale et les sports à Montpellier. Art-thérapeute auprès de personnes séropositives, des personnes LGBT et des femmes victimes de violence.

Introduction

Je m'inscris dans une généalogie de chercheuses et de chercheurs, de militantes, de résistantes et d'artistes. Dans cette généalogie il y a les historiennes féministes françaises Michelle Perrot, Marie France Brive, Christine Bard, mais aussi Allan Bérubé qui fut un des fondateurs des archives LGBT de San Francisco, activiste et chercheur indépendant (1946-2007), il se décrivait lui-même comme chercheur « communautaire »¹⁸⁵. Ou encore Rolande Trespé, résistante, historienne et sa compagne Andrée Dubos-Larouquette qui ont contribué à la libération de la ville de Charleville Mézières en septembre 1944. Et bien d'autres encore, telles qu'Adrienne Rich, poétesse lesbienne féministe américaine et ses essais sur la contrainte à l'hétérosexualité¹⁸⁶.

J'ai suivi il y a vingt ans un cursus en histoire alors que je militais à Act Up Lille et aux Flamands Roses. Et j'ai vécu mes premières expériences de lesbophobie lors des cérémonies du souvenir de la déportation à Lille alors que j'ai passé toute mon enfance et mon adolescence à aller me recueillir pour la mémoire de tous les

185 Berube Allan, *Coming out under fire. Lesbian and Gay Americans and the military during World War II*, The Free Press, New York, 1989

186 Rich Adrienne, *La contrainte à l'hétérosexualité*, Éditions Mamamélis, 2010.

déporté-e-s et victimes du nazisme et des fascismes, avec des parents résistants et leurs ami-e-s déporté-e-s. J'ai ensuite marché sur les pas de Magnus Hirschfeld en faisant des études de sexologie en faculté de médecine à Paris où mes professeurs occultèrent ses apports précieux dans le domaine de la sexologie. Son institut m'inspire et sa détermination m'accompagne dans la mise en place de convergence de lutte sur les enjeux de santé des personnes LGBT et hétérosexuelles.

Je travaille depuis dix ans au sein de collectivités territoriales sur l'accessibilité des savoirs et des pratiques culturelles pour toutes et tous. Actuellement, je travaille en tant que bibliothécaire dans un lieu comme celui où nous nous trouvons aujourd'hui, qui regroupe les archives départementales, la médiathèque départementale et en plus les sports à Montpellier. Je travaille comme chercheuse indépendante sur les questions mémorielles concernant les femmes et les lesbiennes durant la Seconde Guerre mondiale depuis une dizaine d'années.

Il y aurait beaucoup à dire sur les enjeux historiographiques concernant les parcours de vie, de résistance, de collaboration des lesbiennes et bisexuelles, cis et transgenres durant la Seconde Guerre mondiale en Europe et à travers le monde.

Je vais ici ébaucher la question suivante : **Quelle transmission par les familles des parcours de vie de lesbiennes et bisexuelles françaises déportées pour actes de résistance lors de la Seconde Guerre mondiale ?** Cette question correspond à une partie de mes démarches actuelles d'accompagnement de familles et se situe aussi par rapport aux débats et manifestations anti mariage pour tous, et donc dans un temps où les définitions des familles ont été au cœur des débats politiques. Il m'a semblé intéressant de partager cette question avec vous en ces jours d'Europride. J'aborderai ces questions avec une dimension territoriale, celle de la France par rapport au temps qui m'est imparti aujourd'hui. Mais ma réflexion se construit avec d'autres chercheuses et des militantes avec qui nous abordons la dimension européenne, américaine et nous l'espérons un jour dans d'autres pays qui furent traversés par ce conflit.

I - Le silence « assourdissant »¹⁸⁷ concernant l'histoire des lesbiennes et des bisexuelles en France.

A) Les silences de l'histoire des femmes

Dans les débuts des années 90, l'historienne Michelle Perrot dirigeait avec Georges Dubus *L'Histoire des femmes en Occident de l'Antiquité à nos jours*. À la fin des années 90, elle publiait son travail : *Les femmes ou les silences de l'histoire*. Ce travail influença plusieurs historiennes lesbiennes féministes, dont certaines ont été ses élèves. Ces historiennes ont fait des recherches sur les lesbiennes résistantes françaises et l'histoire des femmes parmi elles Marie Jo Bonnet et Christine Bard. Dans son introduction, Michelle Perrot, professeure émérite d'Histoire contemporaine à l'université Paris 7, nous rappelait qu'« *au commencement était le Verbe, mais le Verbe était Dieu et l'Homme. Le silence est l'ordinaire des femmes.* »¹⁸⁸. Elle nous précise dans cette introduction que « *le silence est un commandement réitéré à travers les siècles par les religions, les systèmes politiques et les manuels de savoir-vivre* »¹⁸⁹. Elle nous rappelle aussi que « *ce silence imposé n'est pas seulement lié à la parole mais aussi celui de l'expression, gestuelle ou scripturaire* »¹⁹⁰. Elle qualifie ce silence « *à la fois discipline du monde, des familles et des corps, règle politique, sociale, familiale...* »¹⁹¹. De plus, elle souligne que « *la déficience des traces relatives aux femmes et qui rend si difficile... leur appréhension dans le temps* »¹⁹². Pour elle « *la manière dont les sources sont constituées intègre l'inégalité sexuelle et la marginalisation ou dévalorisation des activités féminines* »¹⁹³. À cela s'ajoute pour elle « *un déficit de conservation des traces* » et certaines femmes contribuent à détruire leurs propres archives personnelles « *par pudeur, par auto dévalorisation, elles intériorisent en quelque sorte le silence qui les entoure* ». Ces silences d'hier et d'aujourd'hui ont été nommés et donc rendus visibles et audibles par ces historiennes et par les militantes féministes.

187 « Homosexualités européennes : XIX^e et XX^e siècles », *Les Cahiers d'Histoire*, Revue d'histoire critique, , n°119, avril-juin 2012

188 Perrot Michelle, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Flammarion, 1998, p1

189 Idem p. 1

190 Idem p. 2

191 Idem p. 2

192 Idem p. 3

193 Idem p. 4

B) Le mouvement des femmes a rompu ces silences de l'Histoire et entraîne dans son sillage historiennes et historiens.

Michelle Perrot nous dit aussi que « *c'est le regard qui fait l'histoire* »¹⁹⁴, une autre historienne féministe Marie-France Brive, lesbienne engagée dans le mouvement des femmes, nous l'avait aussi dit quelques années auparavant¹⁹⁵. Et elle nous précise qu'« *au cœur de tout récit historique, il y a la volonté de savoir* ». Alors comment comprendre la non-volonté des historien-nes par rapport à l'histoire des lesbiennes et des bies en France ? Mais la longue historiographie de ces silences ne sera pas ici mon propos, malgré son grand intérêt et son impact sur nos vies. Michelle Perrot date un désir « *de faire mémoire, de retrouver les traces* »¹⁹⁶ ... avec le mouvement des femmes dans les années 70 et « *une volonté de faire la critique du savoir constitué* ». Il y a 30 ans, en 1973, elle écrivait un cours avec deux autres professeures : « *Les femmes ont-elles une histoire ?* » et elle continua avec d'autres à œuvrer pour faire émerger une histoire des femmes. Le silence englobant l'histoire des femmes a été rompu, celui concernant l'histoire des lesbiennes et des bisexuelles est en train d'être rompu ! Et nous y participons aujourd'hui ensemble.

C) Et dans les années 2000, quelle histoire des homosexualités en France ?

14 ans après la publication *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, en juin 2012 *Les Cahiers d'Histoire* dédiaient leur numéro 119 aux « Homosexualités européennes : XIX^e et XX^e siècles »¹⁹⁷. Les deux historiennes françaises, Sylvie Chaperon et Christelle Taraud, en charge de ce numéro nous y présentent l'essor récent de l'histoire des sexualités et plus particulièrement des homosexualités. Mais elles nous rappellent que l'histoire des homosexualités est toujours un « *mauvais objet* »¹⁹⁸ en France à faible capacité d'institutionnalisation. Elles soulignent dans leur introduction « *la maigre part occupée par les lesbiennes et plus encore par les*

194 Idem p. 5

195 Marie-France Brive, 1945-1993, historienne, fut l'élève de Rolande Trempé. Elle a fondé en 1986 le groupe Simone, équipe de recherche interdisciplinaire sur les rapports sociaux de sexe et les études sur le genre, elle fut à l'origine de la création d'un centre de documentation sur les recherches-femme(s) à l'Université de Toulouse II-Le Mirail.

196 Idem p. 8

197 « Homosexualités européennes : XIX^e et XX^e siècles », *Les Cahiers d'Histoire*, op. cit.

198 Idem p. 11

bisexuels, les travestis et les transgenres »¹⁹⁹. Florence Tamagne, historienne maîtresse de conférence à l'Université de Lille 3, qui a travaillé sur *Une histoire des représentations de l'homosexualité, un mauvais genre ?*, insistait à se départir de la comparaison attentive avec les États-Unis pour privilégier une histoire plus attentive aux cultures européennes, à leurs échanges, leurs circulations et à leurs liens avec les espaces coloniaux²⁰⁰. Sylvie Chaperon et Christelle Taraud quant à elles affirment dans leur introduction que les lesbiennes sont encore trop minoritaires dans les études²⁰¹. Elles constatent une « forte asymétrie dans les sources entre l'homosexualité masculine et féminine »²⁰². Se référant à Michelle Perrot, elles précisent que si « ce silence des femmes dans l'histoire n'est pas nouveau, mais s'agissant de sexualité il semble encore plus assourdissant ».²⁰³ Pour faire face à ce peu de sources, il faut aux historien-nes avoir recours aux « archives de soi », ou encore « écrits domestiques », « ordinaires », ou de « l'intime », « littératures personnelles » ou encore « écrit du for privé ». Ces deux historiennes nous précisent que ces sources personnelles « ont acquis une réelle légitimité dans la discipline depuis une trentaine d'années »²⁰⁴. Et c'est ces questions de transmission de ces sources que je vais aborder aujourd'hui.

II - De quelles familles parle-t-on dans la question énoncée aujourd'hui ?

Les familles de « cœur » et de militance transmettent l'histoire des lesbiennes et bisexuelles résistantes

Les lesbiennes ayant vécu la période de la Seconde Guerre mondiale et ayant fait acte de résistance ont transmis parfois leur histoire à d'autres lesbiennes, bisexuelles, amies de cœur, amantes, sœurs de combat... mais pas toujours. Par acte de résistance, je ne ferai pas de liste ici exhaustive mais dans cette approche

199 Idem p. 15

200 Tamagne Florence, « Écrire l'histoire des homosexualités en Europe : XIX^e et XX^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol.53, n°4, 2007 p. 7-31

201 « Homosexualités européennes : XIX^e et XX^e siècles », *Les Cahiers d'Histoire, op. cit.*, p. 15

202 Idem p. 15

203 Idem p. 15

204 Idem p. 17 et Artières Philippe et Kalifa Dominique, « L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *Sociétés et représentations*, n°13, 2002, p. 7-15 et Lacoue-Labarthe Isabelle et Mouysset Sylvie, « De l'ombre légère à la machine à écrire familiale : l'écriture quotidienne des femmes », *Histoire, femmes et sociétés*, n°35, Clio, 2012, p7-20.

j'entends résistance active (dans des réseaux organisés), celle armée, mais aussi la résistante dite passive, celle liée à la désobéissance civile, ainsi que celle à l'ordre moral du gouvernement de Vichy. Ainsi Évelyne Rochedereux qui a participé aux Gouines Rouges au début des années 70 a milité avec une lesbienne, devenue ensuite une amie, Marie-Henriette dite « Miette » Doin qui, jeune fille pendant la guerre, fut agent de liaison à Compiègne. Cette jeune fille résistante, engagée dans des mouvements de jeunesse, a témoigné dans les années 90 de son engagement et de son vécu de jeune lesbienne dans le journal *Lesbia Magazine*²⁰⁵.

Après la guerre, devenue professeur, Miette s'engagea une fois à la retraite dans les années 90 dans une association lesbienne de convivialité et d'activité culturelle. J'ai pu la rencontrer il y a trois ans et la questionner sur son parcours, grâce à Évelyne Rochedereux qui m'a mise en lien avec elle. À presque 90 ans, son magnifique regard bleu clair et son intelligence pétillaient encore aux souvenirs de ses jeux de cache-cache d'agent de liaison auxquels s'entremêlaient ceux des jeux amoureux. Mais est-ce que sa famille (notamment ses neveux) transmettra ses photos, des journaux intimes ? Et à qui ? Ces questions n'ont pas encore de réponse, n'étant pas posées par et aux intéressés. Miette ne fut pas déportée, elle ne connut pas le camp de transit de Compiègne, pas celui de Ravensbrück... Mais son témoignage éclaire cette histoire silencieuse de la résistance menée par les lesbiennes et les bisexuelles et l'histoire de la résistance française *dans son ensemble*. Autre exemple de transmission par les « familles de cœur », celle de la résistante Édith Thomas, archiviste, qui participa au Comité national des écrivains et à la création des *Lettres françaises* dans lesquelles elle dénonça dès 1942 les déportations. C'est son amie Dominique Aury, l'auteure du roman *Histoire d'O* qui transmet à la chercheuse américaine Dorothy Kaufmann les journaux et carnets intimes de cette femme qu'elle aima au lendemain de la guerre en 1947. Elle conserva les journaux de son amie durant presque trente ans avant de les confier à cette chercheuse. Edith Thomas se considérait « hétérosexuelle » selon cette chercheuse, mais elle précise dans son introduction à son livre « *Édith Thomas, passionnément résistante* » que « *c'est avec Dominique Aury qu'elle connut sa relation amoureuse la plus passionnée, qui se transforma en une profonde amitié qui ne devait jamais se démentir* »²⁰⁶. Ce magnifique livre a été publié en France en 2007 et je vous en recommande la lecture. Et puis il y a ces témoignages de lesbiennes qui ne savent plus, ne veulent plus savoir... les noms de leurs aînées

205 Gonnard Catherine, « En résistance, elle s'appelait quartier » in *Lesbia magazine*, n°158, mars 1997, p. 30-33.

206 Kaufmann Dorothy, *Édith Thomas passionnément résistante*, Autrement Biographie, 2007, p. 14.

persécutées, puis déportées pour actes de résistance, qui connurent pour certaines l'exclusion parce que lesbiennes au sein de leurs propres groupes « politiques » à Ravensbrück et dans d'autres camps...

Ces femmes qui toutes jeunes adolescentes pendant la guerre ou au lendemain de la guerre, ont vu le silence et l'ostracisme social enfermer, emmurer leurs aînées. Il fallut pour certaines attendre de nombreuses années avant de transmettre cette histoire à des générations désireuses de connaître leur histoire. J'ai pu ainsi échanger avec Luce B. qui, enfant pendant la guerre, eut plus tard une amie lesbienne déportée car résistante communiste qui connut ce type d'exclusion de son propre groupe politique à Ravensbrück. D'autres ont témoigné en écrivant pour partager leur souvenir de ces femmes exclues pendant et après la guerre. Ainsi en 2001, Christine Lemoine et Ingrid Renard publiaient *Attirances, lesbiennes fems, lesbiennes butchs*²⁰⁷, Évelyne Rochedereux y transmet dans un texte intitulé « Hommage aux camionneuses »²⁰⁸ un témoignage rare celui d'une lycéenne sur un de ses professeurs, le sien. Dans ce texte, Évelyne Rochedereux nous parle de plusieurs butchs qui enfants puis jeunes filles l'ont marquée. Il y a Mademoiselle FX professeur de gym au lycée, cette internationale en hand-ball et en volley qui lui apporta confiance en elle. « *Grâce à vous, je ne crains pas d'arpenter les rues, le jour et la nuit, et cette assurance que vous avez su me transmettre est ma meilleure protection contre des agresseurs potentiels* »²⁰⁹. Elle décrit comment cette professeure était ostracisée par ses collègues « *vous faisiez "salle de gym à part", « la seule prof partageant votre espace et affichant sans vergogne son amitié pour vous étant, et ce n'était certainement pas un hasard, une femme juive rescapée des camps de la mort* ». Cette camionneuse à l'allure de « *jeune garçon, toujours en pantalon et semelles de crêpe, cheveux en brosse* » dont on disait d'elle que son « *amie de cœur avait été déportée pour faits de résistance* ». Ce texte nous guide à travers la nuit des silences enveloppant notre histoire et nous mènera je l'espère vers d'autres témoignages.

207 Lemoine Christine et Renard Ingrid, *Attirances, lesbiennes fems, lesbiennes butchs*, Éditions Gaies et Lesbiennes, 2001.

208 Idem p. 49

209 Lemoine Christine et Renard Ingrid, *Attirances, lesbiennes fems, lesbiennes butchs*, Rochedereux Évelyne, « Hommage aux camionneuses », p. 50.

B) Les familles biologiques et sociales : entre silence, quêtes de compréhension et transmission... Une multitude de positionnements.

Le silence qui a accueilli certainEs déportées à leur retour des camps a été décrit par certainEs d'entre eux et elles. Le silence a été aussi présent concernant la transmission de témoignages de résistantEs. Concernant les transmissions de l'histoire des lesbiennes et bisexuelles résistantes française par leurs familles, il nous est difficile d'appréhender, de qualifier et de quantifier ces silences. Aux difficultés énoncées par Michelle Perrot précédemment s'ajoutent celles liées à la lesbophobie de certaines familles, à la lesbophobie intériorisée de certaines résistantes... Ces silences furent-ils les plus nombreux ou les plus fréquents concernant cette transmission mémorielle ? Attention à ne pas généraliser nos projections et nos représentations concernant ces silences. Si des familles ont détruit et détruiront les traces des engagements et des amours saphiques de leurs tantes, mères, nièces... D'autres sont aussi face à des questionnements sur la volonté ou non de leurs tantes, mères, nièces à transmettre leurs histoires une fois décédées. C'est le cas de Dominique H., un alsacien qui vit aujourd'hui à San Francisco. Il a transmis à des chercheurs français des documents concernant son oncle gay décédé et sa correspondance avec Magnus Hirschfeld. Mais il se pose des questions par rapport à la transmission de l'histoire de sa grand-mère lesbienne qui a vécu durant la Seconde Guerre mondiale notamment vis à vis de sa mère. D'autres familles, sous la volonté souvent de la troisième génération et parfois de la deuxième génération, réfléchissent à comment transmettre l'histoire de leurs mères, tantes, grands-mères... Et certaines de ces familles se tournent vers des historien-ne-s, des bibliothécaires, des associations... pour leur demander conseil.

C) Les historiennes et historiens face aux archives familiales : des démarches hétérocentrées à des démarches féministes, un panel de positionnements reflet des idéologies de notre époque.

Je citerai l'exemple de l'ouvrage *Résistance, histoires de famille 1940-1945*²¹⁰ de Dominique Missika et l'historienne Dominique Veillon publié en 2009 pour illustrer ce positionnement hétérocentré. Si l'introduction attire notre attention

210 Missika Dominique et Veillon Dominique, *Résistance histoires de famille 1940-1945*, Armand Colin, 2009.

par sa volonté affichée d'aller au-delà des grandes figures des héros nationaux, d'aller questionner les pans d'histoire des familles restées cloîtrées dans le silence. Très vite on comprend que la démarche des auteures ne questionnera pas les identités et orientations sexuelles des membres de ces fameuses familles résistantes. Elles ont questionné une trentaine de familles, anonymes et célèbres. Ainsi que les interactions entre un engagement individuel à la multitude des formes d'engagement familial au sein de ces « microsociétés »²¹¹.

Face au culte de la famille du gouvernement de Vichy et face à l'occupant nazi, des familles se sont levées et ont désobéi. Dans cet ouvrage, elles éclairent la présence et l'engagement des femmes de ces familles dans les actes de résistance. Mais elles ne questionnent pas les parcours des lesbiennes et des gays au sein de ces familles. Pour les historiens et historiennes de l'Université de Caen et ceux de la Fondation pour la Mémoire de la déportation, l'axe de recherche concernant les lesbiennes, leurs persécutions et leurs engagements n'a pas été encore abordé. Nous les avons interpellés pour qu'ils y travaillent. Cela est possible puisqu'ils ont travaillé il y a quelques années à rechercher les hommes déportés pour fait d'homosexualité dans l'ensemble des zones du territoire français et qu'ils ont trouvé plusieurs hommes déportés partis de plusieurs régions françaises et pas uniquement des départements sous législation nazie. Quant à l'historienne Marie-Jo Bonnet, elle travaille depuis plusieurs années sur les engagements, mais également les collaborations des lesbiennes françaises durant la Seconde Guerre mondiale. Elle devrait publier prochainement le résultat de ses recherches en tant que chercheuse indépendante.

D) Les déportées transmettant les récits et les vécus de leurs compagnes de déportations illustrent l'hétéronormativité de la société au lendemain de la guerre.

Le récit *Elles Revenir*²¹² de Gisèle Guillemot, qui fut déportée à Ravensbrück, a été publié en 2006. Il regroupe les courts portraits de dix femmes et leurs impossibles retours. Si ce témoignage rare et précieux rompt le silence sur ces impossibles retours, sur les suicides, les maladies, les rejets des familles et des amants... qu'ont vécus ces femmes dans le plus grand silence. Elle n'aborde les identités de ces femmes que sous le prisme de l'hétérosexualité. Le lesbianisme de déportée

211 Missika Dominique et Veillon Dominique, *Résistance histoires de famille 1940-1945*, op.cit., p. 8.
Guillemot Gisèle, *Elles... Revenir*, Éditions Tirésias-AERI, collection « Histoire pour mémoire », 2006.

semble lui être impensable... Ce récit illustre dans quel contexte les déportées ont tenté de témoigner. Il nous reste à regarder de près les archives de l'Amicale des déportées françaises de Ravensbrück, voir comment dans cette association non mixte elles ont ou pas appréhendé la visibilité des identités de leurs sœurs lesbiennes et bisexuelles déportées.

III - Deux exemples de transmission de récit de résistance et de déportation par des familles françaises dans les années 2000, reliés à des exemples de transmissions familiales européennes.

Si l'un des livres le plus lu dans le monde est *Le journal d'Anne Franck*²¹³, ce témoignage nous est d'abord parvenu expurgé de certains passages par sa famille puis intégralement partagé il y a peu. En 1942, ses parents lui offrirent pour son anniversaire un cahier qui deviendra son grand confident et la trace précieuse de deux ans de sa vie jusqu'à son arrestation le 4 août 1944. C'est son père qui après la guerre reprend les écrits de sa fille. Il en dactylographie « l'essentiel » et fait l'impasse sur certains paragraphes. Il lègue à l'état néerlandais les manuscrits de sa fille. Des experts se penchent sur ces archives et prouvent leur authenticité. En 1989, le journal est publié en France dans son intégralité : *Les journaux d'Anne Franck* chez Calman Lévy. Il aura fallu 38 ans, après sa première publication aux Pays-Bas, pour que l'on connaisse l'ensemble de ce témoignage et ne plus être sous le joug de la censure familiale.

A) L'histoire d'une « autre » Anne Franck, juive mais lesbienne et autrichienne : Ruth Maier.

En 2009, 20 ans après la publication en France des journaux d'Anne Franck, *Le journal de Ruth Maier, de 1933 à 1942, une jeune fille face à la terreur nazie*²¹⁴ est publié. Ce livre regroupe les écrits en prose, les poèmes et les dessins de Ruth réalisés jusqu'à son arrestation par la police norvégienne le 26 novembre 1942. C'est cette police qui l'a conduite au port d'Oslo d'où elle sera déportée à

213 *Le journal d'Anne Franck* a été traduit en 70 langues, 30 millions d'exemplaires vendus à travers le monde, adapté au théâtre, au cinéma...

214 *Le journal de Ruth Maier, de 1933 à 1942, une jeune fille face à la terreur nazie*, commenté par Jan Erik Vold, K&B éditeurs, 2009.

Auschwitz et tuée. Les derniers mots que nous avons d'elle sont adressés à la poétesse norvégienne qu'elle aimait, Gunvor Hofmo. C'est cette femme qui conserva pendant plus de 50 ans les écrits de Ruth. Elle tenta en 1953 de faire publier certains passages de ces journaux intimes en Norvège mais en vain. À la mort de Gunvor Hofmo en 1995, ses neveux et sa cousine ont contribué à transmettre ces documents, la sœur de Ruth témoigna aussi, l'Université de Greifswald contribua, les amies des deux femmes ont aussi témoigné... C'est cet ensemble d'acteurs disparates qui se sont mobilisés pour nous transmettre l'histoire de cette éternelle inclassable, de cette éternelle réfugiée... d'une humaine parmi les humains. Cet immense travail a été coordonné par l'universitaire Jan Erik Vold pendant plusieurs années.

Je vous souhaite de pouvoir mettre en place de telles coopérations et d'alliances indispensables pour entreprendre la transmission des parcours de vie de nos aînées.

B) Le récit de Thérèse Pierre ou une histoire transmise par la descendance de l'amour de sa vie, Emma.

Robin H. le petit-fils d'Emma et Claudie H. sa mère, la fille d'Emma ont transmis l'histoire de Thérèse Pierre résistante française communiste, chef de réseau armé FTP torturée et suicidée à la prison de Rennes le 21 octobre 1943. Une transmission s'est faite en désaccord avec les membres de la famille d'Emma. Cette dernière a eu deux enfants avec son mari qui lui-même avait eu des fils d'une première union. Cette fratrie n'a pas été d'accord sur la façon de transmettre l'histoire de leur mère et de Thérèse Pierre. La discorde semble porter pour Claudie H. plus autour de la figure du mari d'Emma qui fut membre du parti régionaliste alsacien que de l'histoire d'amour et d'engagement de ces deux femmes. Emma, professeur passionnée de littérature a tenu plusieurs cahiers et journaux intimes, a réalisé des classeurs de photos. Ces documents étaient connus des membres de la fratrie. Ils ont lu et feuilleté enfants avec elle ces journaux... À la mort d'Emma, Robin déroba ces cahiers lors de la répartition de l'héritage entre ses oncles, tantes et mère. À partir de ces sources, il fit un documentaire, qui reçut plusieurs prix. Puis, Claudie H., la fille cadette d'Emma, l'artiste, la rebelle de la famille, la mère de Robin H. choisit de transmettre à son tour l'histoire de sa mère et celle de Thérèse. Elle décida d'écrire une fiction *Elles vivaient d'espoir*²¹⁵ en 2009 à partir des cahiers de sa mère, en faisant des recherches sur les lieux de vie

215 Hunzinger Claudie, *Elles vivaient d'espoir*, Grasset, 2010.

de ces deux femmes... Nous nous sommes rencontrées alors qu'elle finissait d'écrire son manuscrit et je l'ai accompagnée et soutenue pendant un an pour finaliser ce manuscrit et trouver un éditeur. Son livre fut publié en 2010 et a reçu depuis plusieurs prix des lecteurs. Il vient d'être publié en poche. Mais où iront les journaux d'Emma, ses classeurs de photos ? Dans des centres d'archives... ? Ou... Nous n'avons pas aujourd'hui les réponses à ces questions. Même si j'ai tenté de sensibiliser Robin et Claudie à l'importance de partager ces sources précieuses avec d'autres.

C) Un autre exemple de transmission celui d'un neveu et l'histoire de sa tante lesbienne déportée à Ravensbrück.

J-F M., médecin à la retraite, a décidé d'écrire le récit de sa vie après une convalescence. Il cherche à transmettre par son récit de vie l'histoire de sa tante, qu'il aima enfant. Cette tante ouvertement lesbienne qui a été déportée à Ravensbrück. Mêlant le récit de sa vie à celui de sa tante, il a fait des recherches, a rencontré d'autres déportées à Ravensbrück et se demande si le lesbianisme de sa tante l'aurait aidée à survivre dans cet enfer... Il contacte des historiennes dont Christine Bard, récolte auprès des autres descendants de sa famille leurs points de vue sur cette tante lesbienne... Je le rencontre en avril de cette année, alors que les manifestations des anti-mariages pour tous grondent dans nos villes, alors qu'il se décide à s'engager à l'UMP. L'amour de ce petit garçon, devenu adulte, pour cette femme a contribué à ce qu'il ait envie de nous transmettre l'histoire de cette femme déportée pour avoir aidé et caché trois de ses amies. Elle est revenue brisée par les années de mauvais traitements et de privation. L'aventure de cette transmission est en cours, espérons qu'elle aboutisse et que certaines sources soient léguées aux Archives du féminisme ou à d'autres centres d'archives afin que d'autres regards se posent sur ce parcours de vie et le reliant à d'autres. Les sources de police sont à explorer concernant l'histoire de cette femme et des autres femmes lesbiennes persécutées de façon anonyme par délation, de façon institutionnelle... Ces sources seront à relier au colloque qui s'est déroulé à Ravensbrück sur les persécutions des lesbiennes allemandes par le national-socialisme et au travail passionnant de l'historienne Claudia Schoppman « *Entre la persécution pénale et le bannissement social : les femmes lesbiennes sous le "Troisième Reich"* ». Les actes de ce colloque sont indispensables pour nourrir notre réflexion sur le vécu concentrationnaire des femmes à Ravensbrück. Un travail de traduction et de coopération avec des militantes féministes est à mener pour que nous puissions accéder à ces ressources.

Conclusion

Virginia Woolf en 1938 osa comparer l'oppression des femmes à la répression nazie dans l'ouvrage *Trois Guinées*²¹⁶ :

« Vos mères combattaient le même ennemi que vous et pour les mêmes raisons. Elles luttèrent contre la tyrannie du patriarcat, comme vous luttez contre la tyrannie fasciste... à l'étranger, le monstre interfère à présent avec votre liberté, il vous dicte votre façon de vivre, il établit des distinctions non seulement entre les sexes, mais aussi entre les races. Vous éprouvez dans vos propres personnes ce que vos mères éprouvaient lorsqu'elles étaient exclues, lorsqu'elles étaient enfermées en tant que femmes »²¹⁷

Trois Guinées fait scandale, on l'étouffe, on discrédite son auteure et ce livre ne sera publié en France qu'en 1976. À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, alors que la guerre d'Espagne est prête à être gagnée par les fascistes, alors que les persécutions raciales fonctionnent depuis plusieurs années dans le 3^{ème} Reich, Virginia Woolf observe. Les femmes viennent d'obtenir le droit de vote en Angleterre, pas en France. Elles ont acquis depuis 1919 le droit de gagner leur vie... Elle songe au destin des femmes permis et voulu par des hommes. Elle se demande si les femmes doivent rejoindre la procession des hommes cultivés... Elle souhaite que les femmes luttent avec les hommes : « *un intérêt commun nous unit : il n'y a qu'un monde, qu'une vie* ». Mais que sont devenues les histoires de « *ces femmes d'hommes cultivés* » dont nous avons parlé Virginia Woolf ?

Les sources concernant l'histoire des engagements dans la résistance des lesbiennes et bisexuelles françaises, dont certaines furent « *ces femmes d'hommes cultivés* », sont à glaner tant par les universitaires, que par les familles, mais aussi par les militantEs... et à relier les unes aux autres. Et ainsi, nous bâtirons collectivement une « Herstory », nous reliant à la célèbre anthologie de textes féministes *Sisterhood is powerfull* de 1970 ! Claudie Hunzinger dédicça son livre *Elles vivaient d'espoir* à « *Emma ma mère, à Thérèse la plus haute voix et la petite camarade, à Germaine agent de liaison, à Isabelle sœur de Salem* ». J'aime me situer dans cette généalogie d'agents de liaison de l'armée des ombres et ainsi contribuer

216 Woolf Virginia, *Trois guinées*, 10/18, 2002, Édition Hogarth Press, Londres, 1938, Éditions des Femmes, 1977, pour la traduction française.

217 Woolf Virginia, *Trois guinées*, *op. cit.*

à faire le lien entre ces parcours de résistance et nous, une contribution à notre « Herstory » en cours de construction.

▪ **La déportation pour motif d'homosexualité et la mémoire collective : une approche différente**

Par Gérard Koskovich, historien, journaliste et librairie spécialisé dans la culture gay, lesbienne, bi et trans.

Il est membre-fondateur de la GLBT Historical Society, le centre d'archives LGBT établi en 1985 à San Francisco. Au GLBT History Museum, le musée crée par le centre dans le quartier du Castro en 2011, il est l'un des commissaires d'expositions et responsable de la communication.

Lorsqu'elle propose une représentation des victimes homosexuelles de la persécution nazie, la mémoire collective LGBT (et de plus en plus, celle du grand public) a tendance à se focaliser sur les horreurs des camps de concentration. Pour ne prendre que la France, on peut citer plusieurs exemples de ce phénomène. Pourtant, la déportation dans les camps était de toute évidence une expérience minoritaire pour les homos sous le Troisième Reich. On oublie souvent que le régime nazi disposait d'un vaste arsenal répressif qui impactait directement une plus grande partie de la population LGBT allemande.

Certes, il est important de commémorer la souffrance des quelques 10 000 triangles roses, déportés spécifiquement pour motif d'homosexualité. Certes, il est important de continuer les recherches et les analyses historiques nécessaires pour mieux comprendre le sort des lesbiennes et des transgenres dans l'univers concentrationnaire nazi. Mais après plus de deux décennies de travail de militant passionné d'Histoire (ou, si vous préférez, d'historien passionné de militantisme), je trouve inquiétant de constater à quel point la mémoire collective tend à focaliser sur les camps toute l'histoire de la persécution anti-LGBT élaborée par les nazis.

Aujourd'hui, je voudrais vous inviter à vous souvenir avec moi de ce système de marginalisation bien plus large. Je commencerai avec quelques exemples tirés de la mémoire collective LGBT actuelle dont je viens de parler, puis, *a contrario*, je vous proposerai un petit tour d'horizon des persécutions subies par la population LGBT, persécutions qui cohabitaient, souvent de manière trouble, avec la menace d'une déportation, mais qui s'exerçaient en dehors des camps de concentration. Pour terminer, je soulèverai deux questions qui me semblent porteuses de sens :

génère-t-on des effets pervers pour la mémoire collective LGBT du milieu du XX^e siècle en fixant le regard largement ou exclusivement sur la déportation ? Doit-on essayer de développer une mémoire collective plus nuancée de cette période ?

La mémoire collective LGBT de la déportation

Certaines œuvres et certaines histoires qui ont marqué les esprits de manière plutôt durable en France depuis le début des années 1980 illustrent bien la tendance à considérer la déportation pour motif d'homosexualité comme le clou de la mémoire collective LGBT relative à la période nazie. Je ne vous en donnerai qu'un petit échantillon :

- **La pièce de théâtre *Bent*** de l'auteur dramatique anglais Martin Sherman, montée à Paris pour la première fois en 1981. Une maison d'édition gay a publié la traduction française la même année, et un film britannique tiré de la pièce a été réalisé en 1997, avec une avant-première au festival de Cannes. Sur scène et sur grand écran, *Bent* raconte l'histoire d'un jeune homosexuel de Berlin déporté au camp de Dachau, où il essaie de survivre avec l'aide d'un autre détenu dont il tombe amoureux.

- **Le livre *Moi, Pierre Seel, déporté homosexuel***, publié par Calmann-Lévy en 1994. Il s'agit d'un récit autobiographique de la vie de Pierre Seel, déporté en tant qu'homosexuel, originaire de l'Alsace occupée en 1941. Seel avait déjà commencé à témoigner publiquement en 1982, dans le journal *Gai Pied*, et il a continué à donner aux médias des interviews sur son expérience de déporté jusqu'à sa mort, notamment dans le film documentaire *Paragraphe 175*, sorti en France en 2001.

- **Le téléfilm *Un amour à taire***, dont la diffusion sur France 2 en 2005 a suscité une vague de reportages et critiques dans les médias. Ce film est sans doute la représentation de la déportation pour motif d'homosexualité la plus connue en France, mais c'est également l'une des plus problématiques. Le personnage central est un jeune homosexuel français déporté de Paris par l'occupant allemand, puis lobotomisé dans un camp de concentration. Ces deux événements clés du scénario sont certainement dramatiques, mais ne sont pas historiquement plausibles, étant donné que le régime nazi, sauf dans de rares cas, n'a ciblé les homos que dans le Reich proprement dit, et étant donné qu'il n'existe aucune évidence de la pratique de la lobotomie dans les camps.

La persécution anti-LGBT en dehors des camps

Si l'on s'éloigne de ces exemples de la mémoire collective actuelle, que trouve-t-on dans les données historiques ? Depuis plus de 40 ans, des historiens ont mené des recherches sur le système de persécution mis en œuvre par les nazis à l'encontre des homosexuels, et quoiqu'on ne dispose pas d'un bilan complet, on peut apercevoir les grandes lignes de sa structure et de son évolution. Ce qu'on peut constater est, de mon point de vue, édifiant : sortie de son quasi-isolement dans la mémoire collective, la déportation pour motif d'homosexualité se révèle plus clairement comme l'extrémité d'un *continuum* dont les autres points nous sont, dans le monde contemporain, bien plus familiers.

Faute de temps, je ne pourrai pas décrire la totalité du système auquel je fais allusion. Je ne vous proposerai donc que quatre exemples des dispositifs de répression anti-LGBT déployés en dehors des camps de concentration par le Troisième Reich :

- **La diabolisation par des campagnes de propagande.** Déjà, dans les années 1920, les idéologues du parti national-socialiste décrivaient les homosexuels comme des déviants psychologiques ou biologiques appartenant à une catégorie à part, à une sous-culture clandestine, à une communauté pseudo-ethnique ou à une cabale criminelle ou politique. Les nazis étaient surtout convaincus que l'homosexualité bouleversait la hiérarchie nécessaire des genres, fondée sur l'agressivité masculine, la soumission de la femme et le devoir de reproduction. Dès son accession au pouvoir en 1933, le régime s'est appuyé sur les médias de masse de l'époque, et notamment la presse et la radio, pour dénoncer les effets prétendument néfastes de l'homosexualité et pour promouvoir son éradication.
- **L'interdiction d'expression politique et culturelle.** Une fois installés aux leviers du pouvoir, les nazis ont rapidement entrepris d'appliquer leur idéologie anti-LGBT. Par exemple, moins d'un mois après l'accession de Hitler au poste de Chancelier, le gouvernement a prohibé les journaux homosexuels et contraint les associations homosexuelles à fermer leurs portes. Une série d'actions du même genre s'est soldée par l'anéantissement des mouvements et de la culture LGBT auparavant florissants en Allemagne.
- **L'exclusion de l'espace public.** Tout au long de la période nazie, le régime s'est acharné à chasser les homos, les lesbiennes et les trans de l'espace public. D'abord les SA, puis la police, ont ciblé, souvent de manière spectaculaire, les territoires sociaux comme les cafés, les bars et les boîtes de nuit. Parallèlement, les autorités

ont toléré provisoirement la présence de certains bars homos, de toute évidence pour mieux identifier les habitués qui les fréquentaient.

- **Les poursuites judiciaires et l'incarcération.** En Allemagne, le nombre de condamnations judiciaires pour violation du paragraphe 175 (la loi qui interdisait les pratiques sexuelles entre hommes) se situe, pour la période de 1935 à 1945, entre 50 000 et 60 000. Face au chiffre généralement accepté d'environ 10 000 déportés pour motif d'homosexualité, cette statistique démontre qu'environ 80 % des condamnés ont purgé leur peine non dans des camps mais dans des prisons traditionnelles.

Une vision plus large des persécutions anti-LGBT

Les dispositifs de persécution dont je viens de parler imposaient l'invisibilité, le silence, le secret et la peur à la population LGBT de l'Allemagne nazie. Dans le cas des peines de prison, la souffrance physique ainsi que l'entrave à la liberté de mouvement et d'association s'ajoutaient à ces souffrances culturelles et morales. Cependant, dans la mémoire collective LGBT, ces formes de répression et de marginalisation ont été, dans des proportions considérables, soit oubliées soit dépeintes simplement comme des étapes vers la déportation. L'explication de cette situation se trouve sans doute dans des phénomènes culturels et militants plus larges, et notamment dans la tendance très marquée des médias à diriger le regard vers l'horreur, le sang, les drames considérés comme les plus choquants, et également dans la tendance militante à renforcer notre demande de reconnaissance historique en nous appuyant sur ces mêmes éléments.

Sur la base de ces observations, je reviens maintenant aux questions que j'ai posées au début de mon propos. Génère-t-on des effets pervers pour la mémoire collective LGBT en fixant ainsi le regard largement ou exclusivement sur la déportation ? Doit-on essayer de développer une mémoire collective plus nuancée de cette période ? De mon point de vue, la réponse aux deux questions est oui. Si la mémoire collective de la période nazie ne retient que les histoires de camps de concentration, on risque de ne pas se rendre compte des dégâts créés par toutes les autres formes de persécution mises en œuvre par les nazis. Et si la mémoire collective ne retient que l'image des bourreaux des camps, on risque d'oublier le visage des autres persécuteurs qui, après la chute du régime nazi, ont fait perdurer l'homophobie d'État en Allemagne et ailleurs.

En outre, on oublie ou on minimise ce qu'on peut regarder sous un angle queer comme l'envers inévitable de la persécution : à savoir les histoires de courage quotidien et d'ingéniosité ordinaire des homosexuels, des lesbiennes et des transgenres qui, faisant face à la peur et l'isolement, ont su trouver les moyens de nourrir leurs désirs, leurs plaisirs et leurs amours. De telles histoires fourniraient pourtant une source de réflexion, d'inspiration et d'action non seulement aux personnes LGBT, mais également à celles et ceux qui, quelles que soient leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, font l'objet d'une marginalisation ou d'une persécution.

Permettez-moi de clore cette réflexion par une dernière question : quelles sont les initiatives que nous pourrions prendre pour assurer une mémoire collective LGBT plus large de la période nazie et des décennies qui l'ont suivi ? Que nous soyons historiens, militants ou simplement des individus soucieux des liens entre mémoire, dignité humaine et droits de l'Homme, nous avons des pistes à proposer. Je vous invite à les partager.

Remerciements : Je tiens à remercier mon ami Franck Zanni pour son travail de relecture.

▪ **Le Mémorial de la déportation homosexuelle**

*Par Hussein Bourgi, président du Mémorial de la déportation
homosexuelle)*

Je suis particulièrement heureux d'être ici, aujourd'hui, pour deux raisons. La première c'est que nous sommes dans un lieu qui s'appelle Bibliothèque Gaston Defferre, homme politique pour lequel j'ai beaucoup d'estime, d'admiration, parce qu'il fut le ministre de l'Intérieur qui, entre autre, supprima les fichiers d'homosexuels dans les préfectures de France. Gaston Defferre était maire de Marseille et quand il devient ministre de l'intérieur de François Mitterrand, en 1981, il supprima les fichiers d'homosexuels. Fichiers qui étaient une survivance de l'époque où on traquait les homosexuels. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il y avait une brigade mondaine qui avait pour mission de surveiller les prostituées, les salles de jeux, et les homosexuels, de les fichier pour mieux les contrôler. Je ne savais que l'on retrouverait dans la bibliothèque Gaston Defferre, et je trouve que le choix est particulièrement bienvenu et judicieux. La seconde raison pour laquelle je suis heureux d'être là aujourd'hui, c'est que j'ai l'impression qu'avec quelques années de décalage nous accomplissons, grâce à Christian de Leusse, l'un des vœux qui était porté par l'un de mes prédécesseurs, en l'occurrence Jean le Bitoux. Jean qui fut le président-fondateur du Mémorial de la déportation homosexuelle, et qui, durant les dernières années de sa vie, nous invitait systématiquement, nous qui le côtoyions, qui militions avec lui, à traiter cette question à l'échelle européenne, voir même internationale, nous invitant, à l'ère de la construction européenne et à l'heure de la mondialisation, à ne pas rester ethno-centrés et franco-français. Aujourd'hui je me réjouis, à l'invitation de Christian, à cette tribune, des amis qui viennent de différents pays nous faire part de leur expertise et de leur expérience sur le sujet qui nous réunit.

Alors je vais partir de la question qui a été posée par Christian dans le programme, à savoir quel est l'état de nos connaissances sur la déportation homosexuelle. Je vais être très rapide et très bref en ce qui concerne la France, parce que vous êtes là, je présume et j'en suis même certain, pour écouter aussi et surtout ce qui se passe ailleurs, ce que nos amis peuvent nous dire de ce qu'ils connaissent dans d'autres pays que le nôtre. Car ce qui s'est passé en France est relativement mince. Nos connaissances sur la déportation homosexuelle en France sont réduites, pour au moins trois raisons :

La première raison, c'est que la déportation pour motif d'homosexualité est un sujet qui a longtemps été tabou. Il est toujours tabou et provoque encore des oppositions, des frictions, des propos négationnistes, révisionnistes. Chaque année, à l'occasion des différentes cérémonies du Souvenir, vous trouverez ici ou là un ancien combattant, un ancien déporté, parfois un homme politique, qui va venir nier l'existence de la déportation pour motif d'homosexualité. On a entendu cette théorie selon laquelle cela a existé en Alsace-Moselle, mais il s'agissait de territoires annexés, que ce n'était pas vraiment en France. Maintenant, avec toutes les connaissances que nous avons, ils peuvent difficilement tenir ce genre de discours. Aujourd'hui, ils nous disent que cela ne concernait que peu de cas, seulement dix, vingt, cinquante ou cent, ce qui est peu par rapport aux millions de juifs, aux centaines de milliers de déportées politiques et de résistants. Ils nous disent que nous venons perturber la sérénité des cérémonies, que nous venons remettre en cause le respect dû à ces victimes en parlant d'un truc un peu sulfureux. Car, qui dit homosexuel, dit sexualité. Et finalement, c'est quelque chose qui semble secondaire, car ce qui prime c'est d'honorer en particulier ceux qui ont versé leur sang pour défendre la patrie, ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre la France. C'est pour ces raisons que dans certaines cérémonies, vous voyez la communauté juive (et ses représentants), qui a été le principal groupe concerné par la déportation, être en retrait. C'est la raison pour laquelle, par exemple dans certaines villes, voire de plus en plus de villes, très peu de membres de la communauté juive sont présents lors des cérémonies en avril, et préfèrent commémorer toutes les victimes de la déportation et de la répression en raison de la confession juive, le 17 juillet, date anniversaire de la Rafle du Vél' d'Hiv. Demain, dans toutes les villes de France et de Navarre, il y a des cérémonies organisées pour commémorer la Rafle du Vél' d'Hiv, les crimes racistes et antisémite commis par l'État français. On se rend compte qu'il y a ces anciens combattants, ces anciens déportés, politiques très souvent, qui ont préempté ces cérémonies mémorielles, qui ont fait une espèce d'OPA au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, considérant qu'ils avaient versé le sang, qu'ils avaient payé le prix du sang, et donc qu'ils leur appartenaient de régenter cette cérémonie, de porter exclusivement cette mémoire. Quand on part de cette situation, de cette mémoire, pour eux la déportation homosexuelle n'a jamais existé. Au passage, parfois, ils ont du mal à admettre que l'homosexualité féminine puisse exister. Passons... C'est donc un sujet tabou. Cela explique le silence qui a pesé autour de ce sujet, de la fin de la Seconde Guerre mondiale au début des années 80. Où grâce au témoignage de Pierre Seel, aux écrits de Jean Le Bitoux (en particulier dans *Gai Pied*), et à quelques témoignages épars, on a commencé à évoquer ce sujet. Et quand on évoquait ce sujet tabou, cela provoquait systématiquement la polémique avec les

propos négationnistes que j'ai évoqués tout à l'heure. C'est donc la première raison pour laquelle les connaissances en la matière sont minces. Et comme il l'a été longtemps et qu'il le reste encore un peu, aujourd'hui, peu de gens s'y sont intéressés.

La deuxième raison pour laquelle les connaissances sont minces c'est que c'est un sujet qui aujourd'hui n'est pas à la mode, qui n'est pas « sexy », pas « vendeur ». Quand je dis qu'il n'est pas à la mode, pas "vendeur", je veux parler en particulier de la communauté LGBT qui s'intéresse très peu à ce sujet. Aujourd'hui, par exemple, c'est beaucoup plus d'actualité de militer pour le mariage, pour l'adoption ou la PMA. Les revendications portées par la communauté ou par un groupe humain quel qu'il soit, sont souvent des revendications très fonctionnelles, très consuméristes, très actuelles. Ce qui va améliorer son confort de vie, ce qui va améliorer son quotidien, sécuriser sa vie personnelle, sa vie de couple, sa vie familiale. Finalement, ce désintérêt que l'on peut trouver chez beaucoup de membres de la communauté LGBT, on le trouve dans la population française de manière générale. Par exemple, je vois de plus en plus de déportés qui lorsqu'ils assistent aux cérémonies, se plaignent de ne pas arriver à convaincre leurs enfants ou leurs petits-enfants à les accompagner. Ce désintérêt est global, mais il est beaucoup plus prégnant, beaucoup plus fort au sein de la communauté LGBT qu'ailleurs. Parce que dans d'autres communautés, quand il y avait un père ou un grand-père qui avait été déporté parce que résistant, c'est quelque chose que l'on se transmettait de générations en générations comme un fait de gloire. Aujourd'hui, quand vous parlez de la déportation, vous avez systématiquement quelqu'un qui vous dira que son grand-père ou son oncle a été déporté, a été fusillé, résistant. C'est quelque chose dont on s'enorgueillissait. Lorsqu'on a été déporté parce que juif, c'est une histoire qui se transmet de famille en famille, de générations en générations. Il y a une mémoire communautaire qui se transmet. Cette communauté s'est fondée, s'est renforcée, s'est consolidée, en particulier, à cause du drame que fut la Shoah. Si vous reveniez dans des camps en disant que vous avez été déporté pour motif d'homosexualité, vous risquiez l'opprobre social. Il n'y avait aucune gloire à tirer d'avoir été déporté pour homosexualité. Ensuite, dire que l'on a été déporté parce qu'homosexuel, ce n'est pas quelque chose que l'on peut transmettre à ses enfants ou petits-enfants. Ce n'est pas comme une religion que l'on peut partager. C'est la raison pour laquelle ce sujet a longtemps été occulté des préoccupations, des revendications passées et actuelles de la communauté LGBT. D'ailleurs, vous verrez très rarement les médias LGBT se pencher sur ce sujet.

La troisième raison, c'est que nous vivons dans un pays qui est pauvre. Je fais volontairement de la provocation... Aujourd'hui le seul qui peut commander, financer des recherches historiques sur les archives, c'est l'État. Or, quand de manière très régulière revient la question du maintien d'un ministère ou d'un secrétariat d'État des anciens combattants, quand tout le monde s'accorde à dire qu'un jour, il faudra bien, pour des raisons d'économie et de disparition de certaines générations, supprimer ce ministère pour en faire un service parmi tant d'autres du ministère de la Défense. Or tant qu'il y a encore en vie des anciens combattants, notamment de la guerre d'Algérie ou d'Indochine, cela provoque la polémique. Donc aujourd'hui un ministère ou un secrétariat aux anciens combattants qui est régulièrement mis en cause et si peu pourvu en moyens budgétaires ne peut pas considérer comme prioritaire le fait d'aller diligenter des recherches ou des travaux historiques sur les archives. Il va se contenter de restaurer des monuments, d'être dans une mémoire très cérémoniale, et peu dans des recherches historiques. À chaque fois qu'on les interpelle, ils nous disent que de toute façon cela ne sert à rien de rechercher dans les archives puisque désormais la déportation pour motif d'homosexualité est avérée, que plus personne ne la conteste, que les travaux de Mikael Bertrand et Arnaud Boulogny viennent le confirmer. Donc aujourd'hui, nous disent-ils, on peut considérer que la déportation pour motif d'homosexualité a existé, et que s'il y a eu qu'un seul cas (en l'occurrence il y a en a eu plusieurs dizaines) ça suffit, il n'y a pas besoin d'aller faire des recherches pour avoir une connaissance plus exhaustive du sujet.

Enfin une dernière chose, qui cette fois-ci est non dite, c'est qu'au ministère de la Défense et au ministère de l'Intérieur, ils ont une peur bleue que nous puissions avoir accès aux archives, en particulier de la police et de l'armée. Tout simplement parce que pendant et avant la Seconde Guerre mondiale il y avait dans toutes les préfectures ces fameuses brigades mondaines qui fichaient les homosexuels. Quand Pierre Seel raconte son histoire, il explique bien qu'il a été identifié grâce au fichier de la police française. Donc si demain nous avons accès à ces archives, à ces fichiers, il n'est pas exclu que nous puissions retrouver des cas identiques à celui de Pierre Seel, des cas où des hommes ou des femmes auraient pu être livrés à la Gestapo sur dénonciation des services de polices ou de gendarmerie français. Je ne dis pas que c'est certain, mais ce n'est pas exclu. Et parce que ce risque existe, il y a une certaine frilosité. On n'a pas envie de raviver des guerres pour savoir qui a dénoncé untel. Car là aussi, circulent des rumeurs, des légendes qui disent que dans telle ou telle commune des gens ont dénoncé d'autres personnes pour des raisons d'héritages, de terrain, etc.. Je ne sais pas si ça relève de la légende, je ne sais pas si ça relève de la réalité, en tout cas pour en avoir le cœur

net, et surtout pour avoir une connaissance plus précise de cette triste période de l'histoire de France, nous devons convaincre l'État d'ouvrir les archives et de financer des chercheurs et des historiens. Car si ce sont des militants comme Christian, comme moi-même ou d'autres, il y aura toujours quelqu'un qui viendra nous opposer la subjectivité des militants par rapport au professionnalisme et à l'objectivité des universitaires ou des historiens. C'est la raison pour laquelle je plaide, et que je continuerai à plaider pour que ce soit l'État qui prenne à sa charge l'accès aux archives, qu'il choisisse lui-même des universitaires, des chercheurs et des historiens. S'ils sont hétérosexuels, ce serait encore mieux, du fait de cette accusation, cette suspicion systématique de dire que les homosexuels déformeraient les faits. C'est la raison pour laquelle je veux leur retourner ce type d'arguments, en disant que ce ne sont pas les militants qui feront ce travail.

D'ailleurs, si les militants voulaient faire ce travail, nous aurons alors deux écueils. Le premier serait d'ordre financier. Aujourd'hui quand vous avez dans la communauté juive des recherches très poussées, celles-ci sont financées grâce à la solidarité communautaire. Aujourd'hui, en France, je ne vois pas une solidarité financière, matérielle, communautaire se mobiliser pour financer d'éventuelles recherches menées par des militants homosexuels. Second écueil, à supposer que nous arrivions à lever des fonds auprès de grands mécènes français, je ne suis pas persuadé que le ministère de la Défense et celui de l'Intérieur nous donneraient le blanc-seing pour avoir accès aux archives. Pour ces raisons, je considère qu'il faut être ferme, il faut persévérer dans ces demandes de recherches supplémentaires. Mais pas sur toutes les archives, en une seule fois. Il faut, me semble-t-il, procéder étape par étape, ville par ville. Et en particulier, commencer un jour lorsque les mémoires se seront apaisées. Il me semble que les archives de la police nationale, et celle de la gendarmerie en particulier, mériteraient d'être bien étudiées car quand il y a des enquêtes, on envoie systématiquement les historiens au Mémorial de Caen en leur disant de surtout éviter les archives qui sont stockées dans la région Île-de-France ou dans la région Centre. Cela finit par éveiller mes soupçons, me disant que c'est justement dans ces archives que nous pourrions retrouver beaucoup plus d'histoires et de faits pouvant illustrer ce qu'a pu être la tragédie de la déportation homosexuelle durant la seconde guerre mondiale. Et justement, ces travaux qui ont pu être menés par Mikael Bertrand, Arnaud Bouigny et d'autres, ont pu prouver que la déportation pour motif d'homosexualité n'était pas limitée à l'Alsace-Moselle. Par exemple, la rafle de ce jeune homme de 17 ans qui avait quitté l'Eure-et-Loir pour assister à un thé dansant sur Paris, un dimanche après-midi, et qui s'est fait rafler à la sortie du métro, place Blanche. Si les historiens, les chercheurs ont accès aux archives, je suis persuadé que l'on pourra identifier de tels cas dans beaucoup de territoires, que l'on ne pourra plus nous dire que c'était

seulement l'Alsace-Moselle ou Paris, parce qu'il y avait beaucoup d'homosexuel à Paris. Je reste persuadé que dans beaucoup de territoires, des faits de cette nature ont pu exister par le passé. Et rien que pour mener ce travail de vérité, travail que nous devons à la communauté LGBT mais aussi à l'ensemble de la population française, et mondiale (parce que c'est un thème universel), je pourrai prendre exemple sur les travaux qui ont eu lieu dans les pays voisins. Je pense, en particulier à l'Allemagne qui eu égard à la tragédie qu'elle a vécue, mais qui continue à accompagner la communauté LGBT à la recherche de cette mémoire disparue. Les homosexuels déportés n'ont eu ni d'espaces ni de lieux pour pouvoir témoigner, pour pouvoir parler. Parce qu'il y avait cette hiérarchie entre les déportés. Il y avait des motifs de déportation « nobles », comme ceux des syndicalistes, des engagés en politique, des résistants. Puis d'autres motifs moins « nobles ». Je ne sais pas ce qui a existé en France, car je n'ai pas eu l'occasion d'avoir accès à des témoignages. Parmi les rares témoignages à notre disposition, nous avons celui de Pierre Seel. Témoignage qui n'est qu'indicatif, qui n'est pas représentatif. Pierre Seel qui nous explique que lorsqu'il est revenu des camps, sa famille s'est immédiatement enfermée dans le déni, elle n'a pas cherché à comprendre ni à évoquer les raisons qui l'avaient conduit en déportation, et ne l'a quasiment jamais interrogé sur les conditions de sa déportation, réagissant comme s'il s'agissait d'une parenthèse dans sa vie. Finalement, il a fait face à une « injonction à une normalisation sociale », à devoir s'inscrire dans une norme sociale. Norme qui en particulier l'a conduit à se marier, afin de se fondre dans l'anonymat, de faire comme les autres. Lors d'une conférence que nous avons organisée il y a quelques années, une femme, complètement hétérosexuelle (nous avait-elle dit) nous expliqua, très bouleversée, qu'elle était toute petite lorsque son oncle a été déporté, et qu'elle n'avait alors pas compris le pourquoi de cette déportation, bien qu'elle ait interrogé la famille. C'était, disait-elle, un peu comme les secrets de famille. Son oncle était trop jeune, il n'avait pas d'implication dans les réseaux de résistance, ses grands-parents n'étaient pas spécialement politisés ou syndicalistes. La famille, comme tout le monde, était catholique. Et elle disait qu'à chaque fois qu'elle interrogeait cet oncle sur ce qu'il avait fait, sur les raisons de sa déportation, il n'arrivait pas à parler, disant que c'était de l'histoire ancienne. Quand elle fut collégienne, puis lycéenne, elle essaya de comprendre, interrogeant sa mère et sa grand-mère, leur demandant s'ils étaient juifs. Et quand elles lui répondaient que non, elle demandait : « alors pourquoi donc tonton avait été déporté ? » sans rien comprendre. Et c'est bien plus tard, quand sa propre mère est décédée, en vidant la maison familiale, qu'elle a découvert des choses. Notamment un article de presse, dans une boîte de chaussures, entre des photos. Aujourd'hui sa mère est morte, ainsi que son oncle et l'ensemble de sa famille, et

elle vient nous voir pour nous demander si nous faisons des recherches, comme par exemple en fait Serge Klarsfeld quand il essaie de retrouver des enfants qui ont été éparpillés, adoptés ou placés. Elle disait « *Aujourd'hui j'ai un doute. Je pense que mon oncle a été homosexuel parce qu'autrement je ne comprends pas et ne conçoit pas qu'il y ait eu cette chape de plomb, ce silence, comme si c'était un secret de famille* ». C'est un témoignage, mais des témoignages ne constitueront jamais une vérité. Toujours est-il que comme vous l'avez dit sur la répression pénale, sur le fait que c'était encore un délit, il faut surtout se dire qu'après la Libération, le plus grave à côté de la répression pénale, c'était l'opprobre social. L'un nourrissait l'autre. On risquait beaucoup de passer devant le tribunal et d'être jugé pour homosexualité, puis de perdre son boulot ou son logement, d'être chassé de sa famille, de son quartier, d'être exproprié, ou déshérité. Ce sont des choses que beaucoup d'homosexuels, qui auraient pu témoigner dans un documentaire du type "*Les Invisibles*" ont connu dans les années 1950, 60 ou 70. Il y a encore quelques années, un agriculteur m'a téléphoné pour me dire « *J'habite dans la campagne, à côté de Béziers, avec mes parents. Nous travaillons la même terre. Mais vous n'y pensez pas, le jour où ils découvrent que je suis homosexuel, ils me déshéritent* ». Ce sont des choses qui existent toujours aujourd'hui, j'imagine donc ce que ça pouvait être il y a 50 ou 60 ans. Ensuite, si on n'a pas offert le cadre, les moyens aux victimes de la déportation pour motifs d'homosexualité, mais plus encore, qu'en est-il pour les Tziganes, les malades mentaux, les personnes handicapées ? Ce sont des personnes qui ont été occultées de la mémoire collective. Elles ne sont pas très nombreuses, mais à partir du moment où vous avez une structuration d'un groupe qui milite, qui revendique, qui réclame, cela fait de temps en temps irruption sur la scène médiatique, sur la scène politique. Ce qui conduit quelques historiens, comme Mikaël Bertrand, ou Régis Schlagdenhauffen, à travailler sur ce sujet. Mais ils vous le diront, ils sont forts dépourvus parce qu'ils n'arrivent pas à trouver de la matière.

Je terminerai en remerciant Gérard Koskovitch pour son intervention. Il nous a permis d'ouvrir un horizon, d'élargir notre horizon et notre réflexion sur ce sujet. Et là aussi, son souvenir et sa mémoire bercent nos travaux, mais Jean le Bitoux (je parle sous le contrôle de Mathieu, de Christian et d'autres amis dans la salle) nous invitait très régulièrement, en plus d'aborder cette question de la déportation pour motif d'homosexualité, dans un cadre plus européen ou mondial, à ne pas se focaliser sur les motifs de la déportation. Il nous suggérait très fortement de faire des recherches sur la sexualité et les liens affectifs au sein même des camps de déportation et de concentration, disant que des gens qui avaient pu être enfermés pendant des années, que cette promiscuité avait pu conduire, ici ou là, à des

relations, à des histoires amoureuses dont il serait intéressant de parler. C'est une invitation qu'il nous adressait très régulièrement. Il s'intéressait beaucoup à la sexualité qui pouvait exister dans les camps, disant que la sexualité pouvait parfois accompagner, précéder ou prolonger une relation amoureuse, homosexuelle bien entendu.

■ **Un cas en contraste : la Suisse de la Seconde Guerre mondiale**

Par Thierry Delessert, historien, Université de Lausanne, Suisse (IHES, CEG-LIEGE, IUHMSP) et Université Libre de Bruxelles (CRISS)

En 1942, la Suisse dépénalise l'homosexualité entre adultes consentant-e-s, ce qui contraste d'emblée avec les pays avoisinants. Toutefois, cette dépénalisation de la « débauche contre nature » dans le Code pénal suisse est partielle, puisque les actes commis sur des mineur-e-s, les abus de détresse et la prostitution homosexuelle sont explicitement punis. Ces nouvelles dispositions marquent aussi la fin de l'opposition entre des traditions juridiques différentes selon les cantons helvétiques, car la majorité des cantons latins (francophone et italoophone) reprenait le code Napoléon et dépénalisait l'homosexualité. À l'inverse, la quasi totalité des cantons germanophones reprenait le paragraphe 175 du code pénal allemand et la pénalisait. En fait, nous nous trouvons à la fin d'une longue période d'unification du droit pénal, débutée en 1888 sous l'égide du professeur de droit pénal bernois Carl Stooss. Brièvement, quatre avant-projets ponctuent l'élaboration d'un projet d'article qui sera quasiment similaire à celui de 1942.

En 1894, Stooss reprend le paragraphe 175 du droit pénal allemand punissant autant la zoophilie que les actes sexuels entre hommes. Deux ans après, il abandonne la pénalisation de l'homosexualité consentante, mais il augmente l'âge de majorité pour les rapports entre même sexe, sous l'influence des théories psychiatriques allemandes. Dans l'avant-projet de 1906, l'article est étendu aux actes commis entre femmes, une situation unique en Europe justifiée par le fait que huit cantons suisses alémaniques les pénalisaient déjà. Dans un pays plutôt conservateur, l'idée de reprendre la norme pénale maximale prévaut donc nettement. Enfin, en 1915, la pénalisation de l'abus de détresse et de la prostitution homosexuelle est introduite, tandis que celle des actes entre adultes est rejetée de justesse, pour aboutir au projet présenté au parlement fédéral en 1918.

Deux fortes influences précédentes à la Première Guerre mondiale sont à relever. La première est l'affaire Eulenburg en Allemagne, qui se caractérise par une succession d'accusations d'homosexualité et de procès touchant des proches du Kaiser entre 1907 et 1909. Face à ces scandales, la dépénalisation de

l'homosexualité consentante entre adultes est vue par Stooss et le gouvernement suisse comme le meilleur moyen de les éviter. La seconde provient du fondateur de la Société suisse de psychiatrie, Auguste Forel, impulsant l'idée d'une dépénalisation de l'homosexualité innée, non curable, contre la pénalisation de son « acquisition », notamment par des jeunes gens. Mais, bien loin de tout humanisme médical, cette distinction s'inscrit dans des conceptions eugéniques claires : Forel qualifie les homosexuel-le-s de psychopathes ayant des rapports sexuels stériles qui « ne nuisent en rien à la descendance ». L'idée maîtresse est que les homosexuel-le-s « restent entre eux », pour progressivement assécher la transmission de leur « tare ».

La phase parlementaire est conflictuelle : le premier débat tenu en mars 1929 au Conseil national (l'équivalent de l'Assemblée Nationale française) ressort sans majorité. *Grosso modo*, trois fronts s'y dessinent. Une minorité catholique conservatrice revendique une extension de la punition aux adultes. Elle s'oppose à coalition de députés socialistes alémaniques et d'élus latins de tous bords politiques demandant la suppression de l'article pénal. Enfin, une large majorité radicale (Droite modérée) se prononce en faveur du statu quo de 1918. Sans majorité, le tout est renvoyé à une commission parlementaire qui « modernise » le consensus d'avant la Première Guerre mondiale.

Premièrement, il y est décidé le maintien d'une forme de pénalisation, comme concession des Romands et de la gauche helvétique à l'égard des cantons alémaniques pour qui la totale dépénalisation est un impensable politique. Ce faisant, la majorité de la commission décide une privatisation des sexualités majeures et consentantes, mais en les encadrant par l'outrage public aux mœurs. Ensuite, le dispositif est considéré comme le plus à même de combattre le développement d'un militantisme homosexuel en Suisse. Paradoxalement, Berlin est vu comme un modèle pour la répression, mais elle est aussi perçue négativement en raison du développement de mouvements militants, et principalement celui de Magnus Hirschfeld. Enfin, la Société suisse de psychiatrie participe activement à ce processus, et notamment par le successeur de Forel, Hans-Wolfgang Maier, qui est questionné par les députés avec deux de ses confrères. En 1929, la psychiatrie suisse marque une nette prise de distance avec l'eugénisme, parant désormais la dépénalisation partielle de vertus d'hygiène morale et sociale, de protection de la jeunesse contre la « séduction » par des adultes, mais aussi de prévention des suicides des concerné-e-s. Plus subtilement, il se produit une inversion du ratio entre les homosexualités innée et acquise que l'on observe également en Allemagne. La seconde étant désormais vue majoritaire,

Maier développe tout un argumentaire sur l'inadéquation de promulguer une loi contre une minorité sexuelle qu'il chiffre à quelques 20 000 personnes.

La dépénalisation partielle est adoptée par une confortable majorité lors du débat en retour au Conseil national. En 1931, la majorité des discours tenus au Conseil des États (l'équivalent du Sénat français, mais ayant le même pouvoir législatif que la Chambre basse) penchent en faveur d'une extension de la pénalisation aux adultes. De façon surprenante, l'article est adopté par trois voix de majorité. Il n'est pas remis en cause lors de la lecture finale du Code pénal suisse en décembre 1937 ; le Code étant ensuite ratifié par une votation populaire en 1938. En raison de la guerre, son entrée en vigueur est repoussée à 1942 et fait apparaître la Suisse « subitement » libératrice.

Plusieurs conséquences historiographiques sont à relever. La première est la reprise du droit pénal allemand, mais d'un droit pénal « réformé », tel que conçu en Allemagne par des juristes relativement progressistes mais n'ayant jamais obtenu de majorité politique au Reichstag. Contrairement à des conceptions admises jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu d'influence décisive du droit français. Il ressort, au contraire, une très forte injonction à l'invisibilisation, confortée par une sensibilité romande voulant « laisser ces choses dans le mystère ». L'invisibilisation et le mystère sont les effets recherchés par la dépénalisation partielle qui se ressentent par le manque de sources historiques sur la période de la guerre. Ensuite, nous nous trouvons devant une politique de droits octroyés, en raison de l'absence de militantisme des concerné-e-s. En effet, la fondation de la première association helvétique – exclusivement féminine jusqu'en 1934 – n'a lieu qu'un-deux mois avant le vote crucial du parlement. Elle est l'ancêtre de *Der Kreis - Le Cercle* qui devient, à la suite de la fermeture des associations allemandes par les nazis, l'héritière du militantisme allemand, puis qui va assurer la transition vers la renaissance homophile d'après-guerre. Enfin, se pose la question du refuge des homosexuel-le-s allemand-e-s, dénoncé par la presse conservatrice alémanique. L'ampleur de cet exil est impossible à objectiver en soi, car la persécution homosexuelle n'est pas un motif légitime pour se réfugier en Suisse – pas plus que celle d'être Juif-ve : la Suisse est à l'origine de l'application du tampon « J » dès 1938, grâce à l'expertise du chef de la police fédérale de l'époque. Ce n'est donc qu'au détour de certains dossiers d'exilés politiques ou de biographies que l'on peut retrouver des traces d'homosexuel-le-s allemand-e-s en Suisse.

La politique de l'invisibilisation a produit une image durable d'un pays dans lequel il est possible de vivre son homosexualité sans grande difficulté. Ma recherche a consisté à la contourner en m'intéressant au droit militaire. En effet, le Code pénal

militaire punit de manière générale les actes entre adultes consentants, et les alinéas prévus pour le Code pénal suisse y sont des circonstances aggravantes (abus d'âge et de position hiérarchique, prostitution). Le droit militaire est élaboré en grande hâte au cours de la Première Guerre mondiale, et il imprime une logique prussienne d'ordre et de moralité au sein de la troupe, conformément aux dogmes d'un État-major alémanique et pro-germanique. Ce dispositif conservateur est adopté sans grande controverse entre 1921 et 1925 par le parlement fédéral. Toutefois, la Suisse possède une armée de milice, non professionnelle, et la loi entrée en vigueur en 1928 ne s'applique que lors de l'école de recrue (quatre mois à l'âge de 20 ans), puis pendant des cours de répétition de trois semaines par année. Des périodes de service militaire suffisamment courtes pour s'abstenir d'avoir des relations sexuelles, serait-on tenté de dire.

La mobilisation générale de septembre 1939 fait subitement fonctionner l'armée sur un mode quasi professionnel par l'incorporation durable d'hommes pour la Défense nationale. Il se produit une forte augmentation des affaires traitées par la justice militaire, en grande majorité pour des vols, des non-entrées en service, des refus d'ordre, des insubordinations et des alcoolisations. En comparaison, les affaires pour homosexualité sont infimes. Cependant, l'état de guerre produit un phénomène que Fred Vargas a mentionné dans un de ses livres : un paroxysme éclairant par effet de revers la vie quotidienne. Un revers révélant ici un pays neutre, arc-bouté sur lui-même, et dont le masculin est devenu la valeur dominante, même dans la vie civile. En effet, le système de milice maintient des adossements entre les carrières militaires et civiles, notamment pour les psychiatres et les juristes, qui sont, à la fois, militaires et civils. Par exemple, un expert psychiatre peut recevoir un prévenu dans son cabinet ou le consulter en prison, et revêt son uniforme le temps cette expertise, puis l'enlever et redevenir civil dès la consultation suivante.

Sur quelques 41 000 fiches dépouillées, 117 dossiers ont été retrouvés dans leur entier. Ils permettent de voir la construction de l'homosexuel comme un être critique pour la masculinité, d'où le titre de mon livre *Les homosexuels sont un danger absolu* – une dangerosité extrême pour l'ordre au sein de l'armée selon le chef de la justice militaire, qui est aussi le procureur général du canton de Zurich au civil. Au total, quelques 180 hommes ont été menés aux aveux de leurs actes, mais aussi de leurs fantasmes, orientations sexuelles et trajectoires de vie. Ils sont confrontés aux enquêtes de réputation, menées par les polices militaires et civiles, qui ont pour effet incident de révéler leur (potentielle) homosexualité à leurs parents, épouse, employeur, voisins, etc. Enfin, ils sont expertisés médicalement

pour une cinquantaine d'entre eux. Ces expertises sont tout à fait exceptionnelles, car le système de santé suisse est fragmenté par cantons, et les archives hospitalières sont souvent frappées d'un délai de consultation de 100 ans.

Cette démarche a permis d'éclairer l'homosexualité en Suisse entre 1939 et 1945 sous différents angles inédits. En terme de sociabilité, au-delà de l'association *Der Kreis* qui est bien étudiée, il ressort l'existence d'un tout petit milieu homosexuel commercial à Zurich et à Bâle, mais sans pareil en Suisse romande. Plus signifiant, il existe des différences sémantiques importantes sur la notion d'homosexualité. Si ce terme signifie la même chose pour les juristes ou les psychiatres alémaniques et francophones, il désigne pour les quidams germanophones le « coït anal » ou plus simplement l'acte sexuel, alors qu'en Suisse romande on lui préfère encore le terme de « pédérastie » ou de « sodomie ». Enfin, nous nous trouvons face à une absence de prostitution militaire massive, comme mise en évidence en Angleterre ou aux États-Unis. En effet, les militaires suisses bénéficient d'une assurance perte de gain compensant leurs salaires civils, et ils ont les moyens d'être les clients de prostitués.

Au niveau policier, la recherche a permis de mettre en évidence que la Seconde Guerre mondiale est le temps de la systématisation des surveillances et des registres homosexuels. Ces derniers sont connus publiquement début 1960, dénoncés dans les années 1980, puis officiellement détruits au cours de la même décennie. En réalité, ils sont mis en place au cours des années 1930, mais ils commencent à être régulièrement échangés entre les ordres judiciaires civils et militaires durant la guerre. Mon étude fait ressortir un second aspect tout aussi exceptionnel, illustrant toute la force des influences entre les deux ordres juridiques. Dès le début de la guerre, la justice militaire poursuit autant les actes consommés que l'intention, c'est-à-dire les attouchements plus ou moins brutaux à visées potentiellement sexuelles, à l'exemple d'un premier lieutenant jouant au « tape-cul » avec ses hommes et accusé d'homosexualité. Plus profondément, l'expertise juridique militaire influence rapidement une interprétation civile sur les actes considérés « contre nature » : la masturbation mutuelle. En effet, celle-ci, selon la tradition jurisprudentielle allemande de 1893 voulant que seuls les actes pénétratifs ne soient poursuivis, n'était pas punissable au civil. Dès 1944, un arrêté du Tribunal Fédéral (la Cour pénale supérieure) l'englobe, ce qui montre comment une expertise juridique peut débiter au militaire pour finir par se cristalliser dans le civil.

En terme d'expertises médicales, les investigations médico-légales à la Tardieu, qui consistent à observer l'aspect de l'anus et du pénis des prévenus, afin d'en déduire leur moralité, deviennent résiduelles. Elles n'existent plus qu'en Suisse romande, et ne concernent que des soldats les moins bien formés et des internés militaires étrangers, qui tombaient aussi sous le coup du Code pénal militaire. Par contre, au niveau des expertises psychiatriques, très nettement majoritaires, il ressort une absence d'unité théorique et des variations systématiques selon la classe sociale et le grade des prévenus. Ainsi, les moins bien formés et les moins gradés sont presque systématiquement qualifiés de « psychopathes efféminés ». Néanmoins, l'image de cet efféminé, dans un pays qui a mis le viril en défense des frontières, n'est pas celle d'une « folle » : un unique dossier datant de 1939 permet de voir un individu aux attributs féminins revendiqués par un port de bijoux et un langage subversivement inversé. Pour les psychiatres, cherchant au-delà de l'apparence virile des expertisés, les dons pour la musique ou l'écriture et l'émotivité, voire l'amour pour un autre homme, deviennent autant de preuves de leur féminisation psycho-sociale. Ces « psychopathes » se voient situés à l'opposé du « névrosé viril », c'est-à-dire du gradé, diplômé ou universitaire, provenant d'une classe sociale supérieure, et d'autant plus s'il est marié et sexuellement frustré. Parmi tous les exemples décrits dans mon livre, je mentionnerais celui d'un major marié, à la famille fortunée bien avant guerre, mais ayant eu des positions sexuelles passives réitérées avec son partenaire co-incriminé : le psychiatre inverse totalement la logique actif/passif en estimant que l'activité et la virilité ne résident pas dans des positions physiques, mais bien plus dans des dispositions morales et mentales. On comprend donc bien que le névrosé peut financer sa thérapie – psychanalytique – pour se « guérir », mais aussi que la clinique pourrait se substituer à la prison selon les cas.

La grande majorité des expertisés sont exclus de l'armée sous le code diagnostic 250/71 des *Instructions sur l'appréciation sanitaire des militaires*, dont la formulation démontre encore toute l'ambivalence sémantique entre les deux aires linguistiques et culturelles majoritaires suisses (ce livret n'a pas été traduit en italien avant les années 1950) : dénommé en français « perversion sexuelle », il signifie en allemand une « orientation sexuelle anormale ». Enfin, un dossier a permis de mettre en évidence une pratique souterraine à la psychiatrie, à savoir la castration « thérapeutique » de délinquants sexuels récidivistes, qui ne concerne pas seulement les homosexuels, mais également les violeurs de femmes, les exhibitionnistes et autres pédophiles sur des fillettes. Ce « traitement », pratiqué dans les asiles psychiatriques, s'obtient par le « consentement éclairé » de l'individu, c'est-à-dire signé. Mais en réalité, celui-ci y est fortement contraint, car

la castration lui est proposée en échange d'une peine de prison ou d'un internement de longue durée. Ceci éclaire la part d'ombre de la psychiatrie suisse, pour rappel promotrice de la dépénalisation partielle dans le droit pénal civil. Ces mesures para-légales font que la Suisse se situe de fait, et non *de jure* par absence de loi, dans la communauté des pays nord européens autorisant autant la castration et la stérilisation forcées, que les internements de citoyen-ne-s considéré-e-s « déviant-e-s ».

Pour conclure, l'envers de la dépénalisation partielle et du non-problème de l'homosexualité entre adultes fait très clairement ressortir que l'homosexuel n'a aucune valeur pour la défense d'*Helvetia*, la figure féminine de la Nation suisse similaire à celle de *Marianne* en France. La déportation des homosexuel-le-s n'y a pas été pratiquée, mais l'étude historique démontre une logique systématique de catégorisation, de surveillance, puis d'exclusion de la citoyenneté, sitôt que les concerné-e-s ne demeurent pas extrêmement discrètes. Assurément, la Suisse permet d'entrevoir comment va se construire le « placard » dans l'ensemble de l'Europe occidentale de l'après Seconde Guerre mondiale.

Pour en savoir plus :

- Delessert Thierry, « *Les homosexuels sont un danger absolu* ». *Homosexualité masculine en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale*, Antipodes, Lausanne, 2012, 400 p.
- Delessert Thierry, Voegtli Michael, *Homosexualités masculines en Suisse. De l'invisibilité aux mobilisations*, PPUR, coll. « Le Savoir Suisse », n° 81, Lausanne, 2012, 140 p.

■ **Magnus Hirschfeld en France**

Par Ralf Dose (Allemagne), travaille depuis 2005 comme chercheur indépendant à Berlin.

Je vais vous parler du séjour de Magnus Hirschfeld en France. Comme vous le savez peut-être, Hirschfeld est né en 1868 dans la ville de Kolberg, maintenant appelée Kolobrzeg, sur la côte baltique, et mort en exil à Nice en 1935. Vous connaissez peut-être son nom comme étant l'une des grandes figures du début du mouvement LGBTQI en Allemagne, en tant que co-fondateur des sciences sexologiques en tant que discipline scientifique à part entière, et fondateur de l'Institut des sciences sexologiques de Berlin, qui a existé de 1919 à 1933, année où il fut détruit par les nazis. Je ne vais pas aujourd'hui entrer dans le détail des enseignements de Hirschfeld ni de son importance pour le mouvement LGBTQI. Je vais plutôt me concentrer sur son sort quand il vient se réfugier en France en 1933 pour échapper à la barbarie nazie.

Voici les ouvrages permettant de retracer les deux dernières années de sa vie, sur lesquels je vais m'appuyer :

- Son *Testament. Volume II* (conservé actuellement par la Magnus Hirschfeld Society à Berlin, et que j'ai récemment édité)
- Son livre d'exil, aujourd'hui conservé aux archives littéraires allemandes de Marbach, dont une édition par Marita Keilson-Lauritz est en préparation. Le travail effectué et publié par Don McLeod et Hans Soetaert, qui a fait des recherches à plusieurs reprises à Nice et Marseille pour retrouver ce qui appartenait à Hirschfeld.

Il faudra encore faire davantage de recherches pour enfin retrouver tous les biens d' Hirschfeld. Je suis sûr qu'ils sont quelque part en France, et le but de cette conférence est de vous inciter à nous aider dans cette recherche.

Dans la première partie de mon exposé, je vais vous donner une brève idée du séjour de Hirschfeld en France. Dans la deuxième partie, je vais essayer de vous donner une idée du type de documents que nous recherchons, et finalement, je vais vous parler de ce que nous savons déjà.

Chronologie

Hirschfeld est arrivé en France le 14 mai 1933, le jour de ses 65 ans. Il venait d'Ascona, en Suisse. Il est resté une journée à Strasbourg, puis est allé à Paris. Il était accompagné par son ami et compagnon chinois Li Shiu Tong, appelé Tao Li, tandis que son petit ami allemand Karl Giese était resté en Suisse un peu plus longtemps avant de les rejoindre. Hirschfeld avait réussi à entrer en France bien que son passeport expirât une quinzaine de jours plus tard. Évidemment, il n'avait pas pu pas demander une prolongation de son passeport à l'ambassade d'Allemagne à Zurich. Dans son *Testament*, il écrit qu'il s'était faufilé en France et que plus tard il avait facilement obtenu du préfet de Vichy l'autorisation d'y rester jusqu'à la fin de l'année 1935.

Voici donc maintenant ma première question : quel genre de document a-t-il présenté aux autorités françaises ? A-t-il réussi à obtenir un nouveau passeport avec l'aide de ses amis de l'ambassade d'Allemagne à Paris ? Nous ne le savons pas. La préfecture de Vichy et les archives du ministère ne pouvait pas l'aider. Au cours de ses premières semaines à Paris, Hirschfeld a tenté de cacher ses allées et venues. Il est resté dans un premier temps à l'Hôtel Palais d'Orsay, mais ne voulait pas que son adresse soit divulguée. Sa correspondance devait être adressée au Dr Jean Dalsace, célèbre médecin communiste. Au cours de l'été 1933, Hirschfeld est allé à Vichy avec Tao Li pour des vacances d'été et pour y faire une cure thermale. Il a négocié avec les éditeurs français les traductions de ses livres en français et a réussi à conclure des contrats avec Gallimard et avec les Éditions Montaigne. Les deux contrats lui ont permis de se renflouer financièrement, car il n'arrivait pas à faire sortir son argent d'Allemagne. Donc, pendant un certain temps, il a dû vivre sur les fonds fournis par son ami chinois, issu d'une famille fortunée. Bien que nous ne connaissions pas les détails, je pense que Hirschfeld, à un moment donné en 1933, a été en mesure d'encaisser un investissement qu'il avait fait plus tôt aux Pays-Bas et peut-être a-t-il réussi à obtenir que l'argent lui soit viré en France afin d'avoir de quoi vivre. Selon un projet de contrat figurant dans les documents qui sont maintenant en possession de la Société Hirschfeld, Magnus Hirschfeld a essayé de mettre en place une nouvelle pratique médicale en France avec un certain Leo Klauber de Berlin, qui avait été médecin à l'ambassade de France. Hirschfeld seul ne pouvait pas exercer la médecine, car il n'avait pas étudié en France. Ainsi, il avait besoin d'un associé avec un diplôme français. On ne sait pas pourquoi rien n'est sorti de ce partenariat. Plus tard, en 1933, Hirschfeld a loué un appartement au 24 av. Charles Floquet, dans le 7^e arrondissement de Paris, où il

est resté jusqu'à Noël de la même année. À la fin de l'année, Hirschfeld a rejoint son ami allemand Karl Giese qui avait réussi à venir à Nice, et ils ont passé ensemble les mois de janvier et de février 1934, durant lesquels ils ont rencontré de nombreux autres réfugiés allemands. Ils se rendirent à Venise pour rejoindre Tao Li qui revenait de Chine puis ils sont repartis tous ensemble à Paris vivre comme avant dans le même appartement. Les émigrés allemands faisaient beaucoup de commérages sur ce « ménage à trois », comme vous pouvez l'imaginer. Hirschfeld se remit au travail avec le Dr Edmond Zammert, qui avait un diplôme de médecin français et donna son nom à la création d'un nouvel « Institut des sciences sexologiques » qui ouvrit ses portes à Paris en avril 1934. Hirschfeld voulait que cet institut remplace son institut détruit de Berlin. Il comptait sur l'aide de son ami allemand Karl Giese. Malheureusement, Karl Giese au cours du printemps 1934 a été « pris en flagrant délit » dans un établissement de bains, et a été envoyé en prison pour trois mois. Par la suite, son permis de séjour en France ne fut pas reconduit, et il dut partir à la fin d'octobre 1934. Ce fut un coup dur pour Hirschfeld, car Karl avait été l'archiviste de l'institut, et il était le seul qui pouvait travailler avec les fichiers provenant de Berlin. Alors Hirschfeld mit tout son matériel en dépôt chez Bedel & Co., et quitta Paris en novembre juste après avoir donné une conférence à la Sorbonne. Hirschfeld et Tao Li se réinstallèrent à Nice dans l'Hôtel de la Méditerranée jusqu'à la fin de janvier 1935. Le 1^{er} février, Hirschfeld décida de ne pas aller aux États-Unis ni en Chine, mais de rester en Europe. Ainsi, il loua un appartement spacieux à Nice, au n° 63, Promenade des Anglais, (dans un immeuble appelé Gloria Mansions), qu'il avait pu meubler à son goût, et où après plus de trois années passées à voyager il se sentit comme chez lui. Tao Li partit en Avril pour commencer à étudier à Zurich, Karl Giese était encore en Tchécoslovaquie. Hirschfeld partagea son appartement avec un jeune homme appelé Robert Kirchberger, qui lui servit de secrétaire. Le jour de ses 67 ans, il reçut la visite de son neveu Ernst Maass, qui avait émigré en Italie. À leur retour d'une promenade en ville, après avoir lu ses cartes d'anniversaire, Hirschfeld eut un accident vasculaire cérébral et il mourut. Comme il l'avait souhaité, son corps fut incinéré, en dépit de la tradition juive et un office fut célébré dans la chapelle du cimetière juif de Nice. Beaucoup plus tard, les cendres d'Hirschfeld furent enterrées au cimetière de Caucade à Nice.

Sa succession

Beaucoup de choses furent accumulées lors du séjour d'Hirschfeld en France. Maintenant, jetons un coup d'œil sur ce qu'il avait pu apporter en France, en plus des bagages avec lesquels il avait fait le tour du monde. À la fin de l'année 1933, son mobilier intérieur, ses livres, ses meubles, ses articles d'archives de l'institut - de Hirschfeld restant à Berlin ont été vendus aux enchères. On avait proposé à Hirschfeld d'en racheter une partie, et avec l'aide d'amis, il put finalement sauver environ 2200 kg de livres, de registres et autres documents qui étaient dans son institut à Berlin. Ces documents ont été envoyés en France, et utilisés à une époque dans l'Institut des sciences sexologiques nouvellement créé puis ils furent à nouveau dispersés. Il y a une annotation dans le journal intime de l'artiste germano- roumain (Heinrich Neugeboren) qui en 1936 vit une partie de ces documents dans la maison d'un ami à Nice. Cet ami était l'artiste Viktor Bauer, qui a ensuite rejoint la résistance. Selon ce journal intime, il y avait :

- des archives photographiques complètes d'Hirschfeld, y compris du matériel pornographique et fétichiste. Heinrich Neugeboren dit qu'il avait fait des collages à partir de ceux-ci et avait rendu ce qui restait
- une grande partie des questionnaires que tous les patients et tous les visiteurs de l'institut devaient remplir. Heinrich Neugeboren nous dit que la plupart de ces questionnaires ont été brûlés dans la chaudière du chauffage central, d'autres ont été renvoyés aux personnes qui les avaient remplis (est-ce plausible ?)
- une grande partie du matériel ethnographique kakemonos -japonais (photos laminées, avec un contenu pornographique), et surtout la jolie porte de la maison des hommes en Mélanésie. Heinrich Neugeboren note que Viktor Bauer avait dû rendre de matériel plus tard — mais à qui ? Et où est-il maintenant ?

Avec l'aide de nos amis

Ce qui m'amène à la troisième partie : nous avons besoin de votre aide pour trouver ce qui peut rester. Il y a des questions que nous aimerions résoudre avec l'aide de nos partenaires français, il est plus facile d'aller consulter une archive quand vous habitez dans la même ville, par exemple, les sections locales ont une

meilleure connaissance de la structure administrative et peuvent donc parvenir à de meilleurs résultats lors de recherche pour plus de détails. Quel type de document officiel Hirschfeld a-t-il utilisé lors de son séjour en France ? Où y a-t-il davantage de traces de lui dans les fichiers de police ? À Paris ? À Vichy ? À Nice ? Dans les fichiers des préfectures ? Il écrit lui-même qu'il a été mis en garde contre toute activité politique trop intense en juin 1934 — en tant qu'invité en France, il était censé se tenir tranquille. N'y a-t-il pas davantage de détails au sujet de l'expulsion de Karl Giese en 1934 — il était présumé « pris en flagrant délit » dans un sauna ou une piscine. Y a-t-il des fichiers encore sur lui et sur son séjour dans les deux prisons – la prison de La Santé et la prison de Fresnes ? Quels types de fichiers existeraient sur un Chinois de Hong Kong vivant en France ? Et puis, bien sûr, il y a les journaux et les livres — une partie de sa succession. Jusqu'à présent, nous savons que sa succession n'a jamais été donnée entièrement aux héritiers — ils avaient des problèmes pour fournir les preuves nécessaires. Ainsi, il se pourrait même que son argent se trouve dans un endroit que ne connaissons pas. Et qu'est-ce qui s'est passé pour les meubles et tous les objets de son appartement à Nice ? Tout ce qui était entreposé chez Bedel & Co. a-t-il été envoyé à Nice ? Est ce que cela a été retiré du garde-meuble plus tard ? Qui s'en est occupé ?

Il y avait plusieurs personnes impliquées : Maître Demnard, qui a respecté la volonté d' Hirschfeld. Et l'avocat d' Hirschfeld, le Dr Franz Herzfelder, un émigré de Munich, qui a aidé à respecter sa volonté, et qui plus tard a agi à titre d'exécuteur testamentaire. Et bien sûr, Viktor Bauer, l'artiste, qui pendant un certain temps en 1936 possédait des articles de l'Institut Hirschfeld. On ne sait pas à qui il avait donné ces éléments, et quels éléments il aurait pu garder. Victor Bauer plus tard a été fait prisonnier par des fascistes italiens et faillit être exécuté. Il vécut à Nice avec sa femme Bianca jusqu'à sa mort en 1959. À cette époque, certains éléments ont été présentés Kinsey Institute for Sex Research aux États-Unis.

Jusqu'à maintenant, nous avons plus de questions que de réponses. Il y a beaucoup à faire, et toute aide sera la bienvenue. Je souhaiterais vraiment en savoir plus. Merci pour votre attention. Merci pour votre patience.

Sommaire

Présentation du collectif IDEM.....	7
PREFACE.....	9
« Mariage pour tous », nation et race : logiques et rhétoriques politiques en France.....	9
Par Éric Fassin. Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis. Laboratoire d'études de genre et de sexualité (LEGS, CNRS / Paris 8 / Paris 10).....	9
1 ^{ère} PARTIE.....	35
Les transidentités : genre, santé, enjeux politiques et sociaux.....	35
▪ Introduction.....	37
Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille. Chercheuse associée au LIRCES (Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures Et sociétés). Équipe d'accueil 3159 – ministère de la Recherche. Université de Nice-Sophia Antipolis.....	37
▪ Regard pour une socioanthropologie du fait trans.....	39
Par Maud-Yeuse Thomas (Chercheuse indépendante, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités ODT, Marseille).....	39
▪ Le « sujet trans » : une représentation hégémonique ou une figure alternative ?.....	43
Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille.	43
▪ Droits civiques et accès aux soins des personnes trans.....	50
Par Florence Bertocchio (Arc-en-ciel, Toulouse).....	50
▪ Aborder l'identité de genre dans les interventions de prévention auprès d'un public jeune ou adulte.....	57
Par Alain Martelli (SOS Homophobie).....	57
▪ Pour une approche féministe de la santé sexuelle trans.....	63
Par Ian Zdanowicz et Ali Aguado (Outrans, Paris).....	63

▪ L'accueil des personnes trans au Planning Familial : quel accompagnement ? Quels enjeux ?	70
Par Malvian Roussin (Planning familial, Marseille)	70
▪ L'accès à la santé des personnes trans en région PACA.....	78
Par Pascal Court (Aides, Marseille, Paris).....	78
▪ Trans et VIH : un contexte épidémiologique méconnu.	80
Par Fred Bladou (Aides, Paris).....	80
▪ Genre et santé : l'intégration des transidentités dans une association féministe.....	83
Par Nicole Roussel et Nadège (Association Genre et Santé, Toulon).....	83
▪ Principes de Jogjakarta, <i>Droits de l'homme et identité de genre</i> de M. Thomas Hammarberg et Apartheid du genre.....	86
Par Delphine Philbert (Toulon), auteure de <i>Devenir celle que je suis</i> , marraine et administratrice, responsable des questions d'identité de genre chez Objectif Égalité Lorraine, membre du groupe identité de genre de SOS Homophobie... 86	
▪ « La Cissexualité, ce douloureux problème » : quand les minorités viennent nommer et questionner la norme.....	92
Par Naïel	92
2 ^e PARTIE.....	99
Transféminismes vs trans-nationalismes.....	99
▪ Le transféminisme : de la biopolitique à la géopolitique.....	100
Par Maud-Yeuse Thomas, chercheuse indépendante, co-créatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille.....	100
▪ Le transsexualisme est un nationalisme.....	102
Par Arnaud Alessandrin, sociologue, maître de conférences à Bordeaux	102
▪ Transféminismes vs trans-nationalisme.....	109
Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille.	109
3 ^e partie.....	113
Globalisation et multipolarisation des dynamiques LGBT : <i>homonationalisme ou internationale LGBT ?</i>	113

Table ronde animée par Olivier Fillieule (sociologue). Avec : Élodie Brun (EPOA), Louis-Georges Tin (IDAHO), Gérard Koskovich (historien, San Francisco), Martin K.I. Christensen (ILGA),	113
▪ Introcution	114
Par Olivier Fillieule (Sociologue).....	114
▪ Discours des intervenant.e.s	115
Par Nabilla (Association ASWAT - femmes palestiniennes et lesbiennes)	115
Par ELYS (Association Narda – Turquie) :	117
Par XXX (souhaite garder l’anonymat) - Militant du Cameroun	117
Par Ernest XXXXXXXXXXXX (souhaite garder l’anonymat) - Militant en Haïti.....	118
Par Élodie BRUN, coordinatrice des VOI	119
Par Gérard KOSKOVICH, responsable du centre d'archives et du musée LGBT de San Francisco.....	120
Par Louis-Georges TIN, fondateur de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, et donc le président du comité IDAHO (International Day Against Homophobia and Transphobia).	121
Par Kristensen (Représentant de l'ILGA Europe) :	125
▪ L'internationale gay et l'impérialisme gay.....	126
Par Olivier Fillieule (animateur).....	126
Intervenant du public :	128
Louis-Georges TIN.....	129
Gérard KOSKOVICH	131
Ernest.....	132
Militant du Cameroun.....	133
ELYS.....	136
Olivier Fillieule.....	136
3 ⁴ PARTIE.....	139
Dynamiques queers arabes : des frontières géographiques à celles du genre	139
▪ Introduction	140
Par Sarah Saby c/o Sawa United.....	140

▪ Développer des communautés LGBTQI dans un environnement hostile (MENA, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord).....	142
Par Yahia Zaidi, Membre du comité Pan-Afrique de l'ILGA.....	142
▪ Dynamiques organisationnelles dans la région MENA.	152
Par Ghadir et Rima, membres du collectif des femmes gay palestiniennes ASWAT ainsi que Rauda et Simon, cofondateurs du.....	152
▪ Eléments du discours Queer Arabe : L'activisme palestinien ou le pinkwashing	159
Par Rima et Ghadir du collectif lesbien palestinien ASWAT.....	159
▪ Médias & littérature queer arabes : Tour d'horizon au Magreb (Maroc, Algérie et Tunisie).....	165
Par Zoheir de l'association Abu Nuwas en Algérie	165
Par WALID de l'association ALouen créée en 2011.....	166
Par ADIL du Maroc.....	166
▪ Médias & littérature queer arabes : Tour d'horizon au Machreq (Irak, Syrie, Liban, Jordanie et Palestine).....	167
Par Simon ex membre de l'association Helem au Liban et cofondateur du réseau MantiQitna.....	167
Par Rauda de MantiQitna ex membre de Aswat.....	168
4 ^e partie.....	171
MusulmanEs, chrétiennEs. Féminisme et LGBT	171
▪ Une religiosité islamique LGBT radicalement alternative	172
Par Ludovic Mohammed Zahed (Homos musulmans de France/HM2F),	172
▪ Le mouvement chrétien homosexuel.....	188
Marina Zuccon, présidente du Carrefour des chrétiens inclusifs, Ingénieur d'études, Responsable du développement de la formation continue à l'EHESS	188
5 ^e PARTIE.....	193
Les LGBTphobies en Europe aujourd'hui et les dynamiques de lutte contre ces discriminations	193
▪ Les LGBTPhobies et l'impunité en Europe.....	194
Par Cécile Coudriou (Amnesty international France)	194

▪ Les crimes de haine.....	196
Véronica d'Ana (Amnesty International),.....	196
▪ Les LGBT en Ecosse.....	198
Scott Cuthbertson (Equality Network, Ecosse).....	198
▪ Les droits LGBT et l'Europe.....	199
Par Jordi Petit (Casal Lambda Barcelona),.....	199
▪ Penser le T de « LGBTphobies ».....	200
Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, cofondatrice de l'Observatoire des transidentités. Marseille.	200
Débat animé par Thomas Fouquet Lapar, InterLGBT (Paris).....	203
Avec :.....	203
- Sylvie Guillaume , députée européenne.....	203
- Jean-Luc Bennahmias , député européen.....	203
- Geneviève Garrigos , Présidente d'Amnesty International France.....	203
- Pierre Serne , administrateur et trésorier de ILGA Europe.....	203
- Philippe Colomb , responsable de la commission LGBT Europe Ecologie Les Verts.....	203
- Alain Guyot , Parti de la Gauche Européenne et membre du groupe LGBT du Front de Gauche.....	203
Sylvie Guillaume.....	203
Jean-Luc Bennahmias.....	205
Geneviève Garrigos.....	206
Pierre Serne.....	207
Philippe Colomb.....	210
Alain Guyot.....	210
Sylvie Guillaume.....	211
Jean-Luc Bennahmias.....	212
Geneviève Garrigos.....	212
Pierre Serne.....	213
Geneviève Garrigos.....	214

Philippe Colomb.....	214
Alain Guyot.....	214
Jean Luc Bennahmias.....	215
▪ Se défendre avec le droit européen existant.....	216
Par Geneviève Garrigos, présidente Amnesty International France.....	216
6 ^e partie.....	220
La ville au prisme de la diversité : contribution des villes à la lutte contre l'homophobie.....	220
▪ Homobanalisation ? Les gays et les lesbiennes dans la ville.....	221
Par Arnaud Lerch, sociologue. Co-auteur avec Sébastien Chauvin de Sociologie de l'homosexualité, La Découverte, 2013.....	221
▪ Sociologie de la « gaytrification ».....	225
Par Colin Giraud, maître de conférence en sociologie à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ses travaux portent sur la sociologie urbaine et la sociologie des homosexualités. Il est notamment l'auteur de Quartiers Gays paru aux PUF en 2014.	225
▪ Les commerces sexuels	232
Par Mathieu Trachman. Chercheur associé, IRIS / EHESS Membre du conseil pédagogique du master "Genre, politique, sexualité" (EHESS).....	232
▪ Les hétéros face à la cohabitation avec les gays et les lesbiennes à Paris et à New York.....	238
Sylvie Tissot est professeure de sciences politiques à l'Université Vincennes- Saint-Denis Paris 8 et membre du CSU-CRESPPA (CNRS). Son travail porte sur les politiques urbaines et la ségrégation socio-spatiale en France et aux Etats- Unis. Elle est l'auteure de De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste (2007, à paraître en anglais en 2015).....	238
▪ Les représentations de l'homophobie	245
Par Elena Advila (Réalisatrice, sociologue sur le sujet villes et banlieues)	245
▪ Les villes, globalisation et multi-polarisation.....	249
Par Jordi Petit (Casal Lambda Barcelona), ex-secrétaire général de l'ILGA, membre du bureau des droits humains de la ville de Sabadell.....	249
7 ^e PARTIE.....	252

Vieillesse des personnes LGBTQI : nouvelles solidarités et sociabilités..... 252

Animé par Michèle Philibert. Organisatrice de la rencontre..... 253

Avec : 253

- **Thérèse Clerc** : militante féministe, MLF, PSU, CGT, fondatrice de la « Maison des Babayagas », maison de retraite autogérée de femmes, à Montreuil – 93..... 253

- **Sandrine Mahy-Poulteau** : présidente de l'Autre Cercle (AC) PACA, représentante du pôle observation de l'AC, responsable d'un sondage de l'AC auprès de la population LGBT (1 000 personnes) : « comment vieillir autrement - comment construire de nouvelles solidarités, de nouvelles perspectives d'avenir pour vieillir ? ». 253

- **Randa Massot** : militante LGBT franco-américaine en charge de la 1^{ère} conférence organisée en 2012 par le Centre LGBT Paris : « Vieillir LGBT, ouvrir la porte au dialogue ». Elle fonde actuellement un collectif pour encourager les échanges de bonnes pratiques en faveur des personnes âgées LGBT..... 253

- **Frédéric Morestin** : ergothérapeute, consultant, co-responsable du Master 2 Coordination du handicap neurologique de l'adulte, Université Pierre et Marie Curie (Paris 6). Il explore depuis quelques années les problématiques du grand âge et de l'habitat. Sensible à la transition démographique de notre pays, il développe un projet autour du soutien à domicile et plus particulièrement sur la prévention des risques domiciliaires..... 253

- **Josette Sportiello** : conseillère générale des Bouches-du-Rhône canton de Belsunce, déléguée aux politiques d'aide aux personnes âgées. Conseillère municipale de la ville de Marseille..... 253

Le collectif Idem remercie très chaleureusement Marc Chatelain de l'aide précieuse qu'il a bien voulu nous apporter pour la transcription de cette rencontre..... 253

Michèle Philibert..... 254

Sandrine Mahy-Poulteau..... 254

Josette Sportiello..... 255

Michèle Philibert..... 256

Frédéric Morestin..... 257

Randa Massot 259

Thérèse Clerc.....	263
Randa Massot.....	266
Thérèse Clerc.....	267
Michèle Philibert.....	267
Frédéric Morestin.....	267
Question du public.....	268
Frédéric Morestin.....	268
8^e PARTIE.....	270
Archives et centres documentaires LGBT en France, en Europe et aux USA.....	270
▪ Pourquoi ce débat ?.....	271
Par Christian Deleusse.....	271
▪ Les archives LGBT à la Bibliothèque municipale de Lyon.....	274
Par Michel Chomarat (Bibliothèque municipale, Lyon).....	274
▪ Sida : un fonds pour la Mémoire.....	279
Par Michel Bourelly (Directeur de Sida : fonds pour la Mémoire).....	279
▪ Le « T » dans la Mémoire et dans les Archives.....	282
Par Karine Espineira, docteure en sciences de l'information et de la communication, co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités, Marseille.	282
▪ L'homophobie intellectuelle ou études et archives LGBT : bref historique d'une manie.....	284
Par Patrick Cardon, chercheur auprès de l'association GayKitschCamp, Montpellier : http://gaykitschcamp.blogspot.fr	284
▪ Montrer le passé queer : Le cas du musée historique LGBT.....	292
Par Gérard Koskovich (Musée LGBT de San Francisco).....	292
▪ Le Centre international d'archives et d'information gay et lesbienne d'Amsterdam.....	297
Par Jack van der Wel (Homodoc-IHLIA, Pays-Bas).....	297
▪ Le Centre de Ressources LGBT de Bologne.....	304

Par Sara De Giovanni, di Centro di Documentazione « Il Cassero », LGBT Centre Bologne, Italie.....	304
▪ L'Académie Gay & Lesbienne.....	307
Par Phan Bigotte et Thomas Leduc (Académie Gay et Lesbienne, Vitry - France)	307
▪ Les Balayeuses Archivistique LGBT.....	312
Yves Grenu (Act Up)	312
▪ La bibiothèque Jean Le Bittoux du Centre LGBT de Paris-IdF.....	315
Par Thomas Dupuy (Centre LGBT Paris IdF).....	315
▪ L'insititut Arc-en-Ciel	322
Par Louis-Georges Tin (Institut Arc-en-Ciel, Paris).....	322
9 ^e PARTIE.....	326
Mémoire de la déportation homosexuelle	326
▪ La déportation homosexuelle.....	327
Par Christian de Leusse, délégué du Mémorial de la déportation homosexuelle à Marseille.....	327
▪ Ce que nous disent les archives sur la répression nazie des désirs homosexuels en Alsace annexée.....	330
Par Régis Schlagdenhauffen, chercheur contractuel au LISE (CNRS/Conservatoire national des Arts et métiers), Paris.....	330
▪ Les lesbiennes dans la tourmente de la Deuxième Guerre mondiale	336
Par Ève Pascal	336
▪ Quelle transmission par les familles des parcours de vie de lesbiennes et bisexuelles françaises déportées pour actes de résistance lors de la Seconde Guerre mondiale ?.....	339
Par Isabelle Sentis, historienne de formation, spécialisée dans le domaine du patrimoine industriel et ouvrier européen, elle travaille depuis une dizaine d'années sur les questions mémorielles liées à la Seconde Guerre mondiale. Bibliothécaire à Pierresvives, cité des savoirs regroupant les archives départementales, la médiathèque départementale et les sports à Montpellier. Art-thérapeute auprès de personnes séropositives, des personnes LGBT et des femmes victimes de violence.....	339

▪ La déportation pour motif d'homosexualité et la mémoire collective : une approche différente.....	353
Par Gérard Koskovich, historien, journaliste et librairie spécialisé dans la culture gay, lesbienne, bi et trans.....	353
Il est membre-fondateur de la GLBT Historical Society, le centre d'archives LGBT établi en 1985 à San Francisco. Au GLBT History Museum, le musée crée par le centre dans le quartier du Castro en 2011, il est l'un des commissaires d'expositions et responsable de la communication.	353
▪ Le Mémorial de la déportation homosexuelle.....	358
Par Hussein Bourgi, président du Mémorial de la déportation homosexuelle)	
.....	358
▪ Un cas en contraste : la Suisse de la Seconde Guerre mondiale	366
Par Thierry Delessert, historien, Université de Lausanne, Suisse (IHES, CEG-LIEGE, IUHMSP) et Université Libre de Bruxelles (CRISS).....	366
▪ Magnus Hirschfeld en France	373
Par Ralf Dose (Allemagne), travaille depuis 2005 comme chercheur indépendant à Berlin.....	373
Sommaire	379